



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

45^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

Débats de la Chambre des communes

Compte rendu officiel
(Hansard)

Volume 152 N° 057
Le jeudi 20 novembre 2025

Présidence de l'honorable Francis Scarpaleggia

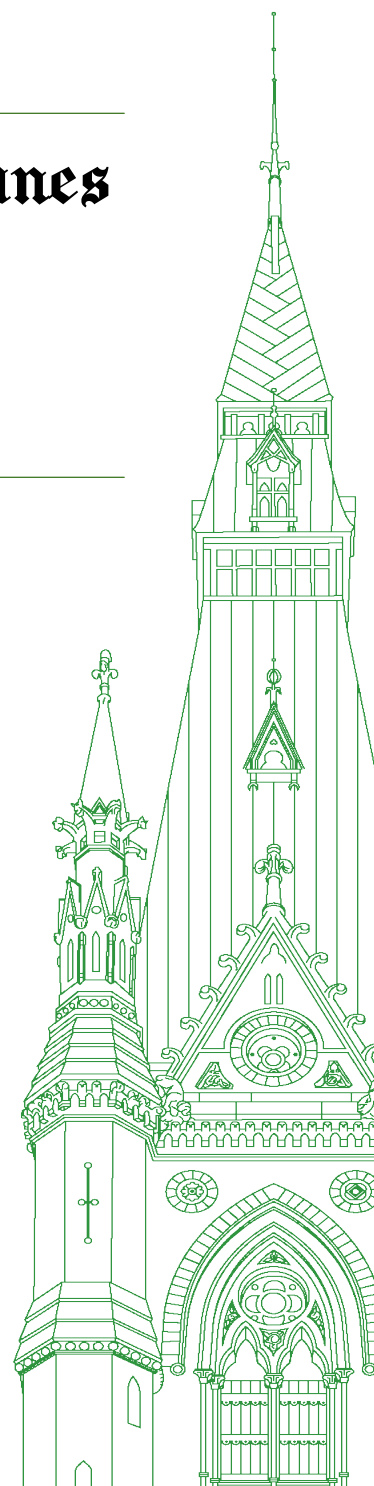


TABLE DES MATIÈRES

(La table des matières quotidienne des délibérations se trouve à la fin du présent numéro.)

CHAMBRE DES COMMUNES

Le jeudi 20 novembre 2025

La séance est ouverte à 10 heures.

Prière

AFFAIRES COURANTES

● (1000)

[Traduction]

RÉPONSE DU GOUVERNEMENT À DES PÉTITIONS

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, conformément à l'article 36(8)a) du Règlement, j'ai l'honneur de déposer, dans les deux langues officielles et sous forme électronique, la réponse du gouvernement à 12 pétitions.

* * *

LES COMITÉS DE LA CHAMBRE

PROCÉDURE ET AFFAIRES DE LA CHAMBRE

Chris Bittle (St. Catharines, Lib.): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter, dans les deux langues officielles, le neuvième rapport du Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre. Le Comité signale que, conformément à l'article 91.1(2) du Règlement, le Sous-comité des affaires émanant des députés s'est réuni pour examiner les ordres portant deuxième lecture des projets de loi d'initiative parlementaire présentés au Sénat et a recommandé que les affaires suivantes énoncées dans ledit rapport ne soient pas désignées non votables et qu'elles soient examinées par la Chambre.

Le Président: Conformément à l'article 91.1(2) du Règlement, le rapport est adopté d'office.

* * *

PÉTITIONS

LE CENTRE DE CONSOMMATION SUPERVISÉE

Brad Vis (Mission—Matsqui—Abbotsford, PCC): Monsieur le Président, je prends la parole aujourd'hui pour la quatrième ou cinquième fois, je crois, au nom de parents en colère dont les enfants fréquentent l'école traditionnelle d'Abbotsford et qui s'opposent au centre de consommation supervisée proposé par BC Housing en face des terrains de l'école.

Les parents demandent au gouvernement du Canada d'appliquer son entente spéciale avec la Colombie-Britannique, de respecter l'innocence des enfants et de cesser de financer BC Housing jusqu'à ce que l'organisation respecte les règles et les compétences fédé-

rales dans l'application de la politique de décriminalisation regrettable menée par le gouvernement fédéral et la province de la Colombie-Britannique.

LE PARC URBAIN NATIONAL OJIBWAY

Harb Gill (Windsor-Ouest, PCC): Monsieur le Président, je prends la parole aujourd'hui pour présenter une pétition certifiée au nom des formidables habitants de Windsor-Ouest et de la région environnante.

Les pétitionnaires attirent l'attention de la Chambre sur l'importance écologique, culturelle et communautaire du complexe de prairies Ojibway et des aires naturelles adjacentes, qui abritent des espèces rares et en péril et comprennent des terres d'une grande importance pour les peuples autochtones. Ils soulignent que la proposition de créer le parc urbain national Ojibway a été présentée au Parlement au cours de la dernière législature, dans le cadre d'un projet de loi d'initiative parlementaire, le projet de loi C-248.

La proposition a déjà été étudiée par tous les comités appropriés. Les pétitionnaires demandent donc respectueusement au gouvernement du Canada, en collaboration avec Parcs Canada, la Ville de Windsor et les Premières Nations et partenaires provinciaux concernés, de prendre les mesures nécessaires pour finaliser et mettre en application la désignation du parc urbain national Ojibway afin d'assurer la protection à long terme, la restauration écologique et l'accès public pour les générations actuelles et futures.

C'est avec beaucoup de fierté et d'honneur que je dépose cette pétition en leur nom.

* * *

● (1005)

QUESTIONS AU FEUILLETON

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, je demande que toutes les questions restent au Feuilleton.

Le Président: D'accord?

Des voix: D'accord.

[Le texte des questions et des réponses est disponible sur le site Web des questions écrites.]

*Décision de la présidence***DEMANDE DE DÉBAT D'URGENCE**

LA DÉCISION CONCERNANT LES TERRES DE LA BANDE DES COWICHAN

Le Président: Je désire signaler à la Chambre que j'ai reçu un avis de demande de débat d'urgence. J'invite le député d'Haliburton—Kawartha Lakes à prendre la parole pour une brève intervention.

Jamie Schmale (Haliburton—Kawartha Lakes, PCC): Monsieur le Président, j'aimerais demander officiellement qu'après l'ajournement, la Chambre tienne un débat sur une affaire importante dont l'étude s'impose d'urgence, conformément à l'article 52 du Règlement, c'est-à-dire au sujet des implications nationales de la récente décision de la cour dans l'affaire *Cowichan Tribes c Canada*, des avis envoyés subséquemment aux propriétaires fonciers de la Colombie-Britannique et de la profonde incertitude qui entoure maintenant le régime canadien de titres fonciers.

La Ville de Richmond a avisé officiellement les résidents que la décision pourrait avoir une incidence sur le statut et la validité de leurs titres de propriété. Cela cause des craintes et de la confusion généralisées non seulement en Colombie-Britannique, mais dans tout le Canada. Les préoccupations sont légitimes. La décision de la cour, bien qu'elle soit portée en appel, soulève des questions constitutionnelles et économiques non résolues dont la portée s'étend bien au-delà d'une seule municipalité ou d'une seule région.

Il faut informer les gens comme Gord Maichin, un agriculteur de Richmond qui dit n'avoir nullement été informé de cette affaire, ou comme le propriétaire d'entreprise qui a appris grâce aux médias et non au gouvernement qu'il risque de perdre sa propriété industrielle parce qu'elle est visée par des revendications auxquelles il n'a pas pu s'opposer. Il ne s'agit pas de spéculateurs; il s'agit de familles, d'employeurs et de contribuables qui ont acheté des terres de bonne foi et qui comptaient sur la transparence des gouvernements.

Ils n'ont jamais été informés. Ils se sentent pris au dépourvu, car le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux ont mené des pourparlers en catimini, excluant les personnes mêmes dont les titres étaient en jeu. Que l'on soit d'accord ou non avec la décision de la cour, l'incidence sur le plan humain de l'absence de consultation est indéniable. Aujourd'hui, les Canadiens craignent que les titres en fief simple, sur lesquels ils comptent depuis des générations, ne soient plus garantis.

Une véritable réconciliation ne peut être obtenue en compromettant les droits de propriété privée. Le titre autochtone est unique et collectif. Il ne s'agit pas simplement d'un autre intérêt foncier. En le déclarant supérieur au titre en fief simple, la décision jette le doute sur les protections irrévocables qui sous-tendent l'ensemble de notre système de titres fonciers. Sans certitude, comment les propriétaires peuvent-ils avoir confiance en leurs titres? Comment les banques peuvent-elles accorder des prêts hypothécaires? Comment les entreprises peuvent-elles planifier leur avenir?

Cette décision risque de remettre en question les fondements du système financier canadien, mais le gouvernement a choisi de ne pas informer les propriétaires, de ne pas défendre les titres concédés par la Couronne et de ne pas autoriser les arguments susceptibles de protéger les détenteurs de titres en fief simple. Cette décision a suscité beaucoup d'incertitude concernant la coexistence, sur le plan légal, des droits du propriétaire en fief simple et le titre autochtone. Dans les zones densément peuplées, l'incertitude plane aussi sur le respect des garanties qui sont prévues dans la loi sur les titres fonciers et qui découlent du principe de l'inattaquabilité. Elle

soulève aussi des questions sur l'incidence éventuelle sur les hypothèques, les ventes, les assurances et l'urbanisme, ainsi que sur les mécanismes d'indemnisation existants en cas de conflit d'intérêts.

Une position conservatrice responsable reconnaît à la fois la nécessité de la réconciliation et celle de la stabilité. Nous respectons les droits des Autochtones et le cadre constitutionnel qui les protège. En même temps, nous insistons sur la clarté, la transparence et la protection des Canadiens ordinaires dont les économies de toute une vie sont liées à la sécurité de la propriété foncière.

C'est pourquoi nous demandons la tenue d'un débat d'urgence qui permettrait au Parlement d'évaluer les répercussions nationales de cette décision et d'examiner les moyens de défendre les droits de propriété en fief simple et de protéger l'intégrité des systèmes fonciers, hypothécaires et économiques du Canada. Cette décision ne touche pas seulement les Britanno-Colombiens. Elle touche tous les Canadiens, d'un bout à l'autre du pays. Chaque propriétaire, chaque agriculteur et chaque entrepreneur mérite de savoir que le titre sur lequel il compte est stable et ne peut faire l'objet d'une réinterprétation rétroactive.

Il s'agit désormais d'un enjeu non plus local, mais national. Les municipalités ne savent plus très bien quelle est leur compétence en matière de zonage. Les agriculteurs se demandent si leurs terres sont toujours en sécurité. Les chefs d'entreprise se demandent si leurs investissements peuvent encore servir de garantie pour faire des emprunts. Les familles veulent savoir si le titre de propriété qu'elles détiennent depuis des décennies a toujours la même valeur qu'avant cette décision.

Nous devons suivre l'exemple du député de Richmond-Centre—Marpole, qui fait preuve de leadership dans ce dossier. Sa contribution au caucus est remarquable. Il représente très bien ses concitoyens. Il a immédiatement pris conscience de cette crise et y répond. Cette demande propose une action parlementaire immédiate.

Pour ces raisons, je vous demande respectueusement, monsieur le Président, d'approuver la tenue d'un débat d'urgence à la première occasion. Je vous remercie de l'attention que vous portez à cette question.

DÉCISION DE LA PRÉSIDENTE

Le Président: Je remercie le député d'Haliburton—Kawartha Lakes de son intervention. Cependant, je ne suis pas convaincu que cette demande réponde aux exigences du Règlement pour le moment.

* * *

● (1010)

[Français]

PRIVILÈGE

LES DOCUMENTS BUDGÉTAIRES DISTRIBUÉS AUX DÉPUTÉS — DÉCISION DE LA PRÉSIDENTE

Le Président: Je suis maintenant prêt à me prononcer sur la question de privilège soulevée le 5 novembre par le député de Joliette—Manawan concernant les documents budgétaires distribués aux députés.

Lors de son intervention, le député a affirmé que, en raison des différences entre la version papier du budget distribuée aux députés en marge de la séance de breffage tenue à huis clos, puis pendant la séance de la Chambre le 4 novembre 2025, et la version électronique PDF disponible sur le site Web du ministère des Finances, les députés n'avaient pas eu un accès égal à l'information sur la politique budgétaire. Le député a fait valoir que cette situation avait nui à la capacité des députés, en particulier ceux de l'opposition, d'analyser les mesures du gouvernement, de se préparer pour les débats et de demander des comptes au gouvernement. Le député a indiqué que la version électronique PDF du document contenait plus de renseignements que la version papier distribuée aux députés. Il a ajouté que les députés qui avaient pris part au huis clos sur le budget plus tôt cette journée-là avaient été informés que la version électronique était la version officielle et complète, alors que ceux qui n'ont pas participé au huis clos ne l'ont appris que plus tard. Il a conclu son intervention en disant que certains députés avaient été gênés dans l'exercice de leur fonction parlementaire et il a demandé à la présidence de conclure que la question de privilège est fondée de prime abord.

[Traduction]

La leader adjointe du gouvernement à la Chambre des communes a rétorqué que le document budgétaire déposé à la Chambre le 4 novembre 2025 par le ministre est celui qui constitue la politique officielle du gouvernement. Elle a confirmé que le document était bel et bien complet. Elle a fait observer que d'anciens Présidents ont précisé dans des décisions que les huis clos sur le budget ne sont pas des délibérations parlementaires. Elle a conclu en affirmant que le gouvernement tient à ce que les députés reçoivent les renseignements budgétaires dont ils ont besoin, dans le format de leur choix, afin qu'ils puissent s'acquitter de leurs fonctions parlementaires.

Ce qu'il incombe à la présidence d'établir en l'occurrence est si la procédure de dépôt a été respectée et si des renseignements ont été intentionnellement retenus aux députés.

Dans une décision sur des documents budgétaires prétendument trompeurs, la Présidente Sauvé a clairement indiqué, le 26 avril 1983, à la page 24 867 des Débats de la Chambre des communes :

Ce sont les ministres, et non la présidence, qui assument l'entière responsabilité de tout document qu'ils déposent et qui traite des responsabilités administratives du gouvernement. La présidence est habilitée à décider si le document a été déposé dans les formes, mais elle n'est pas responsable de la teneur des documents.

[Français]

Au moment prévu pour la présentation du budget, le ministre a proposé la motion habituelle, a déposé une série de motions des voies et moyens et a déposé une copie papier, ce qui constitue la version officielle du document budgétaire. À cet égard, la présidence est d'avis que la procédure appropriée a été respectée.

Le député a souligné que l'exemplaire en papier qui lui avait été fourni ne renfermait pas toute l'information contenue dans la version électronique. La présidence convient de l'importance de fournir des renseignements budgétaires complets aux députés afin de faciliter l'analyse des politiques gouvernementales que ceux-ci sont appelés à effectuer. Toutefois, il est toujours possible de trouver des renseignements plus détaillés dans d'autres sources, même si celles-ci ne sont pas déposées à la Chambre.

Privilège

La présidence se doit d'examiner cette question en tenant compte des critères stricts régissant les questions de privilège. Dans le cas qui nous occupe, aucune information contradictoire ne semble avoir été fournie délibérément, et aucune information ne semble avoir été retenue intentionnellement.

[Traduction]

En conséquence, la présidence arrive à la conclusion que le député n'a pas été gêné dans l'exercice de ses fonctions et qu'il n'y a pas, de prime abord, matière à question de privilège.

La présidence souscrit volontiers à l'interprétation donnée par la leader adjointe du gouvernement selon laquelle le document budgétaire officiel et complet est celui qui a été déposé par le ministre. Cela étant dit, la présidence souhaite exprimer ses réserves par rapport à l'idée que la version électronique PDF du document soit considérée par d'autres comme étant la version officielle et complète du budget ou que, comme il est indiqué dans la version accessible en ligne : « En cas de divergence entre la version imprimée et la version électronique, la version électronique prévaut. » De l'avis de la présidence, la version du budget qui fait autorité demeure celle qui a été déposée à la Chambre, pas celle qui a été publiée sur le site Web du ministère.

Je remercie les députés de leur attention.

* * *

● (1015)

[Français]

PRIVILÈGE

LE DIRECTEUR PARLEMENTAIRE DU BUDGET

Christine Normandin (Saint-Jean, BQ) : Monsieur le Président, la question de privilège soulevée par le député d'Edmonton-Ouest le 17 novembre dernier soulève, selon nous, un enjeu important. L'affirmation du directeur parlementaire du budget selon laquelle le gouvernement a refusé ou retardé de manière injustifiée la transmission des renseignements essentiels est très préoccupante et met en relief qu'il y a eu entrave à la capacité du directeur parlementaire du budget d'exercer pleinement le mandat que lui confère la Loi sur le Parlement du Canada. L'article 79.01 prévoit notamment que celui-ci doit « appuyer le Parlement en fournissant des analyses — notamment des analyses portant sur les politiques macroéconomiques et budgétaires — dans le but d'améliorer la qualité des débats parlementaires et de promouvoir une plus grande transparence et responsabilité en matière budgétaire ».

La Loi est claire et sans équivoque. C'est le Parlement lui-même qui s'est doté de mesures législatives précises afin de garantir l'indépendance du directeur parlementaire du budget dans l'accomplissement de ses fonctions, justement pour assurer l'amélioration de la qualité des débats parlementaires et la promotion d'une transparence et d'une responsabilité accrue en matière budgétaire. Le directeur parlementaire du budget a demandé au gouvernement de lui transmettre des informations supplémentaires à l'égard du budget qu'il jugeait nécessaires à l'exercice de son mandat, tel que le prévoit le paragraphe 79.4(1) de la Loi.

Ordres émanant du gouvernement

J'en profite pour rappeler que le gouvernement a une obligation légale de collaborer aux demandes du directeur parlementaire du budget à titre d'agent du Parlement. Il incombe à la Chambre elle-même de faire valoir ses pouvoirs et de protéger le mandat que la Loi sur le Parlement du Canada confère au directeur parlementaire du budget. L'objectif des dispositions légales vise ultimement à assister les députés dans leur travail de parlementaires. Les Bureaux du directeur parlementaire du budget et du vérificateur général du Canada ont été mis sur pied justement pour permettre à l'ensemble des élus de la Chambre des communes d'assumer pleinement leur rôle et de demander des comptes au gouvernement.

Le directeur parlementaire du budget fournit des analyses économiques et financières indépendantes au Parlement du Canada, ce qui permet une meilleure transparence budgétaire menant à une meilleure compréhension et responsabilisation des politiques économiques et fiscales. Les bureaux d'agents du Parlement sont et doivent demeurer indépendants du gouvernement. C'est pourquoi ils se retrouvent sous la Loi du Parlement du Canada.

Les parlementaires ayant été privés d'une analyse fondée sur l'ensemble des informations jugées nécessaires par le directeur lui-même à titre d'agent du Parlement, il apparaît logique de soulever qu'il y a une atteinte potentielle au privilège parlementaire. Je me rallie donc au propos du député qui a soulevé cette question. Il revient au Parlement lui-même d'intervenir pour défendre ses pouvoirs et ceux de ses agents. La violation d'une obligation légale de fournir un document constitue un motif sérieux de privilège, car elle porte atteinte à l'autorité et à la dignité de la Chambre.

En terminant, ce n'est pas la première fois que cette situation se produit. C'est un problème récurrent et systémique au sein du Parlement qui est présent, peu importe la couleur du gouvernement au pouvoir. Le directeur parlementaire du budget a explicitement demandé l'appui du Parlement pour obtenir les données nécessaires à son analyse sur le budget, et son incapacité à les recevoir empêche les députés de débattre de manière informée d'éléments importants du budget. Je demande donc à la présidence de conclure qu'il y a, de prime abord, matière à question de privilège afin que la Chambre puisse discuter des moyens de fournir au directeur parlementaire du budget l'aide dont il a besoin pour accomplir son mandat.

Le Président: Je tiens à remercier l'honorable députée de Saint-Jean de son intervention.

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

LOI N^o 1 D'EXÉCUTION DU BUDGET DE 2025

L'hon. Gary Anandasangaree (au nom du ministre des Finances et du Revenu national) propose que le projet de loi C-15, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 4 novembre 2025, soit lu pour la deuxième fois et renvoyé à un comité.

Ryan Turnbull (secrétaire parlementaire du ministre des Finances et du Revenu national et du secrétaire d'État (Agence du revenu du Canada et Institutions financières)): Bonjour, monsieur le Président. C'est une excellente journée au Parlement aujourd'hui. J'ai le plaisir de prendre la parole pour présenter le projet de loi C-15, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 4 novembre.

Il y a à peine quelques semaines, notre gouvernement a déposé le budget de 2025, un budget porteur d'investissements contenant des mesures sans précédent pour bâtir de grands projets dans notre pays, pour offrir aux Canadiens une vie meilleure et pour protéger notre souveraineté. Ce budget arrive à un moment où des perturbations mondiales ont des répercussions sur les Canadiens partout au pays, dans leurs foyers, dans leurs commerces, sur les planchers d'usine, dans les champs, dans les salles de conseil et, véritablement, partout au pays.

Qu'il s'agisse de conflits géopolitiques qui créent de l'incertitude ou d'un protectionnisme croissant, comme les droits de douane imposés par notre plus proche partenaire commercial, les relations fondamentales du Canada avec le monde sont en pleine transformation. La rapidité, l'ampleur et l'étendue de ces changements sont extraordinaires et sans précédent. Ils ne sont pas seulement transformateurs, ils constituent un véritable changement générationnel.

Pour répondre à ce moment charnière, notre gouvernement mise sur les nombreuses forces du Canada afin d'assurer un avenir économique meilleur à toute la population; non seulement parce que nous en avons le devoir, mais aussi parce que nous savons que lorsque les Canadiens unissent leurs efforts, rien ne leur est impossible. Personne ne devrait jamais commettre l'erreur de sous-estimer le Canada, et de ce côté-ci de la Chambre, nous ne nous excuserons jamais d'être optimistes envers l'avenir de notre pays, car nous sommes ici pour faire avancer de bonnes choses pour les Canadiens. De ce côté-ci de la Chambre, nous croyons en notre pays.

Au printemps dernier, le gouvernement libéral a été élu avec un mandat clair: accomplir un travail significatif et important pour le pays à un moment déterminant de son histoire. Le budget de 2025 donne suite à cet engagement grâce à un plan de portée historique visant à bâtir une seule économie canadienne plutôt que 13, une réussite typiquement canadienne mise en valeur par de grands projets structurants qui relieront nos régions, diversifieront nos marchés et créeront des centaines de milliers d'emplois bien rémunérés, dans les métiers spécialisés comme dans les technologies avancées.

Le chemin de fer a uni notre pays, la route Transcanadienne a ouvert nos frontières, la voie maritime du Saint-Laurent a lié notre économie au reste du monde et les grands projets d'aujourd'hui seront tout aussi transformateurs. Ils permettront de construire des réseaux d'électricité propre pour un avenir durable et d'agrandir nos ports afin d'accélérer notre commerce avec des partenaires partout dans le monde.

Cela comprend de grands projets tels que les installations hydro-électriques d'Iqaluit, qui appartiendront à des Inuits et qui procureront une énergie propre à des localités qui, jusqu'à maintenant, consomment chaque année 15 millions de litres de carburant diesel importé. Il y a aussi la nouvelle centrale nucléaire de Darlington à Bowmanville, dans ma région, à Durham. Cette centrale comptera quatre petits réacteurs modulaires et alimentera en énergie propre 1,2 million de foyers, tout en ajoutant plus de 21 000 emplois et 38,5 milliards de dollars au PIB du Canada au cours des 65 prochaines années.

Le projet de loi C-15 ferait aussi progresser le projet de liaison ferroviaire à grande vitesse Alto, la première liaison du genre au Canada. Les trains pourront filer à 300 kilomètres à l'heure entre Toronto et la ville de Québec. La cadence des travaux de construction serait accélérée, ce qui nous rapprochera encore plus des déplacements rapides dans le corridor le plus peuplé du pays.

Grâce au projet de loi C-15, 11,5 milliards de dollars seraient investis dans Maisons Canada, et 1,5 milliard de dollars serviraient à financer la Société immobilière du Canada Limitée pour stimuler la construction domiciliaire sur les terrains qu'elle détient. Notre nouvelle stratégie de diversification commerciale renforcera notre rayonnement mondial en doublant nos exportations outre-mer en une décennie et en suscitant des échanges commerciaux supplémentaires de 300 milliards de dollars.

Toutes ces mesures, et bien d'autres qui sont incluses dans le projet de loi C-15, témoignent de notre plan clair et ambitieux destiné à faire passer notre économie de son état de dépendance traditionnelle à l'égard d'un seul partenaire commercial à un état de résilience. Cela aiderait notre économie à absorber les chocs qu'elle pourrait subir à l'avenir et à y réagir. Afin d'atteindre ces objectifs, nous devons faire en sorte que le Canada reste un endroit attrayant où investir et faire prospérer une entreprise, tout en stimulant l'innovation nationale.

● (1020)

La superdéduction à la productivité facilitera la tâche aux entreprises canadiennes qui souhaitent investir dans de la nouvelle machinerie, de nouveaux équipements et de nouvelles technologies, pour renforcer l'avantage concurrentiel du Canada sur les États-Unis et encourager des investissements commerciaux essentiels dans tout le pays, tout en stimulant la productivité et la croissance. Je sais que les députés d'en face partagent mon point de vue à cet égard, car ils ont très souvent parlé de ce sujet à la Chambre. Le PIB et la productivité par habitant doivent augmenter.

Les superdéductions correspondent exactement au genre de mesures et d'avantages fiscaux qu'attendaient les entreprises et qui les inciteront à investir dans elles-mêmes et à parier sur elles-mêmes, pour accroître la productivité, faire augmenter les salaires réels par rapport au coût de la vie et garantir un meilleur niveau de vie à toute la population canadienne.

En outre, le projet de loi C-15 renforcerait le programme d'encouragements fiscaux pour la recherche scientifique et le développement expérimental en faisant passer à 6 millions de dollars le plafond des dépenses admissibles au crédit bonifié. On élargirait aussi le crédit bonifié à certaines sociétés d'État canadiennes admissibles et on rétablirait l'admissibilité des dépenses en capital.

Toutes ces mesures s'ajoutent aux nombreux atouts du Canada : une main-d'œuvre très instruite, un écosystème de recherche et d'innovation de calibre mondial, la stabilité et la primauté du droit, des relations commerciales étroites avec les marchés traditionnels et émergents, ainsi qu'une gestion et des facteurs budgétaires et économiques fondamentaux solides.

Notre vigoureux secteur des ressources et de l'énergie ainsi que notre volonté continue de rendre le Canada compétitif dans une économie mondiale en voie de décarbonation font aussi partie de nos atouts. Nous croyons, comme la grande majorité de nos concitoyens, que le Canada doit continuer d'investir dans l'économie propre afin de réduire les émissions, de lutter contre les changements climatiques et de créer de bons emplois bien rémunérés pour les générations futures. La stratégie de compétitivité climatique proposée par le gouvernement stimulera les investissements nécessaires pour rendre les entreprises canadiennes concurrentielles et, surtout, pour qu'elles soient gagnantes dans un avenir carboneutre qui, nous le savons tous, est la réalité de notre monde.

Ordres émanant du gouvernement

Dans le cadre de cette stratégie, le projet de loi C-15 comprend des mesures pour accorder le crédit d'impôt à l'investissement dans l'électricité propre, afin de soutenir les technologies d'électricité propre et un réseau électrique propre, et de bonifier l'ensemble des crédits d'impôt à l'investissement existants afin de mieux soutenir les investissements dans les technologies propres et la fabrication de technologies propres.

Les taux de crédit complets seront prolongés de cinq ans pour le crédit d'impôt à l'investissement pour le captage, l'utilisation et le stockage du carbone, c'est-à-dire jusqu'en 2035. Le crédit d'impôt à l'investissement dans la fabrication de technologies propres sera élargi à davantage de minéraux critiques qui sont essentiels pour les chaînes d'approvisionnement en technologies propres. De même, le crédit d'impôt pour l'exploration de minéraux critiques sera élargi à 12 autres minéraux, afin de renforcer le rôle du Canada dans les chaînes d'approvisionnement mondiales en énergie propre.

Nous rendons aussi le régime fiscal canadien plus équitable. Tout en créant les conditions propres, selon nous, à attirer des investissements historiques pour dynamiser l'économie canadienne, le nouveau gouvernement veille aussi à ce que les Canadiens puissent garder une plus grande partie de l'argent qu'ils ont durement gagné. C'est pourquoi l'une des premières mesures que nous avons prises après avoir remporté les élections du printemps a été de réduire les impôts pour 22 millions de Canadiens, ce qui constitue un allègement fiscal essentiel à un moment où les Canadiens en ont vraiment besoin.

Nous avons réduit les taxes afin de faire baisser le coût du logement pour les acheteurs d'une première habitation, mesure qui permet immédiatement à un plus grand nombre de Canadiens, en particulier à de jeunes familles, d'accéder à la propriété. L'économie moyenne sera d'environ 50 000 \$ sur l'achat d'une habitation neuve de moins de 1 million de dollars. Il s'agit d'une économie importante pour les jeunes qui cherchent à accéder au marché de l'habitation.

Nous avons réduit le prix de l'essence de 18 ¢ le litre dans la plupart des provinces et des territoires en éliminant la taxe controversée sur le carbone pour les consommateurs, tout en améliorant la tarification du carbone pour les industries, afin que celles-ci puissent rester compétitives pour les générations futures.

Afin de poursuivre sur cette lancée, le gouvernement engage plusieurs réformes fiscales majeures. Pour commencer, afin de protéger la stabilité financière des personnes handicapées, le projet de loi C-15 exempte la Prestation canadienne pour les personnes handicapées du calcul du revenu, maximisant ainsi ses avantages, et élargit la déduction pour produits et services de soutien aux personnes handicapées. Le projet de loi C-15 introduit également un crédit d'impôt temporaire pour les préposés aux services de soutien à la personne qui donnera jusqu'à 1 100 \$ par an aux préposés admissibles, reconnaissant ainsi de manière concrète leur contribution essentielle à nos collectivités.

Ordres émanant du gouvernement

● (1025)

De plus, le projet de loi augmenterait l'exonération cumulative des gains en capital afin qu'elle s'applique à un maximum de 1,25 million de dollars de gains en capital admissibles, conformément à l'annonce faite dans le budget de 2024. Cette mesure permettrait aux Canadiens ayant des gains en capital admissibles de payer moins d'impôt et d'améliorer ainsi leur situation financière. Nous proposons également de supprimer la taxe sur les logements sous-utilisés ainsi que la taxe de luxe sur les aéronefs et les navires, ce qui permettra de réduire les coûts administratifs et de conformité élevés et de soutenir les industries de l'aviation et de la navigation de plaisance dans un contexte d'incertitude économique mondiale.

Nous renforçons et protégeons également le secteur financier canadien. Nous remettons plus d'argent dans les poches des Canadiens tout en leur permettant d'accéder plus facilement et plus rapidement à leur argent. Nous apportons des changements au secteur financier afin de donner aux consommateurs un meilleur contrôle de leurs finances. Le projet de loi C-15 modifierait la Loi sur les banques afin de faire passer de 100 à 150 \$ la première tranche des fonds immédiatement disponibles provenant de chèques déposés et d'éliminer la distinction entre les fonds déposés en personne et ceux déposés par d'autres moyens. Cela permettra à un plus grand nombre de Canadiens d'accéder plus facilement à leur argent et de réduire leur dépendance à l'égard du crédit à court terme, comme les prêts sur salaire ou la protection de découvert, en particulier pour les Canadiens à faible revenu et les personnes âgées.

Le projet de loi C-15 modifierait également la Loi sur les banques, la Loi sur la Société d'assurance-dépôts du Canada et la Loi sur l'Agence de la consommation en matière financière du Canada afin de faciliter l'entrée des coopératives de crédit dans le cadre fédéral et leur expansion, de manière à ce qu'elles puissent continuer à servir un plus grand nombre de Canadiens. Il convient de noter que la législation fera également progresser l'engagement du gouvernement en faveur des services bancaires ouverts en complétant le cadre législatif des services bancaires axés sur les consommateurs. Cela permettra un partage sécurisé des données financières au Canada et facilitera l'accès à des produits moins coûteux, à des choix plus clairs et à de meilleurs outils pour gérer les dettes et réduire le stress financier des Canadiens.

En outre, le projet de loi C-15 créerait un espace réglementé pour les cryptomonnaies stables, un type de cryptomonnaie dont la valeur est généralement liée à une monnaie émise par un gouvernement, ce qui favoriserait davantage l'innovation dans le secteur financier et contribuerait à renforcer la confiance dans les paiements numériques. Nous sévissions également contre les crimes financiers sophistiqués, qu'il s'agisse de textos fantômes, de liens mystérieux, d'appels téléphoniques masqués ou de faux courriels bancaires, qui menacent le bien-être financier des Canadiens partout au pays. Ces crimes sont de plus en plus sophistiqués et difficiles à détecter, mais le projet de loi C-15 modifiera la Loi sur les banques afin d'exiger des banques qu'elles mettent en place des politiques et des procédures pour détecter et prévenir la fraude visant les consommateurs. Afin d'atténuer les répercussions de ces crimes, elles devront aussi recueillir des données sur la fraude et les communiquer à l'Agence de la consommation en matière financière du Canada, en plus de permettre aux consommateurs de désactiver certaines fonctionnalités de leur compte et d'ajuster les montants maximaux des transactions.

Nous accomplissons tout cela tout en augmentant l'efficacité de l'administration publique. Pour respecter ce budget d'investissement, le nouveau gouvernement du Canada réduit les dépenses de fonctionnement du gouvernement afin d'investir davantage dans les travailleurs, les entreprises et les infrastructures d'intérêt national, ce qui stimulera à coup sûr la croissance de notre économie. Le budget de 2025 donne suite à l'examen global des dépenses du gouvernement afin que nous puissions ajuster la taille de l'administration publique et réaliser 60 milliards de dollars d'économies et de recettes qui pourront être affectées à d'autres fins au cours des cinq prochaines années. La taille du secteur public canadien a considérablement augmenté pendant et après la COVID. La fonction publique a joué un rôle inestimable en aidant le Canada à traverser ces crises, et je sais que les Canadiens sont reconnaissants et très sensibles au rôle que le gouvernement fédéral et tous les fonctionnaires ont joué dans ce contexte.

Cependant, nous faisons face à une nouvelle série de défis, et les difficultés économiques auxquelles nous sommes confrontés nous obligent à réduire les dépenses liées aux activités gouvernementales afin de pouvoir investir davantage dans la croissance et la prospérité de l'économie. Soyons clairs: notre gouvernement continuera de protéger les programmes essentiels dont dépendent les Canadiens, comme les services de garde d'enfants, les soins dentaires, la couverture des médicaments d'ordonnance, l'Allocation canadienne pour enfants, le Programme national d'alimentation scolaire, et bien d'autres encore.

● (1030)

Il s'agit de programmes essentiels sur lesquels les Canadiens comptent. Ils font partie de notre filet de sécurité sociale. Ils profitent aux personnes les plus vulnérables de la société. Il est impératif que nous protégeons ce filet de sécurité sociale, qui contribue à faire du Canada un grand pays.

Les mesures que j'ai présentées aujourd'hui sont ambitieuses et de grande portée, mais elles s'inscrivent également dans un plan global et sont interdépendantes. Qu'il s'agisse de stimuler les investissements, de rendre la vie plus abordable pour les Canadiens ou de réduire les dépenses liées aux activités du gouvernement afin de pouvoir investir davantage dans des projets transformateurs, toutes ces mesures font partie de notre plan visant à aider le Canada à traverser cette période exceptionnelle.

Il s'agit d'investissements intelligents et stratégiques conçus pour catalyser 500 milliards de dollars de nouveaux investissements privés au Canada au cours des cinq prochaines années et permettre des investissements totaux de 1 000 milliards de dollars au Canada en cinq ans. Ces investissements profiteront non seulement aux particuliers, mais aussi aux entreprises d'un bout à l'autre du pays. Les Canadiens veulent prospérer. Ils souhaitent voir une économie florissante pour les générations à venir.

Le budget de 2025 est notre plan pour tirer parti des nombreux atouts du Canada et mettre le pays sur la voie de la prospérité, rendant un pays déjà fort encore plus fort et plus résilient. Voilà l'objectif du budget de 2025. C'est parce que nous croyons au Canada. Il s'agit d'une stratégie visant à bâtir à une vitesse, à une ampleur et à une échelle jamais vues depuis des générations, en plaçant les travailleurs canadiens au centre de nos préoccupations et en mettant l'intérêt national au cœur de chaque décision.

J'exhorte tous les députés à appuyer l'adoption rapide du projet de loi C-15 afin que nous puissions relever les défis auxquels nous sommes confrontés et, ensemble, bâtir un Canada fort, sûr, résilient.

• (1035)

Todd Doherty (Cariboo—Prince George, PCC): Monsieur le Président, notre collègue a parlé pendant, je crois, 15 minutes au sujet d'un budget générationnel. Tout ce qu'il y a de générationnel dans ce budget, c'est la dette que les libéraux font peser sur les épaules de mes petits-enfants, de ma famille, de celle du député lui-même et des familles canadiennes partout au pays.

Il a parlé pendant 15 minutes, mais il n'a pas dit un seul mot sur la santé mentale ni sur la crise des opioïdes, qui a coûté la vie à 50 000 Canadiens depuis 2016. Les surdoses ont fait depuis plus de victimes canadiennes que la Seconde Guerre mondiale. Il n'y a pas une seule mention de ce que le gouvernement compte faire avec ses dépenses générationnelles au cours de la prochaine année.

Pourquoi?

Ryan Turnbull: Monsieur le Président, je remercie le député d'en face de ce qu'il a fait pour mettre en place une ligne téléphonique pour la prévention du suicide. Nous avons travaillé ensemble dans ce dossier, en mettant de côté nos allégeances politiques, et c'était formidable à voir. Nous pouvons nous réjouir d'avoir réussi. Au cours d'une législature précédente, nous avons également créé le fonds pour la santé mentale des jeunes partout au Canada, au sujet duquel j'ai mené des consultations dans ma circonscription et qui a été très bien accueilli. Cela ne veut pas dire que nous ne sommes pas conscients de la crise de santé mentale qui sévit au pays. En fait, j'ai parlé de notre filet de sécurité sociale, qui comprend le soutien. Lors de la dernière renégociation des transferts en matière de santé, une attention particulière a été accordée à l'uniformisation des mesures de soutien en santé mentale à l'échelle du pays. Nous avons pris des mesures à cet égard.

Je tiens à préciser que le bilan du Canada est l'un des plus solides des pays du G7. Nous devons faire ces investissements générationnels.

[Français]

Alexis Brunelle-Duceppe (Lac-Saint-Jean, BQ): Monsieur le Président, dans son discours, mon collègue a souvent utilisé la formulation « bâtir un Canada plus fort ».

Cet été, le président américain a émis un gazouillis exigeant que le premier ministre abolisse la loi sur les GAFAM, soit la loi qui nous permettait d'imposer à la hauteur de 3 % les géants du Web, ce qui nous aurait donné collectivement pour les fonds publics 7,3 milliards de dollars sur cinq ans. Ces fonds auraient pu être redistribués par la suite au monde des médias, et ce, sans que les contribuables y contribuent. C'est assez fantastique.

On a obéi à un gazouillis du président américain. Effectivement, 24 heures après sa publication, le premier ministre abolissait cette fameuse taxe. En quoi est-ce qu'obéir à un gazouillis du président américain et se priver de 7,3 milliards de dollars en argent public sur cinq ans équivaut à bâtir un Canada plus fort?

[Traduction]

Ryan Turnbull: Monsieur le Président, notre premier ministre et les ministres des banquettes avant ont répété que le Canada ne pouvait pas contrôler le tempérament des dirigeants d'autres pays, pas plus d'ailleurs que leurs politiques commerciales. Ce que nous pouvons contrôler, ce sont nos façons de réagir. Notre premier ministre

Ordres émanant du gouvernement

et les membres du Cabinet travaillent avec diligence à diversifier notre commerce afin que nous soyons moins dépendants d'un seul partenaire. Ils s'efforcent également d'assainir les relations avec les États-Unis, qui sont manifestement complexes et difficiles à l'heure actuelle.

Ce projet de loi contient de nombreuses mesures fiscales qui pourraient être très attrayantes pour les députés d'en face. Il s'agit notamment du report des gains en capital réalisés sur les investissements dans les petites entreprises; de l'exonération cumulative des gains en capital; de l'exclusion, dans leur revenu, de la prestation canadienne pour les personnes handicapées; ainsi que du crédit d'impôt pour l'accessibilité domiciliaire. La Loi d'exécution du budget contient de nombreuses autres mesures dont je suis très fier, ainsi qu'une série de crédits d'impôt à l'investissement visant à soutenir une économie propre.

Ces mesures fiscales sont très positives, et j'espère que les députés d'en face les appuieront.

• (1040)

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, le député a passé un bout de temps à parler de commerce international, et c'est absolument essentiel que nous prenions le temps de le faire.

Pour ce qui est du fait que les États-Unis sont notre principal partenaire commercial, nous nous sommes engagés à diversifier nos échanges commerciaux et à doubler les exportations vers les pays autres que les États-Unis au cours des 10 prochaines années. C'est en partie pour cette raison que nous avons, pour la première fois ou presque, un premier ministre qui entend résolument agir en ce sens. Voilà pourquoi il est aux Émirats arabes unis. Voilà pourquoi il se rendra en Afrique du Sud. Lorsque nous stimulons les échanges commerciaux et que nous les multiplions, c'est toute la population qui en profite.

Le député peut-il dire si, à son avis, la meilleure façon d'assurer la souveraineté économique du Canada consiste à élargir nos débouchés commerciaux?

Ryan Turnbull: Comme d'habitude, monsieur le Président, je suis tout à fait d'accord avec mon collègue. Il est clair qu'avec les vents contraires qui soufflent sur notre économie et l'incertitude qui continue d'y régner, le gouvernement doit prendre les mesures qui s'imposent pour diversifier le commerce, remplacer la demande qui a chuté du côté de nos partenaires américains et veiller à ce que nos industries puissent croître et prospérer. Nous devons faire cela pour parer les vents contraires et remédier à ce qui freine notre économie, nommément à ce que nos tensions commerciales avec les États-Unis ont créé.

Cela signifie que nous devons investir dans les infrastructures afin d'exporter davantage de nos biens et produits vers les marchés étrangers. Cela signifie que nous devons mettre en place une politique industrielle qui encourage les investissements et reste attrayante pour les capitaux mondiaux. Cela signifie que nous devons « acheter canadien » et mettre en place une politique rigoureuse qui veillera à ce que les travailleurs canadiens puissent construire en utilisant des matériaux canadiens afin d'édifier un Canada encore plus fort qu'avant.

Ordres émanant du gouvernement

Brad Vis (Mission—Matsqui—Abbotsford, PCC): Monsieur le Président, je suis très préoccupé par le décalage entre le discours du gouvernement et la réalité économique à laquelle le Canada est actuellement confronté.

J'ai siégé avec le député au comité de l'industrie. En 2023, il a beaucoup parlé de la stratégie sur les minéraux critiques liée aux projets d'électrification et de développement de la filière batterie au Canada. Tous ces projets ont échoué au cours des derniers mois. En fait, à l'heure actuelle, le gouvernement du Canada continue de subventionner Stellantis alors que cette entreprise déménage ses activités aux États-Unis. C'était prévu dans le contrat signé par le gouvernement.

Le député a souligné que les libéraux voulaient doubler les exportations vers les marchés outremer, mais le budget ne présente aucune stratégie pour atteindre cet objectif très ambitieux. Comment les libéraux comptent-ils y parvenir alors qu'ils n'ont alloué que 5 milliards de dollars aux infrastructures liées au commerce international et à l'exportation sur cinq ans? C'est une goutte d'eau dans l'océan.

Ryan Turnbull: Monsieur le Président, le Canada est riche en ressources naturelles. C'est l'un de nos avantages stratégiques à l'échelle mondiale, d'autant plus que le monde entier souhaite davantage profiter de ce que le Canada a à offrir. Les minéraux critiques sont indispensables. Nous avons une stratégie qui est intégrée au budget. Des investissements importants sont réalisés par l'entremise du fonds souverain. D'importants crédits d'impôt à l'exploration ont été améliorés et appliqués à davantage de minéraux critiques.

Ces projets sont essentiels. Bon nombre d'entre eux ont déjà été soumis au Bureau des grands projets, ce qui a eu des retombées très positives sur les relations commerciales du Canada. Les ministres ont signé des accords avec d'autres pays partout dans le monde afin de leur fournir des minéraux critiques au moment où ils en ont vraiment besoin.

[Français]

Martin Champoux (Drummond, BQ): Monsieur le Président, tantôt, mon collègue de Lac-Saint-Jean a posé une question concernant la taxe sur les services numériques et la mollesse du premier ministre, qui n'a pas su résister plus de 24 heures à un gazouillis du président américain, sans aucun résultat. Il a aboli la taxe sur les services numériques. Or, le Bloc québécois a fait une proposition pour sauver l'industrie culturelle et le secteur des médias, particulièrement les médias d'information qui sont présentement dans un état extrêmement critique. Cette taxe pourrait devenir une redevance de 3 % qui générerait des milliards de dollars et qui servirait à sauver la culture et les médias. C'est une solution facile qui ne coûte rien aux contribuables. C'est resté lettre morte, une porte fermée de la part du gouvernement.

J'aimerais savoir ce que mon collègue en pense. C'est une solution facile et accessible.

• (1045)

[Traduction]

Ryan Turnbull: Monsieur le Président, je suis très fier que le gouvernement fasse des investissements pour préserver la culture et le patrimoine canadiens et qu'il prenne des mesures pour soutenir les médias et les journalistes partout au pays. Ils traversent certainement une période difficile. Le modèle d'affaires de cette industrie a été mis à rude épreuve au cours des dernières années, principale-

ment en raison du nombre de médias en ligne et de la façon dont l'écosystème de l'information a radicalement changé.

Cependant, je veux me concentrer sur les nombreuses mesures fiscales prévues dans le budget qui sont importantes pour de nombreux Canadiens partout au pays. J'attire l'attention sur la passation en charges immédiate et l'amortissement accéléré pour les entreprises de tout le Canada, ce qui leur permettrait d'accroître leur productivité. J'ai dirigé une entreprise pendant 13 ans, et quand on dirige une entreprise, on met de l'argent de côté pour payer ses impôts à la fin de l'année. L'amortissement de 100 % pour les nouvelles machines, le nouvel équipement et la nouvelle technologie permettrait aux entreprises de faire des investissements immédiatement parce qu'elles sauraient qu'elles auraient des déductions fiscales à la fin de l'année.

[Français]

Stephanie Kusie (Calgary Midnapore, PCC): Monsieur le Président, cela me fait toujours plaisir d'être la porte-parole pour les gens de Calgary Midnapore.

[Traduction]

Avant de commencer, je demande le consentement unanime de la Chambre pour partager mon temps de parole avec le député de Sherwood Park—Fort Saskatchewan.

Le vice-président adjoint (John Nater): D'accord?

Des voix: D'accord.

Stephanie Kusie: Monsieur le Président, j'ai été très fière de prendre la parole cette semaine lors du Sommet mondial sur l'avenir de l'énergie. Bien entendu, la députée de Lakeland, avec toute son expérience et ses connaissances, aurait été une bien meilleure oratrice. Je voudrais prendre un moment pour lui transmettre mes meilleurs vœux. Elle défend avec ferveur ses concitoyens et nos valeurs conservatrices communes. Nos pensées et nos prières l'accompagnent.

Le groupe de discussion dont j'ai fait partie était très pertinent pour le sujet d'aujourd'hui. Il portait sur le thème « rendre les grands projets viables ». Bien entendu, c'est ce que nous, les conservateurs, réclamons depuis une décennie, qu'il s'agisse de ports, de ponts, de voies ferrées, de réacteurs ou de pipelines. En tant qu'Albertaine, ces derniers sont évidemment mes préférés. La conférence était remarquable et les panélistes, exceptionnels, mais je souhaitais bien sûr me préparer au mieux, alors j'ai analysé leurs biographies et les grands projets fédéraux proposés. J'ai ensuite reçu une copie du livre blanc de 2023, qui comprenait les présentations de la première année de la conférence. Quelle ne fut pas ma surprise quand j'ai constaté que le premier ministre avait pris la parole à cette conférence en 2023. Ça a piqué ma curiosité, alors j'ai cherché à savoir ce qu'il avait dit.

Son intervention avait pour thème les défis et les possibilités de la transition énergétique. C'est très intéressant. J'ai écouté attentivement. À l'époque, il était envoyé spécial des Nations unies pour le financement de l'action climatique.

L'un des principaux points qu'il a soulignés est qu'il faudrait disposer d'environ 3 billions de dollars supplémentaires par année pendant un quart de siècle pour respecter l'Accord de Paris et atteindre les cibles de carboneutralité. Ces propos émanent d'un homme qui tente de convaincre les Canadiens qu'il a leurs intérêts à cœur. Ils émanent d'un homme qui veut nous faire croire qu'il est pour l'industrie, la productivité et le bien commun de notre nation. Ils émanent d'un homme qui a promis aux Canadiens d'augmenter la productivité et de réduire les dépenses.

Quand j'étais plus jeune, ma mère m'a enseigné une leçon très importante lorsqu'une amie proche m'a déçue. Je pense que cette leçon s'applique ici, alors la voici: lorsque quelqu'un nous dit qui il est, nous devrions le croire. Quand quelqu'un demande 3 billions de dollars, crée un déficit de 78 milliards de dollars, présente un budget de 414 milliards de dollars et est à l'aise avec l'idée de payer annuellement 50 milliards de dollars d'intérêts sur la dette, cet homme nous dit qui il est, et quand quelqu'un nous dit qui il est, nous devrions le croire.

Dans son livre intitulé *Values*, le premier ministre note les années qu'il a passées à promouvoir la tarification du carbone. Il insistait sur le fait que les taxes sur le carbone devaient augmenter, mais, lorsque les sondages ont indiqué qu'une majorité de Canadiens rejetteraient la tarification du carbone — une position au cœur de la politique conservatrice sous la direction du chef de l'opposition officielle —, le premier ministre a annoncé dans son programme électoral de 2025 qu'il avait supprimé la tarification du carbone. Bien entendu, ce n'était pas le cas, puisqu'il a maintenu la taxe sur le carbone pour les industries. Ce n'est pas surprenant, compte tenu de sa déclaration antérieure selon laquelle le cadre fédéral canadien de tarification du carbone est un modèle pour les autres nations. Après avoir fait fonction de porte-parole mondial pour la tarification du carbone pendant des années, il se présente comme candidat libéral au poste de premier ministre et affirme qu'il va la supprimer, mais il a en fait décidé de conserver la taxe sur le carbone pour les industries. Dans son livre, il va jusqu'à dire que les intérêts mondiaux devraient primer sur les intérêts nationaux. Nous ne pouvons que supposer qu'il inclut également le Canada dans cette catégorie.

Le secteur énergétique canadien est soumis à certaines des réglementations environnementales les plus strictes au monde, mais le premier ministre et le gouvernement continuent d'imposer des obstacles supplémentaires en prétextant des engagements internationaux. Cette approche dissuade les investisseurs, retarde les projets et oblige le Canada à dépendre du pétrole provenant de pays qui manquent de transparence ou qui n'assument pas leurs responsabilités environnementales. Lorsque quelqu'un nous dit qui il est, nous devrions le croire.

Il y a ensuite les choses que le premier ministre aimerait que les Canadiens croient qu'il a faites. En février 2025, lors du lancement de sa campagne à Edmonton, il a déclaré avoir contribué à la gestion de plusieurs crises et avoir sauvé non pas une, mais deux économies. Les dirigeants qui étaient au pouvoir à l'époque ont une version différente. L'ancien premier ministre conservateur Stephen Harper, le plus grand premier ministre de l'histoire du Canada à ce jour, a écrit que l'expérience du premier ministre n'était pas aussi impressionnante qu'on le prétendait.

• (1050)

Il a déclaré que son « expérience n'est PAS la gestion quotidienne de l'économie canadienne pendant la crise financière mondiale ». Il a ajouté: « J'ai écouté, avec une incrédulité croissante, les tentatives

Ordres émanant du gouvernement

[du premier ministre] de s'attribuer le mérite de choses auxquelles il a peu contribué, voire pas du tout [...] Il l'a fait au détriment de feu Jim Flaherty, l'un des plus grands ministres des Finances de l'histoire du Canada, qui n'est malheureusement plus là pour défendre son bilan. » M. Harper poursuit: « Mais permettez-moi d'être très clair: les décisions difficiles prises pendant la crise financière mondiale de 2008-2009 ont été prises par Jim. » L'ancien premier ministre Stephen Harper a ensuite déclaré que son bilan en tant que conseiller de l'ancien premier ministre Justin Trudeau et des libéraux était très médiocre.

De même, l'ancienne première ministre du Royaume-Uni, Liz Truss, a déclaré que le premier ministre avait fait un travail épouvantable à titre de gouverneur de la Banque d'Angleterre. Elle compte le premier ministre parmi ceux qui ont provoqué la chute de la livre sterling à son taux le plus bas jamais enregistré par rapport au dollar américain, en les désignant comme des partisans d'un État tentaculaire et d'une fiscalité lourde. En regardant son bilan, on voit qu'il a imprimé trop d'argent, chose que nous avons vue au Canada sous le gouvernement libéral. Il a perdu le contrôle de la réglementation et il a présidé au déclin marqué de Londres. Plus grave encore, il a politisé la banque.

Il est écrit que, dans les années qui ont suivi le départ du premier ministre, ses successeurs ont peiné à nettoyer le gâchis qu'il a laissé derrière lui. La déformation des faits le concernant existe même au sein de son propre parti. Il a affirmé, lors du débat en anglais de la course à la chefferie du Parti libéral, que c'était pour lui un privilège d'avoir travaillé avec l'ancien premier ministre Paul Martin lorsqu'il a équilibré les finances et maintenu l'équilibre budgétaire. Le seul problème est que le premier ministre a commencé sa carrière en finances en 2004, selon sa propre page LinkedIn, soit presque 10 ans après le redressement budgétaire amorcé en 1995 par l'ancien premier ministre Martin, et bien après que Martin a terminé de rétablir l'équilibre budgétaire, en 1998.

Enfin, nous en arrivons au sujet du débat d'aujourd'hui: le budget et son exécution. Le premier ministre a déclaré qu'il faut faire preuve de discipline dans nos dépenses, que c'est nécessaire, et que les Canadiens pouvaient s'attendre à un budget prudent. Cependant, quand on regarde les dépenses que prévoit le premier ministre, on a l'impression que son prédécesseur, le premier ministre Justin Trudeau, est un véritable grippe-sou. Nous avons vu, dans son budget, de nouvelles dépenses qui totaliseront 90 milliards de dollars sur quatre ans et qui creuseront le déficit. Bien sûr, les chiffres que le gouvernement nous donne ne s'avéreront que si le gouvernement atteint ses objectifs, ce qu'il n'a pas fait depuis des années. Il affiche constamment des déficits beaucoup plus élevés que ses prévisions.

Le premier ministre affirme que ce sont des chiffres très prudents. Le déficit de 78 milliards de dollars, les 414 milliards de dollars en dépenses pour l'exercice en cours et les 50 milliards de dollars par année en intérêts sur la dette n'ont rien de prudent, mais c'est ce que le premier ministre voudrait faire croire aux Canadiens. Rappelons-nous que le passé est garant de l'avenir. Le premier ministre veut nous faire croire qu'il a présenté un budget d'austérité et de discipline budgétaire, mais il veut aussi que nous pensions qu'il est le sauveur des économies de deux pays.

Ordres émanant du gouvernement

Or, lorsqu'on regarde les prétendues réalisations du premier ministre, on s'aperçoit qu'il est le contraire d'un sauveur. On voit aussi que ses paroles sont encore plus révélatrices. Il dit que les gens vont l'accuser d'être élitiste ou mondialiste, mais que c'est exactement ce dont nous avons besoin. Cela signifie que le premier ministre fera toujours passer ses richissimes amis en premier. Il fera passer les autres pays avant le Canada. Il n'est loyal ni envers le Canada ni envers les Canadiens. Il nous dit lui-même exactement ce qu'il est, et lorsqu'un homme nous dit qui il est, nous devrions le croire.

• (1055)

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, cela fait beaucoup d'affirmations à assimiler. Je trouve intéressant que la députée a dit que Stephen Harper est le meilleur premier ministre de toute l'histoire du Canada. Wow.

Des voix: Oh, oh!

Le vice-président adjoint (John Nater): À l'ordre, s'il vous plaît.

Le député peut continuer.

L'hon. Kevin Lamoureux: Monsieur le Président, la députée a fait cette affirmation audacieuse, mais je lui rappelle que c'est Stephen Harper qui avait nommé l'actuel premier ministre au poste de gouverneur de la Banque du Canada. Cela dit, je peux assurer à la députée d'en face qu'elle rêve en couleurs si elle croit que Stephen Harper se classe parmi les 20 meilleurs premiers ministres. À preuve, le premier ministre actuel en a fait plus en huit mois pour bâtir un Canada fort que Stephen Harper en 10 ans.

La députée peut-elle nous donner l'exemple d'une seule chose remarquable que Stephen Harper a réellement bâtie en 10 ans?

Stephanie Kusie: Monsieur le Président, l'ancien premier ministre Stephen Harper est mondialement reconnu pour avoir aidé le Canada à traverser la crise financière de 2008. Il est regrettable que le député ne le reconnaisse pas.

Je veux rectifier le compte rendu à la suite des propos tenus par le député. J'ai dit que l'ancien premier ministre Stephen Harper était le plus grand premier ministre à ce jour, enfin jusqu'à ce que le député de Battle River—Crowfoot devienne premier ministre.

L'hon. Mark Gerretsen: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Dans son discours, la députée a fait une remarque selon laquelle les intérêts du premier ministre ne sont pas du côté du Canada. Je pense que c'est extrêmement...

Une voix: Oh, oh!

L'hon. Mark Gerretsen: Monsieur le Président, je tiens à faire entendre mon recours au Règlement.

Certains députés réclament que des libéraux s'excusent pour avoir posé une question qui laisse planer un doute quant à leur allégeance envers le Canada par rapport à la Russie. Ils les accusent de faire ainsi un procès d'intention, comme c'est le cas ici. On nous demande de nous excuser pour cela, alors qu'une députée peut affirmer que les intérêts d'un autre député ne sont pas de défendre notre pays et la population de notre pays. C'est tout à fait inapproprié et cela laisse entendre que le député visé n'agit pas de bonne foi. Nous devons considérer tous les députés comme agissant de bonne foi.

J'invite le Président à demander à la députée de s'excuser et de retirer ses paroles.

Garnett Genuis: Monsieur le Président, j'interviens au sujet du même rappel au Règlement.

Le député confond deux cas très différents. La présidence s'est déjà prononcée à plus d'une reprise sur le fait de comparer les positions des députés à celles des régimes autoritaires violents ou de laisser entendre qu'ils agissent à titre d'agents pour de tels régimes. De toute évidence, ce n'est pas du tout la même chose que de dire que quelque chose qui déplaît à un député peut laisser croire autre chose sur ses motivations. Ce sont manifestement deux choses très différentes.

Une voix: Oh, oh!

• (1100)

Le vice-président adjoint (John Nater): À l'ordre, s'il vous plaît.

Je vais commencer par demander à tous les députés de choisir très judicieusement leurs mots à la Chambre. Nous ne devons pas prêter d'intentions d'une manière qui porte atteinte à la dignité ou au respect d'un député.

Je vais examiner ce qui a été dit précisément, et, au besoin, nous reviendrons à la Chambre avec une décision officielle. Pour l'instant, nous poursuivons les questions et observations.

[Français]

Alexis Brunelle-Duceppe (Lac-Saint-Jean, BQ): Monsieur le Président, nous partageons les idées du Parti conservateur concernant le budget qui a été déposé par le Parti libéral, notamment le fait qu'il y a beaucoup de gaspillage, puisqu'on se retrouve avec un déficit générationnel de 78 milliards de dollars.

Je veux remercier ma collègue de son discours et j'aimerais lui demander si elle est d'accord avec moi sur le point suivant.

Dans ce budget, on prolonge entre autres les crédits d'impôt pour l'industrie gazière et pétrolière jusqu'en 2040. Avant le dépôt de ce budget, les crédits d'impôt devaient être accordés jusqu'en 2035. Collectivement, le soutien à l'industrie gazière et pétrolière, qui n'en a pas besoin, coûtait déjà 83 milliards de dollars au Trésor public et aux contribuables. Avec cette prolongation, cela nous coûtera 100 milliards de dollars collectivement pour les crédits d'impôt à cette industrie.

Ma collègue est-elle d'accord avec moi pour dire que c'est un exemple probant de gaspillage de fonds publics?

Stephanie Kusie: Monsieur le Président, je remercie mon collègue de sa question. Je pense qu'il y a toujours beaucoup d'exemples de gaspillage dans le budget, qu'il s'agisse de ce budget ou des budgets antérieurs. Nous devons bien sûr avoir honte du gaspillage, que ce soit de la part du Parti libéral ou de n'importe quel autre parti.

Je peux dire que je suis vraiment fière de venir de l'Alberta, une province qui a beaucoup contribué au pays. Pour moi, la vraie honte, c'est que le gaspillage existe ici. Je pense que notre pays a besoin d'argent pour des projets partout dans le pays, que ce soit en Alberta ou en Ontario. Il est important d'avoir de l'argent pour le pays, pour les projets au pays.

Je suis absolument d'accord pour dire que le gaspillage existe et, selon moi, c'est vraiment dommage.

Martin Champoux (Drummond, BQ): Monsieur le Président, je remercie ma collègue de son discours et je tiens à souligner l'excellence de son français. C'est toujours très apprécié.

Je veux parler de la crise des médias. C'est un sujet qui nous préoccupe énormément au Bloc québécois, particulièrement cette semaine. Il y a une solution facile, à portée de main, et qui est sans aucun effort pour les contribuables, c'est la fameuse taxe sur les services numériques que les libéraux ont abolie cet été face aux menaces de Donald Trump.

Cette taxe pourrait facilement être transformée en une redevance de 3 % imposée aux GAFAM, aux géants du numérique. Cela permettrait de sauver nos médias locaux, de rétablir une crédibilité dans le journalisme en région et d'aider la culture.

J'aimerais savoir ce que les conservateurs pensent de cette proposition du Bloc québécois.

Stephanie Kusie: Monsieur le Président, je pense que la chose la plus importante pour nous, les députés du Bloc québécois et les conservateurs, c'est que nous pensons franchement que le gouvernement veut contrôler les médias. Du moins, c'est la chose la plus importante pour les conservateurs.

Je viens de l'Alberta. Mon collègue vient du Québec. Ce sont les deux provinces qui sont fortes d'un sens de l'indépendance. Le contrôle des médias, que l'on vienne du Québec ou de l'Alberta, est quelque chose qu'on ne veut pas. Il y a un grand problème dans l'historique des médias et de ce gouvernement. Cependant, pour moi, le problème le plus grand, c'est le contrôle que le gouvernement veut avoir sur les médias.

[Traduction]

Garnett Genuis (Sherwood Park—Fort Saskatchewan, PCC): Monsieur le Président, lorsque le budget a été déposé initialement, les Canadiens se sont naturellement concentrés sur la vue d'ensemble: le fait que le plan financier du gouvernement est très créatif avec les chiffres, mais débouche tout de même sur le plus important déficit de l'histoire de notre pays en dehors de la pandémie de COVID-19. Les contribuables ont payé davantage et obtenu moins au cours des 10 dernières années sous les libéraux, et cela ne change pas sous le premier ministre, qui affiche un déficit record de 78 milliards de dollars tout en laissant les Canadiens encore moins en mesure de se procurer l'essentiel.

C'est la vue d'ensemble, mais aujourd'hui, alors que le Parlement commence le débat sur la loi d'exécution du budget, je veux profiter de cette occasion vitale pour exposer les orientations dissimulées plus profondément dans le budget. Je veux parler des emplois, de la dignité du travail, de l'estime que nous portons aux différents types de travailleurs et des torts que le budget causera à des secteurs essentiels de notre économie. Avant d'entrer dans ces détails, je veux parler d'une philosophie du travail, parce que les politiques, qu'on le veuille ou non, reflètent toujours une certaine philosophie.

Je crois que tout travail accompli par un être humain possède une forme particulière de dignité. Cela découle d'une croyance plus fondamentale en la dignité universelle de toute personne humaine. Si nous partons du principe que les êtres humains possèdent des droits inhérents et une dignité inhérente, nous devons alors conclure que le travail effectué par des êtres humains possède également une forme particulière de dignité, puisqu'il est le fruit du dévouement et de l'effort d'une personne humaine.

Ordres émanant du gouvernement

Qu'une personne prononce un discours, répare une voiture, pratique une chirurgie ou nettoie une salle de bain, dans chaque cas, cette personne investit d'elle-même dans cette activité, avec sa créativité, ses efforts, son désir d'excellence et son humanité. Le travail possède donc une dignité, non pas en raison de la nature précise de l'activité, mais parce qu'il est accompli par un être humain et parce qu'il exprime le désir de cette personne de contribuer et de créer un monde meilleur à travers son travail. C'est pourquoi toute personne qui travaille peut et devrait être fière de ce qu'elle accomplit, dans la mesure où elle met toute son humanité et toute sa dignité dans ce qu'elle fait, comme créatrice ou cocréatrice d'une nouvelle réalité.

Il s'agit d'une philosophie du travail claire, cohérente et nécessaire. Lorsqu'il est accompli avec fierté et dévouement, le travail est source de nombreux bienfaits personnels. Le travail est bien plus qu'un moyen de gagner un salaire. C'est le moyen par lequel tant de personnes contribuent à leur communauté, créent de nouvelles choses, démontrent leurs compétences et leur créativité, construisent une collectivité et soutiennent leurs proches. Beaucoup de travailleurs dans tout le pays et dans le monde entier comprennent intuitivement cette philosophie du travail.

Malheureusement, nombre d'élites modernes rejettent implicitement ou explicitement cette philosophie du travail. Plutôt que de valoriser tout travail humain, beaucoup dans nos élites en sont venus à estimer différemment différents types de travail, en fonction de préjugés de classe basés sur leurs propres intérêts. L'omniprésence de préjugés à l'égard de certains emplois qui valorisent différemment différents types de travail et traitent différemment les personnes en fonction de leur emploi nuit profondément à notre société et à notre économie.

Les préjugés à l'égard de certains emplois conduisent des figures d'autorité à orienter des jeunes vers l'université pour obtenir un bon emploi, même s'ils sont beaucoup plus aptes à travailler dans des métiers spécialisés où ils pourraient gagner plus d'argent. Ces figures d'autorité ont souvent un parti pris inconscient envers la voie qu'elles ont elles-mêmes choisie, pensant que l'on ne trouve de sens et de dignité qu'en empruntant le même chemin qu'elles. Il n'est pas nécessaire, pour créer une société plus égalitaire, d'envoyer tout le monde à l'université, mais il faut reconnaître la dignité de chaque personne, quel que soit son travail.

Les préjugés de cet ordre sont la cause d'une profonde inadéquation des compétences. Nous nous retrouvons avec des personnes qui suivent des programmes d'études considérés comme plus prestigieux et plus susceptibles de montrer leur valeur à une société élitiste, mais ces mêmes personnes découvrent ensuite qu'elles ne peuvent pas trouver d'emploi dans leur domaine. Les préjugés à l'égard de certains emplois amènent les élites à établir des distinctions artificielles entre ce qu'elles pensent être les emplois de l'avenir et ceux qu'elles estiment être des emplois du passé, dénigrant souvent le travail physique et le travail de mise en valeur des ressources. Le plus souvent, ces prédictions se révèlent être très éloignées de la réalité en ce qui concerne l'avenir et le passé, mais des jeunes facilement influençables se laissent souvent convaincre de les intégrer dans leur propre planification de carrière.

Il en résulte de profonds déséquilibres sur notre marché du travail: un chômage élevé coexiste avec des pénuries de main-d'œuvre, en particulier dans les domaines où des emplois bien rémunérés et sûrs ne bénéficient malgré tout pas de l'estime sociale arbitraire accordée de manière incohérente par les élites et les institutions élitistes.

Ordres émanant du gouvernement

Les conservateurs entendent lutter contre les préjugés de cet ordre, et nous défendrons une philosophie du travail qui met l'accent sur la dignité humaine universelle et la dignité universelle du travail accompli par les êtres humains.

Aux jeunes qui nous regardent, je dis qu'ils doivent se concentrer, quand ils choisissent une carrière, sur ce qu'ils aiment faire et sur ce que recherche le marché du travail, et ignorer les mauvais conseils des élites dédaigneuses qui colportent leurs préjugés à l'égard de certains emplois.

• (1105)

Cela me ramène au budget. À un moment où de nombreux diplômés universitaires travaillent déjà en dehors de leur domaine de formation parce qu'ils ont été mal conseillés au sujet des besoins du marché du travail, et où l'industrie a un besoin désespéré de travailleurs ayant des compétences qui sont essentielles, mais sous-estimées, comme celles des gens de métier, le budget renforce les préjugés libéraux à l'égard de certaines professions et ne réussit pas à opérer la transition vers une philosophie du travail cohérente.

Le Budget de 2025 prévoit une dépense supérieure à un milliard de dollars pour aider les conseils de recherche universitaires à inciter des chercheurs étrangers à venir dans des universités canadiennes, mais il ne rétablit pas la subvention aux apprentis. Voilà manifestement une promesse de la plateforme électorale libérale de 2025 qui a été rompue. Ils ont promis de soutenir les apprentis, mais en fait, ils ne prévoient rien pour les apprentis directement et rien non plus pour les écoles polytechniques, où la majorité des apprentis sont formés. Les libéraux ont affecté une énorme somme d'argent pour attirer des chercheurs étrangers dans des universités à un moment où de nombreux diplômés postsecondaires canadiens sont sous-employés ou travaillent en dehors de leur domaine de formation, mais ils n'ont pas trouvé un sou pour la plupart des apprentis, malgré les pénuries de compétences dans des métiers clés.

Il y a pire encore. Le Budget de 2025 cible expressément les collèges de formation professionnelle. Il s'en prend à ce qu'ils font et il retire le soutien de l'État aux étudiants qui les fréquentent. Pourquoi les libéraux choisissent-ils maintenant d'attaquer les collèges de formation professionnelle? Quel genre de snobisme élitiste amène un gouvernement à prendre à partie des collèges de formation professionnelle à un moment où de nombreux Canadiens ont besoin des avantages inhérents aux programmes ciblés de formation professionnelle pour acquérir les compétences recherchées par les employeurs?

À la page 248 du budget, on lit que le gouvernement a l'intention de rendre inadmissibles aux subventions les étudiants qui fréquentent un établissement privé à but lucratif, ce qui rend les études dans de tels établissements inaccessibles aux étudiants à faible ou à moyen revenu. Cette coupe cible les étudiants inscrits à des établissements particuliers, mais, sur le plan de l'emploi, elle a des implications qui ne sont pas neutres.

Il existe de nombreux types d'emplois particuliers pour lesquels la formation n'est en général pas offerte dans les établissements publics. Si une personne veut obtenir un diplôme en histoire, en droit ou en études féministes, elle peut choisir parmi de nombreux établissements publics. Or il y a beaucoup de bons emplois dans des domaines où, malgré une demande de la part du public et du marché du travail, les établissements publics n'offrent aucun programme de formation. Des établissements privés et à but lucratif ont donc comblé cette lacune. Ce changement de politique ne

touche donc pas uniquement les établissements; il complique aussi la tâche aux jeunes issus de familles à faible ou à moyen revenu qui veulent faire des études dans certains secteurs et il y crée des lacunes graves.

Il s'agit d'une conséquence concrète et néfaste des préjugés quand ils orientent les politiques concernant certaines professions. Voici quelques exemples de professions touchées par ce changement.

Cette semaine, j'ai rencontré des représentants du BeautyCouncil, une association qui représente une grande variété de professionnels de la coiffure, du maquillage et des soins de beauté en général qui travaillent fort. C'est un travail qui n'est pas toujours facile. Je sais à quel point ces professionnels travaillent fort. En fait, mon coiffeur me suit sur les médias sociaux et, lorsque mes cheveux sont trop longs, il m'envoie un message pour me dire de passer le voir. C'est un gars formidable.

Il est à l'avantage de ces fiers professionnels de pouvoir se payer une bonne formation, laquelle est souvent offerte par des établissements privés à but lucratif. Le budget proposé rendra l'accès à ces professions plus difficile. On peut dire ce qu'on voudra de Justin Trudeau mais au moins, il ne s'en serait jamais pris à l'industrie de la beauté.

La médecine traditionnelle chinoise est une autre des professions attaquées par le budget de 2025. Comme le budget propose de réduire les bourses d'études des établissements privés à but lucratif, la plupart des étudiants qui étudient l'acupuncture et d'autres formes de médecine traditionnelle chinoise seraient privés de soutien financier, tout comme de nombreux étudiants qui étudient d'autres disciplines de la santé, comme la chiropratique et la massothérapie.

De nombreuses personnes, qu'elles soient membres de la communauté chinoise ou pas, veulent avoir accès à divers professionnels de la médecine traditionnelle chinoise, et elles devraient pouvoir le faire. C'est une bonne profession, qui illustre la dignité du travail et la richesse et la beauté du multiculturalisme canadien. Pourtant, les libéraux choisissent de proposer une politique qui rendrait difficile l'accès aux études en médecine traditionnelle chinoise pour les jeunes, surtout si on tient compte de leur durée.

Pourquoi les libéraux s'en prennent-ils à cette profession? Pourquoi accorde-t-on des subventions dans tous les programmes universitaires, même ceux qui ne représentent aucune valeur pour le marché du travail, alors qu'on les retire des programmes de formation professionnelle recherchés offerts dans des établissements privés? Les conservateurs ont recommandé l'approche opposée. Nous avons recommandé que les bourses soient versées aux étudiants en fonction des besoins du marché du travail, ce qui permettrait de reconnaître la dignité universelle de tous les métiers et le potentiel des bourses d'études à amplifier les signaux du marché. Le budget a des intentions cachées: il s'attaque aux programmes de formation professionnelle et aux emplois recherchés. C'est l'œuvre d'un gouvernement où règnent le snobisme élitiste et les préjugés à l'égard de certains métiers.

• (1110)

Je propose:

Que la motion soit modifiée par substitution, aux mots suivant le mot « Que », de ce qui suit:

« la Chambre refuse de donner deuxième lecture au projet de loi C-15, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 4 novembre 2025, parce que le projet de loi omet:

- a) de mettre en œuvre un budget permettant aux Canadiens d'avoir une vie plus abordable;
- b) de tenir compte du fait que chaque dollar dépensé par le gouvernement libéral provient des poches des Canadiens sous forme de hausse d'impôts et d'inflation;
- c) de réduire le déficit au niveau promis par les libéraux dans leur mise à jour financière de l'année dernière, soit 42 milliards de dollars;
- d) d'abolir les taxes cachées sur les denrées alimentaires, notamment la taxe sur le carbone payée par les émetteurs industriels agricoles, la taxe sur les emballages alimentaires qui ajoute des milliards de dollars aux coûts et la taxe sur les normes liées aux combustibles qui ajoute 17 cents le litre au diesel et à l'essence que paient les agriculteurs;
- e) de mettre fin à la taxe inflationniste en réduisant les coûts du gouvernement, mais imprime plutôt de l'argent pour payer les factures des libéraux;
- f) d'inclure un plan pour la construction d'oléoducs et de gazoducs qui renforceraient l'économie de notre pays et permettraient à nos ressources de se rendre aux marchés. »

• (1115)

Le vice-président adjoint (John Nater): L'amendement est recevable.

Nous passons aux questions et observations. Le secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre a la parole.

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, dans un sens, je trouve encourageant que les conservateurs se soient rendu compte qu'ils devaient proposer un amendement à cette étape-ci. C'est un peu ce qui s'est passé après le dépôt du budget, lorsque le chef de l'opposition officielle a oublié de proposer un amendement. Au moins, cette fois-ci, ils ont choisi le bon moment pour présenter leur amendement, mais je ne l'appuie pas pour autant. Ce n'est pas surprenant.

Mon collègue d'en face et moi avons vécu une expérience formidabile à l'Université de Winnipeg. D'ailleurs, je pense que nous avons convenu d'organiser un autre débat de ce genre. Nous envisageons de le faire à l'Université Carleton, et je propose le 12 ou le 13 janvier, soit une semaine après le début des cours. J'espère que le député tiendra parole et que nous pourrions tous deux travailler ensemble.

J'ai une question précise à lui poser. Compte tenu du vote sur le budget, le député n'est-il pas d'avis que nous devrions continuer d'aller de l'avant et voir si nous pouvons renvoyer ce projet de loi au comité le plus tôt possible?

Garnett Genuis: Monsieur le Président, je suis surpris et déçu par cette question, car, après la semaine dernière, j'étais persuadé d'avoir convaincu le député d'entendre raison et de se joindre à nous pour défendre les Canadiens ordinaires, prôner la responsabilité financière et lutter contre les préjugés pernicieux à l'égard de certains métiers qui caractérisent ce budget.

Je suis heureux de tenter à nouveau d'aider le député à entendre raison. J'attends avec impatience le combat du siècle qui aura lieu tous les quelques mois dans différentes institutions à travers le pays. Je serai ravi de relever le défi qu'il m'a lancé. J'espère toutefois que lui et les autres députés réfléchiront aux critiques concrètes que j'ai exprimées à l'égard de ce budget et qu'ils mettront fin à leurs préjugés envers certaines professions.

[Français]

Alexis Brunelle-Duceppe (Lac-Saint-Jean, BQ): Monsieur le Président, j'aimerais poser une question assez pointue sur quelque chose qui ne se retrouve ni dans le budget ni dans le projet de loi C-15, c'est-à-dire l'intention du gouvernement de légiférer sur le travail forcé et le travail des enfants.

Ordres émanant du gouvernement

Dans les deux budgets précédents, le gouvernement avait formulé son intention de légiférer justement dans ce dossier, mais, aujourd'hui, il n'y a rien du tout sur cette question, alors même que le premier ministre essaie de réchauffer les relations avec la Chine. Je trouve ça quand même assez fascinant.

Le Bloc québécois a déposé le projet de loi C-251 qui va de l'avant en renversant le fardeau de la preuve sur l'importateur plutôt que sur le douanier pour faire la démonstration que le produit n'est pas issu du travail forcé.

J'aimerais savoir si les conservateurs vont appuyer le projet de loi du Bloc québécois. J'aimerais aussi savoir si, selon mon collègue, le gouvernement ne devrait pas justement le prendre et le déposer comme un projet de loi du gouvernement.

Garnett Genuis: Monsieur le Président, je vais certainement étudier le projet de loi présenté par le Bloc québécois sur cette question. Évidemment, c'est une nouvelle proposition, mais je suis d'accord sur le fait que le gouvernement n'a pas pris les mesures nécessaires pour arrêter le travail forcé.

Parallèlement, j'ai beaucoup d'objections au changement de discours du premier ministre sur le gouvernement chinois. Si le gouvernement a décidé d'arrêter de présenter des idées pour mettre fin au travail forcé, c'est possiblement parce que ce premier ministre voudrait avoir une relation différente avec le gouvernement chinois, malgré la réalité du problème des droits de la personne.

• (1120)

[Traduction]

Dave Epp (Chatham-Kent—Leamington, PCC): Monsieur le Président, j'ai aimé entendre le point de vue de mon collègue, qui a souligné le décalage entre les objectifs du projet de loi C-15, qui vise à mettre en œuvre le budget, et la réalité économique à laquelle nous sommes actuellement confrontés. Il n'est pas le seul à penser ainsi.

Pourrait-il nous parler du fait que le directeur parlementaire du budget estime à seulement 7,5 % la probabilité que le gouvernement atteigne son déficit massif de 78,3 milliards de dollars? Se pourrait-il qu'il constate également un décalage entre les prévisions du budget et ses conséquences probables?

Garnett Genuis: Monsieur le Président, cette excellente question me donne l'occasion de souligner à quel point le directeur parlementaire du budget fait un travail important. Il a attiré l'attention sur le fait que le gouvernement manipule les chiffres. Malheureusement, les tentatives de manipulation finissent toujours par éclater au grand jour. Manipuler les chiffres mènera à des conséquences fâcheuses.

Le directeur parlementaire du budget subit maintenant les foudres du gouvernement parce qu'il a accompli son travail. Nous devrions lui donner le mandat et l'indépendance dont il a besoin pour pleinement remplir ses fonctions, y compris exposer les abus du gouvernement.

[Français]

Martin Champoux (Drummond, BQ): Monsieur le Président, avec votre permission et celle de la Chambre, j'aimerais partager mon temps de parole avec le député de Rimouski—La Matapédia.

Le vice-président adjoint (John Nater): Le député a-t-il le consentement unanime de la Chambre pour partager son temps de parole?

Ordres émanant du gouvernement

Des voix: D'accord.

Martin Champoux: Monsieur le Président, c'est toujours un honneur pour moi de me lever à la Chambre au nom de mes concitoyens de la circonscription de Drummond.

Je ne connais aucun parent, aucun père, aucune mère qui va se vanter d'avoir réussi à nourrir deux de ses enfants et d'avoir laissé les trois autres crever de faim. C'est pourtant ce que les libéraux font avec ce budget.

Commençons par parler des médias. On prévoit 150 millions de dollars pour CBC/Radio-Canada. Est-ce que je suis content qu'on s'occupe de CBC/Radio-Canada? Oui, je le suis. Je suis, d'ailleurs depuis plus longtemps que le ministre, un ardent défenseur d'une révision du modèle de financement de CBC/Radio-Canada. Ça fait longtemps que je dis qu'on devrait être plus alignés avec les autres pays qui ont aussi un diffuseur public. Ça fait longtemps que je pense que 33 piastres par Canadien par année pour financer un diffuseur public qui a un aussi grand territoire à couvrir que CBC/Radio-Canada, c'est bien peu.

Ce fait force notre diffuseur public à chercher des sources de revenus comme la publicité ou les frais d'abonnement, ce qui le met en compétition avec les radiodiffuseurs privés. Cela a fonctionné pendant plusieurs années. Le marché était prospère, tout allait bien. Cependant, un jour, les entreprises américaines, les géants du numérique, sont arrivées et, on le sait, depuis quelques années maintenant, exercent une domination du marché.

Cela met en péril les radiodiffuseurs privés, qui étaient en santé jusqu'à il n'y a pas si longtemps. C'est au point où l'on voit des coupes de postes massives, à répétition, dans les régions du Québec et, sans aucun doute, aussi partout au Canada, parce qu'on ne s'occupe pas des problèmes des radiodiffuseurs privés.

Il y avait des solutions extrêmement simples, mais les 150 millions de dollars pour CBC/Radio-Canada, c'était juste une coûteuse promesse électorale de la part des libéraux pour contrer le discours des conservateurs pendant la campagne électorale du printemps qui appelait à réduire purement et simplement le financement de CBC. Si les libéraux avaient vraiment voulu aider les médias, ils n'auraient pas donné 150 millions de dollars à CBC/Radio-Canada juste comme ça en disant qu'ils s'en reparleraient l'année prochaine. Ils auraient plutôt proposé une révision complète du mandat de notre diffuseur public.

C'est ça qu'on demande. C'est ça qui est souhaité. C'est ça que la précédente ministre du Patrimoine canadien, Mme St-Onge, proposait, avec des solutions intelligentes et réfléchies que le ministre et le gouvernement actuel n'ont même pas écoutées. Une révision complète aurait inclus, évidemment, une réflexion sur le financement actuel de CBC/Radio-Canada et aurait eu comme objectif aussi d'affranchir partiellement ou totalement le diffuseur public de sa dépendance à la publicité et aux frais d'abonnement en lui offrant un financement à la hauteur de ce qu'on veut comme service de la part d'un diffuseur public. À terme, cela aurait eu pour effet d'ouvrir le marché publicitaire et le marché de l'abonnement aux radiodiffuseurs privés.

Je parle de mesures vraiment toutes simples que le gouvernement aurait pu prendre pour aider les médias d'information, entre autres; des mesures qu'il connaît très bien, parce qu'on lui a répété pendant des années. Ça venait de nous, au Bloc québécois, mais ça venait aussi des représentations faites par les entreprises médiatiques lors de leurs nombreuses visites sur la Colline du Parlement. Par

exemple, on pourrait accorder aux salles de nouvelles des médias électroniques, de la radio et de la télévision le même crédit d'impôt sur la masse salariale des journalistes et des salles de nouvelles que celui qui est accordé aux médias écrits, aux journaux. Ce n'est pas quelque chose que le contribuable va ressentir dans ses poches. Pour les entreprises de nouvelles, les radios, Cogeco, Québecor, Bell et toutes les autres, des plus grandes aux plus petites, c'est quelque chose qui va leur donner énormément d'air et qui va leur permettre d'alléger beaucoup leur fardeau financier. Ça coûte cher, produire de la nouvelle et ça ne rapporte pas grand-chose, mais c'est essentiel. Il faut qu'on en tienne compte. Si les libéraux avaient vraiment voulu aider les médias, c'est ce qu'ils auraient fait. Ils auraient mis en place cette mesure-là, qui est à portée de main, qui est facile et qui n'aurait pas eu d'impact sur leur budget, déjà historiquement déficitaire.

Une autre chose que les libéraux auraient pu faire, qui aurait été un acte de bonne volonté, aurait été d'abolir cette espèce de déduction fiscale qui est offerte quand on achète de la publicité sur les entreprises américaines. Un annonceur qui achète de la publicité sur les GAFAM en ligne se voit accorder une déduction fiscale. C'est ridicule. Juste d'enlever ça donnerait un peu plus de liberté de mouvement à nos médias locaux et régionaux.

Les libéraux n'en ont manifestement rien à cirer des radiodiffuseurs privés. Ils ont des solutions faciles qui leur pendent au bout du nez alors qu'on a une industrie en crise qui fait des représentations et qui lance des cris d'alarme à répétition, qu'on voit la fermeture de stations de radio et des réductions de postes dans les régions, comme c'est arrivé à TVA. Mon collègue de Rimouski—La Matapédia pourra en parler plus tard. Ce sont 87 postes qui ont été supprimés en région par TVA il y a quelques jours à peine. Là, on se retrouve avec un budget qui ne fait rien pour les radios en région et les emplois qui s'y rattachent.

• (1125)

On ne peut pas prétendre qu'on se soucie des médias régionaux et des médias privés quand on présente un budget comme celui-là, qui ne leur offre rien pour les sortir de la crise dans laquelle ils se trouvent. Le gouvernement s'en fout littéralement et c'est ça, le message qu'il passe.

Parlons de culture un peu. Sur une note positive, je suis vraiment content que ce budget prévoie des sommes pour certains secteurs du milieu de la culture. Le ministre se bombe le torse en disant que c'est budget record pour la culture, avec un investissement de 760 millions de dollars pour la culture. Ce sont de gros chiffres. On se vante de ça, on est fier. Je suis content pour le secteur de l'audio-visuel, parce que c'est vrai qu'il en avait besoin. C'est vrai qu'on a ajouté des sommes dans différents secteurs, par exemple, pour les grands festivals et les grands événements. C'est vrai.

Toutefois, nous aurions souhaité que ce soit des bonifications permanentes, une hausse du financement de façon pérenne. Nous aurions souhaité ça. Non, c'est encore des sommes ponctuelles, mais, au moins, il y a de l'argent qui vient. Évidemment, quand on est mort de faim et qu'on se fait lancer un morceau de pain, on est content et on ne crache pas sur le morceau de pain. Or, ce que nous aurions voulu, si on avait été sérieux au gouvernement, ça aurait été d'offrir une hausse pérenne du financement, comme le demandait le secteur culturel.

Ça va quand même faire du bien au domaine de l'audiovisuel. C'est important qu'on produise des histoires de chez nous, des productions de qualité, qu'on réussisse à terme à les exporter et à les rendre encore plus rentables, puis à se faire connaître à la grandeur du monde avec les outils qu'on a maintenant pour diffuser la culture. Je suis content de ça. Toutefois, comme je le disais tantôt en commençant mon discours, on ne peut pas être fier de nourrir seulement une partie de sa famille. Quand on a des responsabilités, il faut s'occuper de tout le monde.

Les arts de la scène, les arts vivants comme la danse, le théâtre, les orchestres, avaient besoin de voir le financement du Conseil des arts du Canada bonifié. La demande, elle était claire, elle était grande, elle était véhiculée depuis longtemps, elle était connue. On avait besoin d'une hausse de 140 millions de dollars dans le budget du Conseil des arts pour répondre à la demande. La demande, elle est grandissante. Pourquoi? C'est parce que les coûts ont explosé, parce que les demandeurs sont plus nombreux, parce qu'il y a des gens qui veulent proposer des productions intéressantes pour le public.

Malgré une demande clairement démontrée visant une augmentation de 140 millions de dollars du financement du Conseil des arts du Canada, le gouvernement a choisi de leur faire plaisir en accordant une hausse de 6 millions de dollars. Pendant ce temps-là, je rappelle qu'on a donné 150 millions de dollars à Radio-Canada, qui avait déjà fait son budget, qui avait déjà présenté son plan quinquennal. On n'offre que 6 millions de dollars au Conseil des arts du Canada, puis on se dit qu'ils vont être contents, les gens de théâtre.

La conséquence directe, c'est que les productions de moins grande envergure vont être mises au rancart: des productions qui permettaient de découvrir de nouveaux contenus, de nouveaux artistes, des artistes qui, souvent, n'avaient pas accès aux grandes scènes parce qu'ils ont un type de contenu un peu plus marginal et néanmoins très intéressant. C'est cette relève-là, ces artistes, ces productions émergentes qui tracent l'avenir des arts de la scène, particulièrement au théâtre et à la danse, comme je le mentionnais tantôt. C'est de la négligence, parce que ces productions vont littéralement disparaître parce que le gouvernement n'a pas réussi à les financer adéquatement.

Le Bloc québécois avait une bonne solution et elle est encore là, cette solution. La taxe sur les services numériques qui a été abolie par le gouvernement pourrait être transformée en redevance de 3 %, qui serait entièrement consacrée au secteur de la culture et des médias. Cela générerait 7 milliards de dollars sur cinq ans, soit 1,5 milliard de dollars par année. On réussirait à régler beaucoup problèmes avec une telle mesure. Ça ne ferait pas mal aux contribuables, parce que ce sont les géants du numérique qui seraient chargés de payer cette redevance. On continue de dire non à ça. C'est une très bonne idée, mais, comme elle ne vient pas de lui, le gouvernement se dit qu'il ne la prendra pas.

Je vais finir sur une note un peu plus légère en disant d'entrée de jeu que j'ai eu une affection profonde pour les Écossais. J'ai visité le pays, j'ai connu des gens, j'ai des amis là-bas, je les adore. Alors, je les supplie de pardonner ma petite note humoristique en finissant. L'humoriste français Jacques Bodoin racontait son voyage en Écosse alors qu'on lui avait fait là-bas déguster le plat national écossais, le haggis. Je vais laisser les gens faire leurs recherches pour savoir de quoi ce plat est fait. À la fin du repas, quand on lui a demandé ce qu'il en avait pensé, M. Bodoin a répondu que, quand on lui a apporté le plat sur la table, il a d'abord cru que c'était, et je

Ordres émanant du gouvernement

cite, de la crotte, mais qu'après y avoir goûté, il a regretté que ça n'en soit pas.

Ce budget, c'est comme du haggis.

● (1130)

[Traduction]

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, je me demande si mon ami peut m'aider à mieux comprendre la position du Bloc. En fin de compte, le Bloc a voté contre le budget, qui procurera beaucoup d'avantages, renforcera l'économie canadienne et contient beaucoup d'éléments avantageux pour le Québec. Le Bloc québécois a beaucoup parlé des programmes axés sur les arts et de CBC/Radio-Canada. Je suis persuadé que ses députés connaissent les positions du Parti conservateur en ce qui concerne, par exemple, le démantèlement de CBC/Radio-Canada, au détriment de notre culture, de notre patrimoine et de nos programmes axés sur les arts. Je me demande s'il peut expliquer pourquoi le Bloc préférerait voir les conservateurs provoquer des élections au lieu de continuer à travailler avec le gouvernement libéral.

[Français]

Martin Champoux: Monsieur le Président, mon collègue parle de CBC/Radio-Canada et il parle de la position des conservateurs. Comme je l'ai mentionné dans mon discours, je suis un défenseur d'un diffuseur public, mais je suis aussi un défenseur des médias privés et d'une information juste, équitable, et pas seulement d'un diffuseur qu'on privilégie au détriment des autres.

Nous n'étions pas plus d'accord sur la proposition faite par les conservateurs pendant la campagne électorale, soit d'abolir le financement de CBC. Toutefois, cette mesure, qui n'est ni plus ni moins qu'une simple promesse électorale de donner 150 millions de dollars cette année à Radio-Canada, ne règle pas le problème à long terme. C'est une révision du modèle de financement et une révision du mandat de CBC/Radio-Canada qu'il faut faire. Ce n'est pas un travail qui se fait pendant une fin de semaine. C'est un travail de longue haleine qui va nécessiter que des gens sérieux se penchent sur la question et consultent des gens, comme l'avait fait l'ancienne ministre Pascale Saint-Onge. Elle avait commencé le travail. Les libéraux auraient pu continuer à le faire de façon responsable en ne négligeant pas les radiodiffuseurs privés. C'est ça, le problème concernant Radio-Canada et les 150 millions de dollars du gouvernement.

Gérard Deltell (Louis-Saint-Laurent—Akiawenhrahk, PCC): Monsieur le Président, je remercie mon collègue de son discours, qui, comme toujours, était bien documenté. Nous avons des points de vue différents, comme il l'a si bien exprimé, mais c'est ça, la beauté de la démocratie.

Je ne veux pas entrer dans le fin détail de son propos culinaire d'il y a quelques instants. Je n'ai pas bien entendu le nom du mets. Estime-t-il que ce mets puisse également s'appliquer au fait que ce gouvernement fait pire que la gestion de Justin Trudeau? On se serait peut-être attendu à ce qu'un premier ministre avec une réputation internationale de banquier reconnu fasse beaucoup mieux qu'un professeur de théâtre.

Martin Champoux: Monsieur le Président, nous aimons bien le théâtre. Cela dit, on se serait effectivement attendu, de la part d'un expert en économie et en finance, à quelque chose d'un peu plus rigoureux, très certainement.

Ordres émanant du gouvernement

Nous sommes un peu surpris de voir aussi toute la créativité comptable qui se trouve dans ce budget. Il y a des dépenses totalisant des milliards de dollars qui sont considérées comme des actifs, selon la lecture de ce gouvernement. On sait en plus que, si on appliquait la même gestion comptable aux budgets de Justin Trudeau pendant ses années comme premier ministre, on considérerait que Justin Trudeau a atteint l'équilibre budgétaire une fois sur deux. On peut sérieusement se poser des questions sur la probité et sur l'honnêteté intellectuelle qui se dégage de ce budget.

• (1135)

Maxime Blanchette-Joncas (Rimouski—La Matapédia, BQ): Monsieur le Président, je salue mon collègue de Drummond et je le félicite pour son travail très rigoureux. J'ai bien aimé son humour à la fin de son discours, et je pense que ça reflète vraiment ce que beaucoup de gens pensent.

Mon collègue a également su démontrer au fil des années sa rigueur dans son travail concernant la culture et les médias, autant nationaux que régionaux. En ce moment, nous vivons encore une crise des médias à l'échelle nationale, et même à l'échelle régionale, et on voit qu'elle prend de l'ampleur. Chez moi, à Rimouski, le Groupe TVA a aboli des postes. Il y avait 30 employés à la station de Rimouski en 2023. Deux ans plus tard, il n'en reste que huit.

Depuis 2023, le Groupe TVA a aboli près de 800 postes au total. Le gouvernement nous dit tous les jours, durant la période des questions orales, qu'il investit pour les médias. C'est bien beau d'avoir 150 millions de dollars pour Radio-Canada, mais il n'y a absolument rien dans ce budget pour nos radiodiffuseurs et nos réseaux de télévision privés.

J'aimerais que mon collègue de Drummond nous exprime clairement quelles sont nos attentes, au Bloc québécois, et quelles sont les conséquences de l'inaction et de l'irresponsabilité du gouvernement fédéral.

Martin Champoux: Monsieur le Président, mon collègue exprime exactement ce que les régions ressentent présentement: une vraie perte de confiance dans ce gouvernement pour sauver une partie importante de ce qui fait la démocratie.

Les médias en région ne peuvent pas être simplement des antennes qui répètent ce qui se passe à Montréal, à Québec et à Toronto. Ils doivent avoir aussi la capacité de couvrir l'actualité, de transmettre l'information et de présenter la réalité des régions qu'ils représentent. C'est ça que nous sommes en train de perdre. Nous sommes en train de perdre la personnalité de nos régions, qui est extrêmement importante et essentielle. Ce qui fait ce qu'est le Québec, c'est la spécificité de ces régions, qui sont différentes les unes des autres.

Les médias sont un élément essentiel de la démocratie et nous sommes en train de perdre ça parce qu'on affaiblit des radiodiffuseurs privés qui offrent des services d'information et qui offrent une information de qualité. Ça, c'est absolument dramatique. Je ne comprends pas que ce gouvernement, qui affirme qu'il est un défenseur de la démocratie et des médias, ne comprenne pas cette urgence.

Maxime Blanchette-Joncas (Rimouski—La Matapédia, BQ): Monsieur le Président, je suis très heureux de prendre la parole aujourd'hui dans le cadre de ce débat historique. Ce budget s'intitule « Bâtir un Canada fort ». Je vais vous dire clairement le fond de ma pensée.

Soyons clairs, le budget déposé par ce gouvernement est, à mon avis, une véritable fumisterie. Il présente un déficit record de 78 milliards de dollars maquillé par une comptabilité élastique qui tente de faire passer 45 milliards de dollars d'investissements fictifs pour de vraies dépenses. Dès la première année, le premier ministre établit un triste record. Il double le montant du déficit laissé par son prédécesseur. Comme beaucoup de gens ici, je n'aurais jamais pensé dire que Justin Trudeau passe pour une bonne sœur économe.

Pourtant, nous, au Bloc québécois, avons formulé six demandes raisonnables et profondément ancrées dans les besoins de la population. On souhaitait prendre soin des gens, soutenir les aînés, hausser les transferts en santé, entretenir les infrastructures, faciliter l'accès au logement et mieux soutenir les familles et les travailleurs. Ce n'est rien d'excessif, c'est simplement ce que l'État doit faire pour répondre aux besoins essentiels des Québécoises et des Québécois. Cependant, Ottawa dit « non » à tout cela.

Ce gouvernement n'a pas seulement ignoré nos priorités, il a aussi renoncé à lutter contre les changements climatiques en abandonnant les cibles de 2030; en annulant une promesse faite en grande pompe par Justin Trudeau, qui visait à planter 2 milliards d'arbres; en prolongeant les crédits d'impôt aux entreprises pétrolières et gazières jusqu'en 2040, ce qui représente 100 milliards de dollars. Cependant, on n'a pas d'argent pour prendre soin des gens les plus vulnérables qui en arrachent. J'espère qu'ils nous écoutent aujourd'hui et je les salue.

A priori, je dirais que ce budget est un peu conservateur. Je ne me serais jamais attendu à dire une telle chose. On voit des conservateurs traverser la Chambre pour aller rejoindre le Parti libéral. Ils ne le font pas seulement parce que le lunch est mieux de l'autre côté, ils le font parce qu'il y a des bonnes choses dans le budget qui rejoignent beaucoup des idéologies conservatrices. Peu importe la couleur du parti au pouvoir, cela n'atteint pas la réalité et les priorités des Québécoises et des Québécois.

Parlons du projet de loi C-15. Il tente de dissimuler, dans 650 pages qui modifient 49 lois, certaines des mesures les plus inquiétantes des dernières années. D'abord, il concrétise des milliards de dollars en accordant de nouvelles subventions pour les énergies fossiles; en prolongeant un crédit d'impôt pour la séquestration du carbone jusqu'en 2041, ce que je qualifie de « nouveau cache-sexe des pétrolières »; en ajoutant les minicentrales nucléaires destinées à chauffer l'extraction du bitume; en ouvrant la porte au gaz naturel liquéfié dans un crédit d'impôt qui n'était pas conçu à cette fin. C'est simple, le message que le gouvernement envoie aujourd'hui, c'est que la transition énergétique peut attendre. Les subventions pétrolières, elles, n'attendent pas.

Tandis que le Québec investit dans l'hydroélectricité, l'énergie éolienne, la biomasse, les innovations propres et les réseaux intelligents, Ottawa finance les énergies du passé. Le Québec fait des efforts en vue d'une transition. De son côté Ottawa finance les reculs.

Je suis un fier député du Bas-Saint-Laurent. Je représente dignement et fièrement les gens de Rimouski-Neigette, de la Métis, de la Matapédia et des Basques, que je salue. Ce sont des communautés fortes, solidaires, enracinées dans leur territoire. Pourtant, dans ce budget, ni dans le projet de loi C-15, rien ne reflète réellement nos réalités et nos priorités. Certains médias régionaux s'effondrent. Les infrastructures vieillissent. Le logement manque partout, des grands centres jusqu'au village. Nos entreprises manquent de main-d'œuvre. Nos organismes culturels, communautaires et scientifiques se battent pour survivre. Or rien, dans le projet de loi C-15, ne parle du Bas-Saint-Laurent et des gens que je représente. Chez nous, ce n'est pas théorique, c'est quotidien.

Pas plus tard que la semaine dernière, TVA annonçait de nouvelles coupes à la station de Rimouski, passant de 30 employés à seulement huit, aujourd'hui. Il y a un seul caméraman pour couvrir un territoire immense. Dorénavant, les journalistes vont agir à titre de caméramans. Pourtant, auparavant, il y en avait trois. Au total, ce sont 87 postes qui sont abolis à Montréal, à Sherbrooke, à Trois-Rivières, à Saguenay et chez nous, à Rimouski. Ce sont 28 pertes uniques en région et environ 800 emplois disparus depuis 2023. Ce n'est pas seulement un enjeu économique, c'est un enjeu démocratique.

• (1140)

Quand les médias régionaux s'éteignent, ce sont nos réalités, nos voix et nos municipalités qui disparaissent du débat public. Au lieu d'aider nos médias, qu'a fait le gouvernement? Il a aboli la taxe sur les services numériques, une taxe de 3 % sur les géants du Web qui devait rapporter 7,2 milliards de dollars. Ce n'est pas le Bloc québécois qui a annulé la taxe, ce sont les libéraux. Ils avaient reconnu la nécessité de cette taxe et ils lui avaient préparé le chemin. Ils devaient la mettre en place en juillet dernier.

D'autres pays ont su se tenir debout. La France a résisté à Donald Trump, et c'est aussi le cas de l'Italie, de l'Espagne et du Royaume-Uni. Quant à Ottawa, il s'est aplati. En abrogeant la loi, le gouvernement se prive en plus d'un levier essentiel dans ses négociations commerciales avec Washington. Pire encore, il refuse d'accorder aux médias électroniques le crédit d'impôt octroyé à la presse écrite. C'est une mesure qui est simple, mais qui est urgente. Ottawa tourne le dos à l'information régionale et ce sont nos communautés qui en paient le prix.

Ce n'est pas la fin des dérivés. À son article 208, le projet de loi C-15 permet à un ministre d'exempter n'importe quelle entreprise de n'importe quelle loi fédérale, sauf le Code criminel, pour trois ans, sans vote, sans débat, sans balises. C'est un pouvoir qui ne devrait jamais exister dans une démocratie. Le projet de loi C-15, c'est le projet de loi C-5 sous stéroïdes.

Ottawa crée un nouvel organisme en matière de logement, qui est doté d'un budget de 11,5 milliards de dollars. Cet organisme s'appelle Maisons Canada, et il s'appelait auparavant Bâtir Maisons Canada. On ne sait plus comment appeler ce programme. Ça nous rappelle la chanson *Une main haute* et certains discours de campagne électorale. Quand on ne jongle pas avec des titres de programmes, on jongle avec des chansons. C'est ça, l'improvisation de ce gouvernement libéral.

Il n'y a pas de critères, pas de programme, pas de reddition de compte, mais surtout, pas d'entente avec le gouvernement du Québec. On crée donc un chevauchement inutile. On a une structure fédérale parallèle qui marche directement sur nos compétences. Au

Ordres émanant du gouvernement

Québec, nous ne sommes pas meilleurs ni moins bons: nous sommes différents. Nous avons la Société d'habitation du Québec. Nous n'avons pas attendu le gouvernement fédéral pour construire des logements. Nous nous sommes pris en main parce que nous croyons à notre potentiel, à notre vision, mais surtout à nos ambitions.

Je vais changer de sujet et je vais parler du crédit d'impôt pour l'électricité propre. Cet avantage va profiter aux entreprises pétrolières, mais surtout aux provinces gazières. C'est un crédit qui couvre 15 % des investissements, même dans les provinces où l'électricité provient du charbon ou du gaz. Contrairement à ce que le gouvernement avait promis, les sociétés d'État n'auront même pas à démontrer que cet argent réduit la facture des citoyens. C'est un cadeau déguisé. On donne de l'argent aux sociétés, qui pourront en faire ce qu'elles veulent. On ne va même pas vérifier si c'est bon pour les citoyens. Pour la reddition de comptes, on repassera. Encore une fois, qui paie? C'est le Québec qui paie et ce sont d'autres qui encaissent l'argent, sur notre dos.

C'est comme les 814 millions de dollars que les libéraux nous ont volés. C'est un beau cadeau en pleine élection sur le dos des Québécois. On nous punit parce que nous sommes différents. On nous punit parce que nous sommes innovants. C'est ça, l'État fédéral. Les partis fédéralistes s'allient pour nous piétiner et nous en avons encore la preuve aujourd'hui. Nous en avons eu la preuve à maintes reprises depuis que la nation québécoise existe.

Il y a un autre dossier au sujet duquel nous avons des raisons de nous insurger, et c'est celui du fameux train à grande vitesse, ou TGV. On s'arroge unilatéralement un projet d'infrastructure. Dans le fameux projet de loi mammoth C-15, on invoque un pouvoir déclaratoire pour rendre exclusivement fédéral le projet de TGV Québec-Ontario. Ça, c'est un contournement direct de la compétence du Québec. C'est un précédent dangereux qui devrait inquiéter quiconque se soucie du respect du partage des pouvoirs. J'espère que mes collègues conservateurs vont entendre ça. Ils respectent l'autonomie des provinces, mais seulement quand ça fait leur affaire.

Le Québec fait ses efforts. Il investit dans l'avenir, mais Ottawa, lui, persiste à financer le passé: les pétrolières, les mégastuctures fédérales et les géants du Web. Le projet de loi C-15 ne répond à aucune priorité du Québec. Il ignore nos besoins et il affaiblit nos régions. En plus, il empiète sur nos compétences et détourne nos ressources vers des secteurs du passé.

C'est pourquoi le Bloc québécois votera contre ce projet de loi. Le Québec mérite mieux et nos régions méritent mieux. Les citoyennes et les citoyens que je représente fièrement, les gens de Rimouski-Neigette, de La Mitis, de La Matapédia et des Basques, méritent un gouvernement qui les place enfin au cœur de ses décisions.

• (1145)

[Traduction]

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, je ne suis pas du tout d'accord avec bon nombre des déclarations du député d'en face.

Ordres émanant du gouvernement

Puisque le député a établi des liens entre les projets de loi C-15 et C-5, j'aimerais parler du port de Montréal, qui fait l'objet de nombreux investissements importants. Le port emploie littéralement des dizaines de milliers de personnes, directement et indirectement. Si nous prenons en compte le reste du Canada, ce serait nettement plus d'un demi-million de personnes qui seraient touchées. Il y a un investissement majeur dans le port de Montréal.

Le député a aussi parlé du train à grande vitesse. Au lieu de reconnaître les avantages du train à grande vitesse, il critique les investissements du gouvernement faits au Québec au profit des citoyens du Québec.

Pourquoi ce député accorde-t-il la priorité aux intérêts du Bloc plutôt qu'à ceux de la population du Québec?

[Français]

Maxime Blanchette-Joncas: Monsieur le Président, c'est toujours drôle d'entendre les propos de mon collègue de Winnipeg-Nord.

Il dit que son gouvernement fait des lois, mais qu'il fait ensuite d'autres lois pour contourner et éviter les lois qu'il a déjà faites. À quoi ça sert de faire des lois si on peut les contourner? C'est ce qu'il a fait dans le cas du projet de loi C-5. C'est assez évident.

Il nous dit que son gouvernement a de bons projets, mais qu'il ne veut pas respecter les lois qu'il a faites; il va donc falloir une nouvelle loi pour les contourner.

Quand un projet est bon, il respecte les lois. C'est assez simple à comprendre. C'est simplement ça, la démocratie. Après ça, on peut débattre, on peut modifier les lois, les ajuster. Or, dans ce cas-ci, on cherche tout de même à éviter d'une dizaine de lois.

Quand on n'a rien à cacher, on montre que les projets de loi sont bons, et on les fait adopter au moyen des processus actuels. Or ce n'est pas ce que fait actuellement ce gouvernement.

• (1150)

Bernard Généreux (Côte-du-Sud—Rivière-du-Loup—Katawiskomik—Témiscouata, PCC): Monsieur le Président, bien que nos circonscriptions soient voisines, notons qu'il est extrêmement rare que je sois d'accord avec mon collègue.

Or, aujourd'hui, je suis malheureusement obligé d'être d'accord avec lui. En effet, en plus de faire un déficit de près de 80 milliards de dollars, ce budget ne contient rien, encore rien et toujours rien pour nos régions. Quand on dit que ce budget prévoit des investissements dans les grandes infrastructures, il n'y en a malheureusement que très peu dans nos régions à nous, particulièrement dans le Bas-Saint-Laurent.

En réponse à une question, la ministre de l'Industrie et ministre responsable de Développement économique Canada pour les régions du Québec me disait, la semaine dernière, qu'Alstom allait en profiter. D'accord, mais où est cet argent? *Where is the money?* Moi, je n'ai rien vu encore, puis Alstom n'a pas reçu de contrat du gouvernement fédéral à ce que je sache.

Alors, je suis d'accord avec mon collègue et j'aimerais entendre ses commentaires à ce sujet. La région du Bas-Saint-Laurent est malheureusement totalement absente de ce budget.

Maxime Blanchette-Joncas: Monsieur le Président, je remercie mon collègue de sa question et je le salue. Je dois dire que je le

trouve très « généreux » de ses commentaires. Je les reçois avec beaucoup d'humilité. Faisons une marque sur le calendrier.

J'apprécie la façon dont le député travaille. Je pense que nous sommes lucides. Nous sommes de la même région. Nous vivons les mêmes situations. Par ailleurs, je salue les gens du Témiscouata qu'il représente, des gens que j'ai fièrement et dignement représentés au cours des cinq dernières années. Bien sûr, je les porte toujours dans mon cœur, mais, en raison du redécoupage électoral, elles ne sont plus dans ma circonscription actuelle. Je souhaite donc à mon collègue de prendre le temps de découvrir ce magnifique territoire et de saluer les gens.

Effectivement, dans le budget, je l'ai dit, il n'y a à peu près rien pour le Bas-Saint-Laurent. Mon collègue a quand même posé la question en anglais à la ministre. Je ne sais pas si c'est parce qu'elle ne comprend pas le français, si c'est parce qu'elle comprend mieux l'anglais ou si c'est parce qu'elle se plie davantage aux ordres quand elle les reçoit en anglais, mais je pense que nous sommes pas mal d'accord.

Ce budget oublie complètement les régions, et, encore une fois, on est fixé sur des objectifs qui ne font pas partie de nos réalités et de nos priorités.

Alexis Brunelle-Duceppe (Lac-Saint-Jean, BQ): Monsieur le Président, mon collègue a soulevé un point extrêmement important. Je suis surpris de constater que des députés de tous les partis ne sont pas d'accord avec nous sur le fait qu'un remboursement de la taxe sur le carbone a été effectué sans que cette taxe ait été payée. Juste avant la campagne électorale, soudainement, tout le monde recevait un chèque partout au Canada, sauf au Québec et en Colombie-Britannique, puisque ces deux provinces ne paient pas cette taxe sur le carbone. Cette taxe n'a pas été payée et le remboursement a eu lieu avant même le paiement. Cela représente 814 millions de dollars que le Québec, par ses taxes et ses impôts, a versés au reste du Canada pendant l'élection fédérale.

J'aimerais que mon collègue revienne là-dessus parce que, selon moi, c'est inacceptable. Le fait que personne ne se lève à la Chambre pour le dénoncer, ça me fait peur.

Le vice-président adjoint (John Nater): L'honorable député a 20 secondes pour répondre.

Maxime Blanchette-Joncas: Monsieur le Président, en 20 secondes, est-ce qu'on peut faire un débat d'urgence là-dessus?

On se moque de nous. Nous nous faisons voler et arnaquer, puis il faut dire merci quand on nous redonne notre propre argent. C'est incroyable. C'est 814 millions de dollars pour un bonbon électoral des libéraux, pour acheter des votes, tout cela issu d'une taxe qui n'a jamais été collectée. C'est un scandale. On peut reprendre les slogans des autres.

Pour moi, bâtir un Canada fort, ce n'est pas de cracher sur le Québec, voler son argent et l'arnaquer au quotidien.

[Traduction]

Kent MacDonald (Cardigan, Lib.): Monsieur le Président, je suis fier de prendre la parole aujourd'hui pour appuyer le projet de loi C-15. Il s'agit d'un plan financier qui produirait des résultats importants pour les Canadiens et des progrès réels pour les habitants de l'Île-du-Prince-Édouard, en particulier ceux qui vivent dans l'Est de l'Île, où se trouve ma circonscription.

Le budget s'appuie sur le travail accompli par les équipes de nos caucus rural, atlantique et national, avec des investissements qui renforcent les collectivités rurales, soutiennent nos pêcheurs et nos agriculteurs, modernisent nos infrastructures et rendent la vie plus abordable pour les familles. C'est un plan fondé sur l'équité, les possibilités et la résilience, des valeurs qui définissent à la fois notre pays et notre mode de vie insulaire.

Le gouvernement a introduit un allègement fiscal qui fait passer de 15 à 14 % le taux applicable à la première tranche d'imposition, ce qui permettra à près de 22 millions de Canadiens d'économiser jusqu'à 840 \$ pour une famille à deux revenus. Le budget a également annulé la taxe fédérale sur le carbone pour les consommateurs, ce qui s'applique depuis le 1^{er} avril 2025 et qui a immédiatement réduit le coût du carburant d'environ 18 ¢ le litre. Pour les acheteurs d'une première habitation, le budget prévoit un allègement de la TPS sur les maisons neuves. Cela aidera les jeunes insulaires à s'installer et à construire leur avenir dans nos collectivités.

Je vais partager mon temps de parole avec le député de Winnipeg-Nord aujourd'hui.

Le budget de 2025 modernise également le système par lequel nous fournissons un soutien aux Canadiens. En 2026, l'Agence du revenu du Canada commencera à préparer des déclarations de revenus préremplies pour environ un million de Canadiens à faible revenu. Une fois cette mesure pleinement mise en œuvre, d'ici 2029, plus de 5,5 millions de Canadiens à faible revenu recevront automatiquement des prestations fédérales. Cela aura une grande importance pour les personnes âgées, les étudiants et les travailleurs à faible revenu de l'Île-du-Prince-Édouard. Ils ne perdront pas leurs avantages fiscaux simplement parce qu'ils n'ont pas produit de déclaration de revenus.

Pour les familles insulaires ayant des enfants d'âge scolaire, le budget rend permanent le Programme national d'alimentation scolaire. Ce programme permettra aux familles d'économiser en moyenne 800 \$ par an en épicerie. Il garantira qu'aucun enfant, que ce soit à Souris, à Montague ou à Mount Stewart, n'ira à l'école le ventre vide. Le programme fait appel à des restaurants locaux de l'Île pour livrer les repas. Environ 52 % des repas sont préparés par des restaurants locaux et 48 % par des centres du programme répartis dans l'île. Je tiens à féliciter tous les bénévoles qui gèrent ce programme alimentaire nutritif.

Le budget reconnaît également le rôle essentiel des travailleurs qui soutiennent nos collectivités. Le nouveau crédit d'impôt pour les préposés aux services de soutien à la personne représenterait jusqu'à 1 100 \$ par année pour les préposés admissibles, une mesure de soutien importante des personnes qui prennent soin des autres dans nos collectivités.

Le budget présente également une stratégie nationale de lutte contre la fraude, qui met particulièrement l'accent sur la protection des personnes âgées, souvent les plus vulnérables aux escroqueries et à l'exploitation financière. Qu'il s'agisse de renforcer l'application de la loi ou d'améliorer les outils de sensibilisation du public, cette initiative contribuera à protéger les économies et la sécurité financière des personnes âgées de l'Île, qui ont déjà tant apporté à nos collectivités.

Pour nos jeunes, 1,5 milliard de dollars seront investis sur 3 ans afin de faire passer les programmes Emplois d'été Canada et de stages pratiques pour étudiants à 175 000 postes, soit 45 000 postes de plus que l'année précédente, ce qui permettra aux jeunes insu-

lares et aux jeunes Canadiens d'acquérir une expérience professionnelle précieuse près de chez eux.

Ordres émanant du gouvernement

Le logement abordable est l'un des défis les plus importants de notre époque, et les collectivités rurales de l'Atlantique en ressentent profondément les effets. C'est pourquoi le budget a lancé Maisons Canada, un investissement de 11,5 milliards de dollars en nouveaux fonds sur 5 ans. Ce programme favorisera la construction de logements abordables, fournira des outils financiers souples et mobilisera le secteur de la construction. Le budget de 2025 s'engage également en faveur du logement et des infrastructures pour les Premières Nations.

Je tiens à souligner l'annonce faite en août concernant le Programme de prêts pour la construction d'appartements. Ce programme soutient déjà de nouvelles constructions dans l'Est de l'Île-du-Prince-Édouard. J'ai été fier d'accueillir la table ronde sur le logement et l'infrastructure à Stratford avec le ministre du Logement et de l'Infrastructure, où des constructeurs de l'Île, des dirigeants municipaux et des représentants d'organismes à but non lucratif ont discuté d'innovations, d'obstacles et de possibilités pour accélérer la construction à l'Île-du-Prince-Édouard.

● (1155)

Afin de répondre à la demande croissante de main-d'œuvre dans les secteurs de la construction, du logement, de l'énergie et des transports, nous devons mettre en place des parcours d'apprentissage plus solides. C'est pourquoi le budget de 2025 poursuivra les efforts du gouvernement pour élargir la formation aux métiers spécialisés, renforcer les aides à l'apprentissage et aider davantage de jeunes à accéder aux carrières du Sceau rouge et de la construction. Les habitants de l'Île-du-Prince-Édouard savent que la demande existe. Les projets de logement, la construction d'infrastructures, les nouvelles installations communautaires et les initiatives en matière d'énergie propre nécessitent tous une main-d'œuvre qualifiée. Le message est clair: les habitants de l'Île-du-Prince-Édouard souhaitent bâtir, et le budget leur apporterait le soutien nécessaire pour y parvenir.

Les infrastructures rurales sont le fondement de collectivités fortes. Le budget de 2025 prévoit la création du Fonds pour bâtir des collectivités fortes, doté de 51 milliards de dollars sur 10 ans. Il s'agit de l'un des plus importants investissements dans les infrastructures de l'histoire du Canada. De ce montant, 5 milliards de dollars seront consacrés au Fonds pour les infrastructures dans le domaine de la santé, une aide essentielle à la modernisation des hôpitaux et des cliniques de la région.

Le budget de 2025 prévoit le soutien d'un projet particulier dans ma circonscription: le centre de bien-être SeaRoots Alliance à Souris. Il s'agit d'un projet communautaire transformateur qui améliorerait le bien-être des familles de l'Est de l'Île-du-Prince-Édouard et qui soutiendrait la prochaine génération de bâtisseurs locaux. Parmi les autres projets communautaires clés de ma circonscription qui, je l'espère, bénéficieront du soutien de ce programme, citons le campus communautaire de Stratford, le centre aquatique et de conditionnement physique pour la famille TCAP à Montague et le remplacement de l'hôpital Kings County Memorial, qui date des années 1970.

Ordres émanant du gouvernement

Dans le cadre magnifique et durable de l'Est de l'Île-du-Prince-Édouard, l'économie dépend de la terre et de la mer. Le budget reconnaît nos industries rurales et les soutiendra en cette période d'incertitude mondiale. À partir de l'exercice 2024-2025, 463 millions de dollars seront consacrés à la réparation et à l'entretien des petits bateaux et des ports. Le programme Agri-stabilité recevra 109 millions de dollars en 2025-2026, et le programme Agri-marketing recevra 75 millions de dollars sur 5 ans pour aider les produits alimentaires de l'Île à conquérir de nouveaux marchés.

La diversification est essentielle. Nous développons activement de nouveaux corridors commerciaux et de nouveaux marchés, afin que l'agriculture et les produits de la mer de l'Île puissent atteindre des clients internationaux en Asie, en Europe et au-delà. Les habitants de l'Île-du-Prince-Édouard produisent d'excellents aliments. Nous sommes l'île gastronomique du Canada. Par l'intermédiaire de Financement agricole Canada, le nouveau Programme de soutien à la clientèle en cas de perturbations commerciales fournira 1 milliard de dollars en nouveaux prêts pour aider les agriculteurs et les transformateurs alimentaires à faire face à l'instabilité mondiale. Ces investissements s'ajoutent à la décision prise en juillet par le premier ministre de faire passer le péage du pont de la Confédération de plus de 50 \$ à 20 \$ et de réduire de 50 % le tarif des traversiers de l'Atlantique. Les députés savent-ils que le traversier Wood Islands-Pictou a transporté 400 000 personnes en 2025? Depuis la réduction des tarifs en août dernier, le nombre de passagers a augmenté de plus de 25 %, ce qui a donné un coup de pouce important au tourisme et aux petites entreprises dans tout l'Est de l'Île-du-Prince-Édouard.

Le budget de 2025 prévoit d'investir 6,6 milliards de dollars sur 5 ans pour renforcer l'assise manufacturière du Canada en défense grâce à la Stratégie industrielle de défense, ce qui créera de nouvelles possibilités économiques dans le Canada atlantique. Pour ceux qui ont servi sous les drapeaux, Anciens Combattants Canada, situé à Charlottetown, recevra 185 millions de dollars sur 4 ans, ainsi que 40 millions de dollars annuellement par la suite pour rationaliser les prestations d'invalidité et moderniser la prestation des services, afin que les vétérans reçoivent le soutien qu'ils méritent.

Le budget de 2025 prévoit également un investissement de 4 millions de dollars sur 4 ans pour soutenir la fête nationale des Acadiens et de 20 millions de dollars sur 4 ans pour améliorer les célébrations de la fête du Canada dans tout le pays. Dans une province aux profondes racines et aux fières traditions acadiennes, ces investissements aideront à célébrer la culture et l'identité qui nous unissent.

Rien de tout cela n'est le fruit du hasard. Le budget répond au plaidoyer incessant du caucus de l'Atlantique qui a veillé à ce que les voix des régions rurales soient non seulement entendues, mais aussi prises en compte. Nous avons obtenu des investissements dans le logement et les soins de santé. Nous avons défendu les intérêts des agriculteurs et des pêcheurs. Nous avons insisté pour une aide aux familles et aux personnes âgées. Nous avons défendu les besoins en infrastructures des collectivités rurales et côtières. Pour les habitants de l'Île-du-Prince-Édouard, en particulier ceux de l'Est de l'Île, ce budget se traduira par une meilleure connectivité, des collectivités plus fortes et un avenir plus radieux.

Les habitants de l'Île-du-Prince-Édouard ont toujours cru au dur labeur, à l'équité et à l'entraide. Le budget de 2025 reflète ces mêmes valeurs.

• (1200)

Ted Falk (Provencher, PCC): Monsieur le Président, je crois que le député d'en face se soucie sincèrement des habitants de l'Île, mais le budget ne contient aucune disposition pour éliminer la norme sur les carburants propres ou la taxe sur le carbone pour les industries, deux mesures qui imposent des coûts supplémentaires importants aux gens qu'il représente. Quelles sont ses impressions là-dessus?

Kent MacDonald: Monsieur le Président, je sais que le gouvernement doit favoriser la diversification des échanges commerciaux. Pour ce faire, nous devons maintenir une stratégie qui nous aidera à respecter nos engagements en matière de changements climatiques, et la taxe sur le carbone pour les industries fait partie de cette stratégie. Bon nombre de nos partenaires commerciaux à l'échelle mondiale seront réceptifs à de nouveaux accords commerciaux si nous demeurons engagés dans la lutte contre les changements climatiques.

[Français]

Martin Champoux (Drummond, BQ): Monsieur le Président, je ne sais pas si mon collègue a entendu mon discours tantôt et s'il a entendu le propos que nous tenons depuis plusieurs jours maintenant concernant la crise des médias, qui sévit depuis plusieurs années et de laquelle ce gouvernement est parfaitement au courant.

Il y a des médias privés, des radiodiffuseurs privés, qui se plaignent de ce budget en disant qu'il n'y a rien pour eux là-dedans alors qu'ils demandaient des petites mesures toutes simples. On demandait l'abolition de cette espèce de déduction honteuse qui est accordée quand on achète de la publicité dans les entreprises américaines. Cette mesure n'a pas de bon sens. On demandait aussi d'avoir le même privilège que les médias écrits, que les journaux, avec un crédit d'impôt pour soutenir la masse salariale des salles de nouvelles. Il n'y a rien de ça dans le budget. Pourtant, ce sont des mesures qui auraient été sans effet sur le portefeuille des contribuables.

Je voudrais savoir si mon collègue est d'accord sur le fait que ces mesures pourraient être facilement mises en place maintenant, même si le budget a été déposé, et s'il est favorable aux mesures que nous proposons.

• (1205)

[Traduction]

Kent MacDonald: Monsieur le Président, je ne suis pas d'accord avec mon collègue bloquiste d'en face.

J'ai entendu le ministre de la Culture parler — y compris cette semaine, à la période des questions — d'un investissement de 700 millions de dollars dans les arts et la culture. On parle d'une enveloppe de 150 millions de dollars pour des organes médiatiques comme CBC/Radio-Canada.

Le gouvernement soutient les médias, les arts et la culture, plus particulièrement au Québec.

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, en écoutant le député de Cardigan parler de l'Île-du-Prince-Édouard, les députés devinent qu'il en est très épris, en particulier pour sa partie orientale. Il a parlé de l'alliance Sea-Roots, qui est une organisation très solide, d'après ce que je comprends. Elle répond aux besoins de beaucoup de gens.

Je me demande si le député pourrait dire à la Chambre ce que le budget de 2025 apporte à l'Île en général et à l'alliance SeaRoots en particulier.

Kent MacDonald: Monsieur le Président, le budget de 2025 vise à renforcer les collectivités. L'alliance SeaRoots ouvrira un centre de bien-être dans la ville où j'ai grandi, c'est-à-dire Souris, à l'Île-du-Prince-Édouard. J'y ai joué au hockey dans l'ancien aréna et dans celui d'avant, ce qui n'est vraiment pas pour me rajeunir.

Voilà un exemple de collectivité qui crée de nouveaux bâtisseurs. Les membres du groupe qui a piloté le projet de l'alliance SeaRoots, pour lequel celle-ci a présenté une demande de financement, sont des trentenaires et des quarantenaires de Souris qui ont une jeune famille. Ils m'inspirent à croire qu'au Canada, l'avenir nous sourit. Ces personnes croient au Canada et elles croient en leur collectivité.

Ted Falk: Monsieur le Président, je reviens à la taxe sur le carbone pour les industries et à la norme sur les combustibles propres. Je ne sais pas si le député se rend compte de l'importance de ce qu'elles coûtent et d'à quel point elles alimentent la hausse du coût de la vie et celle du prix des nécessités indispensables telles que l'épicerie et le transport.

Le député ne se préoccupe-t-il pas de l'incidence de ces hausses sur les résidents de l'Île-du-Prince-Édouard ou du fait que ces derniers sont de plus en plus nombreux à devoir faire appel aux banques alimentaires pour subvenir à leurs besoins fondamentaux?

Kent MacDonald: Bien sûr que le coût de la vie à l'Île-du-Prince-Édouard me préoccupe, monsieur le Président.

Ce budget prévoit justement beaucoup de mesures pour le faire baisser. Tout aussi important, il investit dans les collectivités, ce qui va créer un peu partout des emplois bien rémunérés, réduire le chômage et ouvrir aux jeunes la perspective de faire une belle carrière dans un métier d'avenir.

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes): Monsieur le Président, cet après-midi, j'espère pouvoir aborder trois ou quatre questions que je considère très importantes.

J'aimerais tout d'abord parler des soins de santé. Je crois que l'engagement du premier ministre et du gouvernement envers les soins de santé est à la hauteur des attentes des Canadiens. Le budget renferme des mesures qui montrent que le gouvernement fédéral comprend et reconnaît l'importance que les Canadiens accordent aux soins de santé.

Permettez-moi de donner quelques exemples concrets. L'un d'eux est l'investissement de 5 milliards de dollars, répartis sur plusieurs années, pour les projets d'infrastructure. Cela représente beaucoup lorsqu'on pense, par exemple, aux dépenses en immobilisations dans les différentes provinces. Pour ma part, je pense à l'hôpital général Seven Oaks.

Un fonds sera mis à la disposition des provinces pour les aider à bâtir nos infrastructures de santé, y compris nos hôpitaux. Pour moi, c'est une priorité, qu'il s'agisse d'améliorer les services d'urgence ou les unités de soins intensifs, ou tout simplement de construire un nouvel hôpital. Je crois que les projets d'infrastructure dans le domaine des soins de santé sont importants.

Je tiens aussi à souligner que le budget réitère l'engagement du gouvernement du Canada relativement au programme de soins dentaires et au régime d'assurance-médicaments. On prévoit également

Ordres émanant du gouvernement

une hausse de 5 % des paiements de péréquation au cours des prochaines années. Ainsi, les provinces auront une idée de ce qui leur sera versé, notamment par l'entremise des transferts en matière de santé. On prévoit des sommes importantes — dans les milliards de dollars — pour soutenir la santé mentale et les soins de longue durée à domicile.

Ce sont des mesures qui sont contenues dans le budget et dans le projet de loi et qui, je le sais, répondent aux préoccupations de mes concitoyens et, j'oserais dire, de tous les Canadiens.

En ce qui concerne la criminalité, une autre question importante que j'ai tenté de soulever à de nombreuses reprises, je me tourne vers les conservateurs. Lors de la dernière campagne électorale, le premier ministre du Canada s'est engagé à procéder à une véritable réforme de la mise en liberté sous caution pour les Canadiens. Le gouvernement fédéral a effectivement un rôle à jouer à cet égard. Tous les ordres de gouvernement doivent s'attaquer à la criminalité qui sévit dans nos collectivités, et le gouvernement fédéral doit prendre ses responsabilités. Le premier ministre et le caucus libéral l'ont fait, et nous nous attendons à ce que les conservateurs examinent les projets de loi dont ils sont saisis, en particulier les projets de loi C-2 et C-14.

Ces derniers jours, les conservateurs ont beaucoup parlé d'extorsion, mais cela s'est résumé à des mots. Nous souhaitons que le Parti conservateur du Canada veuille à ce que les projets de loi C-2 et C-14 soient adoptés par la Chambre des communes, surtout le projet de loi C-14 qui vise explicitement la réforme du système de mise en liberté sous caution et qui a l'appui des organismes chargés de l'application de la loi, des municipalités, des provinces et de toutes les autres parties prenantes. Il est temps que les conservateurs cessent d'en parler, qu'ils mettent de côté leurs intérêts politiques et qu'ils s'engagent à adopter le projet de loi avant la fin de l'année.

J'aimerais maintenant parler d'un dossier que le premier ministre et tous les députés libéraux ont retenu comme étant critique dans la foulée des élections: Trump, le commerce et les droits de douane. En tant que nation, nous devons reconnaître l'importance de la sécurité économique pour l'avenir, et la meilleure façon d'y parvenir est d'accroître nos exportations hors des États-Unis. Le gouvernement s'est engagé à doubler nos exportations hors des États-Unis au cours des dix prochaines années, et c'est la raison pour laquelle le premier ministre voyage et rencontre des dirigeants mondiaux pour discuter de la volonté du Canada d'étendre ses échanges commerciaux.

● (1210)

Examinons les chiffres concrets. La population canadienne représente 0,5 % de la population mondiale, mais nous contribuons à 2,5 % du commerce mondial. Le Canada est une nation commerçante. Nous n'avons jamais eu un premier ministre aussi proactif dans la recherche de débouchés commerciaux, qui se donne pour mission de faire du Canada un pays plus fort et de trouver des moyens de doubler nos exportations au cours des dix prochaines années. Cela signifie des emplois, qui sont essentiels lorsque nous parlons d'accessibilité financière. Nous voulons des emplois de qualité pour la classe moyenne.

Ordres émanant du gouvernement

Le premier ministre s'est engagé à voyager à travers le monde afin d'accroître les exportations. Cela fait suite à son engagement de créer une économie canadienne unifiée afin de supprimer les barrières commerciales au sein du Canada. Nous avons ensuite adopté un projet de loi à cet effet et nous y avons ajouté l'idée de voir à l'approbation de grands projets ici, au Canada. Des progrès importants ont été réalisés à cet égard, non seulement en supprimant les barrières commerciales, mais en examinant la mobilité de la main-d'œuvre au Canada, en s'occupant de grands projets et en établissant un consensus.

C'est ce qui est essentiel: établir un consensus dans le cadre de l'élaboration de grands projets. Qu'il s'agisse du gaz naturel liquéfié en Colombie-Britannique, du cuivre en Saskatchewan, de l'énergie nucléaire en Ontario ou de l'avancement de grands projets dans le Canada atlantique et dans ma province natale, le Manitoba, en particulier le port de Churchill, ce sont là des initiatives qui changeront la donne pour les Canadiens, toujours dans le but de bâtir un Canada fort.

C'est en étant prêts à investir dans les Canadiens et dans l'infrastructure du pays que nous bâtissons un Canada fort et en faisons le pays le plus fort du G7. C'est exactement ce que le présent budget fait et c'est pourquoi il a été démoralisant et décevant de voir le Bloc et les conservateurs former une alliance contre nature pour voter contre le budget qui prévoit le genre de programmes dont les Canadiens ont besoin actuellement. J'espère qu'ils reviendront sur leur décision; ils peuvent le faire en examinant le projet de loi C-15 et en l'appuyant parce qu'il s'agit d'une loi budgétaire valable et solide qui améliorera la vie dans chaque région du pays.

Nous investissons dans les enfants et nous soutenons les personnes âgées. Nous investissons dans les programmes d'apprentissage et nous soutenons les programmes d'été pour les jeunes. Le budget contient beaucoup de bons éléments: il prévoit des investissements importants dans les populations de toutes les régions, tout en investissant dans les infrastructures du Canada. Cela est absolument essentiel pour bâtir un Canada fort.

Le premier ministre a des antécédents économiques incroyables. Il comprend comment une économie fonctionne. Les libéraux sont très motivés à faire exactement ce qu'ils ont promis aux Canadiens: bâtir une économie plus forte et plus saine.

En ce qui concerne l'accord commercial avec les États-Unis, nous n'allons pas nous incliner simplement parce que le chef conservateur piaffe d'impatience et en réclame un. Nous n'allons pas capituler. Nous allons prendre le temps nécessaire pour obtenir la meilleure entente possible pour la population canadienne. Si cela demande plus de temps, nous prendrons plus de temps, car notre priorité, lorsqu'il s'agit de l'accord Canada-États-Unis, est de conclure le bon accord pour les Canadiens.

Pour ce qui est du déficit, je précise que le Canada a le deuxième ratio déficit-PIB le plus bas du G7 et le plus faible ratio dette-PIB. Le Canada est un des deux pays du G7, qui comprend le Japon, la France, l'Allemagne, l'Italie, le Royaume-Uni et les États-Unis, qui ont une note de crédit AAA.

Nous sommes sur la bonne voie. Toute la Chambre devrait appuyer le projet de loi. Tous les députés devraient appuyer le budget et voter en sa faveur.

• (1215)

Ted Falk (Provencher, PCC): Monsieur le Président, le député de Winnipeg-Nord est mon ami, même si je suis en désaccord avec lui sur à peu près tout ce qu'il a dit. C'est un grand défenseur de la propagande libérale.

Ce que le député a omis de mentionner, c'est que le premier ministre avait promis que le déficit ne dépasserait pas 62 milliards de dollars. Or, le déficit est de 78 milliards de dollars. Il s'agit en effet d'un budget de portée historique parce qu'il gonflera la dette d'un montant historique pour nos enfants et nos petits-enfants, dette qu'ils devront se préoccuper de rembourser un jour. Ce que le député ne réalise pas, ou du moins ce qu'il ne dit pas, c'est que nous allons consacrer plus d'argent au service de la dette qu'aux transferts en santé et aux forces armées. Tout cela alimente l'inflation, ce qui rendra le coût de la vie encore plus problématique au Canada.

Que pense le député de ces problèmes dont il n'a pas parlé?

L'hon. Kevin Lamoureux: Monsieur le Président, j'ai pourtant profité des dernières secondes de mon discours pour soulever ce point, mais c'est avec grand plaisir que j'y reviens. En ce qui concerne le déficit, le Canada arrive au deuxième rang parmi les pays du G7 — le Japon, la France, l'Allemagne, l'Italie, le Royaume-Uni et les États-Unis — du palmarès des déficits le plus bas. En ce qui concerne le ratio dette-PIB, le nôtre est le plus bas. Au bout du compte, le Canada a une note de crédit AAA. C'est un des deux pays du G7 à avoir une note de crédit AAA.

Si j'en avais le temps, je parlerais de la valeur du déficit d'aujourd'hui en dollars indexés par rapport au déficit de 2009, quand M. Harper était premier ministre. En fait, nous nous en tirons mieux que le gouvernement Harper.

• (1220)

[Français]

Martin Champoux (Drummond, BQ): Monsieur le Président, on va donner au député de Winnipeg-Nord ce qui lui revient: il est divertissant comme pas un. Pour ce qui est d'avoir bu le Kool-Aid libéral, ce député ne donne pas sa place. Il faudrait faire un t-shirt à son effigie.

Cela dit, je respecte ses opinions, je respecte son point de vue. C'est ça, la démocratie. J'accepte qu'on ait des opinions différentes et qu'on les exprime dans le respect. C'est quelque chose que j'apprécie de la part du député de Winnipeg-Nord.

J'aimerais quand même porter à son attention quelque chose qu'il a dit lui-même tantôt. Il a dit qu'il était surpris de voir les conservateurs et le Bloc québécois se lier. Il a même parlé d'une « *unholy coalition* ». C'est un peu fort en café, mais, si on voit une association entre le Bloc québécois et les conservateurs, ne s'agit-il pas d'une raison pour les libéraux de s'inquiéter et de se poser des questions sur le budget qu'ils ont déposé?

Ordres émanant du gouvernement

[Traduction]

L'hon. Kevin Lamoureux: Monsieur le Président, c'est pour cette raison que j'ai posé ma question au député du Bloc tout à l'heure. Quand on y réfléchit bien, les bloquistes parlent beaucoup de la communauté artistique et du caractère distinct du Québec. Or, pour ce qui est du soutien à la communauté artistique et ainsi que de l'attachement du Parti libéral et du premier ministre à son développement et à sa promotion, que ce soit à Radio-Canada ou à CBC, les libéraux sont beaucoup plus favorables que les conservateurs ne l'ont jamais été dans l'histoire et, je dirais, qu'ils ne le seront jamais à l'avenir.

Pourtant, les députés bloquistes étaient tout à fait prêts à déclencher des élections. Pourquoi voudraient-ils des élections alors que le gouvernement en fait autant pour la population du Québec et pour tous les Canadiens? Je trouve que c'est parfois un peu déroutant. C'est pourquoi je dis à l'occasion qu'il s'agit d'une alliance contre nature: je ne comprends pas tout à fait pourquoi le Bloc voudrait que les conservateurs prennent le pouvoir à Ottawa.

Je peux assurer au député que les 44 membres du caucus libéral du Québec sont de fervents défenseurs du Québec.

Kent MacDonald (Cardigan, Lib.): Monsieur le Président, le député de Winnipeg-Nord pourrait-il nous parler de notre programme pour bâtir un Canada fort et de la façon dont ce programme va permettre d'améliorer l'approvisionnement en électricité dans toutes les régions du pays?

L'hon. Kevin Lamoureux: Monsieur le Président, je pense que, si on regarde ce que « Bâtir un Canada fort » a à offrir, on constate qu'il est question d'énergie, de rues, de ponts, d'hôpitaux et de centres communautaires. Le gouvernement reconnaît que, pour avoir des infrastructures saines au Canada, il faut être prêt à investir dans celles-ci. Ce faisant, nous créons des occasions de renforcer les échanges commerciaux, et cetera.

[Français]

Dominique Vien (Bellechasse—Les Etchemins—Lévis, PCC): Monsieur le Président, c'est avec plaisir que je vais partager mon temps de parole avec mon cher collègue de Prince George—Peace River—Northern Rockies.

C'est toujours très intéressant et très important de se lever à la Chambre, surtout pendant un débat sur le budget parce que, le dépôt d'un budget, rappelons-le, est un moment fort de l'histoire d'une législature.

J'ai reçu beaucoup de commentaires et j'ai aussi beaucoup discuté avec les citoyens de Bellechasse—Les Etchemins—Lévis. Je n'apprendrai rien aux députés en disant aujourd'hui que mes concitoyens sont extrêmement inquiets; ils sont préoccupés et ils sont aussi déçus de ce qui a été présenté par le gouvernement libéral, qui n'a de nouveau que le nom du premier ministre. Tout le monde l'a constaté: c'est la même recette, c'est la même mouture et c'est le même monde qui est là et qui était là sous M. Trudeau.

La dynamique est donc la même, c'est-à-dire 10 années de dépenses effrénées, 10 années d'incapacité à déposer un budget équilibré. Très franchement, nous, les députés du Parti conservateur, compte tenu du contexte et de la situation dans laquelle se trouve actuellement le Canada, avons l'esprit très ouvert et étions très attentifs. Nous étions aussi — nous continuons de l'être — très préoccupés de la situation géopolitique dans laquelle nous nous trouvons actuellement. Nous étions attentifs à ce qui allait être déposé par le gouvernement actuel.

Force est de constater que, ce qui a été déposé est franchement antinomique et incompatible avec l'ADN des conservateurs, de sorte que nous n'avons pas pu approuver ce budget. Moi, je trouve inquiétant que des gens de l'autre côté aient de la sagesse — je parle de la sagesse du député de Marc-Aurèle-Fortin, qui est le secrétaire parlementaire du ministre de l'Industrie actuellement. C'est un de mes anciens collègues, du temps où j'étais au Conseil des ministres à Québec. Il a déjà dit que « l'équilibre budgétaire [...] est un moyen pour asseoir comme il faut la crédibilité de l'État et la stabilité financière de l'État ».

C'est peut-être lui qui aurait dû préparer le dernier budget qui nous a été présenté. Ce budget, faut-il le rappeler, était attendu depuis les 18 derniers mois. Le Canada a navigué à vue parce qu'il n'avait pas de budget. Les libéraux lui ont accolé beaucoup de grands qualificatifs, notamment celui de budget « générationnel ». Moi, je dirais que ce budget n'a de générationnel que la dette qu'il place sur les épaules de nos enfants.

Parlons du déficit. Le député de Winnipeg-Nord a dit qu'ils ont fait ce qu'ils avaient dit qu'ils feraient. C'est faux. C'est complètement faux. Ils avaient annoncé que le déficit serait de 40 milliards de dollars. C'était sous l'égide de l'ancienne ministre des Finances, Mme Freeland.

Pendant la campagne électorale, ils ont annoncé que le déficit serait de 62 milliards de dollars. Déjà, ça ne faisait pas notre affaire. Maintenant, ils ont déposé un budget qui s'accompagne d'un déficit de 78 milliards de dollars. C'est 16 milliards de dollars de plus. Peut-on m'expliquer comment on arrive à une chose pareille? Ça ne s'arrête pas là. On dépose un budget contenant 90 milliards de dollars de nouvelles dépenses. Sait-on combien ça représente, par famille? C'est 5 400 \$ de plus par ménage.

Le réflexe qu'a ce gouvernement de toujours dépenser l'argent qu'on n'a pas est détestable. Quand on a de l'argent, nous, nous nous rappelons toujours d'où il provient. Il provient de la poche des contribuables.

Si les libéraux de M. Trudeau n'avaient pas dépensé comme ils l'ont fait, comme « des poules pas de tête », selon l'expression, nous aurions de l'argent aujourd'hui. Il pourrait notamment être accordé à la Défense nationale pour défendre notre territoire. Un député a soulevé une question, plus tôt: est-ce possible d'être en mesure de dépenser plus que le gouvernement de M. Trudeau? Nous n'aurions jamais cru pouvoir dire que c'est le cas, c'est possible et ça se vérifie aujourd'hui.

● (1225)

Parlons maintenant de la dette. De ce côté-ci de la Chambre, c'est un sujet qui nous préoccupe énormément et ça préoccupe aussi nos concitoyens; nous en entendons beaucoup parler dans nos circonscriptions. La dette sous les libéraux a plus que doublé. Elle est passée de 687 milliards de dollars à 1 350 milliards de dollars. Moi, je ne sais plus combien il y a de zéros après le point. C'est tellement des gros chiffres; c'est gigantesque. Ça, c'est la dette que nous avons actuellement.

Le service de la dette, c'est bien simple à comprendre. Ce sont les intérêts qu'on paie sur les emprunts qu'on fait. Dieu sait qu'on emprunte beaucoup par les temps qui courent, parce qu'on dépense sans compter au Canada. Le service de la dette, à 50 milliards de dollars, tenons-nous bien, c'est plus que les transferts en matière de santé destinés à nos provinces.

Ordres émanant du gouvernement

Tantôt, le député de Winnipeg-Nord s'égosillait en parlant des services en santé et des infrastructures. Il disait que son gouvernement allait investir. L'argent qu'on met sur les services de la dette, à hauteur de 60 milliards de dollars l'année prochaine, en 2026-2027, ce qui est dans quelques semaines, c'est de l'argent qui n'est pas dirigé vers les soins. C'est de l'argent qui n'est pas consacré aux services pour les citoyens. On ouvre une fenêtre puis on garroche 60 milliards de dollars dehors. C'est plus que l'argent qu'on transfère aux provinces pour les services de santé. C'est aussi plus que ce que nous payons tous ici en TPS.

Chaque fois qu'on va à la pharmacie, qu'on achète une paire de bottes parce que c'est l'hiver, on paie de la TPS. Chaque piastre est destinée au paiement de la dette. Chaque nouveau-né, dès son premier cri, ça lui coûte 30 000 \$ en raison du service à la dette. C'est ça, la réalité, aujourd'hui; c'est aussi simple que ça. Ce sont les libéraux qui nous ont mis dans une situation pareille. Ils ont dépensé ce qu'ils n'avaient pas. Ils ont dépensé sans compter pendant 10 ans.

On aurait pensé que le député de Marc-Aurèle-Fortin, qui est un homme rigoureux chez les libéraux, aurait pu avoir un ascendant sur le ministre des Finances et du Revenu national. Ils n'ont pas écouté le gros bon sens. Ils n'ont pas écouté les citoyens. Ils sont comme ça; c'est ça qu'ils font. Aujourd'hui, on se retrouve sans une cenne pour défendre notre territoire. En plus, il faut emprunter sur les marchés à des prix exorbitants.

Malgré les critiques, les libéraux se convainquent que tout va bien, que la vie est belle et que tout le monde est de bonne humeur. Ce n'est pas vrai. Les critiques à leur sujet sont unanimement contre, que ce soit dans la presse anglophone ou dans la presse francophone, à l'agence de notation Fitch ou le directeur parlementaire du budget. Y a-t-il des gens au pays plus crédibles que ça? L'agence Fitch de New York a indiqué que la situation financière du Canada allait mal, que les dépassements étaient trop importants et qu'elle n'était pas certaine de pouvoir maintenir la cote actuelle. Le député libéral nous parlait de la cote AAA tantôt. Non, mais il nous fait rire à en pleurer; c'est impossible. Ça ne vient pas de moi, ça vient des agences de notation. Le directeur parlementaire du budget a tellement dit la vérité qu'ils ont commencé à rédiger une offre d'emploi pour le remplacer, parce qu'il n'est pas de leur bord. C'est vrai ou faux?

Nous sommes déçus de ce côté-ci de la Chambre. Nous sommes les porte-paroles de nos communautés. Il n'y a pas que les conservateurs qui sont de notre côté, il y a aussi des gens qui réfléchissent, qui sont capables de donner des analyses importantes et crédibles. Ces gens nous disent que ça n'a aucun bon sens. C'est pourquoi nous n'avons pas voté en faveur de ce budget.

• (1230)

[Traduction]

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, dans ma réponse précédente, j'ai fourni ce que je crois être des chiffres fiables, qui montrent très clairement la situation du Canada en ce qui a trait au déficit et à la dette par rapport aux autres pays du G7, qui sont les pays les plus influents ou les plus puissants au monde. Le Canada est plutôt bien placé au chapitre de la dette. Nous sommes en première place dans le G7 et en deuxième place en ce qui concerne le déficit. Le Canada bénéficie d'ailleurs d'une note de crédit AAA. Le Canada est l'un des deux seuls pays du G7 à bénéficier d'une note de crédit AAA.

La députée ne voit-elle pas qu'il est temps d'investir dans les infrastructures et la population du Canada? Pourquoi le Parti conservateur ne veut-il pas que le gouvernement investisse dans les Canadiens?

[Français]

Dominique Vien: Monsieur le Président, je vais répéter ce que j'ai dit tantôt. Si on n'avait pas dépensé comme des poules pas de tête pendant 10 ans, on aurait de l'argent pour investir dans les infrastructures. On aurait de l'argent actuellement pour protéger les frontières.

Je vais lire des extraits d'un texte qui a été rédigé par l'agence de notation Fitch et qui porte sur le budget. L'agence dit que « l'expansion budgétaire persistante et l'alourdissement de la dette ont affaibli son profil de crédit et pourraient accroître la pression sur la notation à moyen terme ». Elle affirme aussi que « le gouvernement du Canada sous-estime régulièrement l'ampleur de ses déficits ». L'agence Fitch en rajoute: « Étant donné que les [ancrages fiscaux] ne sont pas contraignants et que les versions précédentes ont été ignorées, les finances fédérales courent un risque élevé de se détériorer davantage. »

Ce n'est pas moi qui le dis. C'est Fitch, une agence de notation de New York.

• (1235)

Laila Goodridge (Fort McMurray—Cold Lake, PCC): Monsieur le Président, je remercie ma collègue de son discours passionné. Manifestement, elle est à l'écoute des citoyens de sa circonscription. Il est indéniable que la vie est de moins en moins abordable. Les mamans ont de la difficulté à mettre de la nourriture sur la table et les familles souffrent.

Le directeur parlementaire du budget et l'agence Fitch disent que la situation est problématique. Est-ce que la députée peut nous expliquer ce qu'elle entend dans sa communauté à ce sujet?

Dominique Vien: Monsieur le Président, je suis contente que la députée me pose cette question. Les banques alimentaires n'ont jamais été aussi occupées. Je pense que le nombre de visites mensuelles dans les banques alimentaires, qui a doublé depuis 2019, est maintenant de 2,2 millions. Je dis tout ça de mémoire. Ce ne sont pas des gens sans emploi, ce sont des gens qui travaillent. Ce sont des gens qui ont des emplois, qui se lèvent le matin et qui vont travailler qui se retrouvent dans les banques alimentaires.

Mon bureau a appelé une banque alimentaire de ma circonscription. On me dit qu'on n'en peut plus. On me dit que la demande est toujours en augmentation, que cette semaine seulement, six nouvelles familles se sont présentées et que 20 nouvelles familles se sont présentées depuis la mi-septembre. Les denrées disponibles sont en baisse, avec une diminution de 82 000 \$ comparativement à l'an passé. Il n'y a eu aucune viande lors de la livraison de Moisson Beauce cette semaine.

Qu'est-ce qu'ils vont manger cette semaine, les gens qui fréquentent l'Essentiel des Etchemins?

Maxime Blanchette-Joncas (Rimouski—La Matapédia, BQ): Monsieur le Président, c'est assez drôle d'entendre les conservateurs dire aujourd'hui qu'ils ne sont pas favorables au budget parce que le déficit est trop élevé. J'aimerais rappeler à mes collègues la devise des Québécois, qui est *Je me souviens*.

Ordres émanant du gouvernement

En 2009, le gouvernement Harper a fait un déficit record de 55,6 milliards de dollars. Si on met ce chiffre dans sa calculatrice et qu'on l'actualise avec l'inflation, on obtient environ 78 milliards de dollars. C'est pas mal le même montant que celui du déficit d'aujourd'hui.

Ensuite, les conservateurs ont fait six années consécutives de déficits, y compris le déficit de 2009. Ils nous disent aujourd'hui que le déficit est trop gros et qu'ils n'appuient pas le budget. Ma collègue nous dit que, l'ADN conservateur, ce n'est pas ça. J'aimerais qu'elle nous explique ceci aujourd'hui. Quand on voit des députés conservateurs qui traversent la Chambre pour rejoindre les libéraux, n'est-ce pas parce que le budget est à saveur conservatrice?

Dominique Vien: Monsieur le Président, il y a une question de contexte. Quand mon collègue présente une information, il devrait peut-être donner tout le contexte. J'aimerais rappeler à mon collègue quelque chose dont il ne se souvient peut-être pas, car il est un jeune homme. En 2008, c'était la crise financière partout sur la planète.

[Traduction]

Bob Zimmer (Prince George—Peace River—Northern Rockies, PCC): Monsieur le Président, je suis ravi d'avoir l'occasion de parler du budget aujourd'hui.

Avant de commencer, je voudrais saluer mon frère Larry. C'est lui qui m'a fabriqué ce stylo. Il m'en a fabriqué plusieurs autres. Il habite à Chilliwack. Je tiens simplement à le remercier de toujours avoir été un frère aussi attentionné.

Passons maintenant au budget. Le premier ministre a déclaré qu'il dépenserait moins et investirait davantage. Il faisait référence à Justin Trudeau. Pourtant, son budget fait exactement le contraire. Comme le révèle le rapport récent du directeur parlementaire du budget, le premier ministre dépense des milliards de plus et investit des milliards de moins que ce qu'il avait promis il y a quelques mois à peine.

Je suppose que nous nous souvenons tous de sa campagne pour devenir chef du Parti libéral et, par conséquent, premier ministre. Voici ce qu'il a déclaré 19 février. Je cite: « L'essentiel est de dépenser moins et d'investir davantage. » Ces propos sortent directement de la bouche du premier ministre.

Le *Globe and Mail*, l'un des journaux préférés du premier ministre et des libéraux, le confirme: « L'ancien gouverneur de la Banque du Canada et de la Banque d'Angleterre a critiqué le gouvernement du premier ministre Justin Trudeau pour ses dépenses excessives. » Nous en sommes tous conscients, n'est-ce pas? « Les dépenses fédérales totales ont augmenté en moyenne d'environ 9 % depuis l'arrivée au pouvoir des libéraux en 2015, et l'effectif fédéral a augmenté de 40 %. » Voici les propos exacts du premier ministre: « Il est clair que le gouvernement fédéral dépense trop. » Il a également déclaré: « En même temps, le Canada dans son ensemble investit trop peu. »

C'est la promesse qu'il avait faite à de nombreux Canadiens dans tout le pays. Beaucoup d'électeurs l'ont cru sur parole, mais il semble que la situation ait rapidement évolué seulement quelques mois après cette promesse.

Comment Mark Carney peut-il dépenser encore plus tout en investissant moins?

• (1240)

Le vice-président: Je dois rappeler au député qu'il ne doit pas utiliser le nom du premier ministre à la Chambre. Il ne doit le désigner que par son titre.

Le député peut poursuivre son discours.

Bob Zimmer: Monsieur le Président, je vous prie de m'excuser.

Comment le premier ministre peut-il dépenser encore plus et investir moins? Même Justin Trudeau avait prévu, dans son dernier budget, un déficit de 39,8 milliards de dollars pour cette année-là. En fin de compte, les dépenses ont entraîné un déficit de 61,8 milliards de dollars juste avant qu'il quitte ses fonctions.

Le premier ministre nous a laissés croire que la tâche serait facile, et beaucoup l'ont cru, compte tenu des dépenses effrénées de Justin Trudeau. Comment le premier ministre pourrait-il se tromper en réduisant le budget? Nous savions tous que Trudeau dépensait sans compter. Nous savions que son gouvernement dépensait sans compter, alors nous disions qu'il serait relativement facile de faire mieux. Cependant, comme nous l'avons tous constaté, le déficit s'élèvera à 78,3 milliards de dollars, et nous avons appris qu'il pourrait être encore plus important. C'est un scénario fréquent avec les libéraux. C'est une importante promesse rompue et c'est de mauvais augure, car les promesses ont été faites il y a quelques mois seulement.

Le premier ministre a rompu d'autres promesses qui ne datent que de quelques mois. Les députés se souviennent-ils des cibles budgétaires que le premier ministre s'était données? La cible budgétaire qu'il avait promis d'atteindre pendant la campagne électorale était la baisse du ratio de la dette par rapport au PIB, toutefois il a plutôt augmenté ce ratio. Il avait promis de réduire les dépenses, mais il dépense 94 milliards de dollars de plus, ce qui coûte à chaque ménage 5 400 \$ de plus par année.

Comme si un déficit de 78 milliards de dollars n'était pas assez grave, le premier ministre manipule les chiffres pour dissimuler les dépenses de fonctionnement sous forme de dépenses en capital. C'est ce qui ressort du rapport récent du directeur parlementaire du budget. Sa nouvelle définition des dépenses en capital « est trop large » et elle va « au-delà du traitement qui en est fait dans les Comptes publics et des pratiques internationales fondées sur le Système de comptabilité nationale, comme celle adoptée par le Royaume-Uni ».

En ayant recours à une définition généralement acceptée, le directeur parlementaire du budget a constaté que les dépenses en capital étaient inférieures de 30 % à ce que les libéraux avaient déclaré. C'est de là que provient le montant de 94 milliards de dollars. Il s'agit d'une différence de 94 milliards de dollars. Même les promesses du premier ministre sont fausses. Autrement dit, ses investissements sont bien inférieurs à ce qu'il avait promis, soit 94 milliards de dollars de moins.

De plus, le directeur parlementaire du budget a constaté que le premier ministre ne parviendra même pas à équilibrer le budget de fonctionnement sur cinq ans. Il s'agit là d'une autre cible budgétaire qu'il a abandonnée. Cela représente beaucoup de promesses rompues en quelques mois seulement, et ce, après l'abandon de l'ancienne cible budgétaire des libéraux, qui consistait à réduire le ratio de la dette par rapport au PIB. Le directeur parlementaire du budget a constaté que ce ratio sera encore plus élevé que celui de la dernière mise à jour économique et qu'il « ne devrait plus être à la baisse à moyen terme ».

Ordres émanant du gouvernement

Nous sommes sur une trajectoire qui fait peur. En septembre dernier, le directeur parlementaire du budget nous a déjà prévenus que le remboursement de la dette risquerait de coûter plus cher aux Canadiens si les libéraux essayaient de modifier les normes comptables. Nous savons qu'ils l'ont fait.

Avant-hier, le 18 novembre, le *Financial Post* a publié un article intitulé « Le DPB dénonce l'approche financière du gouvernement fédéral: nous devrions tous nous en inquiéter ». C'est bien vrai. En voici un extrait:

Le premier ministre [...] a promis un nouveau cadre budgétaire pendant la campagne à la direction du Parti libéral, expliquant qu'il séparerait le budget fédéral en un « budget de fonctionnement » et un « budget d'immobilisations », et que l'équilibre budgétaire serait rétabli d'ici trois ans [en tout et pour tout].

De tels stratagèmes dénotent une tentative éhontée de jeter de la poudre aux yeux en transférant de nombreuses dépenses courantes d'un budget global à un budget d'immobilisations de manière à se targuer d'« investir ». La clé du succès, à ce chapitre, consiste à élargir suffisamment la définition d'immobilisations pour être en mesure de transférer facilement des sommes dans le budget d'immobilisations.

Je le répète, si les députés et les Canadiens ne veulent pas me croire sur parole, ils peuvent se fier au directeur parlementaire du budget.

Je pense que les Canadiens se demandent combien cela leur coûtera, car ils entendent parler de gros montants, de milliards et de billions de dollars. D'entrée de jeu, quel est le coût réel du premier ministre? Au cours des cinq prochaines années, il va ajouter 321,7 milliards de dollars d'argent frais à la dette fédérale.

Une voix: Incroyable.

Bob Zimmer: Monsieur le Président, comme on vient de le dire, c'est incroyable.

C'est deux fois élevé que les 154,4 milliards de dollars que Justin Trudeau aurait ajoutés au cours de la même période. Les députés se souviennent-ils de la citation du début, selon laquelle le premier ministre allait faire mieux que Justin Trudeau? Eh bien, voilà où nous en sommes.

• (1245)

Chaque heure, ce budget ajoute 10 millions de dollars à notre dette. Sous le nouveau premier ministre, la dette fédérale s'élève maintenant à 1,3 billion de dollars, et les intérêts sur la dette atteindront 55,6 milliards de dollars en 2025-2026. C'est plus que le Transfert canadien en matière de santé, qui s'établit à 54,7 milliards de dollars. C'est incroyable. C'est aussi plus que les recettes de la TPS perçues par le gouvernement dans tout le pays, recettes qui s'élèvent à 54,4 milliards de dollars et représentent 3 360 dollars par ménage canadien.

Le premier ministre a dit lui-même que l'ancien premier ministre dépensait de manière irresponsable et que c'est pour cela qu'il a perdu son poste. Nous avons bien vu que le gouvernement était complètement hors de contrôle. Beaucoup de membres de ce gouvernement sont encore ici, mais c'est pour cela qu'il a perdu son poste, et nous le savons tous.

L'actuel premier ministre a été élu en promettant qu'il dépenserait moins et investirait davantage que l'ancien premier ministre. Ce sont des promesses assez importantes qu'il a déjà rompues. Je vais dire ceci, et je suis certain que les députés d'en face ne seront pas d'accord: le premier ministre est bel et bien hors de contrôle, et nous avons absolument besoin qu'il cède sa place à quelqu'un qui gère les finances de l'État de manière beaucoup plus responsable. Je

dirais que le chef de l'opposition actuel est bien placé pour être le futur premier ministre.

L'auteur Kim Moody résume très bien le budget du premier ministre: « C'est une performance habile, mais, au fond, c'est une supercherie, qui troque la transparence contre le spectacle et appauvrit les Canadiens qui y ont cru. » Ce message s'adresse à tous ceux qui ont voté pour le premier ministre. « Les dépenses publiques, qu'elles soient d'investissement ou de fonctionnement, augmentent la dette publique de la même manière. »

J'invite les électeurs et l'ensemble de la population à prendre note de ceci: le premier ministre leur a fait miroiter qu'il allait dépenser moins et investir plus. Il fait exactement le contraire.

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, je n'arrive pas à croire que le député ait dit que l'ancien premier ministre a perdu son emploi. C'est le chef du Parti conservateur qui a perdu son emploi. Les députés se souviennent-ils qu'il y a eu une élection partielle pendant l'été?

Je vais citer le Fonds monétaire international, une organisation mondiale qui regroupe plus de 175 pays:

L'Allemagne et le Canada reconnaissent que dans cette conjoncture éprouvante, il faut utiliser la marge de manœuvre budgétaire [...] Au Canada, les autorités n'ont pas hésité à prendre des mesures déterminantes dans un contexte où les relations du pays avec son principal partenaire commercial changent. L'une de ces mesures consiste en effet à réformer, à moderniser le cadre budgétaire [...]

Je ne comprends pas le raisonnement du député.

Bob Zimmer: Monsieur le Président, je vais simplement faire écho à ce que le premier ministre a dit. Les députés devraient se rappeler qu'il a fait campagne sur la promesse suivante en février dernier, il y a quelques mois à peine. Selon le titre de l'article, le premier ministre a promis de dépenser moins et d'investir davantage pour stimuler l'économie s'il remportait la course à la direction du Parti libéral.

En réalité, il dépense plus et investit moins que le premier ministre précédent, et ce, après avoir affirmé qu'il ferait un meilleur travail. Voilà les faits. J'aimerais que les députés libéraux s'en tiennent aux faits.

• (1250)

[Français]

Xavier Barsalou-Duval (Pierre-Boucher—Les Patriotes—Verchères, BQ): Monsieur le Président, je trouve intéressant de voir aujourd'hui tous mes collègues conservateurs déchirer leur chemise par rapport au budget libéral et dire tout le mauvais qu'ils en pensent. Moi aussi je pourrais tomber là-dedans, parce que je n'en pense pas beaucoup de bien.

À la différence des conservateurs, nous avons l'avantage de la cohérence. Cette semaine, au moment du vote sur le budget, on a eu la surprise de constater que deux députés conservateurs s'étaient cachés en attendant de voir si le budget allait passer ou pas, avant de revenir à la Chambre pour déclarer qu'ils avaient connu des problèmes techniques liés au vote.

Voici la question que j'aurais pour mon collègue. Malgré tout le mal que les conservateurs disent du budget libéral, comment se fait-il qu'ils ont fait des calculs et se sont arrangés pour qu'il soit adopté? Est-ce que ça ne serait pas parce qu'au fond — on le sait, tout le monde le dit —, c'est un budget conservateur?

Ordres émanant du gouvernement

[Traduction]

Bob Zimmer: Monsieur le Président, le député a terminé en disant que c'était un budget conservateur. Je ne suis pas d'accord avec lui: ce n'est pas un budget conservateur. Un budget conservateur n'alourdirait pas la dette fédérale de 321,7 milliards de dollars au cours des cinq prochaines années. Elle s'élève déjà à 1,3 billion de dollars. J'ai fait une vidéo pour montrer le montant d'argent que cela représente et que les générations futures devront payer. À eux seuls, les intérêts s'élèvent à 50 milliards de dollars par année.

C'est ridicule. Ce n'est pas un budget conservateur. Nous avons besoin d'un budget conservateur.

Todd Doherty (Cariboo—Prince George, PCC): Monsieur le Président, mon collègue est aussi mon voisin du côté nord. Nous sommes de la même grande ville, qui couvre nos deux circonscriptions, et j'ai un grand respect pour lui. C'est un véritable ami.

Mon collègue et moi avons discuté du budget générationnel que le gouvernement vient de présenter. Il est générationnel en raison de la dette qu'il fait peser sur les épaules de nos familles et des générations futures. Je tiens à dire cela à l'intention de tous ceux qui nous écoutent, c'est-à-dire les nombreux spectateurs qui remplissent la tribune et les 12 personnes qui nous regardent à la télévision. Le fait est qu'aujourd'hui, nous dépensons plus pour rembourser notre dette que pour les transferts aux provinces en matière de santé. Idem pour ce que nous dépensons pour aider nos provinces à faire face à la crise des opioïdes et à la crise de santé mentale.

J'aimerais savoir ce que notre collègue pense de cela?

Bob Zimmer: Monsieur le Président, je sais que le député de Cariboo—Prince George a quelques personnes de sa circonscription qui assistent à nos débats dans la tribune aujourd'hui.

C'est un vrai problème. Je mets les Canadiens au défi de répondre à la question suivante: combien d'entre eux ont un médecin de famille? Combien sont-ils à croire que le système de santé actuel fonctionne bien? Si nous faisons un vote à main levée, je parie que nous ne verrions pas beaucoup de gens lever la main.

Le gouvernement est en place depuis 10 ans. Il a vraiment mené le Canada à la ruine, et cela doit changer.

Le vice-président: Avant de reprendre le débat, je rappelle aux députés qu'ils ne peuvent pas faire référence aux personnes présentes dans la tribune.

Nous reprenons le débat. Le président du Conseil du Trésor a la parole.

L'hon. Shafqat Ali (président du Conseil du Trésor, Lib.): Monsieur le Président, je partagerai mon temps avec mon épâtante et vaillante collègue, la députée de Davenport.

Je suis reconnaissant d'avoir la possibilité de me prononcer en faveur du projet de loi C-15, Loi n° 1 d'exécution du budget de 2025. Le gouvernement se concentre sur la réduction des coûts et la création de possibilités pour les Canadiens. Il a commencé par supprimer la controversée taxe sur le carbone pour les consommateurs, ce qui a réduit les prix de l'essence de 18 ¢ le litre dans la plupart des provinces et des territoires, tout en renforçant la tarification du carbone pour les industries, de manière à faire son devoir moral et économique en matière de lutte contre les changements climatiques. Le gouvernement a aussi réduit les impôts de 22 millions de Canadiens, ce qui représente une épargne maximale de 840 \$ par année pour une famille de deux personnes.

Dans le budget de 2025, le gouvernement fait des investissements de portée historique dans les Forces armées canadiennes, dans les infrastructures et dans le logement. Il bâtit un Canada fort. Il crée aussi de nouvelles possibilités de carrière pour la jeunesse canadienne. Par ailleurs, le gouvernement lance le service jeunesse pour le climat et offre 175 000 postes par l'intermédiaire d'Emplois d'été Canada, de la Stratégie emploi et compétences jeunesse — une stratégie horizontale — et du Programme de stages pratiques pour étudiants en 2026-2027.

Le projet de loi prévoit des mesures pour rendre la vie plus abordable pour les Canadiens. Nous savons, par exemple, que la numérisation dans le secteur financier a procuré de nombreux avantages aux consommateurs. Parallèlement, nous savons que les consommateurs qui continuent à utiliser les produits et services financiers traditionnels risquent de ne pas profiter de ces avantages et d'être laissés pour compte.

Les règles sur l'accès aux fonds déposés par chèque datent maintenant de plus de 10 ans et elles n'ont suivi ni la hausse du coût de la vie ni les progrès technologiques. C'est pourquoi le budget de 2025 propose de modifier la Loi sur les banques pour faire passer de 100 \$ à 150 \$ la première tranche immédiatement disponible de fonds déposés par chèque. Ainsi, on élimine la différence entre le délai imposé pour les fonds déposés en personne et celui pour les fonds déposés par d'autres moyens. Le gouvernement réduit le nombre de jours pendant lesquels une banque peut détenir les fonds déposés par chèque, ce qui comprend le relèvement du plafond actuellement fixé à 1 500 \$ pour l'application de la plus courte période de retenue des fonds déposés par chèque. Ce changement s'appliquerait aussi aux sociétés de fiducie et de prêt.

Encore une fois, le projet de loi C-15 concrétiserait ce changement. Ce n'est pas la seule façon dont le projet de loi améliorerait les services financiers pour aider les Canadiens à gérer leur argent.

L'expression « services bancaires axés sur les consommateurs » désigne un cadre sécurisé qui permet aux Canadiens et aux entreprises de partager leurs données financières avec les fournisseurs de services approuvés de leur choix. Ce cadre doterait les consommateurs d'un contrôle accru sur leurs données. Il favoriserait aussi l'existence d'un secteur financier compétitif et novateur qui renforcerait la position du Canada dans l'économie numérique mondiale.

• (1255)

Le cadre canadien des services bancaires axés sur les consommateurs vise à promouvoir la concurrence et l'innovation dans le secteur financier, à améliorer les résultats financiers des Canadiens et à garantir que les consommateurs puissent partager leurs données en toute sécurité. Dans d'autres pays, les cadres réglementés se sont révélés efficaces pour assurer l'accessibilité et soutenir les nouveaux fournisseurs de services financiers et les nouveaux modèles d'affaires.

Ordres émanant du gouvernement

Parallèlement, nous savons que l'absence d'un cadre sécurisé signifie qu'environ 9 millions de Canadiens partagent actuellement leurs données financières en fournissant leurs identifiants bancaires confidentiels par un processus appelé capture de données d'écran. Ces consommateurs sont exposés à des risques accrus en matière de sécurité, de responsabilité et de confidentialité, et peuvent se retrouver sans ressources si un problème survient. Notre cadre canadien des services bancaires axés sur les consommateurs permettra de remédier à ces risques grâce à l'utilisation de l'interface de programmation d'applications, ou API, une technologie qui assure une connexion plus sécurisée entre les entités.

En donnant aux Canadiens un plus grand contrôle sur leurs données financières, on ouvrirait la voie à de nouveaux produits financiers et à un plus grand choix entre les fournisseurs, ce qui rendrait le secteur financier plus dynamique et l'économie plus productive. L'exploitation de ces nouvelles possibilités permettra d'améliorer la prise de décisions financières, de réduire les coûts et d'offrir aux consommateurs des produits et services mieux adaptés.

Le projet de loi C-15 est essentiel à la réalisation de cet objectif, car il propose des modifications législatives qui complèteraient le cadre des services bancaires axés sur les consommateurs en transférant sa gouvernance à la Banque du Canada et en modifiant la Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques pour accorder aux Canadiens le droit à la mobilité des données, soutenant ainsi une approche économique globale du partage des données.

Tous les Canadiens devraient bénéficier d'un cadre de services bancaires axés sur les consommateurs. Ce cadre favoriserait la concurrence et réduirait les risques dans le secteur des services financiers en réglementant le partage des données financières. Pour les consommateurs, cela pourrait se traduire par une plus grande inclusion financière, des décisions plus éclairées, une meilleure gestion et une réduction des facteurs de stress financier. Pour les entreprises, cela pourrait se traduire par un meilleur accès à de nouvelles formes de financement et une réduction du fardeau administratif grâce à une meilleure intégration et automatisation des fonctions clés.

Les ménages à faible revenu et en difficulté financière devraient être les principaux bénéficiaires, étant donné qu'ils auront accès à des produits moins coûteux, à des choix plus clairs et à des outils leur permettant de gérer leurs dettes et de réduire leur stress financier.

Qui plus est, ce n'est pas la seule façon dont le projet de loi C-15 aiderait les consommateurs canadiens à épargner et à gérer leur argent. La concurrence dans ce secteur peut également favoriser l'efficacité et soutenir le développement économique et la productivité, car les institutions financières sont incitées à affecter leurs capitaux aux utilisations les plus productives.

Le budget de 2025 et le projet de loi C-15 s'appuient sur les mesures déjà prises par le nouveau gouvernement pour assurer l'abordabilité de la vie, notamment trois importantes réductions d'impôt, la stimulation de la construction résidentielle afin d'accroître l'offre et de réduire le coût du logement, ainsi que la mise en place de prestations fédérales automatiques, de sorte que des millions de Canadiens peuvent recevoir l'aide à laquelle ils ont droit.

C'est pourquoi nous devons soutenir pleinement le budget de 2025 et le projet de loi C-15.

• (1300)

Kerry Diotte (Edmonton Griesbach, PCC): Monsieur le Président, le député d'en face a mentionné que les libéraux ont éliminé la taxe sur le carbone, je l'ai remarqué. Je me demande s'il pourrait expliquer ce qui leur a donné l'idée d'abolir cette taxe.

L'hon. Shafqat Ali: Monsieur le Président, nous cherchons à avancer. Nous sommes confrontés à la plus grande crise de notre époque et nous nous employons à relever le défi que posent les problèmes d'abordabilité.

Le premier ministre et le nouveau gouvernement en place ont une vision claire et visent à éliminer les dissensions. Comme la tarification du carbone pour les consommateurs était un facteur de division parmi les Canadiens, nous l'avons éliminée...

Le vice-président adjoint (John Nater): Nous passons aux questions et observations. Le député de Rimouski—La Matapédia a la parole.

[Français]

Maxime Blanchette-Joncas (Rimouski—La Matapédia, BQ): Monsieur le Président, mon collègue vient de dire qu'il a une vision claire. Nous allons discuter de sa vision claire.

Il y a un déficit record de 78 milliards de dollars, basé sur 45 milliards de dollars en investissements d'actifs maquillés, ce qui a été dénoncé même par le directeur parlementaire du budget. J'aimerais que mon collègue nous explique comment il peut parler de rigueur budgétaire alors qu'il participe au plus gros déficit de l'histoire et qu'en plus il change l'écriture comptable pour essayer d'embrouiller tout cela.

Sa définition de rigueur budgétaire a-t-elle changé ou est-ce sa définition de transparence budgétaire qui a changé?

• (1305)

[Traduction]

L'hon. Shafqat Ali: Monsieur le Président, mes collègues me laissent pantois. Ils ont voté contre un budget de portée historique qui comprend un régime de soins dentaires et des transferts en santé aux provinces. Il s'agit d'un budget pour bâtir, protéger et renforcer le Canada qui fera baisser le coût de la vie et qui développera l'économie la plus forte des pays du G7. Il s'agit d'un budget axé sur la réduction des dépenses et la hausse des investissements, de manière à ce que nous arrivions à développer l'économie la plus forte du G7.

Braedon Clark (Sackville—Bedford—Preston, Lib.): Monsieur le Président, je sais que le président du Conseil du Trésor a notamment pris part, dans le cadre de l'établissement du budget, à l'examen exhaustif des dépenses. Cet examen a fait ressortir 60 milliards de dollars d'économies sur 5 ans. Je me demande si le président du Conseil du Trésor peut faire le point sur cette démarche et nous dire en quoi elle se traduira à long terme par des économies pour les Canadiens.

L'hon. Shafqat Ali: Monsieur le Président, comme les députés le savent, les règles du jeu ont changé. Nous vivons de nouvelles réalités. Le monde traverse une période de bouleversements. En conséquence, nous cherchons surtout à réduire les dépenses et à hausser les investissements tout en trouvant des façons d'économiser afin de réaffecter les ressources là où les Canadiens en ont le plus besoin. Voilà pourquoi nous avons entrepris un examen exhaustif des dépenses. D'ici trois ans, nous aurons équilibré le budget de fonctionnement.

Ordres émanant du gouvernement

Andrew Lawton (Elgin—St. Thomas—London-Sud, PCC): Monsieur le Président, le président du Conseil du Trésor a dit que le gouvernement allait dépenser moins pour investir davantage. Le premier ministre, lui, a dit que le déficit serait plafonné à 62 milliards de dollars, mais le budget prévoit un déficit de 78 milliards de dollars. Est-ce que 78 est supérieur ou inférieur à 62?

L'hon. Shafqat Ali: Monsieur le Président, le nouveau gouvernement a été porté au pouvoir avec le mandat de dépenser moins, d'investir davantage et de bâtir l'économie la plus forte du G7, et c'est exactement là-dessus que nous nous concentrons. Le budget de 2025 est axé sur l'investissement dans les Forces armées canadiennes, dans les infrastructures et dans le logement, ce qui se traduit par d'énormes perspectives d'emploi et par la croissance de l'économie canadienne.

Andrew Lawton: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Il y avait du bruit, alors je ne crois pas que le président du Conseil du Trésor ait entendu la question. Est-ce que 78 est supérieur ou inférieur à 62?

Le vice-président adjoint (John Nater): Il s'agit manifestement d'une question de débat et non d'un recours au Règlement.

Nous reprenons le débat. La députée de Davenport a la parole.

Julie Dzerowicz (Davenport, Lib.): Monsieur le Président, comme toujours, c'est un grand plaisir pour moi de prendre la parole à la Chambre au nom des habitants de la circonscription de Davenport pour discuter du budget de 2025, un budget important présenté dans des circonstances exceptionnelles.

Avant tout, soyons très honnêtes à propos de la situation que nous vivons. Le monde est plus dangereux et divisé, et le Canada est confronté à un monde en mutation rapide et de plus en plus incertain. L'ordre international fondé sur des règles et le système commercial qui ont alimenté la prospérité du Canada pendant des décennies sont en train d'être remodelés, ce qui nuit aux entreprises, déplace les travailleurs et provoque des perturbations et des bouleversements majeurs pour les Canadiens.

Au Canada, nous devons nous concentrer sur ce que nous pouvons contrôler. Malgré les vents contraires, le Canada a la capacité financière de transformer son économie. Il est temps pour nous, dès maintenant, de construire en grand et avec audace. Comme l'a dit notre ministre des Finances: « Ce budget doit être empreint d'une ambition de portée historique [...] Il n'y a pas de place pour le retrait, l'ambiguïté ou même le laissez-faire, seulement pour de l'action audacieuse et rapide. »

J'aimerais aborder l'un des nombreux sujets qui importent aux habitants de ma circonscription, Davenport.

La question qui revient le plus souvent est celle de l'emploi. Les gens continuent de s'inquiéter. Auront-ils toujours un emploi bien rémunéré? Après leurs études, leurs enfants auront-ils des débouchés? Sans un emploi bien rémunéré, personne ne pourra s'offrir une maison ou mener une vie décente.

Je suis très fière que ce budget investisse massivement dans la formation et la création de débouchés. Nous consacrons 1,5 milliard de milliards de dollars sur trois ans à la lutte contre le chômage des jeunes, notamment avec 100 000 emplois d'été au Canada, soit 30 000 de plus que cet été, et 55 000 nouvelles possibilités de stage en milieu de travail pour les étudiants, soit 15 000 de plus que l'année dernière.

Davenport compte de nombreux travailleurs du bâtiment syndiqués, et je tiens à saluer la section locale 183 de l'Union internationale des journaliers d'Amérique du Nord, qui est le plus grand syndicat de travailleurs du bâtiment. Nous avons la chance de les avoir dans notre ville pour bâtir notre ville et notre pays. Ils contribuent énormément à notre économie nationale.

Dans le budget de 2025, nous prévoyons 75 millions de dollars sur trois ans pour élargir le programme pour la formation et l'innovation en milieu syndical destiné à la formation d'apprentis dans les métiers désignés Sceau rouge. Pour les travailleurs touchés par les droits de douane, nous avons prévu 570 millions de dollars sur trois ans pour la formation et l'aide à l'emploi, ainsi que de nouvelles alliances entre les employeurs, les syndicats et les groupes industriels. Enfin, nous lançons également un service jeunesse pour le climat, doté de 40 millions de dollars sur deux ans pour former les jeunes Canadiens à réagir aux urgences climatiques et à renforcer la résilience des collectivités.

La culture et les arts constituent une autre grande priorité pour Davenport. J'ai la chance de compter de nombreux artistes parmi mes concitoyens. Même si les temps sont difficiles et que notre gouvernement a dû faire des choix difficiles, je tiens à être très claire: la culture et les arts sont importants. En période d'incertitude, nous restons unis en racontant nos histoires. Les arts nous aident à interpréter le monde qui nous entoure. Le secteur des arts et de la culture a contribué à hauteur de 65 milliards de dollars à notre économie en 2024.

Dans le budget de 2025, nous investissons 769 millions de dollars sur cinq ans dans les arts et la culture, dont 150 millions pour la CBC/Radio-Canada, 150 millions pour Téléfilm Canada, 127,5 millions pour le Fonds des médias du Canada et un soutien aux festivals et aux arts de la scène. Nous avons également instauré un droit de suite pour les artistes qui permet aux artistes visuels de toucher des redevances lorsque leurs œuvres sont revendues, une mesure que le secteur, y compris de nombreux acteurs de ma circonscription de Davenport, réclamait depuis des années.

La sécurité publique est la troisième priorité absolue pour Davenport. Les habitants s'inquiètent des vols de voitures, des introductions par effraction et des crimes commis avec des armes à feu. Je tiens à ce que mes concitoyens sachent que cet enjeu figure parmi les priorités absolues de notre gouvernement.

Le budget prévoit 1,7 milliard de dollars sur quatre ans pour que la GRC recrute 1 000 nouveaux agents dans le but de lutter contre le crime organisé transnational, la criminalité financière et le blanchiment d'argent. Nous accordons également près de 700 millions de dollars sur cinq ans à l'Agence des services frontaliers du Canada pour recruter jusqu'à 1 000 nouveaux agents, en plus du plan frontalier de 1,3 milliard de dollars annoncé en décembre. Ces agents empêcheront également l'entrée d'armes à feu et de stupéfiants dans notre pays. Tous ces investissements s'ajoutent à plusieurs projets de loi solides qui cheminent à la Chambre, notamment les projets de loi C-14, C-12 et C-9.

Ordres émanant du gouvernement

● (1310)

Le budget de 2025 accorde également une place importante aux personnes âgées. Les prestations aux aînés atteindront plus de 83 milliards de dollars en 2025-2026, ce qui permettra de soutenir 7,5 millions de Canadiens. Nous lançons également une stratégie nationale antifraude. Rien qu'en 2024, les Canadiens ont perdu 643 millions de dollars à cause de la fraude, soit une augmentation de près de 300 % depuis 2020. Nous continuons à soutenir le programme Nouveaux Horizons pour les aînés, une bouée de sauvetage pour de nombreux aînés de ma circonscription et partout au pays. Enfin, nous créons un crédit d'impôt pour les préposés aux services de soutien à la personne, qui peut atteindre 1 100 \$ par an. Cette mesure vise à aider les personnes extraordinaires qui prennent soin de nos proches, car ceux-ci, à mesure qu'ils vieillissent, ont besoin de beaucoup plus de soutien.

En tant que présidente de l'Association parlementaire canadienne de l'OTAN, je prends très au sérieux nos engagements en matière de défense. Le budget de 2025 confirme que nous atteindrons l'objectif de 2 % de l'OTAN au cours de l'exercice financier actuel et que nous sommes en bonne voie pour respecter l'engagement en matière d'investissements de défense d'ici 2035. Ce budget prévoit 81,8 milliards de dollars sur cinq ans pour garantir que les Forces armées canadiennes disposent du soutien et des outils dont elles ont besoin. Nous prévoyons également 2 milliards de dollars en 2025-2026 pour une aide militaire supplémentaire à l'Ukraine. Comme le premier ministre l'a dit, il ne peut y avoir de prospérité sans sécurité. J'ajouterais que nous devons continuer à faire tout notre possible pour mettre fin à la guerre en Ukraine et contribuer à instaurer une paix juste et durable dans ce pays.

Je sais que le déficit suscite des inquiétudes, mais nous partons d'une position de solidité financière. Nous avons le ratio dette nette-PIB le plus bas de tous les pays du G7 et nous sommes au deuxième rang pour notre ratio déficit-PIB. Le Fonds monétaire international a validé l'approche dont témoigne le budget, affirmant que nous utilisons notre marge de manœuvre budgétaire pour réaliser des investissements de portée historique, ce qui est positif. Personne ne se réjouit de voir des déficits importants, et nous sommes déterminés à équilibrer le budget de fonctionnement d'ici 2028-2029.

Nous réduisons radicalement les dépenses liées au fonctionnement de l'appareil gouvernemental. Grâce à notre examen complet des dépenses, nous réalisons des économies de 60 milliards de dollars sur 5 ans en éliminant les dédoublements et en utilisant des outils d'origine canadienne à base d'intelligence artificielle. Nous réduisons les dépenses liées aux opérations courantes afin de pouvoir investir beaucoup plus dans les immobilisations, dans l'édification du Canada.

Ce budget permettra de mobiliser 1 000 milliards de dollars d'investissements sur 5 ans auprès des provinces, des territoires, des municipalités, des communautés autochtones et du secteur privé. Nous investissons 51 milliards de dollars sur 10 ans au moyen du fonds pour bâtir des collectivités fortes afin de financer des infrastructures de proximité: hôpitaux, universités, routes, ponts, réseaux d'aqueduc et transports en commun. Les deux premières phases des projets d'édification nationale devraient générer au total pour 150 milliards de dollars de dépenses en capital. Nous diversifions également nos relations commerciales tout en nous efforçant de doubler nos exportations d'ici 10 ans et en ouvrant des débou-

chés d'une valeur de 300 milliards de dollars au bénéfice des travailleurs et des entreprises de chez nous.

Le Canada doit se rendre attractif aux yeux du monde. Heureusement, nous sommes un pays remarquable. Nous avons les minéraux critiques, les ressources naturelles, la population et le rayonnement nécessaires pour y parvenir.

Je me permets de conclure sur cette réflexion: lorsque les temps sont durs, nous, les Canadiens, nous nous serrons les coudes. Nous prenons soin les uns des autres. Nous investissons dans nous-mêmes. Nous ne reculons pas, nous avançons. Comme l'a déclaré le ministre des Finances: « Pour essuyer la tempête de l'incertitude, nous ne baisserons pas les bras. Tout au contraire, nous nous mettons à la tâche pour naviguer les eaux du changement économique. Parce que nous croyons dans le Canada. »

Oui, je crois dans le Canada. Je crois dans Davenport. Je crois en la résilience, en la diversité et en la détermination qui font la grandeur de notre population et de notre pays. La conjoncture appelle à agir avec audace et à bâtir l'avenir que nous souhaitons pour nous-mêmes et pour les générations futures. Le Canada a déjà eu à affronter des épreuves, et nous en sommes toujours sortis plus forts. Le budget de 2025 est un plan qui parle de lui-même: il s'agit de renforcer notre économie, de protéger notre territoire, de donner à la population les moyens de ses ambitions ainsi que de faire le nécessaire pour que le Canada devienne l'économie la plus forte du G7.

Je suis fière de ce budget, je suis fière de l'appuyer, et c'est toujours un honneur de représenter les habitants de Davenport.

● (1315)

Brad Vis (Mission—Matsqui—Abbotsford, PCC): Monsieur le Président, de nombreux députés libéraux ont pris la parole pour souligner une voie à suivre très radicale pour le milieu des affaires, mais ils ne présentent aucun plan d'action. Le gouvernement veut que les exportations du Canada doublent d'ici les 10 prochaines années. À mon avis, pour y arriver, les libéraux doivent approuver la construction d'un nouveau pipeline au large des côtes de la Colombie-Britannique.

La députée convient-elle qu'un pipeline est nécessaire pour atteindre l'objectif du gouvernement de doubler les exportations à l'étranger afin de concrétiser les ambitions économiques du Canada?

Julie Dzerowicz: Monsieur le Président, je conviens que nous devons bâtir une économie plus grande et plus vite que jamais afin de ne dépendre d'aucun pays. Cela fait trop longtemps que le Canada dépend en grande partie d'un seul partenaire. Cette relation commerciale a été très bénéfique pour nous pendant près de 100 ans, mais nous prenons maintenant de grandes mesures urgentes et immédiates dans le but de réorienter notre économie. Nous devons consolider celle-ci tout en diversifiant nos marchés avec des partenaires de confiance à l'échelle internationale.

Je pense sincèrement qu'il nous faudra jusqu'à 10 ans pour y arriver, en déployant des efforts considérables. Je pense aussi que nous avons les travailleurs, les compétences, les talents et les ressources nécessaires pour réussir.

• (1320)

[Français]

Xavier Barsalou-Duval (Pierre-Boucher—Les Patriotes—Verchères, BQ): Monsieur le Président, dans le dernier budget libéral, une chose s'est produite.

Je pense que les libéraux ont essayé de fourvoyer à peu près tout le monde en faisant la distinction entre les dépenses d'exploitation et les dépenses d'investissement. Malheureusement, leur coup n'a pas fonctionné, parce qu'il n'y a à peu près personne de l'espace médiatique ou de l'opposition n'y a cru. Même le directeur parlementaire du budget disait que c'était n'importe quoi, cette histoire.

En fait, on aurait pu trouver sensé de séparer les dépenses d'exploitation des investissements, si les investissements avaient été des vrais investissements. Tout le monde s'est rendu compte que ce que les libéraux essayaient de faire dans ce budget n'avait pas de sens.

Ma collègue d'en face va-t-elle promouvoir auprès des membres de son caucus le retour à de vraies normes comptables rigoureuses, afin que les gens fassent confiance à ce qui est déposé au Parlement?

[Traduction]

Julie Dzerowicz: Monsieur le Président, je ne suis pas d'accord avec le député.

Le gouvernement du Canada présente un plan économique responsable qui mise sur nos industries de calibre mondial, nos compétences et nos travailleurs talentueux, nos divers partenariats commerciaux et un marché intérieur dynamique où les Canadiens sont les principaux clients. Nous avons également un mandat très clair: dépenser moins afin d'investir plus.

La semaine dernière, j'ai organisé une grande assemblée publique sur le budget. Mes concitoyens avaient évidemment des questions concernant notre déficit de 78 milliards de dollars. Je leur ai expliqué comment nous séparons nos dépenses de fonctionnement des investissements en capital et comment nous réduirons massivement nos dépenses de fonctionnement au cours des cinq prochaines années. Ils ont compris notre plan, ils y croient et ils estiment que nous sommes sur la bonne voie.

L'hon. Mark Gerretsen (Kingston et les Îles, Lib.): Monsieur le Président, ma collègue a soulevé la question de la dette que nous contractons pour réaliser certains des projets d'intérêt national et accroître notre diversification comme jamais auparavant, ainsi que pour augmenter considérablement nos dépenses en matière de défense. Elle a relevé certaines critiques à ce sujet, et nous en prenons acte, mais en même temps, le Fonds monétaire international et d'autres organisations comme les agences d'évaluation du crédit ont reconnu que le Canada était en mesure d'assumer cette dette à l'heure actuelle.

J'en suis donc venu à la conclusion que si nous avons la capacité de procéder ainsi dans l'immédiat, si nous sommes l'un des pays les mieux placés à cet égard, il ne pourrait y avoir de meilleur moment que maintenant pour investir massivement, compte tenu du contexte mondial actuel et de nos relations avec les États-Unis.

Julie Dzerowicz: Monsieur le Président, la question, l'observation et la déclaration du député étaient excellentes, et je suis d'accord avec lui.

Au Canada, nous sommes très choyés malgré les changements qui se produisent dans le monde. Malgré les nombreux défis aux

Ordres émanant du gouvernement

quels le Canada est confronté, sa position financière demeure solide, et le budget de 2025 est notre plan pour bâtir l'économie canadienne, réduire les coûts et faire des investissements intelligents qui feront croître l'économie du pays à long terme.

Le Canada a effectivement le ratio dette nette-PIB le plus bas. Le Fonds monétaire international a salué notre plan en indiquant que c'était une bonne approche. C'est l'occasion de bâtir une économie plus forte et plus résiliente grâce à des investissements de portée historique intelligents.

Mark Strahl (Chilliwack—Hope, PCC): Monsieur le Président, c'est toujours un plaisir de prendre la parole à la Chambre au nom de mes concitoyens de Chilliwack—Hope.

Je partagerai mon temps de parole avec la députée d'Algonquin—Renfrew—Pembroke, qui approche d'un anniversaire très important. Elle sera bientôt membre de la Chambre depuis près de 25 ans. Je la félicite. Elle est l'une des députées que j'aime le mieux écouter, et j'ai hâte de l'entendre après mon intervention.

La Loi d'exécution du budget, dont nous débattons aujourd'hui, mettrait en œuvre un budget fait de promesses non tenues et d'échecs. Le gouvernement a manqué à la parole qu'il avait donnée aux Canadiens lors des élections il y a seulement six mois.

Le premier ministre a dit qu'il maintiendrait le déficit à 62 milliards de dollars. Or, le budget prévoit un déficit de 78 milliards de dollars, ce qui signifie qu'il ne lui a fallu que quelques mois pour faillir à sa promesse. Il avait promis de réduire le ratio dette-PIB, mais il l'augmente et provoque de l'inflation en ne tenant pas sa promesse.

Le premier ministre a promis de réduire les dépenses, mais le budget prévoit une augmentation de 90 milliards de dollars, ce qui équivaut à 5 400 \$ de dépenses inflationnistes supplémentaires par ménage au pays. Il est parfois difficile pour les Canadiens de se représenter 90 milliards de dollars, mais ils comprennent ce que représente un montant de 5 400 \$. Le fait que chaque ménage doive supporter ces dépenses inflationnistes devrait préoccuper tous les Canadiens.

Le premier ministre a promis davantage d'investissements, mais le budget révèle que les investissements s'effondrent. Depuis que le premier ministre est entré en fonction, plus de 48 000 emplois ont été perdus au Canada et des milliards de dollars d'investissements ont quitté le pays.

Il s'agit là d'un bilan lamentable, et je n'ai mentionné qu'un certain nombre des promesses non tenues.

Le gouvernement libéral est un gouvernement de slogans qui aime dire que ce budget est un budget générationnel, ce qui est vrai si l'on parle de l'impact de l'augmentation de la dette sur les générations futures. L'essentiel pour les Canadiens est de comprendre qu'en raison des dépenses excessives du gouvernement et de son mépris pour l'argent des contribuables, le gouvernement va désormais dépenser plus en paiements d'intérêts aux banquiers et aux détenteurs d'obligations qu'il ne dépensera pour les transferts en matière de soins de santé dans ce pays.

Ordres émanant du gouvernement

Les intérêts s'élèvent à 55 milliards de dollars, un chiffre difficile à appréhender pour les Canadiens, car la plupart d'entre eux ne disposeront jamais de 1 million de dollars, et encore moins de 1 milliard. Ce sont 55 milliards de dollars qui sont gaspillés, dépensés en intérêts, et non pour rendre la vie plus abordable pour les Canadiens ou pour améliorer les soins de santé.

Ma province est mal gérée par son gouvernement, le NPD de la Colombie-Britannique. Je reconnais qu'une partie de cette mauvaise gestion est imputable au gouvernement provincial. Les services des urgences ferment régulièrement leurs portes partout dans la province, et des gens n'ont pas accès à des soins d'urgence sur des centaines de kilomètres parce que le nombre de médecins, d'infirmières et d'installations est insuffisant.

Si nous affirmons aux habitants de ma province, la Colombie-Britannique, qu'il est préférable d'envoyer 55 milliards de dollars aux banquiers et aux détenteurs d'obligations plutôt que d'investir davantage dans les soins de santé, ils riront de nous. Ils n'accepteront pas que ce budget est générationnel. Ils savent que dépenser l'argent qui devrait être consacré aux programmes, le gaspiller pour les banquiers et les détenteurs d'obligations constitue une mauvaise utilisation des fonds. Cette situation se poursuivra sous le gouvernement libéral actuel, qui fait passer Justin Trudeau pour un faucon budgétaire. Il a doublé son déficit.

À la même époque l'année dernière, les libéraux ne savaient pas qui allait présenter la mise à jour économique. La ministre des Finances de l'époque avait démissionné parce qu'elle ne pouvait pas, en toute bonne foi, présenter un budget dont le déficit était inférieur d'environ 50 % à celui qui vient d'être présenté dans ce budget. Tout le gouvernement a été plongé dans la tourmente et a dû retirer la page de la mise à jour économique qui portait son nom. Il l'a simplement déposée à la Chambre sans même un discours. La ministre craignait de limiter la marge de manœuvre budgétaire du gouvernement en étant aussi irresponsable face aux mutations de l'économie dont nous entendons constamment parler.

• (1325)

Il y a un an, le gouvernement libéral disait qu'il fallait faire preuve de responsabilité financière. Aujourd'hui, les vannes financières sont ouvertes, le bar est gratuit. Nous dépensons à nouveau de l'argent, 55 milliards de dollars rien qu'en intérêts.

Cette situation devrait préoccuper tous les Canadiens, tout comme les chiffres de la dette nationale. Dans la continuité du gouvernement libéral précédent, le premier ministre ajoutera 321,7 milliards de dollars à la dette fédérale au cours des cinq prochaines années. C'est plus du double des 154,4 milliards de dollars que Justin Trudeau aurait ajoutés au cours de la même période.

Les libéraux aiment vanter le parcours du banquier central et son génie en matière financière, mais il double le fardeau que nos enfants et petits-enfants devront rembourser. Ils pensent que c'est un coup de maître que de simplement dépenser plus d'argent. Pourquoi personne n'y a-t-il pensé avant? Pourquoi ne pas simplement dépenser plus? Pourquoi ne pas atteindre 600 milliards de dollars? Pourquoi ne pas porter le déficit à 150 milliards de dollars? C'est parce qu'ils savent que cela devra être remboursé par des impôts ou des coupes dans les programmes, mais ils s'en moquent.

Les libéraux essaient simplement de survivre à aujourd'hui. Ils veulent juste survivre aux quatre prochaines années. Ils ne se soucient pas de ce qui se passera dans 40 ans, lorsque nos enfants et nos petits-enfants devront payer la note. C'est pourquoi nous avons

qualifié ce budget de « budget financé à crédit ». Les libéraux dépensent sans compter et ils vont laisser la note à nos enfants et petits-enfants, vivant dans le faste aujourd'hui pour que d'autres paient la note demain. C'est irresponsable. Nous ne laisserions jamais cela se produire dans nos propres familles.

Je sais que vous avez des enfants, monsieur le Président. Pouvez-vous imaginer acheter une Maserati et une immense demeure, mener grand train, prendre des vacances trois ou quatre fois par an, puis dire à vos enfants lorsqu'ils atteignent l'âge de travailler: « Eh bien, les enfants, papa a bien profité de la vie. À vous de payer la note. Merci d'être venus »? Bien entendu, aucun parent responsable n'agirait ainsi, et aucun gouvernement responsable ne regarderait les générations futures dans les yeux pour leur dire qu'elles devront payer demain pour ce que le gouvernement fait aujourd'hui. Ce serait irresponsable, et cela ne donnera même pas les résultats que les membres du gouvernement prétendent obtenir.

Les libéraux parlent du Bureau des grands projets. Ils ne cessent d'annoncer les gagnants et les perdants de ces grands projets. Au lieu de créer un environnement où tous les grands projets peuvent être approuvés s'ils respectent la réglementation, ils affirment que certains projets ne respectent pas la réglementation, mais qu'ils vont tout de même les approuver. Ils vont accorder une exemption à certains projets.

Et au fait, les projets qu'ils annoncent datent tous de six ou huit ans. Nombre d'entre eux sont déjà en cours de réalisation. Malgré cela, les libéraux déclarent: « Regardez le nombre impressionnant de projets que nous avons lancés. »

Je ne sais même pas quel est le portefeuille du ministre, car il change trop souvent. Je pense qu'à l'heure actuelle, ce sont les relations commerciales avec les États-Unis. En 2018, il s'est rendu dans les Maritimes pour annoncer que l'exploitation de la mine Sisson allait commencer. Puis, au cours des dernières semaines, il est revenu sur le sujet en déclarant: « Au fait, la mine que j'ai annoncée en 2018 figure sur la liste des grands projets. N'êtes-vous pas fiers de nous? Regardez, nous investissons pour les générations futures. » C'est de l'escroquerie.

Le gouvernement ne comprend pas que nous n'avons pas besoin qu'il désigne les gagnants et les perdants, mais qu'il crée un environnement favorable à l'investissement au pays, afin que chacun puisse choisir et réaliser ses investissements, au lieu d'un environnement où les investisseurs fuient le pays.

Je veux parler brièvement d'autres échecs du gouvernement. Le premier ministre dit qu'il allait conclure un accord avec les États-Unis avant juillet. Nous sommes à la mi-novembre, aucun accord n'a été conclu et les droits de douane américains ont doublé. Le premier ministre a déclaré qu'il trouverait une solution avec la Chine, mais nos produits, comme le canola et les fruits de mer, sont toujours soumis à des droits de douane. L'Inde a imposé de nouveaux droits de douane sur nos pois. Pour nos producteurs de bois d'œuvre, les droits de douane ont triplé, atteignant 45 % dans ma province, la Colombie-Britannique, ce qui a entraîné des centaines de licenciements et met en péril des milliers d'autres emplois.

Le gouvernement n'a pas tenu ses engagements envers les Canadiens. Il n'a pas respecté ses promesses. Nous n'appuierons ni le budget ni la loi d'exécution du budget.

• (1330)

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, parlons un peu d'hypocrisie.

Si on tient compte de l'inflation, on constate que, lorsque le chef du Parti conservateur siégeait au caucus du gouvernement conservateur, le déficit était plus élevé qu'il ne l'est actuellement. Voilà la réalité du budget de 2009, présenté lorsque le chef du député siégeait au caucus du gouvernement.

Comme les choses ont changé maintenant que les conservateurs sont dans l'opposition! La différence, c'est que le gouvernement libéral croit dans les Canadiens et croit qu'il faut investir dans les infrastructures du Canada et dans les Canadiens.

Le député peut-il expliquer pourquoi l'actuel chef du Parti conservateur ne croit pas qu'il faut aider les Canadiens et multiplier les débouchés commerciaux dans le monde entier pour en faire profiter nos entreprises?

Mark Strahl: Monsieur le Président, il est vrai qu'il y a eu un important déficit après la crise économique et financière mondiale.

Or, les conservateurs ont rétabli l'équilibre budgétaire en 2015. Voilà notre bilan. Ça a demandé beaucoup de travail, parce que nous croyions qu'il était important d'équilibrer le budget pour les générations futures. Nous ne voulions pas alourdir la dette qu'elles allaient devoir rembourser.

Je suis heureux que le député m'ait posé une question. La dernière fois qu'il m'a posé une question à la Chambre, je crois qu'il me demandait pourquoi je n'étais pas en faveur d'une taxe sur le carbone pour les consommateurs. C'est de cela qu'il voulait parler. Il a posé cette question aux députés de ce côté-ci de la Chambre environ mille fois. Je suis heureux qu'il ait rompu cette promesse.

Il pourrait peut-être tenir sa promesse de maintenir le déficit budgétaire à 62 milliards de dollars, ce qui serait tout un défi. Les libéraux n'ont même pas été capables de le faire, puisque le déficit s'élève à 78 milliards de dollars. Le député ne sait pas de quoi il parle.

• (1335)

[Français]

Alexis Brunelle-Duceppe (Lac-Saint-Jean, BQ): Monsieur le Président, je remercie mon collègue de son discours passionné.

Je suis vraiment d'accord sur une chose en particulier qu'il a mentionnée. Ce que le gouvernement est en train de faire avec l'argent public est irresponsable. Ça crée des déficits immenses record. Ça creuse la dette encore plus, dette qui devra être acquittée par les générations futures. Ce qui est en train de se passer est irresponsable. Mon collègue l'a bien dit.

Entre autres choses, il y a un cas bien précis. Collectivement, 100 milliards de dollars sont attribués en crédits d'impôt à l'industrie gazière et pétrolière dans ce budget. C'est 100 milliards de dollars en subventions déguisées en crédits d'impôt. Il n'y a pas un conservateur qui a réussi à me dire que j'ai raison. Avec la passion que mon collègue a mise dans son discours, j'ai bien l'impression que, cette fois, ça va fonctionner.

Est-il d'accord avec moi sur le fait que ces 100 milliards de dollars qu'on va donner collectivement à l'industrie pétrolière sous

Ordres émanant du gouvernement

forme de crédits d'impôt, c'est le plus bel exemple d'irresponsabilité de la part du gouvernement en place?

[Traduction]

Mark Strahl: Monsieur le Président, nous devons parler du secteur pétrolier et gazier, des avantages qu'il apporte à l'économie canadienne et des centaines de milliards de dollars en recettes et en redevances qui servent à payer des choses comme le système de santé, les systèmes d'éducation et les paiements de transfert qui sont versés dans tout le pays.

Nous devons vanter les avantages du secteur pétrogazier pour le Canada. Dans ce domaine, nous sommes les meilleurs au monde. Nous avons les meilleures réglementations environnementales, les meilleurs travailleurs et le meilleur produit. Si nous faisions un meilleur travail pour uniformiser les règles du jeu afin que tout le monde les connaisse et puisse faire des investissements qui ne sont pas retardés par le gouvernement, nous pourrions en faire encore plus pour les familles canadiennes. Nous pourrions en tirer plus d'avantages, en réduisant les impôts et en offrant de meilleurs services.

De ce côté-ci de la Chambre, nous allons toujours soutenir le secteur pétrogazier de ce pays.

L'hon. Kevin Lamoureux: Monsieur le Président, la réflexion du député est vraiment étonnante. Les conservateurs ont également fait campagne sur la taxe sur le carbone. Il n'a qu'à penser à Erin O'Toole.

Cela dit, je me demande si le député pourrait expliquer clairement pourquoi le Parti conservateur du Canada n'appuie pas les investissements dans les Canadiens, les investissements dans les infrastructures du Canada ou la promotion du commerce extérieur au-delà des frontières américaines. Pourquoi le Parti conservateur ne souscrit-il pas à ces objectifs?

Mark Strahl: Monsieur le Président, il va sans dire que nous appuyons les investissements au pays.

C'est pourquoi, sous un gouvernement conservateur, les investissements ont augmenté de centaines de milliards de dollars, contrairement à ce que nous avons observé sous le gouvernement libéral au cours des 10 dernières années, alors que des centaines de milliards de dollars ont quitté le pays. Des dizaines de milliards de dollars ont fui le pays depuis que le premier ministre est entré en fonction.

Nous n'avons aucune leçon à recevoir de ce député, qui est membre d'un parti qui était en faveur d'une taxe sur le carbone, puis qui s'y est opposé quelques semaines plus tard. Nous allons certainement essayer de lui donner une leçon sur la responsabilité fiscale. Il n'a encore rien appris en la matière.

Cheryl Gallant (Algonquin—Renfrew—Pembroke, PCC): Monsieur le Président, je suis heureuse de prendre la parole au nom des habitants d'Algonquin—Renfrew—Pembroke, qui ont raison sur toute la ligne.

Je tiens tout d'abord à féliciter mes collègues libéraux pour leur résilience. Il est impressionnant de voir qu'ils sont capables d'avaler une telle dose d'humiliation sans s'étouffer avec leur propre hypocrisie.

Ordres émanant du gouvernement

Près de la moitié du projet de loi omnibus d'exécution du budget consiste simplement à abroger des politiques de l'ère Trudeau. Le fait que mes collègues d'en face doivent admettre s'être trompés sur tant de points sans montrer le moindre signe d'humilité en dit long sur la résilience de l'arrogance libérale. Ils reconnaissent qu'ils se sont trompés au sujet de la taxe sur le carbone pour les consommateurs, de la taxe sur les bateaux, de la taxe sur les services numériques, de la taxe sur les gains en capital et plus encore, mais ils continuent de faire les paons dans cette enceinte avec la certitude absolue que cette fois-ci, ils ont raison, et qu'ils savent ce qui est le mieux pour l'économie canadienne.

D'après le projet de loi d'exécution du budget de 600 pages, ce que le premier ministre considère comme la meilleure solution, ce sont des mesures d'aide massives aux entreprises parasites. Voici un exemple, tiré de la page iii du projet de loi d'exécution du budget: « accorder un crédit d'impôt à l'investissement remboursable aux sociétés et aux fiducies admissibles relativement aux investissements dans certains biens pour l'électricité propre ».

Si certains Canadiens qui nous regardent se demandent qui est le plus grand investisseur dans l'électricité propre, je leur donnerai un indice: son nom commence par « Brook » et se termine par « field ». L'année dernière, le crédit d'impôt pour l'électricité propre a coûté 22 millions de dollars au Trésor. Cette année, il coûtera 1,5 milliard de dollars, et l'année prochaine, 3,8 milliards de dollars. D'ici 2028, le gouvernement prévoit qu'il coûtera 7,2 milliards de dollars. C'est 328 fois plus que ce qu'il en a coûté l'année dernière pour un seul crédit d'impôt qui profitera principalement à une seule entreprise: Brookfield.

Ce n'est pas tout. Le budget accorde 15 milliards de dollars supplémentaires à la Banque de l'infrastructure du Canada. C'est peut-être une coïncidence, mais le greffier du Conseil privé est l'ancien patron de la Banque de l'infrastructure, et les libéraux augmentent le financement de cette banque malgré son incapacité à atteindre l'objectif d'utiliser les fonds publics pour attirer des investissements privés. Nous savons que la Banque a échoué, car le gouvernement ne cesse de nous le répéter. Tous les budgets libéraux reconnaissent le manque d'investissements privés et le tort que cela cause à notre productivité.

La Banque de l'infrastructure a échoué de manière si spectaculaire que les libéraux ont créé le Fonds de croissance du Canada en lui confiant le même mandat d'utiliser les fonds publics pour attirer les investissements privés. Dans un acte de synergie corporative qui rendrait fière la société McKinsey, le gouvernement Brookfield utilise le Fonds de croissance du Canada pour catalyser les crédits d'impôt à l'investissement dans l'énergie propre. En termes simples, les libéraux accordent à des sociétés comme Brookfield des subventions en espèces provenant du Fonds de croissance, puis permettent à ces sociétés de réclamer des crédits d'impôt pour avoir dépensé ces subventions. Des sociétés comme Brookfield auront un actif flambant neuf à inscrire à leur bilan et un peu d'argent de poche en plus. Les Canadiens, eux, se retrouveront avec une facture fiscale plus élevée et une facture d'électricité plus élevée.

Je n'ai pas besoin d'une boule de cristal pour dire aux députés que cette combine ne fera rien pour accroître la productivité économique. Elle ne permettra pas de multiplier, de catalyser ou de stimuler les investissements privés; elle détruira les investissements privés. Si l'analyse de rentabilité était prometteuse, aucune subvention ne serait nécessaire. Cela signifie que tout investissement attiré ainsi se fait au détriment de réelles possibilités de croissance. Ce

n'est pas seulement un fait, c'est une réalité physique fondamentale. Le gouvernement Brookfield peut essayer d'ignorer la réalité, mais elle finira par le rattraper à vitesse grand V.

Malheureusement pour tous ceux qui possèdent des biens immobiliers entre Québec et Toronto, le gouvernement prévoit justement de les gratifier d'une ligne ferroviaire à grande vitesse. Justin Trudeau a lancé la plus grande expropriation de biens privés de l'histoire du Canada avec sa confiscation d'armes à feu. Aujourd'hui, même cet exploit est menacé. Ce projet de loi d'exécution du budget cache la plus grande confiscation de terres depuis un siècle. Les Canadiens seront surpris d'apprendre qu'une fois le projet de loi adopté, la ligne de TGV entre Québec et Toronto sera automatiquement approuvée.

Les libéraux ne savent pas où la ligne ferroviaire sera construite, mais elle est déjà approuvée. Si la maison de quelqu'un se trouve sur le tracé, elle sera expropriée. Il leur suffit de supprimer les articles 8 à 12 de la Loi sur l'expropriation pour le faire. En fait, ils sont tellement confiants dans la préapprobation de la ligne ferroviaire sans connaître son tracé exact que le gouvernement modifie la Loi sur les transports au Canada afin de supprimer la possibilité pour le gouvernement de modifier l'approbation.

• (1340)

Je tiens à rappeler aux Canadiens que la moitié du projet de loi consiste en l'abrogation des décisions prises par le gouvernement libéral. Aujourd'hui, les libéraux souhaitent se lier les mains afin d'empêcher tout futur gouvernement de corriger cette erreur. La différence est grande entre alléger les formalités administratives et les supprimer entièrement. Si cela semble inhabituel pour le Parti libéral, qui aime bien les formalités administratives, nous ne devons pas nous inquiéter; ils reviennent à leurs habitudes à la page suivante du projet de loi.

Encore une fois, avec ce projet de loi, la ligne ferroviaire à grande vitesse dans son ensemble serait approuvée automatiquement et sans tracé exact. Le projet de loi stipule ensuite que l'ensemble de la ligne ferroviaire serait soustrait à la redoutable et inconstitutionnelle Loi sur l'évaluation d'impact. Cependant, chaque tronçon de la ligne ferroviaire serait assujéti à cette loi. Nous pouvons imaginer la suite, car nous avons déjà vécu ce scénario. Une fois que les libéraux auront arrêté le tracé, ils commenceront à exproprier les terres, puis ils y trouveront une tortue ou une grenouille. Les militants et les socialistes convaincus exigeront que les libéraux modifient le tronçon de la ligne. S'il s'agit d'une circonscription libérale, la ligne sera déplacée; s'il s'agit d'une circonscription conservatrice, ils passeront outre. Au final, le gouvernement devra exproprier les terres d'autres personnes, et ceux dont les terres auront été expropriées inutilement n'auront d'autre choix que de rester les bras croisés.

Depuis un certain temps, je me demande comment le gouvernement compte atteindre l'objectif ridicule de restaurer à leur état naturel 30 % des terres aménagées du Canada d'ici 2030. Une solution serait de tracer une ligne droite à travers les terres les plus aménagées et les plus chères du Canada en prétendant que c'est pour construire une ligne ferroviaire à grande vitesse, puis de mettre fin à l'ensemble du projet en rejetant la responsabilité sur des tortues qui semblent vouloir remporter le prix Darwin.

Si j'ai dit que je n'avais pas besoin d'une boule de cristal, c'est que j'ai un livre d'histoire. Nous avons déjà vécu ce scénario. En 1972, Pierre Trudeau a exproprié des terres agricoles à Pickering pour construire un aéroport. En 1975, le projet d'aéroport était suspendu. Le gouvernement a conservé les terres et, en janvier dernier, a annoncé qu'il n'y aurait pas d'aéroport, mais que les terres seraient cédées à Parcs Canada pour être intégrées au Parc urbain national de la Rouge. Le projet de loi actuel ferait passer l'expropriation des terres de Pickering pour une promenade de santé.

Le budget donnerait à la société ferroviaire anonyme le pouvoir de donner des ordres d'arrêt des travaux sur toute terre qu'elle estime nécessaire pour la ligne ferroviaire. Une fois que le gouvernement aurait inscrit la propriété d'une personne sur la liste des « possibilités », il disposerait d'un droit de préemption sur toute vente. La société ferroviaire aurait le droit de donner des ordres d'arrêt des travaux pour toute activité sur les terres et d'accéder à tout moment à la propriété pour s'assurer que les travaux ont bien été interrompus. Dans une expropriation ordinaire, les personnes concernées reçoivent un avis d'intention, puis elles ont la possibilité de s'y opposer, et une audience publique est tenue. Désormais, elles recevraient l'avis et pourraient toujours s'y opposer, mais il n'y aurait pas d'audience. La décision définitive serait prise par le ministre à huis clos.

En entendant tout cela, certains Canadiens penseront qu'il s'agit là des prémices d'un deuxième scandale ferroviaire du Pacifique. Ce serait une délicieuse ironie pour le parti qui a joyeusement relégué Sir John A. Macdonald aux oubliettes, mais effacer l'histoire a des conséquences. Si l'une de ces conséquences est que les libéraux se retrouvent dans un autre scandale de l'ampleur de celui des commandites, alors je suis sûre que Sir John A. sourit de là-haut. Je me réjouirais de voir les libéraux payer le prix fort pour leur arrogance, mais l'histoire nous a aussi appris ce qui se passerait: ils s'en iraient simplement vers un poste prestigieux dans un cabinet d'avocats ou une salle de conseil, et les Canadiens seraient contraints de payer des impôts plus élevés aux détenteurs d'obligations. Ce sont les Canadiens qui seraient contraints de quitter leurs terres pendant une crise du logement. Ce sont les Canadiens qui perdraient la ferme que leur famille possède depuis des générations.

Lorsque les libéraux nous promettent un changement de portée historique, nous devrions cacher nos portefeuilles et verrouiller nos portes. Le budget réduirait les prestations versées aux anciens combattants et aux étudiants. Il entraînerait le licenciement de travailleurs de première ligne. À cela s'ajouteraient des milliards de dollars de nouvelles dettes pour financer la plus grande vague de dépenses publiques pour les grandes sociétés jamais vue dans l'histoire.

Le gouvernement Mackenzie King a accumulé des déficits pour lutter contre les nazis. Le gouvernement Harper a accumulé des déficits pour lutter contre la crise financière mondiale. Le gouvernement Trudeau a accumulé des déficits pour lutter contre une pandémie mondiale. Le gouvernement Brookfield accumule des déficits pour récompenser ses riches bailleurs de fonds. Les Canadiens ne peuvent pas se permettre cette prise de contrôle de leur démocratie. Nous avons besoin d'un gouvernement conservateur abordable dès maintenant.

● (1345)

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): C'est très clair, monsieur le Président: le Parti conservateur et son chef ne

Ordres émanant du gouvernement

comprennent vraiment pas ce qu'investir dans le Canada et dans les Canadiens signifie.

Les conservateurs veulent se débarrasser de la Banque de l'infrastructure du Canada. Ils la qualifient d'échec. Ils s'en débarrasseraient. Ils n'y comprennent rien. Savent-ils que la Banque de l'infrastructure est responsable de dizaines de milliers d'emplois? Quand on examine les projets dans lesquels elle a investi, on constate que le taux de rendement est de près de deux pour un. Il s'agit de milliards et de milliards de dollars, mais les conservateurs croisent les bras et affirment que ces investissements n'existent pas et qu'ils ne sont au courant d'aucun projet.

Ils peuvent faire une simple recherche Google sur Internet. La Banque de l'infrastructure investit au Canada, et c'est aussi ce que fait le budget. Je me demande si la députée d'en face reconnaîtrait que...

Le vice-président adjoint (John Nater): La députée d'Algonquin—Renfrew—Pembroke a la parole.

Cheryl Gallant: Monsieur le Président, le gouvernement ne sait pas faire la différence entre un investissement et un achat. Pour lui, acheter une Lada, c'est un investissement.

Si nous additionnons tout l'argent que les libéraux ont dépensé depuis leur arrivée au pouvoir en 2015, alors qu'il y avait en fait un excédent, nous arrivons à 500 milliards de dollars, pour une dette nationale qui s'élève maintenant à 1,266 billion de dollars. Ainsi, chaque ménage doit 77 256 \$. Étant donné que les ménages n'ont pas les moyens de payer autant d'impôts pour rembourser cette somme, la facture sera refilée à nos enfants, y compris aux étudiants et aux jeunes qui se trouvent dans les tribunes aujourd'hui. Ce sont eux qui paieront la dette dont nous parlons en ce moment.

● (1350)

[Français]

Maxime Blanchette-Joncas (Rimouski—La Matapédia, BQ): Monsieur le Président, je salue ma collègue à la suite de son discours.

Elle a dit certaines choses sur lesquelles je suis d'accord. Il y a le fait que le gouvernement libéral a changé l'écriture comptable. Cette dénonciation a été approuvée par le directeur parlementaire du budget. On tente de camoufler un déficit avec des actifs artificiels de 45 milliards de dollars sur 78 milliards de dollars. Ça, ça revient pas mal à essayer de tromper les gens, du moins les gens qui connaissent minimalement la comptabilité et les finances.

La question que je pose à ma collègue est la suivante. Je n'arrive pas à comprendre le discours conservateur. Les conservateurs nous ont dit qu'ils n'appuyaient pas le budget si le déficit est supérieur à 42 milliards de dollars. Je ne les entends pas critiquer les politiques du gouvernement. Selon mon analyse, c'est un budget conservateur. Il y a des compressions dans l'État, une réduction de la fonction publique, et 15 000 personnes risquent d'être remerciées. Il y a des dépenses jamais vues dans le domaine militaire. Il y a des crédits d'impôt pour les entreprises pétrolières et gazières de l'ordre de 100 milliards de dollars jusqu'en 2040.

Voyons, c'est un budget tellement conservateur que les conservateurs traversent chez les libéraux pour se joindre à eux. J'aimerais que ma collègue m'explique concrètement ce qu'elle n'aime pas dans les politiques budgétaires, outre le déficit.

*Ordres émanant du gouvernement**[Traduction]*

Cheryl Gallant: Monsieur le Président, je peux dire au député que le projet de loi d'exécution du budget contient 600 pages de mesures que je n'aime pas. Il a toutefois raison à propos d'une chose qu'il a mentionnée dans le préambule de sa question, quand il a parlé des pratiques comptables. Ce que font les libéraux constitue une déformation de l'assouplissement quantitatif. Ils prennent simplement des dépenses pour les mettre dans la colonne des actifs. C'est de la tricherie. Tout autre gouvernement qui agirait ainsi serait rapelé à l'ordre et chassé du pouvoir.

Harb Gill (Windsor-Ouest, PCC): Monsieur le Président, j'ai une question concernant les économies mentionnées par le gouvernement dans ses projections. Il dit qu'il économisera 48 milliards de dollars au cours des cinq prochaines années. La plupart des analystes laissent entendre que c'est un vœu pieux.

Au cours des 10 dernières années, le gouvernement a essayé de faire des économies et il a échoué lamentablement. Il a provoqué une crise de l'abordabilité sans précédent.

Les électeurs canadiens devraient-ils croire les projections idylliques du gouvernement cette fois-ci?

Cheryl Gallant: Monsieur le Président, je ne pense pas que les Canadiens croient le gouvernement. Je connais des personnes âgées qui ne peuvent pas payer leur loyer ou leurs factures d'électricité en ce moment. Elles me disent que si ce projet de loi est adopté, elles vont demander l'aide médicale à mourir parce qu'elles sont déjà déprimées et ne veulent pas continuer à vivre ainsi. Elles préfèrent mourir plutôt que de souffrir comme le gouvernement libéral les fait souffrir.

Jessica Fancy (South Shore—St. Margarets, Lib.): Monsieur le Président, je partagerai mon temps de parole avec la députée de Spadina—Harbourfront.

Je prends la parole aujourd'hui pour exprimer mon soutien sans réserve au projet de loi C-15, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget, et pour souligner l'importance de ce projet de loi pour les vaillants gens de métier qui, chaque jour, font avancer le Canada.

Les métiers spécialisés ne sont pas seulement des emplois. Ils sont les piliers de notre économie, le fondement de nos infrastructures et le cœur de nos collectivités. Dans un pays aussi vaste et diversifié que le Canada, les travailleurs des métiers spécialisés sont essentiels dans toutes les régions, des villes les plus animées aux villages côtiers les plus ruraux. C'est encore plus évident dans ma propre circonscription, South Shore—St. Margarets.

Ce sont nos gens de métier qui font en sorte que nos pêcheries fonctionnent, qui entretiennent nos maisons et nos bâtiments publics, et qui construisent les quais, les routes et les ponts qui nous relient. Ils soutiennent les secteurs maritime, forestier et du logement qui sont les points d'ancrage de nos économies rurales. Des constructeurs de bateaux traditionnels de Lunenburg, en Nouvelle-Écosse, aux électriciens et charpentiers de Bridgewater, en passant par les soudeurs et les machinistes de Liverpool, ces travailleurs sont essentiels à notre mode de vie, au mode de vie de tout le monde. Ce sont eux que les citoyens appellent quand une tempête endommage un toit, quand il faut réparer une salle communautaire, quand une entreprise familiale doit s'agrandir ou quand un navire doit être remis en état après des décennies en mer.

En tant que membre du Comité permanent des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées, j'entends directement les travailleurs, les syndicats, les chefs d'entreprise et les éducateurs. Nous entendons régulièrement parler des défis que rencontrent les gens de métier: le coût de la vie, le logement abordable, le coût de la modernisation du matériel et l'importance de possibilités de formation pratique et concrète pour suivre le rythme des nouvelles technologies.

Le projet de loi C-15 dans son ensemble répond à ces préoccupations, non pas avec des slogans, mais avec des mesures réelles, concrètes et pratiques qui feront une grande différence pour les travailleurs et les petites entreprises d'un océan à l'autre. Aujourd'hui, je soulignerai cinq des mesures les plus importantes de ce budget et j'expliquerai en quoi elles soutiennent les travailleurs des métiers spécialisés et renforcent les industries qu'ils font fonctionner.

La première mesure du budget est la superdéduction à la productivité. Cette mesure permettra aux entreprises de déduire immédiatement 100 % des investissements en capital admissibles. Cela signifie que les petites et moyennes entreprises, en particulier les magasins qui sont l'épine dorsale de nos collectivités, peuvent moderniser leur équipement tout de suite, sans avoir à attendre des années la fin d'un amortissement.

La deuxième mesure est le crédit d'impôt à l'investissement pour l'électricité propre. Ce crédit d'impôt remboursable de 15 % aiderait les entreprises à investir dans les énergies renouvelables et dans des mises à niveau permettant d'accroître leur efficacité énergétique. Dans des collectivités comme la mienne, où l'économie est étroitement liée à l'océan, non seulement les investissements dans les énergies propres sont bons pour l'environnement, mais ils réduisent aussi les frais d'exploitation et créent des débouchés commerciaux.

On peut imaginer des hangars à bateaux et des usines de transformation équipés de panneaux solaires. On peut imaginer une petite entreprise dotée d'un système de stockage par batterie qui la protège des coupures de courant pendant les tempêtes. On peut imaginer des bâtiments communautaires, des marinas, des ateliers et des chantiers navals effectuant des rénovations écoénergétiques qui réduisent les coûts tout en donnant du travail aux électriciens, aux installateurs et aux professionnels de l'énergie locaux.

La troisième chose dont je voudrais parler, et la raison pour laquelle je soutiens ce budget, c'est les investissements dans les infrastructures et la résilience climatique. Le budget de 2025 accélère l'octroi de permis pour de grands projets d'infrastructures dont les collectivités rurales et côtières ont désespérément besoin. Le fait de délivrer plus rapidement les permis signifie qu'il faudra attendre moins longtemps pour construire plus. Qui ne s'en réjouirait pas? Oh, bien sûr, il y a les députés d'en face. Il y aurait plus de travail pour les équipes de bétonneurs, les opérateurs de machinerie lourde, les charpentiers et les équipes de construction maritime. Qui ne s'en réjouirait pas?

L'été dernier, la ville de Mahone Bay, dans ma circonscription, est devenue un modèle national quand elle a reçu une aide fédérale pour aménager un littoral vivant qui protège les maisons, les entreprises et les espaces publics contre les ondes de tempête et l'érosion. Cet exemple montre ce qu'il est possible de réaliser quand les différents ordres de gouvernement travaillent ensemble et quand on donne aux gens de métiers les moyens de concrétiser des projets de résilience face aux changements climatiques.

SANCTION ROYALE

• (1355)

[Traduction]

Le Président: J'ai l'honneur d'informer la Chambre que j'ai reçu la lettre suivante:

Résidence de la gouverneure générale,

Ottawa

Le 20 novembre 2025

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous aviser que Ken MacKillop, en sa qualité de suppléant de la gouverneure générale, a octroyé la sanction royale par déclaration écrite aux projets de loi mentionnés à l'annexe de la présente lettre le 20 novembre 2025 à 10 h 29.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

Le directeur exécutif,

Ryan McAdam

Bureau du secrétaire de la gouverneure générale

L'annexe précise que la sanction royale a été octroyée au projet de loi C-3, Loi modifiant la Loi sur la citoyenneté (2025), chapitre 5; et au projet de loi S-1001, Loi autorisant la Gore Mutual Insurance Company à demander sa prorogation en tant que personne morale régie par les lois de la province de Québec.

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

• (1400)

[Traduction]

LE NOUVEAU PARTI DÉMOCRATIQUE DU CANADA

Don Davies (Vancouver Kingsway, NPD): Monsieur le Président, les Canadiens nous ont élus pour nous attaquer aux problèmes urgents auxquels ils se heurtent et pour améliorer leur vie. Ils veulent nous voir renforcer le Canada et créer un avenir meilleur pour nos enfants.

Les néo-démocrates s'inspirent de Jack Layton, qui nous exhortait à contribuer au bon fonctionnement du Parlement et à obtenir des résultats pour les citoyens, parce que nous croyons que les Canadiens méritent un avenir où tous peuvent s'épanouir, et pas seulement quelques privilégiés. Nous sommes prêts à nous retrousser les manches et à travailler pour concrétiser cette vision.

Il est évident que des millions de Canadiens ont de la difficulté en ce moment. Plutôt que de proposer des solutions, les libéraux exigent des travailleurs qu'ils fassent des sacrifices, tout en distribuant des milliards de dollars aux personnes les plus riches et aux entreprises les plus rentables. En pleine crise de l'emploi, ils coupent dans les services et suppriment des milliers d'emplois qui font vivre des familles.

Les néo-démocrates sont prêts à proposer une approche différente, avec des politiques positives et constructives visant à bâtir un pays plus fort et une société plus juste.

* * *

LA RECONNAISSANCE D'UN ACTE DE BRAVOURE

Jessica Fancy (South Shore—St. Margarets, Lib.): Monsieur le Président, je prends la parole aujourd'hui pour souligner la bravoure formidable d'une jeune résidente du comté de Lunenburg, Mme Elaina Shay.

Déclarations de députés

Le 22 août, alors que l'ouragan Erin passait près de la Nouvelle-Écosse, Elaina et sa mère observaient les vagues depuis la plage de Hirtle. Ce qui était au départ un après-midi calme a vite dégénéré, lorsque des vagues soudaines ont emporté une femme dans les eaux profondes et agitées. Sans hésiter, Elaina a bondi de sa chaise, a foncé dans les vagues et a hissé la femme sur ses pieds, la guidant vers la rive en toute sécurité en luttant contre la force du courant. Grâce à la rapidité de sa réaction, à son courage et à son altruisme, une vie a été sauvée ce jour-là.

Par la suite, la mère d'Elaina, Jane Veinot-Taker, a communiqué avec mon bureau pour demander qu'on remette à sa fille un certificat de reconnaissance pour souligner son geste héroïque.

Elaina Shay est un exemple inspirant de courage et de compassion dans notre collectivité. Nous sommes fiers de souligner sa bravoure aujourd'hui.

* * *

LES DONS DE BIENFAISANCE DANS BOW RIVER

David Bexte (Bow River, PCC): Monsieur le Président, alors que nous entrons dans la période de Noël et que nous célébrons la naissance du Christ, les Canadiens se rappellent que cette période n'est pas seulement synonyme de célébration et d'espoir, mais aussi de compassion et de grâce.

Dans tous nos quartiers, les banques alimentaires et les organismes de bienfaisance locaux travaillent sans relâche pour s'assurer qu'aucune famille ne souffre de la faim et que chaque enfant puisse vivre la joie de Noël. Leur travail reflète le meilleur de nous-mêmes, c'est-à-dire notre générosité, notre bienveillance, notre foi et notre dévouement. Dans toute ma circonscription, Bow River, les organismes de bienfaisance veillent à ce que les familles et les enfants reçoivent le soutien dont ils ont besoin pendant cette période des Fêtes. La guignolée de la banque alimentaire du comté de Wheatland vient en aide aux familles locales de Strathmore, tandis que la paroisse St. Joseph's de Vauxhall installe une fois de plus son arbre des anges afin de recueillir des cadeaux pour la banque alimentaire de Vauxhall et des environs.

L'évangile selon Matthieu nous rappelle: « Chaque fois que vous l'avez fait à l'un de ces plus petits de mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait. »

Nous devons soutenir les efforts de ces organismes. Nous devons également veiller à ce que les politiques du gouvernement respectent et renforcent les organismes de bienfaisance confessionnels et les paroisses dont la mission est de venir en aide aux plus vulnérables de notre société.

*Déclarations de députés***LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT EN ALIMENTS BIOLOGIQUES**

L'hon. Judy A. Sgro (Humber River—Black Creek, Lib.): Monsieur le Président, j'ai récemment rencontré des représentants de Riverside Natural Foods, une fière entreprise dont le siège social se trouve dans ma circonscription, qui est un chef de file de la chaîne d'approvisionnement en aliments biologiques au Canada. Reconnue pour sa marque MadeGood, Riverside incarne l'innovation et la collaboration qui lient les agriculteurs, les transformateurs et les consommateurs, ainsi que le pouvoir des produits biologiques de créer un rapprochement entre les gens, les aliments qu'ils consomment et la planète qu'ils habitent. Riverside connaît une croissance annuelle de 30 % à 40 % et utilise 95 % d'ingrédients biologiques, idéalement cultivés au Canada.

Un nouveau rapport national confirme que la production biologique augmente la rentabilité des exploitations agricoles, réduit les émissions de gaz à effet de serre et favorise la santé des sols et la biodiversité. Or, les États-Unis consacrent huit fois plus d'argent par acre à la production biologique que le Canada.

J'encourage tous les députés à appuyer l'Alliance biologique canadienne et son plan d'action biologique, qui est un cadre stratégique national visant à moderniser la réglementation et à développer les marchés.

* * *

● (1405)

L'HOLOMODOR

James Bezan (Selkirk—Interlake—Eastman, PCC): Monsieur le Président, chaque quatrième samedi de novembre, les Canadiens se joignent aux Ukrainiens du monde entier pour commémorer la famine et le génocide imposés par les Soviétiques en 1932-1933, connus sous le nom d'Holodomor.

Le régime communiste de Joseph Staline a délibérément tué des millions de personnes en Ukraine parce qu'elles étaient ukrainiennes. Staline voulait exterminer leur langue, leur culture, leur religion et leur identité. Après avoir éliminé le clergé, les dirigeants politiques, les universitaires et les agriculteurs, il a ensuite utilisé la nourriture comme arme. Pour comprendre l'ampleur de ce génocide en Ukraine, imaginons que l'on vide aujourd'hui toutes les épiceries, toutes les maisons, toutes les fermes, tous les réfrigérateurs et tous les placards de l'Ouest canadien, puis qu'on laisse tous les hommes, toutes les femmes et tous les enfants mourir lentement de faim. C'est l'horreur que des millions d'Ukrainiens ont vécue.

Staline et ses sbires soviétiques n'ont pas réussi à russifier l'Ukraine à l'époque, et Vladimir Poutine et ses barbares russes échoueront aujourd'hui dans leur tentative de russification de l'Ukraine. Cette semaine, alors que nous commémorons les victimes de l'Holodomor, nous sommes solidaires de ceux qui se battent pour la survie même de l'Ukraine.

Que leur mémoire soit éternelle. *Vichnaya pamyat.*

* * *

[Français]

LE COURRIER LAVAL

Angelo Iacono (Alfred-Pellan, Lib.): Monsieur le Président, je tiens à souligner le 80^e anniversaire du *Courrier Laval*, un pilier de l'information locale et un acteur essentiel de la vie communautaire lavalloise. Depuis huit décennies, ce journal incarne la rigueur jour-

nalistique, la proximité et l'engagement envers les citoyens qu'il informe et rassemble.

Des premières pages écrites par son fondateur, José Limoges, à la plus récente édition, dirigée par Martin Olivier et Patrick Marsan, le *Courrier Laval* a su évoluer avec son époque tout en demeurant fidèle à sa mission: refléter la réalité lavalloise ainsi que mettre en lumière ses réussites, ses défis et les gens qui façonnent son identité.

À l'heure où l'information circule à grande vitesse, les médias locaux demeurent essentiels pour préserver notre culture et notre démocratie ainsi que rapprocher les citoyens.

Je félicite toute l'équipe pour ces 80 années de service, de dévouement et de passion.

* * *

[Traduction]

KEITH THOM

Dan Albas (Okanagan Lake-Ouest—Kelowna-Sud, PCC): Monsieur le Président, Keith Thom a mené sa vie avec détermination. Il a laissé un héritage durable à Peachland et à tous ceux qui l'ont connu. Surnommé Papa Thom par bien des gens, il pouvait illuminer une pièce avec sa musique ou d'un simple sourire.

En tant que conseiller municipal dévoué et maire adjoint, Keith Thom incarnait la gentillesse et le sens du service. Il a recueilli des milliers de dollars pour les banques alimentaires pendant la pandémie et a rendu hommage à nos anciens combattants, y compris son père, lors de sa dernière visite en Hollande. Cette fierté se manifestait par de petits gestes. Lors de notre dernier déjeuner, il a raconté comment il avait retracé les pas de son père lors de la libération des Pays-Bas, et il m'a donné cette cravate, le tartan officiel de la Colombie-Britannique. Je la porte aujourd'hui en son honneur. Ces petits gestes de gentillesse faisaient partie intégrante de sa vie.

J'offre mes condoléances à son épouse, Mary Lynn, à ses enfants, Fiona, Andrew et Rachael, ainsi qu'à Charles, Alexander et Mathew, et à leurs familles.

Je me joins au maire et aux membres du conseil municipal de Peachland pour faire le deuil de Keith Thom. Le district a suggéré de faire des dons à la banque alimentaire de Peachland, une cause qu'il défendait. Il croyait qu'il fallait redonner à la collectivité et améliorer le sort des autres. Honorons son héritage en faisant de même.

Repose en paix, Papa Thom.

* * *

LA JOURNÉE MONDIALE DES PÊCHES

Ernie Klassen (Surrey-Sud—White Rock, Lib.): Monsieur le Président, le 21 novembre, nous soulignons la Journée mondiale des pêches et reconnaissons le rôle essentiel que jouent la pêche durable et la santé des océans dans nos économies locales et dans notre avenir commun. Les communautés côtières de tout le pays dépendent de l'océan pour leur subsistance. Depuis des générations, il définit notre culture et notre identité.

Le Canada est reconnu dans le monde entier pour ses produits de la mer de calibre mondial et ses océans en bonne santé. Le budget de 2025 renforce la capacité du Canada à protéger ses côtes et à développer ses pêches en soutenant les ports pour petits bateaux et en prenant des mesures énergiques pour stimuler notre économie et élargir nos marchés. Ces investissements permettront de bâtir une industrie plus résiliente, des océans plus sains et des communautés de pêcheurs plus fortes. En cette Journée mondiale des pêches, reconnaissons leur importance pour tous les Canadiens.

* * *

● (1410)

LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

Connie Cody (Cambridge, PCC): Monsieur le Président, la criminalité augmente, et les familles et les travailleurs de ma collectivité en paient le prix.

À Cambridge, les familles qui dorment chez eux et les travailleurs des secteurs du commerce de détail et des services sont désormais confrontés à des criminels violents. Cette semaine seulement, un magasin Canadian Tire a été cambriolé, une bijouterie du Cambridge Centre a été braquée et des coups de feu ont été tirés sur une maison familiale. Imaginons être des employés dans une boutique et nous demander si aujourd'hui sera le jour où des criminels armés feront irruption en masse dans notre magasin. Des employés innocents cherchent à gagner leur vie et à nourrir leur famille, mais de nos jours, ils ne se sentent en sécurité nulle part, ni à la maison ni au travail.

Mes concitoyens en ont assez d'attendre. Ils s'expriment haut et fort. Ils m'envoient d'innombrables courriels. Ils attendent du gouvernement qu'il les protège, et non qu'il se montre indulgent envers les criminels qui terrorisent leurs rues. Ce qu'ils obtiennent du gouvernement libéral, ce sont des demi-mesures et un système judiciaire faible qui laisse les criminels circuler librement.

Les habitants de Cambridge ont un message à adresser au gouvernement. Ils en ont assez des approches laxistes en matière de criminalité qui font passer les criminels avant les Canadiens. Ils demandent au gouvernement de mettre fin au cycle infernal de la criminalité et de rétablir des sanctions afin de protéger leur collectivité.

* * *

[Français]

JEAN-PAUL DIAMOND

Yves Perron (Berthier—Maskinongé, BQ): Monsieur le Président, la Mauricie perdait récemment un de ses bâtisseurs.

Jean-Paul Diamond s'est dévoué pendant de nombreuses années pour sa communauté et sa région. En plus de s'être engagé socialement dans l'Association des personnes handicapées du comté de Maskinongé, le Festival de la truite mouchetée de Saint-Alexis-des-Monts et le Festival des neiges, M. Diamond aura été un homme marquant du monde politique.

D'abord conseiller puis maire de la municipalité de Saint-Alexis-des-Monts, il occupera la fonction de préfet de la MRC de Maskinongé pendant une dizaine d'années. Il aura ensuite le privilège de représenter la région à l'Assemblée nationale du Québec. Au-delà des couleurs politiques, il faut reconnaître l'engagement et le dévouement sincères de M. Diamond, qui a toujours

Déclarations de députés

travaillé pour le développement de sa région et le bien-être de ses concitoyens.

En plus de ses proches à qui je transmets mes plus sincères condoléances, c'est toute la communauté qui perd aujourd'hui un leader.

Monsieur Diamond, nous vous sommes reconnaissants et nous nous souviendrons.

* * *

LES GRENADIERS

Tatiana Auguste (Terrebonne, Lib.): Monsieur le Président, le 18 novembre 1803, lors de la bataille de Vertières, un peuple debout a renversé l'ordre colonial et a affirmé l'égalité des races et des genres. Ce jour-là, Haïti a écrit une page essentielle de l'histoire universelle de la liberté et de la dignité humaine.

Voilà que le 18 novembre 2025, les Grenadiers, l'équipe nationale de football, se sont qualifiés pour la Coupe du monde 2026, qui se tiendra ici même au Canada. Ce peuple travailleur, fier et résilient, nous offre une nouvelle victoire, une nouvelle raison de célébrer. Cette qualification annonce des moments glorieux, non seulement pour le sport, mais aussi pour la mémoire, l'espoir et toute la diaspora haïtienne.

J'adresse mes plus sincères félicitations à Mme Monique André de la Fédération haïtienne de football, ainsi qu'à toute l'équipe des Grenadiers, entraîneurs et joueurs, pour ce cadeau inestimable au peuple haïtien.

Toup pou yo.

* * *

[Traduction]

LE COÛT DES ALIMENTS

Rhonda Kirkland (Oshawa, PCC): Monsieur le Président, le gouvernement libéral est le plus coûteux de l'histoire du Canada. Le prix des aliments augmente 40 % plus vite ici qu'aux États-Unis, ce qui accable les travailleurs, les familles, les personnes âgées et les jeunes.

Aujourd'hui, la Simcoe Hall Settlement House, à Oshawa, a fait état d'un triste constat. Des familles qui n'avaient jamais eu besoin d'aide auparavant se rendent désormais à la banque alimentaire. Même les donateurs de longue date ne peuvent plus donner parce qu'ils ont eux-mêmes du mal à joindre les deux bouts. Une mère a déclaré que ses enfants manquaient parfois l'école, car elle n'avait pas les moyens de leur préparer un lunch.

Au lieu de donner un réel répit aux parents afin qu'ils puissent nourrir leur famille, les libéraux misent sur un programme national d'alimentation scolaire qui ne fait rien pour résoudre la crise du coût de la vie à sa source. Alors même que les familles sont en difficulté, les libéraux ont augmenté la taxe sur le carbone pour les industries, ce qui fait grimper encore plus le prix des aliments, la facture d'épicerie et les coûts associés à l'agriculture.

Combien d'autres familles seront contraintes de faire la queue devant les banques alimentaires avant que le gouvernement n'admette enfin la situation désastreuse dans laquelle se trouvent les Canadiens?

*Déclarations de députés***LA JOURNÉE NATIONALE DE L'ENFANT**

L'hon. Karina Gould (Burlington, Lib.): Monsieur le Président, le Canada devrait être le meilleur endroit au monde pour les enfants et pour les parents.

En cette Journée nationale de l'enfant, je repense aux nombreuses mesures que nous avons prises pour que ce soit le cas. Au cours de la dernière décennie, nous avons instauré l'Allocation canadienne pour enfants, qui a sorti un demi-million d'enfants de la pauvreté. Nous avons créé un programme national de garde d'enfants, qui prépare nos enfants à la réussite et permet aux parents de rester sur le marché du travail. Nous avons également mis en place le Programme national d'alimentation scolaire, qui nourrit 400 000 enfants au Canada.

Bien que ces mesures soient positives et nécessaires, il reste encore beaucoup à faire pour offrir aux enfants canadiens le meilleur départ possible dans la vie. L'un des domaines auxquels nous devons nous attaquer est celui des dangers croissants auxquels nos enfants sont exposés en ligne, notamment la cyberintimidation, l'exploitation, la manipulation psychologique et les mauvais traitements infligés au moyen de l'intelligence artificielle. Les organisations de défense des enfants, les parents et les enfants eux-mêmes tirent la sonnette d'alarme.

Aujourd'hui, engageons-nous à lutter contre ces nouveaux problèmes émergents, car tous les enfants au pays ont le droit de vivre en sécurité et d'avoir toutes les chances de se bâtir un avenir prometteur.

* * *

● (1415)

LA FISCALITÉ

Lianne Rood (Middlesex—London, PCC): Monsieur le Président, après 10 ans de gouvernement libéral, les Canadiens n'ont pas les moyens d'avoir un autre premier ministre qui profite du système pendant qu'ils font la queue aux banques alimentaires.

En tant que président de Brookfield, le premier ministre a contribué à détourner 6,5 milliards de dollars vers les Bermudes et les îles Caïmans, évitant ainsi de payer des impôts au Canada pour son bénéfice personnel. Ce n'est pas du service public, c'est du libre-service. Chaque dollar caché à l'étranger est un dollar qui ne sert pas à construire des logements, à financer les soins de santé ou à soutenir les anciens combattants et les aînés qui ont fait tout ce qu'il fallait, mais dont les conditions de vie se détériorent.

Les Canadiens voient la tendance. Le premier ministre a doublé les déficits de Trudeau, concocté le deuxième budget le plus coûteux de l'histoire, puis trafiqué les chiffres pour cacher à quel point ce budget était mauvais. Maintenant, nous apprenons qu'il a aidé le plus grand fraudeur de l'impôt du Canada à mettre des milliards de dollars à l'abri de l'impôt. Pendant qu'il cache de l'argent avec ses amis de Bay Street dans une boutique de vélos aux Bermudes, le premier ministre dit aux jeunes Canadiens de se serrer la ceinture. C'est inacceptable.

Les conservateurs exigent qu'on mette fin à ce jeu d'initiés. Nous éliminerons les échappatoires et accorderons la priorité aux Canadiens en réduisant les impôts pour favoriser véritablement la croissance et l'espoir.

LES PÊCHES ET LES OCÉANS

Kent MacDonald (Cardigan, Lib.): Monsieur le Président, dans l'Est de l'Île-du-Prince-Édouard, la pêche n'est pas seulement une industrie, c'est un mode de vie et une partie intégrante de notre identité.

Plus de 1 200 pêcheurs titulaires d'un permis contribuent à l'économie de l'île à hauteur de plus de 300 millions de dollars chaque année, le homard représentant à lui seul près de 70 % de la valeur des débarquements. Au cours des derniers mois, j'ai eu l'occasion de rencontrer des pêcheurs et des acteurs du secteur dans la région. Nos conversations ont porté sur ce qui importe le plus aux communautés de pêcheurs: des prix équitables, la lutte contre la pêche illégale, la gestion durable des stocks, des conditions de travail sûres et la garantie que la prochaine génération pourra perpétuer cette fière tradition dans le Canada atlantique.

À l'approche de la Journée mondiale des pêches, le 21 novembre, remercions les pêcheurs, les travailleurs des usines, les acheteurs, les familles et les communautés côtières, dont l'ardeur au travail soutient l'une des industries les plus vitales du Canada. Leurs connaissances, leur expérience et leur adhésion au concept de pêche durable garantissent la pérennité de nos communautés côtières pour les générations à venir.

* * *

LE PREMIER MINISTRE DU CANADA

Arpan Khanna (Oxford, PCC): Monsieur le Président, le premier ministre passe plus de temps dans les airs qu'ici, au Canada. Il y mène une vie de jet-set aux côtés des élites mondiales. En seulement huit mois, il a parcouru plus de 153 000 kilomètres dans le cadre de 28 voyages. C'est comme s'il avait fait quatre fois le tour de la planète. Que lui a apporté tout ce kilométrage? Absolument rien: il n'a conclu aucun accord commercial et n'a obtenu aucun résultat.

Chaque fois qu'il s'envole, les Canadiens doivent payer des coûts et des droits de douane plus élevés. Après sa rencontre avec les Américains, les droits de douane imposés par les États-Unis ont doublé. L'Inde a imposé des droits de douane sur les pois canadiens. La Chine nuit aux producteurs de canola. Les travailleurs de l'automobile perdent leur emploi.

Aujourd'hui, le premier ministre est encore en voyage. Il s'est rendu à Dubaï seulement quelques jours après que Brookfield y a investi des milliards de dollars. Quelle coïncidence. Il est toujours là pour ses amis de Brookfield, mais il n'est jamais là pour les travailleurs canadiens. Il accumule les voyages en avion, mais il n'en tire rien pour les Canadiens, car son bilan est à zéro en ce qui concerne...

Le Président: Le député de London-Centre a la parole.

* * *

LE CANCER DU PANCRÉAS

Peter Fragiskatos (London-Centre, Lib.): Monsieur le Président, aujourd'hui, le 20 novembre, c'est la Journée mondiale du cancer du pancréas. Chaque année, 7 000 Canadiens reçoivent un diagnostic de cancer du pancréas, et plus de 6 000 succombent à cette terrible maladie.

Une de ces personnes était ma regrettée tante, Eleni Dellaporta, qui est décédée en janvier dernier à 58 ans à peine. Elle laisse dans le deuil deux fils extraordinaires, Nikos et Panagis, son mari bien-aimé, Petros, et celles qui seront bientôt ses brus, Bernice et Korallia.

Tout cela m'amène à l'importance que continuent de revêtir la recherche, la sensibilisation et la perspective de la possibilité d'une détection précoce. Quand nous nous concentrons sur ces objectifs, les atteindre devient possible.

QUESTIONS ORALES

• (1420)

[Traduction]

LE COMMERCE INTERNATIONAL

L'hon. Andrew Scheer (Regina—Qu'Appelle, PCC): Monsieur le Président, le premier ministre avait promis aux Canadiens qu'ils n'avaient qu'à l'élire et qu'il parviendrait à obtenir une victoire sur les droits de douane. Depuis, il a effectué plus de 20 voyages, ce qui aurait pu valoir la peine s'il était revenu avec de meilleurs accords, mais ce n'est pas le cas.

Après sa rencontre avec les États-Unis, les droits de douane ont augmenté. Après sa rencontre avec la Chine, de nouveaux droits de douane ont été imposés sur les céréales et les fruits de mer. L'Inde a imposé de nouveaux droits de douane sur les pois après la rencontre avec le premier ministre. Il a prétendu avoir une sorte de pouvoir magique qui lui permettrait de conclure de nouveaux accords commerciaux, mais il s'avère qu'il n'a rien de magique; il est simplement un libéral comme les autres.

Le premier ministre admet-il ses échecs en matière de commerce, ou est-il en train d'aggraver la situation à dessein dans le cadre d'une stratégie géniale?

L'hon. Maninder Sidhu (ministre du Commerce international, Lib.): Monsieur le Président, aujourd'hui, le gouvernement a franchi une nouvelle étape dans son engagement à doubler les échanges commerciaux avec les pays autres que les États-Unis au cours de la prochaine décennie et à diversifier notre économie. Lors de sa visite aux Émirats arabes unis, le premier ministre a signé un accord sur la promotion et la protection des investissements étrangers afin de créer un environnement plus prévisible pour les investissements bilatéraux. Nous avons également entamé des négociations en vue d'un accord de partenariat économique global entre le Canada et les Émirats arabes unis. Cet accord permettrait d'éliminer les droits de douane, de supprimer les barrières commerciales et d'accroître l'accès aux marchés pour les exportateurs canadiens.

Avec la signature de l'Accord sur la promotion et la protection des investissements étrangers entre le Canada et la Chine et la mise en place d'un accord de partenariat économique global, nous ouvrons des portes, créons des débouchés et offrons des possibilités aux travailleurs et aux entreprises du Canada.

LES RESSOURCES NATURELLES

L'hon. Andrew Scheer (Regina—Qu'Appelle, PCC): Monsieur le Président, c'est une réponse typique des libéraux. Les choses sont toujours sur le point de s'améliorer. Pendant ce temps, les droits de douane continuent d'augmenter.

Questions orales

La construction d'un pipeline qui se rend jusqu'à la côte Ouest de la Colombie-Britannique serait un moyen d'accroître les échanges commerciaux avec d'autres pays, mais les libéraux ont torpillé le projet Northern Gateway en 2016, ce qui a fait perdre des milliards de dollars aux travailleurs et aux entreprises du Canada. On parle maintenant de ressusciter le pipeline, mais évidemment, si le moratoire sur les pétroliers est maintenu, personne ne pourra exporter le contenu du pipeline.

Les libéraux ont rendu illégale l'expédition de ressources énergétiques canadiennes à partir de la côte Ouest. La loi interdit-elle aussi aux pétroliers américains de circuler dans la même zone?

L'hon. Tim Hodgson (ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, Lib.): Monsieur le Président, le Canada a une occasion en or de devenir une superpuissance énergétique. Le gouvernement a été élu pour réaliser des projets d'édification nationale, pour renforcer l'économie et l'autonomie du Canada, et pour promouvoir la prospérité des Autochtones, tout en contribuant à une croissance propre. Nous travaillons avec toutes les provinces, y compris l'Alberta, pour atteindre ces objectifs communs.

Le gouvernement fédéral a entamé des discussions constructives avec le gouvernement de l'Alberta, et nous en aurons plus à dire dans quelques semaines.

L'hon. Andrew Scheer (Regina—Qu'Appelle, PCC): Monsieur le Président, encore une fois, après 10 ans, nous sommes sur le point de voir toutes les pièces du puzzle s'assembler. Je peux toutefois donner une réponse à la question à laquelle le ministre n'a pas répondu lui-même, et cette réponse est non.

Alors que les libéraux ont rendu illégal pour les entreprises canadiennes de charger des navires canadiens avec du pétrole canadien, les pétroliers américains peuvent continuer de naviguer au large des côtes de la Colombie-Britannique et d'expédier leur pétrole partout dans le monde. En ce moment même, le pétrolier américain *California* est en train d'effectuer le trajet de Tacoma à l'Alaska en longeant la côte Ouest.

Pourquoi les libéraux maintiennent-ils une loi qui empêche le Canada d'exporter son pétrole alors que les pétroliers américains circulent exactement au même endroit?

L'hon. Tim Hodgson (ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, Lib.): Monsieur le Président, je sais que le député d'en face n'est pas content, mais la première ministre de l'Alberta a déclaré qu'elle appuyait tout à fait nos mesures et qu'elle avait hâte de mener à terme ses discussions avec le premier ministre.

[Français]

L'ÉCONOMIE

Pierre Paul-Hus (Charlesbourg—Haute-Saint-Charles, PCC): Monsieur le Président, depuis son arrivée en poste, le premier ministre a fait plus de 20 voyages à l'étranger sous prétexte de vouloir enrichir le Canada, mais les résultats sont complètement l'inverse. Pendant ses voyages autour du monde, les droits de douane de Donald Trump ont doublé. Les droits de douane sur l'aluminium sont à 50 %, ceux sur le bois d'œuvre ont triplé et des milliers d'emplois canadiens ont été perdus. Pour chaque voyage qu'il fait, de nouveaux droits de douane sont imposés aux Canadiens.

Est-ce que le premier ministre peut mettre son passeport dans le tiroir, rester au Canada et s'occuper de son pays?

Questions orales

L'hon. Dominic LeBlanc (président du Conseil privé du Roi pour le Canada et ministre responsable du Commerce Canada—États-Unis, des Affaires intergouvernementales, du Commerce intérieur et de l'Unité de l'économie canadienne, Lib.): Monsieur le Président, notre collègue sait fort bien que le gouvernement a été élu avec le mandat de diversifier nos échanges commerciaux avec d'autres pays dans le monde. C'est un programme ambitieux que les Canadiens ont appuyé lors des dernières élections. Mon collègue était peut-être un peu confus. En général, ça commence par un voyage du chef du gouvernement, par exemple aux Émirats arabes. La bonne nouvelle, c'est que nous avons signé une entente avec ce pays-investisseur important.

Nous allons continuer d'appuyer l'économie canadienne.

• (1425)

L'AGENCE DU REVENU DU CANADA

Pierre Paul-Hus (Charlesbourg—Haute-Saint-Charles, PCC): Monsieur le Président, ils ont été élus sous de fausses prétentions. Ils devaient régler les problèmes avec Donald Trump et c'est un échec total.

Pendant ce temps-là, il y a d'autres problèmes au pays qui sont majeurs, notamment des problèmes à l'Agence du revenu du Canada. Après avoir augmenté les coûts de la bureaucratie de 80 %, là, on a près de 1 million de personnes qui ne sont même pas capables d'accéder au site Internet de l'Agence du revenu du Canada. Il y a des agents qui donnent des faux renseignements et des gens qui se font dire qu'ils doivent de l'argent alors qu'ils n'en doivent pas. C'est le bordel total.

Le ministre avait dit qu'il réglerait ça. Qu'en est-il actuellement?

L'hon. Joël Lightbound (ministre de la Transformation du gouvernement, des Travaux publics et de l'Approvisionnement, Lib.): Monsieur le Président, je suis content de pouvoir informer mon collègue, comme l'a fait le ministre des Finances et du Revenu national à l'automne, qu'on a annoncé un plan de 100 jours pour assurer que les Canadiens ont accès à des services rapides, exacts et fiables de la part de l'Agence du revenu du Canada, ou ARC.

Depuis la mise en œuvre du plan, on a doublé les capacités des centres d'appel à l'ARC, et 70 % des citoyens obtiennent une réponse en moins de 15 minutes. Il n'y a plus un citoyen qui a besoin d'appeler l'ARC pour avoir accès à son dossier en ligne. C'est une bonne nouvelle.

Le plan du ministre des Finances fonctionne.

Pierre Paul-Hus (Charlesbourg—Haute-Saint-Charles, PCC): Monsieur le Président, pendant 10 ans, l'ancienne ministre Diane Lebouthillier passait son temps à faire des coupes. Ce qu'on a vu, c'est qu'elle a coupé dans les services de l'ARC. Or ça continue. Chaque jour, des citoyens viennent aux bureaux de nos circonscriptions pour se plaindre de problèmes. Des dames viennent pleurer dans les bras de nos employés. Moi-même, j'ai eu de la misère à utiliser les services. J'essayais de régler la question de mes impôts. Il a fallu quatre tentatives avant que ça se règle. Il y a un problème. Il n'y a rien de réglé.

Le gouvernement peut-il traiter ça comme une urgence et régler le problème? Ça presse.

L'hon. Joël Lightbound (ministre de la Transformation du gouvernement, des Travaux publics et de l'Approvisionnement,

Lib.): Monsieur le Président, c'est exactement ce qui est fait. Nous reconnaissons que les Canadiens ont le droit d'avoir des services rapides, exacts et fiables de la part de l'ARC. Le plan du ministre des Finances fonctionne. C'est maintenant 70 % des citoyens qui ont une réponse en moins de 15 minutes. Il n'y a plus besoin d'appeler l'ARC pour accéder à son service en ligne. De plus, on a doublé la capacité des centres d'accueil.

LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Christine Normandin (Saint-Jean, BQ): Monsieur le Président, le premier ministre avait deux choix cette semaine. Il pouvait aller au Brésil, à la COP30, pour montrer qu'il ne capitule pas complètement dans la lutte contre les changements climatiques. Sinon, il pouvait aller au Moyen-Orient faire des ententes avec les pétromonarchies. Il a choisi les pétromonarchies, tout comme il a choisi les pétrolières dans le budget, en leur offrant des milliards de dollars en crédits d'impôt et en les exemptant d'un plafond pour leurs émissions de gaz à effet de serre; et dire qu'avant de faire de la politique, il faisait la promotion de la finance verte.

Se rend-il compte qu'en trahissant ses valeurs, il trahit aussi l'ancien directeur d'Équiterre qui est assis à sa droite?

L'hon. Steven MacKinnon (ministre des Transports et leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, effectivement, le premier ministre devait choisir quoi faire cette semaine. Il a choisi d'être ici, à la Chambre, deux fois pour voter pour un budget historique pour les Québécois et pour les Canadiens.

Ce premier ministre agira toujours dans les intérêts supérieurs du Canada, agira toujours en faveur des occasions, agira toujours afin de construire et d'améliorer les possibilités et les occasions qu'on présente aux Québécois.

Le Bloc québécois devrait faire de même.

Christine Normandin (Saint-Jean, BQ): Monsieur le Président, pendant que le premier ministre ignorait la COP pour rencontrer des sultans à Abu Dhabi, le Canada recevait toute une volée de bois vert. C'est 2 000 organismes du monde entier qui lui ont remis le prix Fossile du jour à cause de ses reculs en matière de lutte contre les changements climatiques.

Le Canada est un champion mondial des nuisances. Curieusement, la dernière fois que le Canada a reçu le prix Fossile, c'était en 2014. On se rappelle qu'à l'époque le premier ministre canadien ignorait lui aussi la COP. C'était Stephen Harper.

Est-ce une coïncidence ou est-ce parce que les libéraux nous font reculer de 10 ans?

L'hon. Steven MacKinnon (ministre des Transports et leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, les Émirats arabes unis sont parmi les plus grands investisseurs de la planète en énergie renouvelable.

Patrick Bonin (Repentigny, BQ): Monsieur le Président, le premier ministre est en famille quand il boude la COP pour aller rencontrer des pétromonarchies, parce que le Canada est une pétromonarchie. C'est ça, son identité. Il reçoit un prix Fossile à la COP comme les pétromonarchies. Il se classe 61^e sur 67 pays dans l'Indice de performance climatique, à côté des pétromonarchies.

Questions orales

Aujourd'hui, les libéraux veulent encore reculer. Ils veulent s'entendre avec l'Alberta pour construire un nouveau pipeline de pétrole sale. C'est ça, l'identité canadienne. Cependant, le ministre de l'Identité et de la Culture canadiennes ne défendait pas ça, avant. Comment peut-il défendre ça aujourd'hui?

L'hon. Julie Dabrusin (ministre de l'Environnement et du Changement climatique, Lib.): Monsieur le Président, je suis allé à la COP. J'ai eu des rencontres avec des pays et des organisations environnementales. Ils nous disaient que le Canada a une place importante dans la lutte contre les changements climatiques. Il peut être un rassembleur de tous les pays.

Ce n'est pas seulement ça: quand nous bâtissons notre pays en le bâtissant fort, nous travaillons avec d'autres pays qui veulent notre énergie plus propre.

Nous avons de l'énergie propre à vendre et nous sommes prêts à prendre ces engagements.

* * *

• (1430)

[Traduction]

LES FINANCES

Stephanie Kusie (Calgary Midnapore, PCC): Monsieur le Président, en 2006, le gouvernement Harper a senti le besoin de désigner un chien de garde parlementaire des questions financières indépendant et d'en faire une fonction indépendante. Dieu sait qu'il a eu raison. Dans son rapport publié la semaine dernière, le directeur parlementaire du budget a rappelé au premier ministre les propos tenus par les libéraux eux-mêmes en novembre dernier, à savoir qu'il est essentiel de réduire à moyen terme le ratio de la dette fédérale par rapport au PIB « non seulement pour assurer la viabilité des finances publiques, mais aussi pour préserver la [note] de crédit AAA du Canada ». Eh bien, moins d'un an plus tard, la sonnette d'alarme retentit.

Combien de fois encore faudra-t-il rappeler au premier ministre de cesser de dilapider l'argent des contribuables?

L'hon. Steven MacKinnon (leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, tout à l'heure, à la Chambre, la députée de Calgary Midnapore a dit que le premier ministre n'est loyal ni envers le Canada ni envers les Canadiens. C'est littéralement ce qu'elle a dit. Je l'invite à retirer ses paroles sur-le-champ.

Stephanie Kusie (Calgary Midnapore, PCC): Monsieur le Président, le budget coûteux financé à crédit du premier ministre fait payer les dépenses irréflechies d'aujourd'hui aux contribuables de demain. C'est quelque chose qu'un économiste devrait savoir. Après...

Des voix: Oh, oh!

Le Président: À l'ordre.

La députée de Calgary Midnapore peut poursuivre son intervention.

Stephanie Kusie: Monsieur le Président, c'est envers Brookfield que le premier ministre est loyal.

Le budget coûteux financé à crédit du premier ministre fait payer les dépenses irréflechies d'aujourd'hui aux contribuables de demain. C'est quelque chose qu'un économiste devrait savoir. Après 10 ans de gouvernement libéral, les Canadiens sont contraints d'utiliser

leurs cartes de crédit pour près de 50 % de plus de leurs dépenses personnelles, une conséquence des échecs financiers des libéraux. L'agence Fitch Ratings a dit que, comme les libéraux ignorent leur propre politique budgétaire...

Le Président: Le leader du gouvernement à la Chambre a la parole.

L'hon. Steven MacKinnon (ministre des Transports et leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, je ne pense pas que le débat à la Chambre soit servi par des attaques envers un premier ministre qui défend la fonction publique au Canada, en remettant en question son patriotisme ou les services qu'il rend à notre pays. Je sais que la députée ne croit pas ce qu'elle a dit. Je l'invite à modérer ses commentaires concernant les sentiments du premier ministre à l'égard du pays et des gens qu'il sert.

Je l'invite encore une fois à retirer ces propos.

Warren Steinley (Regina—Lewvan, PCC): Monsieur le Président, depuis 2015, après 10 ans de dépenses inconsidérées de la part des libéraux, les Canadiens doivent payer 50 % de plus de leurs dépenses avec leurs cartes de crédit. Les choses vont tellement mal que le gardien de la rigueur budgétaire a dénoncé les dépenses libérales, qu'il a qualifiées d'insoutenables et de choquantes.

Quand le premier ministre va-t-il enfin mettre un terme à ces dépenses effrénées afin que les Canadiens puissent se payer de quoi manger?

L'hon. Wayne Long (secrétaire d'État (Agence du revenu du Canada et Institutions financières), Lib.): Monsieur le Président, de ce côté-ci de la Chambre, nous commençons à en avoir assez des mêmes vieilles rengaines, qui remettent sans cesse en question la compétence d'un premier ministre qui jouit d'une vaste expérience commerciale et économique sur la scène internationale, alors que le chef des conservateurs est ici depuis 20 ans et n'a jamais occupé d'emploi à l'extérieur de la Chambre.

De ce côté-ci de la Chambre, nous nous concentrons sur l'économie. Nous sommes déterminés à faire des investissements historiques dans les infrastructures, la défense, le logement et les transports. De ce côté-ci de la Chambre, nous prenons l'économie au sérieux alors qu'en face, on répète sans cesse les mêmes rengaines usées à la corde.

Warren Steinley (Regina—Lewvan, PCC): Monsieur le Président, le ministre devrait en avoir marre de son bilan irresponsable concernant l'Agence du revenu du Canada. Il devrait régler le dossier avant d'essayer de corriger quoi que ce soit d'autre. L'agence qui donne au gouvernement sa note de crédit affirme que, comme le gouvernement libéral néglige souvent ses cibles budgétaires, les finances fédérales risquent fortement de se détériorer davantage.

J'ai une question simple à poser au premier ministre: quand prendra-t-il son travail au sérieux et quand redressera-t-il les finances du Canada pour que la population puisse subvenir à ses besoins?

• (1435)

L'hon. Wayne Long (secrétaire d'État (Agence du revenu du Canada et Institutions financières), Lib.): Monsieur le Président, le 28 avril, les Canadiens ont dû choisir entre deux visions pour leur pays. L'une était axée sur les slogans et sur la division. L'autre, celle du premier ministre — qui possède une expérience de classe mondiale dans le domaine des affaires et de l'économie —, était axée sur un plan visant à investir dans le pays pour qu'il soit bâti par des Canadiens, pour les Canadiens.

Questions orales

De ce côté-ci de la Chambre, nous sommes déterminés à bâtir un Canada plus fort pour tous. Ce n'est pas le cas des députés d'en face.

* * *

L'INNOVATION, LES SCIENCES ET L'INDUSTRIE

Kyle Seeback (Dufferin—Caledon, PCC): Monsieur le Président, un premier ministre qui se décrit comme européen donne 500 millions de dollars à l'Agence spatiale européenne pour créer de bons emplois en Europe. Mais il y a pire. Le Harwell Science and Innovation Campus, où se trouve l'Agence spatiale européenne au Royaume-Uni, appartient à 50 % à Brookfield.

Au lieu de s'attacher à remplir les poches de Brookfield et à esroquer les travailleurs canadiens, pourquoi les libéraux n'investissent-ils pas au Canada ?

Karim Bardeesy (secrétaire parlementaire de la ministre de l'Industrie, Lib.): Monsieur le Président, il est regrettable que l'opposition ne reconnaisse pas le rôle clé que jouent les investissements dans le domaine spatial dans notre pays et dans les innovations de notre nation, en particulier en cette année cruciale pour le Canada, où nous enverrons non pas un, mais deux astronautes dans l'espace.

C'est une période incroyablement stimulante pour le Canada et les Canadiens, qui peuvent s'inspirer du potentiel qu'offre l'espace et de l'importance que l'espace revêt pour notre économie. J'espère que les députés d'en face réévalueront leur opposition à ce projet.

Kyle Seeback (Dufferin—Caledon, PCC): Monsieur le Président, il fait bon, par les temps qui courent, être un actionnaire de Brookfield, je me permets de le dire, compte tenu de tous les contrats bidon que ces gens accordent à des entreprises affiliées à Brookfield. Pendant ce temps, 2,2 millions de Canadiens font la queue devant les banques alimentaires, et le taux de chômage est de 6,9 %. Que fait le gouvernement? Il investit 500 millions de dollars pour donner des emplois à l'Europe.

Comment le gouvernement peut-il considérer comme une priorité de donner des emplois aux Européens alors que le taux de chômage est de 6,9 % au Canada et que 2,2 millions de personnes ont recours à une banque alimentaire? Qu'on m'explique.

Karim Bardeesy (secrétaire parlementaire de la ministre de l'Industrie, Lib.): Monsieur le Président, nos plus grandes innovations en tant que pays découlent souvent d'une collaboration entre nous et avec d'autres pays. Par exemple, un ancien député de cette Chambre, un ancien ministre de l'ancien gouvernement, le regretté Marc Garneau, est monté à bord d'une navette spatiale américaine. Un élément clé de la technologie canadienne a été mis en service dans la navette en question, le bras canadien. C'est une technologie dont nous devrions tous être fiers, des deux côtés de la Chambre.

Continuons de coopérer avec nos partenaires européens dans ce dossier, regardons la situation dans son ensemble et voyons comment cet investissement peut profiter au Canada.

* * *

[Français]

L'AGENCE DU REVENU DU CANADA

Gérard Deltell (Louis-Saint-Laurent—Akiawenhrahk, PCC): Monsieur le Président, depuis 10 ans, depuis que les libéraux sont au pouvoir, il y a 80 % plus de bureaucratie, mais, malheureusement, la qualité des services publics ne suit pas. L'émission *J.E.* de

TVA nous apprend aujourd'hui que 950 000 appels ont été faits à l'Agence du revenu du Canada parce que des citoyens n'avaient pas accès à ses services en ligne. C'est ça, la réalité, après 10 ans de gouvernance libérale.

C'est vrai dans ma circonscription et je suis sûr et certain que c'est vrai dans tous les bureaux de circonscription de tous les députés ici à la Chambre. Toutes les semaines, il y a des dizaines d'appels de citoyens qui ont des problèmes avec l'Agence du revenu du Canada. C'est ça, la réalité, après 10 ans.

Pourquoi ont-ils laissé les services publics s'émietter.

L'hon. Joël Lightbound (ministre de la Transformation du gouvernement, des Travaux publics et de l'Approvisionnement, Lib.): Monsieur le Président, c'est vrai que la situation que nous avons observée à l'Agence du revenu du Canada était inacceptable. Notre gouvernement agit rapidement pour offrir un service rapide, efficace, fiable aux des Canadiens. Le plan fonctionne. Ils peuvent crier, mais le plan fonctionne.

Nous avons doublé la capacité des centres d'appel. Maintenant, 70 % des citoyens obtiennent une réponse en dedans de 15 minutes et tous les citoyens peuvent avoir accès aux services en ligne sans avoir à appeler l'ARC. C'est une bonne nouvelle. Le plan fonctionne.

* * *

L'IDENTITÉ ET LA CULTURE CANADIENNES

Martin Champoux (Drummond, BQ): Monsieur le Président, le ministre de l'Identité et de la Culture canadiennes montre une complète indifférence à l'égard des radiodiffuseurs privés du Québec et de leurs travailleurs. Il y a 800 pertes d'emplois chez Québecor et le ministre ne bouge pas. Il y a eu un appel à l'aide de Cogeco Média et de Bell média, mais le ministre ne lève pas le petit doigt. Il est aussi indifférent à la crise des médias que le premier ministre est indifférent à la crise climatique.

Le ministre se rend-il compte que son indifférence et son entêtement de ne pas soutenir les diffuseurs privés contribuent à amplifier la crise qui secoue nos médias?

L'hon. Steven Guilbeault (ministre de l'Identité et de la Culture canadiennes et ministre responsable des Langues officielles, Lib.): Monsieur le Président, j'ai beaucoup de respect pour mon collègue du Bloc québécois, mais sur ce dossier-là, le Bloc québécois agit comme le pompier pyromane. D'un côté, il dit « Mon Dieu, mon Dieu, il y a un feu, il y a un feu », de l'autre côté, il met de l'huile sur le feu.

Les députés du Bloc québécois ont voté contre un budget qui aurait permis d'investir 38 millions de dollars dans les médias locaux, 150 millions de dollars dans CBC/Radio-Canada, ce qui aiderait nos médias partout au pays, ce qui aiderait la production de culture locale au Québec et partout au pays. Ils ont voté contre.

• (1440)

Martin Champoux (Drummond, BQ): Monsieur le Président, c'est une très curieuse analogie de la part d'un ancien environnementaliste.

Le gouvernement vient d'abolir la taxe sur les services numériques qui aurait pu financer un fonds pour soutenir la diversité d'information et la culture québécoise. Le gouvernement ne fait rien pour les radiodiffuseurs privés. Quand on l'interroge, ce qu'il répond, c'est qu'on finance le public, comme si le système de radio-diffusion était public, et tant pis pour le privé. C'est ce qui a poussé la chroniqueuse Yasmine Adelfadel à dire que le ministre a craché sur les artisans de TVA qui ont perdu leur emploi.

Qu'est-ce qu'il faudra dire au ministre pour qu'il s'active pour nos diffuseurs privés?

L'hon. Steven Guilbeault (ministre de l'Identité et de la Culture canadiennes et ministre responsable des Langues officielles, Lib.): Monsieur le Président, dans le budget que mon collègue le ministre des Finances et du Revenu national a présenté, il y a des crédits d'impôt pour le journalisme local. Ils ont voté contre. Il y a de l'argent pour une initiative pour le journalisme local. Le Bloc québécois a voté contre. Il y a 150 millions de dollars pour le diffuseur public. Le Bloc québécois a voté contre. C'est le plus grand producteur de culture au Québec. Le Bloc québécois a voté contre. Mon collègue a l'audace de se lever à la Chambre pour nous dire que nous ne sommes pas là pour les journalistes et pour la culture. C'est proprement scandaleux.

L'ÉCONOMIE

Luc Berthold (Mégantic—L'Érable—Lotbinière, PCC): Monsieur le Président, ce n'est plus un secret pour personne, on fait face au gouvernement le plus coûteux de l'histoire du Canada. Chaque dollar que dépense sans aucune limite le premier ministre vient des poches des Canadiens. Le problème, c'est qu'il n'y a plus d'argent dans les poches des Canadiens. Le quart des Canadiens font face à de l'insécurité alimentaire, ce qui veut dire qu'ils ne sont pas capables de payer l'épicerie.

Dans le dernier budget, le premier ministre a choisi d'augmenter le prix du carburant avec des taxes cachées. Pourquoi les libéraux veulent-ils y rendre la nourriture encore plus chère pour tous les Canadiens qui n'arrivent déjà pas à la payer?

L'hon. Joël Lightbound (ministre de la Transformation du gouvernement, des Travaux publics et de l'Approvisionnement, Lib.): Monsieur le Président, c'est toujours aussi fascinant d'entendre les conservateurs jour après jour répéter les lignes que leur chef a écrites et parler de taxes imaginaires.

Pourtant, ils ont eu l'occasion de voter en faveur d'une baisse d'impôts pour 22 millions de Canadiens et d'un programme d'alimentation scolaire pour les jeunes plus vulnérables. Ils ont eu l'occasion d'appuyer des investissements dans la défense, dans la productivité et dans nos infrastructures comme le port de Québec et le port de Saguenay. Ils ont eu l'occasion d'appuyer des investissements en défense dans des industries comme le chantier Davie, près de Québec.

Quand est venu le temps de voter pour toutes ces mesures, ils n'étaient nulle part. Ils ne sont pas capables de voter en faveur de ces mesures, et c'est regrettable. Je les invite à se ressaisir.

Luc Berthold (Mégantic—L'Érable—Lotbinière, PCC): Monsieur le Président, le député vient d'énumérer la liste des dépenses sans fin que ce gouvernement vient d'imposer aux Canadiens dans le dernier budget. C'est ça, être libéral.

Questions orales

Pendant ce temps, qu'est-ce qui arrive? De plus en plus de Canadiens sont obligés d'utiliser leur carte de crédit pour se nourrir. Ils doivent manger à crédit. Ils doivent vider leur compte de banque pour manger. Pour 80 % des gens, c'est le coût de la nourriture qui met le plus leur budget en péril.

Le premier ministre, lui, continue de dépenser et de faire grimper le coût de la nourriture. Pourquoi les libéraux s'entêtent-ils à appauvrir les Canadiens pendant que le quart d'entre eux sont déjà trop pauvre pour se nourrir?

L'hon. Joël Lightbound (ministre de la Transformation du gouvernement, des Travaux publics et de l'Approvisionnement, Lib.): Monsieur le Président, c'est ahurissant d'entendre le député de l'opposition parler de dépenses sans fin quand il parle par exemple de l'Allocation canadienne pour enfants, qui a réduit la pauvreté infantile de 40 % au Canada et qui aide des dizaines de milliers de Canadiens dans sa propre circonscription. Par exemple, il a parlé du Régime canadien de soins dentaires qui, encore une fois, aide des centaines de milliers de Canadiens, dont des dizaines de milliers de Canadiens dans sa propre circonscription. C'est honnête.

Je l'invite à se ressaisir encore une fois et à nous soutenir. Je sais que, dans son for intérieur, il était probablement bien content que son leader soit caché derrière les rideaux et il espérait que le budget soit adopté, parce qu'il sait que c'est un bon budget.

Gabriel Hardy (Montmorency—Charlevoix, PCC): Monsieur le Président, cette semaine, les libéraux ont réussi de justesse à faire adopter le budget le plus déficitaire de l'histoire du pays. Ils dépensent sans compter l'argent des prochaines générations.

Ce matin, on apprend que l'épicerie représente la principale pression budgétaire pour 80 % des citoyens et que 25 % des ménages ont de la misère à se nourrir et sont touchés par l'insécurité alimentaire. Pour en rajouter une couche, le directeur parlementaire du budget révèle que les taxes libérales cachées vont faire monter le coût à la pompe de 17 ¢ le litre.

Sachant que les familles n'arrivent plus à joindre les deux bouts, pourquoi les libéraux continuent-ils d'ajouter des taxes cachées, qui font augmenter le coût de la nourriture?

L'hon. Nathalie Provost (secrétaire d'État (Nature), Lib.): Monsieur le Président, c'est vrai que la situation n'est pas toujours facile pour les Canadiens, mais ce qui est important, c'est de leur redonner du pouvoir d'achat. Pour ce faire, nous les soutenons d'un tas de façons, notamment au moyen de l'aide aux familles, du programme d'alimentation scolaire, des soins dentaires et de l'assurance-médicaments. Ce sont toutes des solutions pour redonner du pouvoir d'achat aux Canadiens.

Je ne parle même pas de tous les investissements qui permettront de créer de bons jobs payants. C'est ça, bâtir le Canada et réagir à la crise actuelle.

● (1445)

[Traduction]

Andrew Lawton (Elgin—St. Thomas—London-Sud, PCC): Monsieur le Président, le gouvernement libéral actuel est le plus dépensier de l'histoire du pays. Chaque dollar que le premier ministre dépense sort de la poche des Canadiens et fait grimper le prix de tous les biens de consommation, surtout des aliments.

Questions orales

La demande à la banque alimentaire St. Thomas Elgin n'a jamais été aussi forte. Quatre Canadiens sur cinq affirment que dans leur budget, c'est l'alimentation qui leur coûte le plus cher. Or, les libéraux tiennent mordicus à leur taxe sur le carbone pour les industries, qui fait augmenter les coûts nécessaires pour cultiver, expédier et vendre des aliments. Au lieu d'abolir complètement cette taxe, les libéraux ont décidé de l'augmenter. Pourquoi le premier ministre fait-il augmenter le coût de la vie des Canadiens, qui ont déjà du mal à joindre les deux bouts?

Leslie Church (secrétaire parlementaire des secrétaires d'État pour le Travail, pour l'Enfance et la Jeunesse, et pour les Aînés, et de la ministre de l'Emploi et des Familles (Personnes en situation de handicap), Lib.): Monsieur le Président, je dois dire que le biographe de M. Poilievre ne manque pas de culot, mais parlons plutôt...

Des voix: Oh, oh!

Le Président: Ce n'est pas le genre de chose que les députés sont censés faire. La députée le sait, surtout qu'elle est ici depuis longtemps et qu'elle ne manque pas d'expérience.

Elle peut poursuivre, cela dit. La députée a la parole.

Leslie Church: Monsieur le Président, parlons de deux choses qui coûtent très cher pour les familles: les taxes et le logement.

Le budget réduit les impôts de 22 millions de Canadiens, faisant passer le taux d'imposition de base de 15 % à 14 %. Il s'agit d'une réduction d'impôt majeure. On estime que le total des allègements fiscaux s'élèvera à environ 5 milliards de dollars par année pour les Canadiens, et que 85 % de cette somme profitera aux personnes dont le revenu se situe dans les tranches d'imposition les plus basses.

En ce qui concerne le logement, le gouvernement y consacre le plus gros investissement de l'histoire du Canada. Nous augmentons l'offre de logements, réduisons...

Le Président: Le député d'Elgin—St. Thomas—London-Sud a la parole.

Andrew Lawton (Elgin—St. Thomas—London-Sud, PCC): Monsieur le Président, je remercie la députée d'avoir mentionné mon livre. Si elle lisait des livres plutôt que des notes d'allocation, le pays serait dans une meilleure situation.

L'augmentation du prix des aliments a été environ 40 % plus rapide au Canada qu'aux États-Unis. Le prix du bœuf a augmenté de 17 % et celui du poulet de 6,2 % et maintenant, les libéraux ajoutent une taxe sur le carburant qui fera augmenter le prix de l'essence de 17 ¢ le litre. Dans ma circonscription et dans les régions rurales du Canada, conduire n'est pas un luxe, mais une nécessité. Une taxe sur l'essence, c'est une taxe sur le quotidien.

Quand les libéraux vont-ils reprendre contact avec la réalité et rendre la vie plus abordable?

Leslie Church (secrétaire parlementaire des secrétaires d'État pour le Travail, pour l'Enfance et la Jeunesse, et pour les Aînés, et de la ministre de l'Emploi et des Familles (Personnes en situation de handicap), Lib.): Monsieur le Président, je pense que ça dépend du genre de livres qu'on souhaite lire.

Parlons-en, des livres. Cette semaine, l'Alliance canadienne des associations étudiantes est venue sur la Colline pour représenter des étudiants des quatre coins du pays. Voici ce qu'Abdul Abbasi, président de l'alliance et étudiant à l'Université de l'Alberta, avait à

dire sur le budget: « Les personnes étudiantes sont ravies de voir que le gouvernement a répondu à l'appel de l'ACAE en faveur de la création de dizaines de milliers d'emplois étudiants dans les secteurs économiques en croissance. »

Ce budget s'adresse aux étudiants, alors si le député d'en face veut parler de la façon dont l'éducation renforce...

Le Président: La députée de Brampton-Centre a la parole.

* * *

LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

Amandeep Sodhi (Brampton-Centre, Lib.): Monsieur le Président, tous les Canadiens méritent de se sentir en sécurité dans leur communauté. Les manigances politiques des conservateurs retardent toutefois l'adoption d'importants projets de loi dont la Chambre est saisie.

Le ministre de la Sécurité publique pourrait-il informer les Canadiens des mesures que prend le gouvernement pour lutter contre les cas d'extorsion, renforcer l'application de la loi et protéger les Canadiens partout au pays?

● (1450)

L'hon. Gary Anandasangaree (ministre de la Sécurité publique, Lib.): Monsieur le Président, je remercie la députée de Brampton-Centre de son excellent travail et de tous les efforts qu'elle déploie.

Le gouvernement libéral prend des mesures concrètes pour contrer les auteurs d'extorsion. Les conservateurs choisissent toutefois de ne pas appuyer des mesures, comme l'accès légal, que des forces de l'ordre de partout au pays nous demandent de mettre en place. Ils n'appuient pas le projet de loi C-2. Ils n'appuient pas le projet de loi C-12. Ils n'appuient pas le projet de loi C-14. Ils n'appuient pas l'embauche de 1 000 nouveaux membres de la GRC et de 1 000 nouveaux agents à l'Agence des services frontaliers du Canada.

Les Canadiens s'attendent à ce que l'opposition travaille avec le gouvernement. Arrêtons ces platitudes...

Le Président: Le député de Selkirk—Interlake—Eastman a la parole.

* * *

LA DÉFENSE NATIONALE

James Bezan (Selkirk—Interlake—Eastman, PCC): Monsieur le Président, les libéraux dirigent le gouvernement comme un cirque ambulante.

Prenons l'exemple de l'achat des avions F-35. Justin Trudeau a dit qu'il n'achèterait jamais de F-35, mais les libéraux ont fini par en commander. Maintenant, le premier ministre a lancé un autre examen. Le ministre de la Défense nationale avait dit que cet examen serait terminé avant la fin de l'été dernier, mais le secrétaire d'État à l'Approvisionnement en matière de défense affirme que rien ne presse. Pendant ce temps, personne n'arrive à comprendre ce que fait la ministre de l'Industrie au juste.

Quand cet examen inutile se terminera-t-il une fois pour toutes? Qui, au sein du gouvernement, est réellement responsable de l'achat des avions de chasse?

Questions orales

L'hon. David McGuinty (ministre de la Défense nationale, Lib.): Monsieur le Président, dans le cadre de nos investissements générationnels dans les Forces armées canadiennes, nous sommes en train d'acheter des avions de chasse afin de renouveler la flotte de l'Aviation royale canadienne. Nous examinons toutes les méthodes d'approvisionnement avec sérieux, en tenant compte de l'intérêt supérieur des Canadiens et des besoins des Forces armées canadiennes. Nous sommes déterminés à répondre aux besoins de l'Aviation tout en garantissant des retombées économiques aux Canadiens.

James Bezan (Selkirk—Interlake—Eastman, PCC): Monsieur le Président, le ministre de la Défense a dit qu'il suivrait les recommandations des Forces armées canadiennes et des spécialistes. Or, les spécialistes militaires ont dit on ne peut plus clairement qu'il faut acheter les F-35.

C'est ce qu'ont dit la cheffe d'état-major de la Défense, la commandante de l'Aviation royale canadienne, la sous-ministre, et maintenant, plus d'une dizaine de généraux de l'Aviation royale canadienne à la retraite. En laissant s'éterniser cet examen inutile, les libéraux nuisent à notre sécurité nationale et à notre réputation auprès de nos alliés.

Quand le ministre de la Défense va-t-il enfin écouter les experts et acheter les 88 chasseurs F-35 dont nos pilotes ont besoin pour défendre le Canada?

[Français]

L'hon. David McGuinty (ministre de la Défense nationale, Lib.): Monsieur le Président, je vais répéter la réponse.

Nous procédons à l'acquisition d'une nouvelle flotte d'avions de combat pour l'Aviation royale canadienne. Nous examinons toutes les approches en matière d'approvisionnement afin de les aligner avec les intérêts des Canadiens et les besoins des Forces armées canadiennes. Nous nous engageons à acquérir ce dont l'armée de l'air a besoin, tout en garantissant les avantages économiques pour les Canadiens. C'est très simple.

* * *

[Traduction]

L'IMMIGRATION, LES RÉFUGIÉS ET LA CITOYENNETÉ

L'hon. Michelle Rempel Garner (Calgary Nose Hill, PCC): Monsieur le Président, hier, Global News a publié un reportage choquant révélant comment, en 2016, les libéraux ont permis à un dénommé Omar Alkassab, un ressortissant syrien participant au financement du Hamas, de demander le statut de réfugié au Canada.

Mardi, des responsables ont révélé que les libéraux avaient lancé un programme en une étape permettant aux demandeurs d'asile qui entrent au Canada de déclarer eux-mêmes s'ils sont ou non des terroristes.

À combien d'agents du Hamas et autres terroristes les libéraux ont-ils accordé le statut de réfugié au cours des 10 dernières années?

Peter Fragiskatos (secrétaire parlementaire de la ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté, Lib.): Monsieur le Président, j'invite mes collègues d'en face à bien y penser avant de présenter à la Chambre des communes des renseignements non vérifiés provenant de sources anonymes.

La sécurité est d'une importance capitale dans notre pays. C'est un principe sacro-saint qu'ont défendu les gouvernements conserva-

teurs et libéraux qui se sont succédé. Nous souscrivons à ce principe dans son entièreté.

Quant aux observations émises au sujet du programme dont il a été question au comité de l'immigration, la députée sait pertinemment de quoi il retourne.

L'hon. Michelle Rempel Garner (Calgary Nose Hill, PCC): Monsieur le Président, pour ceux qui nous écoutent à la maison, cela signifie « Nous ne le savons pas ».

Global News a également rapporté que 450 personnes — un nombre effarant — qui occupent divers rôles au sein du Hamas ont maintenant des liens avec le Canada. La semaine dernière, la ministre a été incapable de répondre à une demande officielle portant sur le nombre de criminels et de terroristes non citoyens auxquels les libéraux ont accordé un statut. Maintenant, Global News a révélé qu'un financier du terrorisme a déjà passé l'examen pour la citoyenneté et qu'il attend la décision définitive.

À combien d'autres terroristes les libéraux sont-ils en train d'accorder la citoyenneté?

Peter Fragiskatos (secrétaire parlementaire de la ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté, Lib.): Monsieur le Président, la députée continue de citer des sources anonymes à la Chambre.

La réalité, c'est que la sécurité demeure une responsabilité fondamentale que nous prenons au sérieux. Quand des organismes de sécurité prennent connaissance de menaces pesant sur le pays, ils agissent en conséquence. Nous comptons sur eux.

En ce qui concerne le point qui a été soulevé plus tôt, relativement à ce dont nous avons parlé cette semaine au comité de l'immigration, j'ai dit que la députée savait pertinemment de quoi il était question, car elle sait très bien que notre système de sécurité ne repose pas sur une application, et que des vérifications de sécurité nationale et du casier judiciaire sont effectuées avant que quiconque soit autorisé à entrer au pays.

* * *

● (1455)

LES INSTITUTIONS DÉMOCRATIQUES

L'hon. Michael Chong (Wellington—Halton Hills-Nord, PCC): Monsieur le Président, le premier ministre a soutenu que la plus grande menace pour la sécurité du Canada était l'ingérence étrangère de Pékin.

Il y a un an et demi, le Parlement a adopté une loi créant un registre visant précisément à contrer cette ingérence. Selon ce que le gouvernement a dit, ce registre aurait dû être en vigueur à la fin de l'année. Il est temps qu'il consulte les chefs des partis de l'opposition et qu'il présente une motion permettant de nommer un commissaire.

Il ne reste que trois semaines avant la pause de Noël. Quand le gouvernement va-t-il consulter les chefs des partis de l'opposition et présenter une motion permettant de nommer un commissaire?

L'hon. Gary Anandasangaree (ministre de la Sécurité publique, Lib.): Monsieur le Président, je peux assurer au député et au reste de la Chambre que nous communiquerons bientôt le nom de la personne choisie à l'opposition et que nous saisisons la Chambre d'une motion en ce sens.

Questions orales

L'hon. Michael Chong (Wellington—Halton Hills-Nord, PCC): Monsieur le Président, pendant la dernière campagne électorale, certaines candidatures ont été rejetées pour cause d'ingérence étrangère, et des candidats ont été pris pour cible. Le directeur du Service canadien du renseignement de sécurité, Dan Rogers, a déclaré la semaine dernière que le Canada demeure dans la mire de la Chine et de la Russie. Nous avons déjà tenu une campagne électorale fédérale sans registre et nous pourrions très bien en tenir une autre, au rythme où va le gouvernement.

Le gouvernement ne voit-il pas qu'il y a urgence à mettre ce registre en vigueur? Qu'est-il arrivé à la vitesse jamais vue depuis des générations? Où sont les consultations auprès des chefs des partis de l'opposition? Où est la motion?

L'hon. Gary Anandasangaree (ministre de la Sécurité publique, Lib.): Monsieur le Président, j'aimerais profiter de l'occasion pour remercier les hommes et les femmes du Service canadien du renseignement de sécurité pour le travail qu'ils accomplissent tous les jours afin de protéger les Canadiens.

J'aimerais aussi assurer de nouveau à mon collègue d'en face que nous allons annoncer un nom très bientôt et que nous mènerons les consultations de rigueur.

* * *

LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

Brad Vis (Mission—Matsqui—Abbotsford, PCC): Monsieur le Président, les menaces d'extorsion en Colombie-Britannique ont augmenté de 481 % depuis 2015. Il y a un an, les libéraux ont voté contre un plan des conservateurs qui aurait permis de s'attaquer à cette crise en imposant des peines d'emprisonnement obligatoires et en supprimant l'assignation à résidence comme option pour l'extorsion perpétrée avec une arme à feu. Depuis leur refus d'agir, des milliers de nouveaux cas d'extorsion ont surgi partout au Canada.

Qu'est-ce que les libéraux ont à dire aux entreprises et aux victimes d'actes criminels qui ont souffert de leur inaction?

L'hon. Gary Anandasangaree (ministre de la Sécurité publique, Lib.): Monsieur le Président, ce que nous devons dire aux Canadiens, c'est que la Chambre est saisie du projet de loi C-2, qui contient une disposition très importante sur l'accès légal, qui garantirait que des crimes comme l'extorsion soient traités de manière efficace et rapide. C'est ce que demandent les forces de l'ordre partout au Canada, des régions comme Abbotsford jusqu'aux diverses localités que j'ai visitées au cours des six derniers mois. C'est un élément essentiel du projet de loi.

Or, le parti d'en face a toujours refusé de présenter et d'accepter l'accès légal comme un principe fondamental du droit pénal canadien.

Michael Guglielmin (Vaughan—Woodbridge, PCC): Monsieur le Président, dans la ville de Vaughan, la police régionale d'York a récemment déposé quatre chefs d'accusation pour extorsion contre un homme de la région. Ce n'est qu'un exemple parmi tant d'autres partout au pays. En effet, les cas d'extorsion ont augmenté de 330 % depuis 2015 dans l'ensemble du Canada. Pourtant, l'actuel ministre de la Justice libéral a voté contre notre plan conservateur visant à mettre fin à la crise de l'extorsion l'an dernier. Les libéraux auraient pu être prévoyants et appuyer notre plan il y a un an, mais ils ont préféré attendre que la situation dégénère.

Les libéraux présenteront-ils leurs excuses aux milliers de victimes qui ont souffert de leur inaction?

L'hon. Steven MacKinnon (ministre des Transports et leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, il est toujours intéressant d'entendre le porte-parole de l'opposition en matière d'immigration aborder ce sujet à la Chambre alors que son parti a systématiquement rejeté toute possibilité d'améliorer notre système d'immigration avant les dernières élections.

À présent, le député de Vaughan—Woodbridge ose demander quels outils nous allons mettre en place pour empêcher l'extorsion. Pourtant, il fait de l'obstruction. Qu'il demande à son whip de cesser de faire obstacle au projet de loi C-2 afin que nous puissions donner à nos policiers les moyens légaux de prévenir l'extorsion et de détecter, d'arrêter et d'emprisonner les extorqueurs qui sévissent au Canada.

• (1500)

Amanpreet Gill (Calgary Skyview, PCC): Monsieur le Président, depuis 2015, le nombre de cas d'extorsion a bondi de 330 % au Canada. Les Canadiens sont terrorisés. Des gens meurent. Des maisons sont criblées de balles. Que font les libéraux? Rien. À Calgary, une femme condamnée pour avoir participé à une affaire d'extorsion s'en est tirée avec seulement six mois de détention à domicile, tout cela à cause des politiques laxistes des libéraux en matière de criminalité. Nous avons présenté le plan des conservateurs il y a un an, mais les libéraux l'ont rejeté.

Que dit le ministre aux victimes pour justifier son inaction?

L'hon. Gary Anandasangaree (ministre de la Sécurité publique, Lib.): Monsieur le Président, ce dont nous avons besoin, c'est que les députés d'en face arrêtent de débiter ces platitudes.

Ce que nous devons faire, nous le voyons ici à la Chambre. Nous avons le projet de loi C-2, qui fait de l'accès légal un principe très important du droit pénal. Nous avons le projet de loi C-12, qui vise à renforcer la frontière, et le projet de loi C-14, qui porte sur la nécessité de réformer la mise en liberté sous caution et la détermination de la peine. Ces mesures proposent des réformes intelligentes du système de justice pénale afin d'assurer la sécurité des Canadiens, y compris ceux qui sont victimes d'extorsion.

Il est temps que le Parti conservateur fasse preuve de sérieux et qu'il adopte ce projet de loi.

* * *

[Français]

L'INFRASTRUCTURE

Linda Lapointe (Rivière-des-Mille-Îles, Lib.): Monsieur le Président, le transport en commun est essentiel pour réduire la congestion, soutenir la croissance économique et améliorer la qualité de vie des Canadiens dans les centres urbains partout au pays. L'annonce de la semaine dernière concernant le REM dans ma circonscription, Rivière-des-Mille-Îles, est importante pour la grande région de Montréal.

Le ministre peut-il indiquer à la Chambre de quelle façon ce projet renforcera le transport en commun et soutiendra nos efforts visant à bâtir un avenir plus propre et mieux connecté?

L'hon. Steven Guilbeault (ministre de l'Identité et de la Culture canadiennes et ministre responsable des Langues officielles, Lib.): Monsieur le Président, le REM est un pas marquant pour le transport durable à Montréal, et également pour l'ensemble du Québec. L'inauguration de la ligne de Deux-Montagnes va transformer la façon dont plus de 170 000 personnes, des familles, des travailleurs, des étudiants et des étudiantes, se déplacent chaque jour. Le REM va générer des retombées économiques majeures, notamment la création de 1 000 emplois permanents, à terme. Il va aussi permettre de réduire les émissions de gaz à effet de serre de 100 000 tonnes par année. C'est un projet ambitieux à la hauteur de ce que les Québécois et Québécoises méritent, à la hauteur d'un Canada fort.

[Traduction]

LE COMMERCE INTERNATIONAL

Scot Davidson (New Tecumseth—Gwillimbury, PCC): Ça y est, monsieur le Président: le voilà reparti. On dirait que le premier ministre est sauté dans un avion à la moindre occasion pour voler vers d'autres cieux. Il est allé partout. Il est allé deux fois aux États-Unis. Il est ensuite allé en Italie, au Mexique, en Pologne, en Belgique, aux Pays-Bas et dans tout plein d'autres pays aux quatre coins du monde. Il est maintenant de retour aux Émirats arabes unis. Pourtant, la situation des Canadiens est pire que jamais. Le coût de la vie grimpe beaucoup plus rapidement que le solde des milles aériens du premier ministre.

Les libéraux peuvent-ils nommer ne serait-ce qu'un seul droit de douane qui a été réduit grâce à tous ces déplacements?

L'hon. Maninder Sidhu (ministre du Commerce international, Lib.): Monsieur le Président, nous adoptons une approche « Équipe Canada » afin d'ouvrir de nouveaux marchés dans le monde aux entreprises et aux travailleurs canadiens. Le député d'en face devrait parler aux premiers ministres conservateurs de tout le pays, qui saluent le pouvoir d'impulsion du premier ministre sur la scène internationale. Je me permets de citer le premier ministre Moe: « [...] nous saluons les efforts du premier ministre [...] pour rehausser la crédibilité du Canada sur la scène internationale ». Le premier ministre Doug Ford a pour sa part remercié le premier ministre de « mettre le Canada au premier plan ».

Ce n'est pas le moment de se réfugier dans l'ombre comme le font certains députés d'en face. C'est plutôt le temps de foncer afin de bâtir un Canada fort.

Scot Davidson (New Tecumseth—Gwillimbury, PCC): Monsieur le Président, il semble qu'en matière de réduction des droits de douane pour les Canadiens, les progrès tangibles sont aussi absents que le premier ministre. Il ne se passe absolument rien. Aucun droit de douane n'a été supprimé. Il faut faire mieux, surtout quand on sait que les investissements au Canada ont diminué de 47,6 milliards de dollars, que notre pays affiche la pire croissance par habitant du G7, et que les familles canadiennes ont du mal à se nourrir, à se chauffer et à se loger.

Le premier ministre est-il toujours parti à l'étranger pour ne pas voir les répercussions de ses échecs sur le pays?

L'hon. Evan Solomon (ministre de l'Intelligence artificielle et de l'Innovation numérique et ministre responsable de l'Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario, Lib.): Monsieur le Président, au lieu de compter des Air Miles,

Questions orales

pourquoi ne lisez-vous pas le budget? Le seul mot que l'opposition semble connaître est « non ». Il est temps de...

Le Président: Je ne vais pas commenter ce que j'ai lu récemment dans le budget, mais si l'honorable député veut bien passer par la présidence, il pourra continuer.

L'hon. Evan Solomon: Monsieur le Président, je tiens à remercier le député d'avoir compté des Air Miles au lieu de lire le budget.

Le seul mot que l'opposition semble connaître est « non ». Il est temps de dire oui pour bâtir le Canada. Il est temps de dire oui au Programme national d'alimentation scolaire, mais ils disent non. Il est temps de dire oui à la construction de logements abordables, mais ils disent non. Il est temps de dire oui aux investissements dans la défense nationale, mais ils disent non.

Il est temps de dire oui et de bâtir un Canada fort.

• (1505)

David Bexte (Bow River, PCC): Monsieur le Président, chaque fois que le premier ministre monte dans les airs, les comptes bancaires des Canadiens atteignent de nouveaux creux. Le premier ministre a fait 28 voyages, assez pour faire près de quatre fois le tour de la Terre. Qu'est-ce que les Canadiens ont obtenu en retour? Il n'y a pas de nouveaux accords commerciaux ni de victoires concrètes, seulement des séances de photos, des rencontres tape-à-l'œil et des lettres d'intention creuses qui ne se traduisent jamais par des résultats concrets. Le premier ministre s'est rendu en Chine, et les droits de douane sur le canola ont augmenté. Il est allé en Inde, et il y a maintenant des droits de douane sur les pois jaunes. Il a participé à des réunions à Washington, et les droits de douane sur le bois d'œuvre ont augmenté. Il a participé à des réunions au Royaume-Uni, et il est resté coi à propos du bœuf et du porc.

Essaie-t-il même de faire lever les droits de douane, ou se contente-t-il d'accumuler encore plus de Brookfield Miles — je veux dire de Air Miles?

L'hon. Maninder Sidhu (ministre du Commerce international, Lib.): Monsieur le Président, les Canadiens savent que les deux tiers de notre économie reposent sur le commerce. Nous ouvrons la porte à de nouveaux marchés pour les produits canadiens. Nous avons signé de nouveaux accords commerciaux avec l'Équateur et l'Indonésie. Nous avons conclu un accord sur les investissements avec les Émirats arabes unis. Nous poursuivons les négociations avec l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est, les Philippines et la Thaïlande. La Chambre est saisie d'un projet de loi visant à élargir nos liens commerciaux avec le Royaume-Uni.

Nous nous concentrons avant tout sur l'ouverture de nouveaux marchés pour les travailleurs et les entreprises du Canada.

LE SPORT

Chi Nguyen (Spadina—Harbourfront, Lib.): Monsieur le Président, la fin de semaine dernière a été un moment décisif pour le sport au Canada: la Super Ligue du Nord, la première ligue professionnelle de soccer féminin du pays, a tenu la finale de son premier championnat au stade BMO, dans ma circonscription, Spadina—Harbourfront.

Questions orales

Le secrétaire d'État aux Sports peut-il parler aux Canadiens des investissements du gouvernement dans le sport féminin, notamment de l'engagement qu'il a pris récemment de verser 5,4 millions de dollars à la Super Ligue du Nord pour stimuler les économies locales et rassembler les collectivités?

L'hon. Adam van Koeverden (secrétaire d'État (Sports), Lib.): Monsieur le Président, ma collègue et amie de Spadina—Harbourfront en connaît un rayon sur la lutte pour l'équité hommes-femmes dans le sport et ailleurs.

Nous assistons à des progrès et à un élan remarquables dans le sport professionnel féminin partout au pays. Un modèle d'affaires intelligent et durable a permis de mettre sur pied la Super Ligue du Nord, qui redéfinit ce qui est possible au Canada dans le sport professionnel féminin. C'est pourquoi cinq agences de développement économique régional du Canada ont uni leurs forces pour appuyer la Super Ligue du Nord. Grâce à un soutien fédéral stratégique qui pourra atteindre 5,45 millions de dollars, nous contribuons à consolider les assises de la ligue et à créer de nouvelles possibilités pour les amateurs, les collectivités et les sportives de tout le pays.

Je tiens à féliciter le Rise FC de Vancouver d'avoir remporté la Coupe Diana B. Matheson...

Le Président: Le député de Niagara-Sud a la parole.

* * *

LE COMMERCE INTERNATIONAL

Fred Davies (Niagara-Sud, PCC): Monsieur le Président, le premier ministre a fait quatre fois le tour de la planète pour rencontrer des dirigeants mondiaux. À ces rencontres, il s'est fait prendre en photo, il a préparé des lettres d'intention insignifiantes et il n'a obtenu aucun investissement. Ça fait 28 fois qu'il rentre de voyage les mains vides, et les Canadiens en ont assez.

Après sa rencontre avec la Chine, le pays a imposé d'autres droits de douane. Après sa rencontre avec l'Inde, même chose. Au Royaume-Uni, il a fait chou blanc. Après son voyage à Washington, le président Trump a imposé d'autres droits de douane.

Comment se fait-il que chaque fois que le premier ministre prend l'avion pour participer à des séances de photos, les familles canadiennes doivent composer avec des droits de douane plus élevés?

L'hon. Steven MacKinnon (ministre des Transports et leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, je vais terminer la période des questions, du moins pour ce qui est des questions des conservateurs, en disant ceci. Au début de la période des questions, nous avons parlé des propos désolants tenus par la députée de Calgary Midnapore. J'attire maintenant l'attention des députés sur les paroles prononcées par la députée d'Algonquin—Renfrew—Pembroke, des paroles qui, à mon avis, ne contribuent pas à rehausser la qualité des débats à la Chambre. En parlant du budget, elle a dit que les gens préféreraient mourir plutôt que de souffrir comme le gouvernement libéral les fait souffrir.

J'invite la députée à retirer ses propos. Je ne pense pas que ces excès de langage et ces allusions manifestement mensongères servent quoi que ce soit dans un débat.

Des voix: Oh, oh!

Le Président: À l'ordre. Nous devons régler la question plus tard.

[Français]

L'honorable député de Rosemont—La Petite-Patrie a la parole.

* * *

LES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Alexandre Boulerice (Rosemont—La Petite-Patrie, NPD): Monsieur le Président, pendant que le premier ministre est aux Émirats arabes unis, d'atroces massacres se poursuivent au Soudan. Les Forces de soutien rapide, ou FSR, approvisionnées en armes par les Émirats arabes unis, ont tué des milliers de civils, et des armes canadiennes seraient utilisées dans ces atrocités.

Le Canada exporte des millions de dollars en armement vers les Émirats arabes unis. Le premier ministre va-t-il mettre fin à ces livraisons d'armes et suspendre la coopération canadienne en défense avec ce pays jusqu'à ce qu'il cesse de soutenir les FSR au Soudan? Ou bien le Canada...

• (1510)

Le Président: Le son a été coupé. Le député pourrait-il recommencer à mi-chemin?

Alexandre Boulerice: Monsieur le Président, pendant que le premier ministre est aux Émirats arabes unis, d'atroces massacres se poursuivent au Soudan. Les Forces de soutien rapide, ou FSR, approvisionnées en armes par les Émirats arabes unis, ont tué des milliers de civils, et des armes canadiennes seraient utilisées dans ces atrocités.

Le Canada exporte des millions de dollars en armement vers les Émirats arabes unis. Le premier ministre va-t-il mettre fin à ces livraisons d'armes et suspendre la coopération canadienne en défense avec ce pays jusqu'à ce qu'il cesse de soutenir les FSR au Soudan? Ou le Canada va-t-il continuer de se rendre complice d'une autre guerre horrible?

L'hon. Mona Fortier (secrétaire parlementaire du ministre des Affaires étrangères, Lib.): Monsieur le Président, le Canada condamne la guerre civile et les violences qui sévissent présentement au Soudan. Elles doivent cesser. Nous sommes horrifiés par les récentes attaques à El-Facher et nous condamnons le massacre présumé de plus de 2 000 civils. Nous exhortons toutes les parties à respecter le droit international, à protéger les civils et à permettre immédiatement le passage sans entrave à l'aide humanitaire.

Le Canada continuera de soutenir le peuple soudanais comme il le fait depuis le début du conflit.

* * *

[Traduction]

LES AFFAIRES AUTOCHTONES

Lori Idlout (Nunavut, NPD): *Uqaqtittiji*, le gouvernement a des obligations juridiques envers les enfants des Premières Nations, mais la ministre a cessé de faire le travail qui s'impose. Cette inaction coûte la vie à des enfants. On fait fi de la Commission nationale des chefs pour les enfants. Les libéraux préfèrent payer des avocats pour se battre contre les enfants des Premières Nations.

La ministre s'engagera-t-elle à mettre fin de façon permanente à la discrimination contre les enfants des Premières Nations ou continuera-t-elle à enrichir les avocats?

L'hon. Mandy Gull-Masty (ministre des Services aux Autochtones, Lib.): Monsieur le Président, les enfants des Premières Nations doivent être guidés par l'autodétermination, et c'est l'approche que nous adoptons pour faire avancer ce travail. J'ai rencontré, à maintes reprises, des personnes qui s'emploient à aider les enfants autochtones dans leur communauté et à proposer des solutions pour eux.

J'invite ma collègue à travailler avec moi pour trouver une voie à suivre et répondre à l'urgence de ce dossier afin de concevoir des solutions qui permettront d'offrir des soins appropriés aux enfants, entourés de leur famille, dans leur communauté, dans leur langue et par l'entremise de ceux qui se soucient le plus d'eux.

Le Président: La députée d'Algonquin—Renfrew—Pembroke invoque le Règlement.

Cheryl Gallant: Monsieur le Président, j'aimerais revenir sur un point soulevé précédemment. Je rapportais ce que m'avait dit une concitoyenne quand le gouvernement a annoncé qu'il pourrait autoriser les personnes souffrant de maladie mentale à demander l'aide médicale à mourir. Elle m'a dit avoir informé son médecin que dès que cette aide serait disponible, elle souhaitait être euthanasiée, car elle ne supportait plus de ne pas pouvoir manger ni payer son loyer ou sa note de chauffage.

L'hon. Kevin Lamoureux: Monsieur le Président, je pense que c'est très important, car la députée doit des excuses, non pas à la Chambre des communes, mais aux Canadiens. Elle a dit qu'il y a des personnes âgées qui ne peuvent pas payer leur loyer ou leurs factures d'électricité...

Le Président: Cela relève du débat. Nous tombons dans un débat. Comme le leader du gouvernement à la Chambre en a parlé pendant la période des questions, j'ai permis à la députée d'essayer d'apporter des précisions. Je considère que cette affaire est close, pour être honnête.

* * *

● (1515)

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

L'hon. Andrew Scheer (Regina—Qu'Appelle, PCC): Monsieur le Président, c'est l'heure de passer au moment préféré de tous les députés dans le cycle parlementaire: la question du jeudi. J'aimerais que le gouvernement informe la Chambre des travaux prévus pour le reste de la semaine et pour la semaine prochaine.

J'ai quelques brèves questions à poser au sujet de l'ordre du jour. On a beaucoup parlé d'un projet de pipeline qui traverserait la Colombie-Britannique jusqu'à la côte Ouest. Bien sûr, le pipeline ne servira à rien si le moratoire libéral sur les pétroliers est maintenu. La levée de cette interdiction nécessitera une mesure législative.

Le gouvernement a-t-il l'intention de présenter un projet de loi pour mettre fin à cette loi à deux vitesses qui empêche les navires canadiens de transporter de l'énergie canadienne, mais qui permet aux pétroliers des États-Unis de circuler dans la zone concernée?

Depuis des semaines, l'opposition demande la tenue d'un débat exploratoire d'urgence sur les répercussions commerciales de l'incapacité du gouvernement à faire lever les droits de douane, en particulier sur le bois d'œuvre. Nous avons proposé de tenir un débat exploratoire la semaine prochaine. Je me demande si le gouvernement acceptera cette demande, s'il écoutera les milliers de travailleurs canadiens qui ont perdu leur emploi à cause des ravages survenus

Ordres émanant du gouvernement

dans l'industrie du bois d'œuvre, et s'il autorisera la tenue d'un débat exploratoire d'urgence la semaine prochaine.

L'hon. Arielle Kayabaga (London-Ouest, Lib.): Monsieur le Président, je suis heureuse de prendre la parole pour répondre à la question du jeudi au nom du leader du gouvernement à la Chambre des communes en ma qualité de leader adjointe.

Bien entendu, il y a eu de nombreuses discussions cette semaine, mais, ce que j'ai entendu de la part des Canadiens, c'est qu'ils veulent parler du budget que nous avons présenté et pour lequel de nombreux députés ont voté. Beaucoup de Canadiens veulent discuter des emplois qui seront créés grâce au budget et des mesures visant à réduire le coût de la vie qui y sont prévues pour aider les Canadiens à aller de l'avant.

Cet après-midi, nous poursuivrons le débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi C-15, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget. Nous reprendrons le débat sur le projet de loi demain, ainsi que lundi et mardi prochains. Mercredi et jeudi de la semaine prochaine, nous reprendrons le débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi C-13, Loi portant mise en œuvre du Protocole d'adhésion du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord à l'Accord de partenariat transpacifique global et progressiste.

Je tiens également à informer la Chambre qu'une déclaration ministérielle sera prononcée le mardi 25 novembre, qui marque le premier jour de la campagne des 16 jours d'activisme contre la violence fondée sur le sexe.

[Français]

Finalement, j'aimerais demander le consentement unanime pour la motion suivante: que, conformément au paragraphe 24(1) de la Loi visant à bâtir le Canada et à l'article 62 de la Loi sur les mesures d'urgence, un comité mixte spécial du Sénat et de la Chambre des communes soit constitué pour faire l'examen de l'exercice par le gouvernement en conseil ou par le ministre des attributions que leur confère la loi...

Des voix: Non.

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

LOI N^O 1 D'EXÉCUTION DU BUDGET DE 2025

La Chambre reprend l'étude de la motion portant que le projet de loi C-15, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 4 novembre 2025, soit lu pour la deuxième fois et renvoyé à un comité, ainsi que de l'amendement.

Chi Nguyen (Spadina—Harbourfront, Lib.): Monsieur le Président, je prends la parole au sujet du projet de loi C-15, la loi d'exécution du budget. C'est un budget qui s'inscrit dans une période de profonds changements à l'échelle mondiale. Il ne s'agit pas d'un budget ordinaire; c'est un plan de transformation générationnelle, un plan qui définira l'avenir du Canada pour les décennies à venir. Nous jetons les bases d'un Canada moderne, sûr et concurrentiel au XXI^e siècle, grâce à une économie à l'épreuve du temps, tout en protégeant notre population, et nous procédons en faisant des choix audacieux et responsables.

Ordres émanant du gouvernement

Nous construisons les infrastructures, les logements et les industries qui sont le moteur de la prospérité à long terme. Nous protégeons nos collectivités et défendons nos valeurs, et nous donnerons aux Canadiens, en particulier aux jeunes, les moyens d'avoir de meilleures carrières, des services publics solides et une vie plus abordable. En cette période d'incertitude mondiale, le Canada ne restera pas les bras croisés. Nous choisissons de prendre les devants. Nous choisissons de bâtir. Face à la hausse des droits de douane américains et à l'évolution des chaînes d'approvisionnement mondiales, les investissements que nous consacrerons aux infrastructures et aux industries manufacturières canadiennes façonneront notre compétitivité et notre résilience pendant une génération entière. C'est pourquoi le budget se concentre sur ce que nous pouvons contrôler: bâtir une économie nationale plus forte et plus dynamique que jamais. Nous réduisons le gaspillage et réorientons les ressources vers des investissements intelligents et générationnels qui feront croître notre économie, protégeront les collectivités et renforceront l'autonomie des Canadiens. Il faut bâtir en grand, bâtir avec audace et bâtir dès maintenant.

En cette période d'incertitude économique, alors que les familles de partout au Canada doivent composer avec des loyers élevés, avec la hausse des prix des aliments et avec l'augmentation des frais de garderie, les Canadiens ont besoin de savoir que leur gouvernement protège les programmes qui rendent leur vie possible. On ne parle pas ici de produits de luxe, mais de choses qui sont essentielles pour tous les Canadiens. Les familles de Toronto savent que les frais de garderie ont toujours été parmi les plus élevés au pays, mais les investissements dans ce domaine ont changé la donne. Le budget de 2025 protégerait le programme national de garderies, garantissant ainsi que les parents de Spadina—Harbourfront et de tout le Canada puissent continuer de bénéficier de services de garde de qualité. Il ne s'agit pas seulement d'une politique sociale, mais aussi d'une politique économique, puisqu'elle permet à un plus grand nombre de parents, en particulier les femmes, de prendre une plus grande place sur le marché du travail.

Nous investissons également dans le nouveau Régime canadien de soins dentaires, l'une des plus importantes additions aux soins de santé depuis une génération. Ce régime transforme déjà des vies. Des milliers de mes concitoyens, notamment des enfants, des personnes âgées vivant avec un revenu fixe et des familles à faible revenu, ont pu consulter un dentiste pour la première fois depuis des années. L'accès aux soins bucco-dentaires n'est pas un luxe. Ce n'est pas seulement une couverture, mais aussi un mécanisme de prévention. Les problèmes dentaires non traités entraînent des douleurs, des maladies, des visites aux urgences et des absences au travail et à l'école. En mettant en place le Régime canadien de soins dentaires, nous permettons aux familles de faire des économies, nous réduisons la pression sur notre système de santé et nous protégeons la santé à long terme.

De plus, le budget de 2025 bonifiera l'Allocation canadienne pour enfants, qui est une bouée de sauvetage pour les familles de Toronto, où le coût du logement et de l'alimentation est parmi les plus élevés au Canada. En cette période où des choix financiers difficiles s'imposent, le gouvernement a choisi de protéger les familles et les services dont elles ont besoin. Voilà une vision structurante digne des Canadiens et conforme à leurs attentes. Bien des parents comptent sur l'Allocation canadienne pour enfants pour souffler un peu. Cette allocation les aide à payer les produits de première nécessité, comme l'épicerie, les vêtements et les fournitures scolaires, toutes ces choses qui permettent de subvenir aux besoins des en-

fants. Nous le savons: investir dans les enfants, c'est aider les familles tout en bâtissant une économie et une société plus fortes et plus résilientes. Nous ne nous en tenons pas là: nous simplifions l'accès aux prestations en l'automatisant afin que les familles qui ont le plus besoin de celles-ci les reçoivent sans problème. Qu'il s'agisse de bonifier le régime d'assurance-emploi ou de rendre le Programme national d'alimentation scolaire du Canada permanent, le budget renforcera le filet de sécurité sociale des Canadiens.

À elle seule, la protection ne suffit pas, cela dit. Dans un monde où règne l'incertitude, nous ne pouvons pas nous contenter de tenir bon: nous devons aller de l'avant avec audace. Voilà pourquoi la loi d'exécution du budget, le projet de loi C-15, et le budget de 2025 mettront en œuvre le programme de construction le plus ambitieux depuis des générations. Pour assurer notre avenir, nous devons le construire. Nous bâtissons donc un Canada fort.

Quand j'ai fait du porte-à-porte il y a sept mois à peine, mes concitoyens me parlaient sans cesse des deux mêmes enjeux: le logement abordable et le transport en commun. Ils m'ont répété que nous avons besoin de logements abordables et de services de transport en commun qui nous permettent de nous rendre là où nous devons aller. Cela représente la réalité quotidienne des habitants de Spadina—Harbourfront. Dans ma ville, nous comprenons ce que la croissance signifie. Nous savons comment vivre près les uns des autres. Nous savons comment prospérer dans des communautés denses, dynamiques et connectées. Parce que nous savons vivre ensemble, nous pouvons prendre des initiatives ensemble. Toronto peut servir de modèle en matière de croissance urbaine et montrer comment les villes créent davantage de voisins, et non plus d'obstacles. Dans le cadre du Fonds pour bâtir des collectivités fortes, nous nous engageons à consacrer 51 milliards de dollars sur 10 ans aux infrastructures. Pour Toronto, ce financement se traduira par des investissements accrus et continus dans le transport en commun, les infrastructures vertes et les installations communautaires, des projets qui rendent notre ville plus agréable, durable et connectée.

Le budget répond également avec audace à la crise du logement, avec des engagements de 25 milliards de dollars dans ce domaine, dont le lancement de Maisons Canada qui, grâce à un financement de 13 milliards de dollars, accélérera la construction au moyen de méthodes modernes, modulaires et durables. Maisons Canada utilisera la technologie canadienne, les travailleurs canadiens et la capacité d'innovation canadienne afin de doubler le rythme de construction d'habitations.

● (1520)

Notre objectif est clair: nous construirons plus de logements communautaires abordables hors marché pour répondre à un éventail de besoins. Nous construirons pour les familles, pour les aînés, pour les étudiants, pour les travailleurs et pour les personnes qui risquent de se retrouver à la rue. Nous travaillerons avec les provinces, les municipalités, les communautés autochtones, les fournisseurs de logements axés sur une mission, les organismes sans but lucratif, les coopératives et les organismes qui viennent en aide aux femmes, aux nouveaux arrivants, aux personnes handicapées et aux personnes qui ont besoin de logements supervisés.

Le calcul est simple. Plus on construit, plus l'offre augmente. Plus l'offre augmente, plus le nombre de Canadiens qui peuvent trouver un logement augmente.

Le budget de 2025 ne se limite pas à la construction de logements. Il vise à créer des possibilités. Pour beaucoup de jeunes professionnels et de familles à Toronto, l'achat d'une première maison est tout simplement hors de portée. Nous éliminons la TPS sur les maisons neuves, y compris les condos, jusqu'à concurrence de 1 million de dollars, ce qui rend l'accession à la propriété plus facile pour un plus grand nombre de jeunes Canadiens.

Le budget est une stratégie d'investissement générationnelle conçue pour débloquer 1 billion de dollars en investissements du secteur privé et placer le Canada sur la voie de la réussite dans un monde où résilience égale force économique. Nous ne bâtissons pas seulement pour aujourd'hui. Nous bâtissons pour la prochaine génération. Nous bâtissons un Canada fort. Le budget de 2025 ne se limite pas à la construction de logements et d'infrastructures. Il touche le cœur et l'âme de notre pays. Le secteur des arts et de la culture est essentiel pour bâtir l'économie la plus forte et la plus résiliente du G7. C'est ainsi que nous transmettons notre histoire. C'est ainsi que nous protégeons notre souveraineté dans un monde où la culture est synonyme d'influence.

En investissant dans les institutions qui diffusent les divers récits canadiens à l'échelle internationale, nous protégeons notre souveraineté culturelle, nous renforçons l'unité nationale et nous faisons rayonner nos valeurs dans le monde entier. Les valeurs du Canada sont ancrées dans notre identité commune et notre profond attachement à la communauté. Nous avons toutes les raisons d'être fiers de notre identité, de la célébrer et de la défendre.

C'est pourquoi le budget de 2025 prévoit l'un des plus gros investissements de l'histoire canadienne dans les arts et la culture, soit 769,3 millions de dollars sur quatre ans, pour renforcer l'économie créative du Canada, appuyer l'art narratif et le journalisme, et rassembler les Canadiens grâce à des célébrations nationales et à des moments de fierté commune.

Le budget renouvelle également le laissez-passer Un Canada fort, ce qui permettra aux familles et aux jeunes d'accéder gratuitement ou à prix réduit aux parcs nationaux, aux musées, aux galeries d'art et aux déplacements en train. Ainsi, davantage de Canadiens auront la possibilité d'explorer notre pays et de découvrir son histoire. Les artistes, les musiciens, les cinéastes, les éditeurs et les écrivains canadiens sont au cœur de l'économie créative du Canada. Ce sont des créateurs d'emplois, des innovateurs, des entrepreneurs et des ambassadeurs du Canada sur la scène internationale.

Je suis fier que Spadina—Harbourfront abrite le bureau principal de CBC, une institution qui rapproche les Canadiens d'un océan à l'autre. CBC/Radio-Canada protège les langues officielles tout en préservant notre souveraineté culturelle. Le budget de 2025 consolide le mandat de la société d'État pour mieux adapter le rôle de celle-ci à l'ère numérique. Dès lors, le contenu canadien continuera de rayonner, pour le plus grand bonheur des gens d'ici et d'ailleurs.

Le secteur des arts et de la culture n'est pas une considération secondaire. C'est un moteur économique. C'est un secteur qui contribue à l'édification de la nation. Il stimule le tourisme, attire les investissements et met en valeur l'excellence du Canada sur la scène internationale. D'après un rapport récent de la Chambre de commerce du Canada, nous savons qu'au cours des trois dernières années, le secteur des arts et de la culture a connu une croissance presque deux fois plus rapide que l'économie dans son ensemble. Les exportations culturelles ont atteint un niveau record de 25 milliards de dollars et la part du PIB occupée par ce secteur a augmenté de près de 8 %. Il soutient désormais plus d'emplois par dollar

Ordres émanant du gouvernement

que le pétrole et le gaz, que l'industrie manufacturière ou que l'agriculture, générant 17 milliards de dollars de recettes fiscales pour le gouvernement. Le retour sur investissement public est formidable: pour chaque dollar investi par le gouvernement fédéral, le secteur des arts et de la culture génère 29 dollars d'activité économique.

Soutenir les arts n'est pas un luxe. Il s'agit d'un investissement stratégique dans notre puissance économique, dans l'unité nationale et dans la souveraineté de notre pays. Lorsque nous investissons dans l'économie créative, nous ne faisons pas que créer des emplois: nous protégeons notre identité et nous renforçons la voix du Canada dans le monde.

Le budget de 2025 est un plan visant à bâtir, à protéger et à autonomiser. Il protégerait les programmes sociaux dont dépendent les familles. Il permettrait de construire les maisons, les infrastructures et les industries dont nos collectivités ont besoin. Il donnerait aux Canadiens et à notre secteur culturel les moyens de raconter l'histoire du Canada au monde entier. Pour Spadina—Harbourfront, pour Toronto et pour tous les Canadiens, c'est un budget qui met la table pour un avenir meilleur et plus résilient.

● (1525)

Frank Caputo (Kamloops—Thompson—Nicola, PCC): Monsieur le Président, c'est toujours un plaisir de prendre la parole au nom des habitants de Kamloops—Thompson—Nicola. Avant d'aller plus loin, je tiens à souligner un anniversaire très spécial pour l'un de mes concitoyens. Il s'agit de Greg Thompson, mon ami et un avocat très talentueux, qui célèbre son 40^e anniversaire. J'offre à mon ami ainsi qu'à toute sa famille mes meilleurs vœux pour cette occasion spéciale.

J'ai écouté le discours de la députée. Je crois que nous n'avions pas eu l'occasion d'interagir à la Chambre jusqu'à maintenant.

La Chambre est saisie d'un budget qui ajoute à l'assiette fiscale une dette de 5 400 \$ pour chaque famille.

Comment est-ce soutenable? Comment pourrions-nous un jour nous débarrasser de cette dette, un fardeau qui paralysera les générations futures?

Chi Nguyen: Monsieur le Président, mon collègue pose une question fort réfléchie. Le gouvernement a adopté une approche très prudente, intelligente et responsable pour présenter le budget, qui est le premier budget du gouvernement Carney. Nous faisons des choix...

Le vice-président: La députée ne peut pas utiliser le nom de famille ou le prénom du premier ministre à la Chambre des communes.

La députée peut conclure.

Chi Nguyen: Monsieur le Président, le nouveau gouvernement libéral fait des choix visant à protéger l'infrastructure sociale. Je sais que, pour les habitants de Spadina—Harbourfront, les éléments essentiels pour assurer leur avenir sont les programmes et l'infrastructure sociale. C'est là où le gouvernement choisit d'investir pour continuer de soutenir les Canadiens.

● (1530)

[Français]

Andréanne Larouche (Shefford, BQ): Monsieur le Président, je suis bien heureuse d'entendre ma collègue parler de culture à la Chambre.

Ordres émanant du gouvernement

Au Québec, nous avons bien compris que notre milieu culturel contribuait à notre économie. Puisqu'on parle de culture, j'aurais le goût de la relancer sur la question de la découvrabilité et, mieux encore, sur le lien entre la démocratie et des médias locaux forts.

Malheureusement, le gouvernement, qui se vante effectivement d'avoir aidé le secteur culturel, a complètement laissé tomber les médias locaux qui contribuent à faire connaître nos artistes locaux et à intéresser la population à la politique municipale, ce qui fait vivre la démocratie localement. Malheureusement, le gouvernement a complètement laissé tomber cette diversité de points de vue, cette diversité médiatique. Il n'a rien annoncé pour les médias communautaires ou les médias locaux.

Bien sûr, il se vante d'avoir alloué 38 millions de dollars à l'Initiative de journalisme local. Chez nous, *La Voix de l'Est* et d'autres médias comme *Le Val-Ouest* utilisent ces fonds et c'est très apprécié, mais ce n'est pas ce qui va assurer la survie des médias communautaires et des médias privés dans les régions.

Chi Nguyen: Monsieur le Président, je remercie ma chère collègue de sa question.

[Traduction]

Je sais que le travail de la démocratie et du journalisme à l'échelle locale est essentiel pour relater les histoires et soutenir l'écosystème de l'information dont nous avons besoin dans notre pays. C'est pourquoi nous nous sommes engagés à verser 37 millions de dollars dans l'Initiative de journalisme local. C'est exactement le genre d'investissement qui contribuera à renforcer la démocratie et à faire en sorte que les Canadiens ont accès à des nouvelles locales de grande qualité pour comprendre ce qui se passe dans notre pays.

John-Paul Danko (Hamilton-Ouest—Ancaster—Dundas, Lib.): Monsieur le Président, le discours de ma collègue en faveur du budget était excellent.

Je représente une circonscription urbaine à Hamilton, et le budget prévoit des fonds très intéressants pour les municipalités et les grands centres urbains, soit 51 milliards de dollars pour les infrastructures et 13 milliards de dollars pour le logement. Bien sûr, les municipalités de l'Ontario souffrent d'un sous-financement chronique volontaire de la part du gouvernement provincial.

Ma question à la députée est la suivante: à son avis quelles dispositions précises du budget seront avantageuses pour les régions urbaines?

Chi Nguyen: Monsieur le Président, mon collègue a posé une question très pertinente sur les besoins des centres urbains. Ma circonscription, Spadina—Harbourfront, est indéniablement fortement urbanisée et densément peuplée.

Je sais que les Canadiens et les Torontois se préoccupent grandement des moyens de transport en ville et de la façon dont nous investissons dans la mobilité et les transports en commun. Les investissements dans les infrastructures que nous faisons avec l'enveloppe de 51 milliards de dollars sont des investissements dans des infrastructures écologiques et le transport en commun, ce qui atténuera certains des problèmes que les Torontois éprouvent actuellement dans nos quartiers.

Tako Van Popta (Langley Township—Fraser Heights, PCC): Monsieur le Président, j'interviens aujourd'hui au sujet du projet de loi C-15, la loi d'exécution du budget.

Il y a quelques semaines, le 4 novembre, le nouveau ministre des Finances, quatrième personne à occuper ce poste depuis l'arrivée au pouvoir des libéraux il y a 10 ans, a présenté son premier budget. Ce budget prévoit un déficit de 80 milliards de dollars. Je suis député depuis maintenant six ans et j'ai vu cinq budgets, qui nous déçoivent toujours.

Je me suis présenté aux élections de 2019 en grande partie à cause des désastres budgétaires des libéraux. Je me souviens que pendant la campagne électorale de 2015, Justin Trudeau, alors chef du Parti libéral du Canada, a promis qu'il y aurait des déficits de petite ou de moyenne taille pendant trois ans, soit en 2016, 2017 et 2018, mais qu'à la quatrième année du mandat, en 2019, l'économie se serait améliorée et qu'il présenterait alors un budget équilibré.

Ce n'est pas du tout ce qui s'est produit. Certes, il y a eu des déficits, mais en 2019, M. Trudeau a affirmé qu'il ne fallait pas s'inquiéter du budget puisqu'il allait « s'équilibrer tout seul ». C'est ce qui m'a fait réagir: je me suis rendu compte que je ne pouvais plus rester les bras croisés à me plaindre. Je devais sauter dans la mêlée et tenter de faire quelque chose à ce sujet. Je me suis donc présenté en 2019 sous la bannière conservatrice dans l'espoir que le Parti conservateur pourrait former le gouvernement et redresser la situation.

Malheureusement, les libéraux ont encore gagné. Cette fois-là, le gouvernement était minoritaire, et les dépenses inflationnistes inutiles se sont poursuivies année après année. Au cours des années suivantes, les libéraux ont doublé la dette nationale, la faisant passer de 600 milliards de dollars à 1,2 billion de dollars. La plupart des gens ont de la difficulté à se représenter ces grands nombres. C'est certainement mon cas; ça fait beaucoup de zéros.

Je me souviens d'un débat de fin de soirée qui a eu lieu en pleine pandémie. Nous débattions des dépenses du gouvernement liées à la pandémie. Le chef actuel de notre parti, qui était alors député de Carleton et notre porte-parole en matière de finances, a posé une question hypothétique à la ministre des Finances. Il lui a demandé ce qui se passerait si les taux d'intérêt augmentaient de 1 % et à combien s'élèverait le paiement des intérêts supplémentaires pour assurer le service de la dette? On prévoyait alors que la dette serait de 1 billion de dollars. La ministre n'a pas voulu répondre. L'ancien député de Carleton a continué de poser la question, mais la ministre a continué de refuser d'y répondre.

J'ai sorti ma petite calculatrice parce que j'étais curieux de connaître la réponse, mais il n'y avait pas assez de place pour afficher tous les chiffres. J'ai donc fait le calcul à la main sur du papier. On multiplie 1 billion par 1 %, donc on déplace la décimale de deux chiffres vers la gauche. Le résultat est 10 milliards de dollars. La ministre des Finances de l'époque a refusé de répondre à la question parce qu'elle connaissait la réponse. Ce n'est pas compliqué.

Je me suis rendu compte à ce moment-là que cette dette est réelle, malgré ce que disait la ministre des Finances. Elle a accusé le député de Carleton de l'époque de tenir des propos alarmistes, et elle a affirmé qu'il n'y avait pas lieu de s'inquiéter, que les taux d'intérêt étaient bas, que l'argent était gratuit, que nous devions emprunter tout ce que nous pouvions pour investir dans les Canadiens et qu'il n'y aurait jamais d'inflation. C'était il y a seulement trois ou quatre ans.

La dette est réelle, c'est indéniable. On y ajoute encore 80 milliards de dollars, ce qui fait que la dette totale passera à 1,35 billion de dollars au cours des deux prochaines années.

J'ai quelques exemples pour comprendre ces chiffres très élevés. L'un consiste à reconnaître que le service de la dette s'élève à 55 milliards de dollars, ce qui est plus que ce que le gouvernement fédéral paie en transferts en santé. C'est aussi plus que ce que nous consacrons à la défense nationale. Ce sont des chiffres réels et ils ont des conséquences négatives réelles sur notre capacité à gérer une économie prospère.

Pour aider à comprendre un peu mieux les chiffres, je dirai que le montant d'argent consacré au service de la dette, non pas à son remboursement, mais au simple paiement des intérêts sur la dette, est plus élevé que ce que le gouvernement perçoit en TVH. Chaque fois que nous allons au magasin, que nous utilisons une carte de crédit pour acheter quelque chose et que nous regardons le reçu, le montant de la TVH est acheminé aux banquiers et aux détenteurs d'obligations plutôt qu'aux soins de santé, aux médecins et au personnel infirmier.

Les libéraux de l'autre côté de la Chambre, qui pensent aider les Canadiens en les endettant davantage, diront: « Ne vous inquiétez pas, 22 millions de Canadiens bénéficieront d'une réduction d'impôt. » Il s'agit d'une réduction d'impôt très modeste. Je suis sûr qu'elle sera appréciée, mais cela suffira à peine pour permettre à une famille d'emmener ses enfants au McDonald's une fois par semaine. Ce n'est pas la solution, et les gens sont inquiets.

• (1535)

J'ai ici quelques extraits de courriels envoyés par des habitants de ma circonscription qui sont extrêmement préoccupés par la viabilité financière du pays. Une de ces personnes, Erika, m'a écrit pour dire que dans le budget, les libéraux prévoient des dépenses fédérales incroyablement élevées qui dévasteront l'économie.

Un dénommé Joe m'a écrit pour dire que le montant du déficit prévu est complètement démesuré. Selon lui, non seulement la génération d'aujourd'hui est lésée, mais les deux ou trois prochaines générations ne parviendront jamais à se sortir de ce gouffre effrayant. Il ajoute qu'on se sert de l'argent de demain pour payer les factures d'hier.

J'ai aussi reçu un message d'une dénommée Deborah, qui dit que les Canadiens paient désormais davantage chaque semaine en intérêts pour rembourser la dette que le gouvernement ne verse en transferts aux provinces pour la santé. Selon elle, ce sont beaucoup d'hôpitaux potentiels qui partent en fumée chaque semaine.

Je sais que les libéraux diront à ces gens de ne pas s'inquiéter de la dette, qu'elle importe peu, mais les Canadiens ne se laissent pas bernier aussi facilement.

Je veux parler de deux choses que j'ai entendues à maintes reprises de la part de députés libéraux au sujet des statistiques qu'ils utilisent pour balayer ces préoccupations du revers de la main. Premièrement, les libéraux disent que le ratio dette-PIB du Canada est assez bon, peut-être le meilleur au monde, mais une chose qu'ils omettent, probablement intentionnellement, mais peut-être par inadvertance, c'est d'ajouter la dette infranationale. Les provinces ont aussi des dettes, et si nous en tenons compte, notre dette est en fait deux fois plus élevée.

Ordres émanant du gouvernement

Le deuxième problème macroéconomique que les libéraux aiment balayer sous le tapis est notre faible productivité. Ce problème est important parce que la productivité est la meilleure mesure de la capacité d'un pays à créer de la richesse, qui est ensuite transmise à ses citoyens. Les ministres des Finances précédents ont reconnu qu'il s'agissait d'un problème, et c'est tout à leur honneur. Dans son discours du budget de 2022, l'ancienne ministre des Finances a dit:

Notre troisième pilier pour la croissance est un plan visant à s'attaquer au talon d'Achille de l'économie canadienne: la productivité et l'innovation.

Nous accusons toutefois du retard sur le plan de la productivité économique. La productivité est importante, parce que c'est ce qui garantit le rêve de tous les parents, à savoir que nos enfants vivront dans un monde plus prospère. C'est un problème canadien bien connu, et insidieux. Il est temps que le Canada s'y attaque.

Quelques années plus tard, dans le discours du budget de 2024, la même ancienne ministre des Finances a déclaré:

La troisième partie de notre plan consiste à faire croître l'économie de manière à ce que tout le monde puisse en profiter.

Pour susciter le type de croissance dont le Canada a besoin aujourd'hui, nous redoublons d'efforts pour attirer les investissements, accroître la productivité et stimuler l'innovation.

Plus récemment, dans le discours du budget de 2025, il y a à peine quelques semaines, l'actuel ministre des Finances a dit, au sujet de la productivité, que le gouvernement cherche avant tout à « [...]augmenter la productivité. La productivité consiste à faire plus avec moins et c'est le meilleur moyen d'améliorer le niveau de vie [...] » Je suis d'accord sur ce point et je félicite les libéraux d'avoir au moins reconnu qu'il y a un problème.

Je tiens à préciser que je partagerai mon temps de parole avec le député de Portneuf—Jacques-Cartier.

Pourquoi la productivité est-elle importante? Il y a bien des années, l'économiste Paul Krugman, lauréat d'un prix Nobel, a dit que « la productivité n'est pas tout, mais à long terme, elle est presque tout ». C'est une bonne citation.

C'est la même chose pour une famille: plus le revenu net est élevé, plus il est facile de rembourser les dettes et le prêt hypothécaire. C'est la même chose pour une entreprise: plus elle génère de profits, mieux elle peut gérer sa dette et se développer. Une dette en soi n'est pas une mauvaise chose. Le vrai danger, c'est de ne plus être en mesure de la rembourser. Lorsque le gouvernement fédéral dépense plus pour le service de la dette que pour les transferts en santé, il y a un problème. Deborah a d'ailleurs aussi dit que ce sont beaucoup d'hôpitaux potentiels qui s'envolent en fumée au fil des semaines.

Je suis député depuis six ans, et, durant cette période, les choses ne se sont pas améliorées, bien que le gouvernement ait promis d'augmenter la productivité. Il est temps d'agir.

Ordres émanant du gouvernement

● (1540)

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, le député a fait référence au Canada et à la situation globale du déficit et de la dette. Il est important de reconnaître que, parmi les pays du G7, c'est nous qui nous débrouillons le mieux avec la dette. Pour ce qui est du déficit, je crois que nous sommes au deuxième rang. Nous avons une note de crédit AAA. En fait, si nous comparons le déficit du Canada de cette année à celui de 2009 — c'est-à-dire au moment où le chef du député siégeait au caucus conservateur —, et si nous tenons compte de l'inflation, le chef du Parti conservateur de l'époque aurait eu un déficit plus élevé.

Je me demande si le député peut nous faire part de ses réflexions à ce sujet.

Tako Van Popta: Monsieur le Président, c'est ce que nous avons entendu de la part des députés libéraux. Ils disent que notre ratio dette-PIB n'est pas aussi mauvais que celui d'autres pays. Or, si l'on y ajoute la dette infranationale, il l'est. La situation n'est pas aussi bonne qu'ils le prétendent.

Je vais revenir à mes arguments sur la productivité. La dette n'est pas nécessairement mauvaise. Elle n'est pas nécessairement mauvaise pour une entreprise si cette dernière s'en sert pour se développer, mais qu'arrive-t-il si elle n'est pas en mesure de la rembourser? À quel prix la dette est-elle remboursée? Est-ce au détriment des soins de santé? C'est une réalité pour notre pays. C'est un problème auquel il faut s'attaquer.

● (1545)

[Français]

Claude DeBellefeuille (Beauharnois—Salaberry—Soulanges—Huntingdon, BQ): Monsieur le Président, j'ai bien écouté mon collègue et je sais que la sécurité des frontières est un sujet qui le touche beaucoup.

J'aimerais connaître son opinion sur l'engagement de l'Agence des services frontaliers à embaucher 1 000 agents supplémentaires, dont 800 seront armés et 200 ne le seront pas.

Mon collègue est-il d'accord pour dire que ce n'est pas de 1 000 agents des services frontaliers qu'il faudrait, mais près de 3 000 pour répondre aux besoins et assurer une sécurité des frontières adéquates?

[Traduction]

Tako Van Popta: Monsieur le Président, je représente une circonscription frontalière, du moins l'était-elle avant le dernier redécoupage. Comme elle est située tout près du port de Vancouver, nous sommes très préoccupés par la sécurité frontalière, non seulement aux postes frontaliers terrestres, mais aussi aux postes maritimes autour du port de Vancouver, qui, soit dit en passant, est le plus grand port du pays. Il ne fait aucun doute que nous devons améliorer la situation.

Je sais que les trains qui traversent la frontière sont rarement inspectés et que les cargos dans les ports ne le sont pas assez souvent eux non plus. Des articles passent la frontière en contrebande, et cela ne devrait pas se produire. Il faut améliorer les choses.

Cathay Wagantall (Yorkton—Melville, PCC): Monsieur le Président, le budget promet 13 milliards de dollars pour des maisons préfabriquées, une mesure à laquelle le premier ministre avait fait allusion le 8 avril dernier. C'était il y a sept mois, quand il a dit,

à titre de chef du Parti libéral du Canada, que les habitations préfabriquées et modulaires sont l'avenir. Pendant la campagne électorale, le premier ministre a regardé de jeunes Canadiens dans les yeux et il leur a dit qu'il allait faire construire des logements à la portée de leurs moyens.

Le député pense-t-il que des projets de maisons préfabriquées seront confiés à une entreprise de construction d'habitations modulaires qui a été achetée par Brookfield pour 5 milliards de dollars en 2021? Croit-il que la promesse formulée par le premier ministre au sujet de la construction signifie que le gouvernement construira des logements que les jeunes auront les moyens de louer ou d'acheter? Qui profitera de l'investissement dans les habitations? Est-ce que ce seront les jeunes Canadiens, ou bien Brookfield et le premier ministre?

Tako Van Popta: C'est une excellente question, monsieur le Président. Je n'ai pas eu le temps d'aborder la crise du logement dans mon discours. J'ai parlé de la crise dans le domaine de la santé, qui est bien réelle, mais la crise du logement l'est aussi certainement.

Un récent rapport de la Société canadienne d'hypothèques et de logement montre que la promesse du premier ministre de construire 500 000 logements par année est en train d'échouer lamentablement. Moins de la moitié de ces logements sont en cours de construction. Les choses vont dans la mauvaise direction. Les maisons modulaires font-elles partie de la solution? Je pense que oui, mais, évidemment, elles ne sont pas une panacée.

[Français]

Joël Godin (Portneuf—Jacques-Cartier, PCC): Monsieur le Président, je remercie mon collègue de Langley Township—Fraser Heights; j'apprécie qu'il partage son temps de parole avec moi. Il a un excellent français. J'ai eu la chance d'aller le visiter dans sa circonscription, où j'ai reçu un prix de la Fédération des francophones de la Colombie-Britannique. Mon collègue était là et j'en étais très fier.

Aujourd'hui, je me lève pour parler du projet de loi C-15, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 4 novembre 2025.

La première ligne que je dirais, c'est que le gouvernement libéral actuel, qui se dit nouveau mais qui est au pouvoir depuis 10 ans avec sensiblement la même équipe, a divulgué un déficit de près de 80 milliards de dollars, ou plus précisément de 78 milliards de dollars. En plus de ce déficit de 78 milliards de dollars cette année, il n'y a pas de retour à l'équilibre budgétaire dans le budget. Je comprends que ce n'est pas le budget d'une famille canadienne.

Quand les libéraux ont pris le pouvoir en 2015, l'année où j'ai été élu pour représenter la très belle circonscription de Portneuf—Jacques-Cartier — et je ne jouerai pas dans le film de dire que c'est la plus belle, même si je le pense —, le premier ministre de l'époque, Justin Trudeau, avait dit qu'il ferait un petit déficit et qu'il reviendrait à l'équilibre budgétaire. On a accumulé près de 1 400 milliards de dollars de déficit au cours de ces 10 années. Le montant totalisant l'ensemble des déficits accumulés depuis leur création sous le gouvernement libéral du premier ministre Pierre Elliott Trudeau — il faut le rappeler —, a presque doublé. On se plaît à dire que c'est un merveilleux budget.

Je vais donner un exemple de cette hypocrisie libérale. Le programme Emplois d'été Canada soutient environ 100 000 emplois d'été. Sait-on ce qu'on a appris sur le programme de l'an prochain? Pour bien paraître, on va augmenter le nombre d'emplois et réduire le nombre de semaines. C'est ça, le gouvernement libéral. Ce n'est pas un nouveau gouvernement libéral, c'est le gouvernement libéral qui est là depuis dix ans.

Cette façon de faire des libéraux me fait penser à ce qu'ils font présentement au Comité permanent des langues officielles. J'ai le privilège de servir le Parti conservateur du Canada, l'opposition officielle, à titre porte-parole en matière de langues officielles. De ce côté-ci, quelqu'un est responsable des langues officielles. De l'autre côté, il y a un ministre de l'Identité et de la Culture canadiennes qui est responsable, entre autres, des langues officielles. J'y reviendrai plus tard. Ce n'est pas tout à fait pareil. Je voudrais dire que pendant la période des questions orales aujourd'hui, quand la présidence a donné la parole au ministre de l'Identité et de la Culture canadiennes, elle n'a jamais mentionné, dans son titre, son rôle de ministre responsable des Langues officielles. Cela veut dire beaucoup, mais c'est un détail.

En matière de langues officielles, j'aimerais rappeler que ce sont les libéraux qui ont procédé à la nomination de l'actuelle gouverneure générale qui ne parle pas français. Je n'ai rien contre la gouverneure générale, contre sa personne, mais le Canada est un pays bilingue, anglais et français. Elle a été nommée par un gouvernement libéral. Les libéraux ont procédé à la nomination de la lieutenant-gouverneure du Nouveau-Brunswick, la seule province bilingue du Canada. Cette lieutenant-gouverneure est unilingue anglaise.

• (1550)

Le projet de loi C-13, qui visait à moderniser la Loi sur les langues officielles, a reçu la sanction royale le 20 juin 2023. Nous sommes le 20 novembre 2025. Lorsqu'il y a une nouvelle loi ou la modernisation d'une loi, il y a des règlements pour la mise en œuvre de cette loi. Malheureusement, nous attendons depuis le 20 juin 2023 que les règlements soient déposés.

Cette hypocrisie libérale fait que les libéraux se pavanent en disant qu'ils sont les protecteurs de la langue française et des deux langues officielles. Cependant, les bottines ne suivent pas les babines. Arrêtons de faire du tape-à-l'œil. C'est ce qu'ils font avec le budget.

Je vais continuer. Comme je le mentionnais tout à l'heure, le nouveau premier ministre libéral a remplacé un premier ministre libéral. Il n'y a pas eu d'interruption de pouvoir, c'est toujours le Parti libéral du Canada qui est au pouvoir. Lorsque le premier ministre a formé son premier cabinet après avoir été nommé premier ministre sans être élu, il a nommé tous les ministres de son cabinet, mais il a oublié de nommer une ministre ou un ministre des Langues officielles. Dans le jargon du premier ministre actuel, le terme « ministre des Langues officielles », ça n'existait pas. Pour corriger son erreur, il a nommé, comme je le mentionnais tout à l'heure, un ministre de l'Identité et de la Culture canadiennes, qui est aussi responsable, entre autres, des langues officielles. Est-ce qu'on devrait ajouter à tous les titres des ministres la définition de leurs responsabilités? Ça démontre que le premier ministre n'est pas sérieux en matière de langues officielles.

Suite à un article de Radio-Canada, nous sommes intervenus au Comité permanent des langues officielles pour dire que le premier

Ordres émanant du gouvernement

ministre ne parlait le français que 17 % du temps. Nous avons demandé des documents. Nous avons demandé son emploi du temps et son horaire de formation. Il disait qu'il allait s'améliorer et qu'à la fin de son mandat, il obtiendrait la note de 9 sur 10 en tant que personne qui a appris le français et qui le parle.

Récemment, nous avons reçu l'horaire en question de la part du Cabinet du premier ministre. Nous avons constaté qu'on avait prévu 10 heures de cours durant une période de trois mois. Disons que ça ne démontre pas nécessairement une volonté de bien apprendre le français. Cependant, ce n'est pas facile d'apprendre une langue, je le concède. Toutefois, dans la lettre du chef de cabinet du premier ministre, c'est indiqué que, depuis le 2 septembre, malheureusement, le premier ministre n'a plus de professeur de français. Je rappelle que nous sommes le 20 novembre.

Je vais revenir au budget, parce que je sais que le temps file et je voulais parler d'un article paru ce matin dans *Le Journal de Québec*. Voici le titre de l'article: « Plus d'un Canadien sur quatre s'endette pour manger ».

Ce ne sont pas les méchants conservateurs qui disent cela; c'est Sylvain Charlebois, un expert. On nous invite à nous référer à des experts et à ne pas tenir pour acquises nos opinions. C'est ce que nous faisons. Les députés de l'autre côté ont une pensée unique: tout le monde est contre eux, tout le monde a tort et ils ont raison. Pourtant, c'est plus du quart des Canadiens qui s'endette pour manger.

La semaine passée, nous étions dans nos circonscriptions. J'ai visité 17 organismes de ma circonscription, notamment le Mouvement d'entraide des Cantons-Unis à Stoneham-et-Tewkesbury, S.O.S Accueil, à Saint-Raymond et plusieurs points de service de la Société de Saint-Vincent-de-Paul.

Ils m'ont tous dit que la clientèle a augmenté. Ce budget ne fait rien concrètement pour les Canadiens. Aujourd'hui, les gens ont de la misère à mettre du manger sur la table. Alors, il faut être responsable. Nous avons déposé un amendement pour arrêter le gaspillage du côté libéral et pour donner de l'oxygène pour permettre aux Canadiens et aux Canadiennes de vivre. Lorsqu'on me posera des questions plus tard, j'aurai d'autres informations à communiquer.

* * *

• (1555)

[Traduction]

LE COMITÉ MIXTE SPÉCIAL SUR LA LOI VISANT À BÂTIR LE CANADA

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, je demande le consentement unanime à l'égard de la motion suivante.

Je propose:

Que, conformément au paragraphe 24(1) de la Loi visant à bâtir le Canada et au paragraphe 62 de la Loi sur les mesures d'urgence un Comité mixte spécial du Sénat et de la Chambre des communes soit constitué pour faire l'examen de l'exercice par le gouverneur en conseil ou par le ministre des attributions que leur confère la Loi visant à bâtir le Canada et dépose devant chaque chambre du Parlement un rapport des résultats de son examen au moins tous les 180 jours où le Parlement est ni prorogé ni dissous, pourvu que:

Ordres émanant du gouvernement

- a) le Comité soit composé de cinq membres du Sénat et de 11 membres de la Chambre des communes, dont cinq membres de la Chambre des communes appartenant au parti au pouvoir, cinq membres de la Chambre des communes appartenant à l'opposition officielle et un membre de la Chambre des communes appartenant au Bloc québécois;
- b) la coprésidence du Comité pour le Sénat soit déterminée par le Sénat et que la coprésidence du Comité pour la Chambre des communes soit assurée par un député de l'opposition officielle;
- c) outre les coprésidents, le Comité élise deux vice-présidents de la Chambre des communes, dont le premier vice-président soit un député représentant le parti au pouvoir et le deuxième vice-président soit le député représentant le Bloc québécois;
- d) les membres de la Chambre des communes soient désignés par leurs whips respectifs en déposant auprès du greffier de la Chambre la liste des membres qui siégeront au Comité dans un délai d'une semaine civile après l'adoption de la présente motion;
- e) le quorum du Comité soit fixé à neuf membres lorsqu'il y a prise d'un vote, d'une résolution ou d'une décision, à la condition que les deux Chambres, y compris un membre du parti au pouvoir à la Chambre des communes et un membre de l'opposition à la Chambre des communes, soient représentées, et que les coprésidents soient autorisés à tenir des réunions pour entendre des témoignages et en autoriser l'impression, à condition que cinq membres soient présents et que les deux Chambres, un membre du parti ministériel à la Chambre des communes et un membre de l'opposition à la Chambre des communes, soient représentées;
- f) les changements apportés à la représentation de la Chambre des communes au sein du Comité entrent en vigueur dès le dépôt de l'avis du whip auprès du greffier de la Chambre;
- g) les membres de la Chambre des communes puissent se faire remplacer au besoin et que les avis de substitution puissent être effectués de la manière prévue à l'article 114(2) du Règlement;
- h) le Comité soit autorisé à :
 - (i) se réunir durant les séances et au cours des périodes d'ajournement de la Chambre,
 - (ii) faire rapport de temps à autre,
 - (iii) convoquer des personnes et demander la production de documents et de dossiers,
 - (iv) faire imprimer des documents et des témoignages dont le Comité peut ordonner l'impression,
 - (v) recourir aux services d'experts, notamment de conseillers juridiques, de professionnels, de techniciens et d'employés de bureau,
 - (vi) constituer, parmi ses membres, les sous-comités qu'il jugera utiles, et à déléguer à ces sous-comités tous ses pouvoirs, sauf celui de faire rapport au Sénat et à la Chambre des communes,
 - (vii) autoriser la diffusion audio et vidéo d'une partie ou de la totalité de ses délibérations publiques et de les rendre disponibles au public via les sites Web du Parlement du Canada;
- i) tous les documents déposés devant la Chambre conformément à la Loi soient renvoyés au Comité, et que tous les documents déposés avant l'adoption de la présente motion soient réputés avoir été renvoyés au Comité;
- j) qu'un message soit envoyé au Sénat le priant de se joindre à la Chambre pour les fins susmentionnées et de choisir, s'ils le jugent opportun, des sénateurs pour le représenter audit Comité mixte spécial.

• (1600)

Le vice-président: Que tous ceux qui s'opposent à ce que le secrétaire parlementaire propose la motion veuillent bien dire non.

Le consentement est accordé.

La Chambre a entendu la motion. Que tous ceux qui s'opposent à la motion veuillent bien dire non.

(La motion est adoptée.)

[Français]

LOI N^o 1 D'EXÉCUTION DU BUDGET DE 2025

La Chambre reprend l'étude de la motion portant que le projet de loi C-15, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 4 novembre 2025, soit lu pour la deuxième fois et renvoyé à un comité, ainsi que de l'amendement.

Alexis Deschênes (Gaspésie—Les Îles-de-la-Madeleine—Lis-tuguj, BQ): Monsieur le Président, je remercie mon confrère d'avoir pris le temps de nous expliquer sa vision des choses. Dans le projet de loi C-15, il y a notamment la loi sur le réseau ferroviaire à grande vitesse pour encadrer le projet de train à grande vitesse, le TGV. Nous sommes pour le projet de TGV.

Cependant, je voudrais rappeler à la Chambre qu'en Gaspésie, nous avons un rail qui est remis à neuf de Matapédia jusqu'à Port-Daniel-Gascons et que VIA Rail, qui est financée par l'ensemble des contribuables du Québec et du Canada, refuse de reprendre le service et d'offrir aux Gaspésiens ce qu'ils méritent, ce pour quoi ils contribuent par l'impôt. VIA Rail refuse ainsi de faire son devoir, qui est de réaliser des liaisons régionales.

Est-ce que mon confrère est d'accord avec moi qu'il faudrait interpellier VIA Rail pour que, finalement, elle fasse ce pour quoi elle est payée?

Joël Godin: Monsieur le Président, ce sont des choses comme ça que les libéraux ne voient pas, parce qu'ils sont déconnectés. Est-ce qu'on peut s'occuper de ce qui se passe ici, dans le quotidien des gens, entre autres en Gaspésie, comme l'a mentionné mon collègue? Peut-on s'occuper de ce service quasi vital, plutôt que de parcourir le monde à la recherche d'investissements? Les investissements, c'est bien, mais il faut aussi prendre soin de nos concitoyens pour qu'ils puissent mettre de la nourriture sur la table, travailler et voyager. Alors, je suis entièrement d'accord avec mon collègue.

Angelo Iacono (Alfred-Pellan, Lib.): Monsieur le Président, mon collègue d'en face parle d'hypocrisie; moi, je voudrais plutôt parler de compétence.

Comparons deux candidatures anonymes. À qui ferait-on confiance pour gérer une crise financière et économique complexe? Ferait-on confiance à un ancien banquier central diplômé de l'Université d'Oxford, qui a contribué à gérer à la fois la crise financière de 2008 et le Brexit, ou à un politicien de longue date qui n'a jamais travaillé un seul jour dans le secteur privé?

Joël Godin: Monsieur le Président, je remercie mon collègue d'Alfred-Pellan, mais je ne partage évidemment pas son opinion.

Moi, je préfère faire affaire avec quelqu'un qui est capable de gérer un budget personnel, un budget familial, qu'avec quelqu'un qui est en train de vendre le Canada à l'élite mondiale. Je crains que le premier ministre et les libéraux soient en train de vendre le Canada. Pendant ce temps, c'est le pauvre monde canadien qui souffre.

Marc Dalton (Pitt Meadows—Maple Ridge, PCC): Monsieur le Président, je remercie mon collègue avec qui je siège au Comité permanent des langues officielles depuis assez longtemps.

En Colombie-Britannique, où j'habite, le coût de la vie est très élevé. J'aimerais lui demander s'il peut parler de l'impact de l'inflation dans sa circonscription et de la façon dont le déficit a une incidence sur l'inflation.

• (1605)

Joël Godin: Monsieur le Président, j'ai effectivement le plaisir de siéger avec mon collègue de Pitt Meadows—Maple Ridge au Comité permanent des langues officielles.

C'est en effet une réalité, les gens souffrent. Les gens souffrent chez nous.

Comme je le mentionnais dans mon discours, j'ai donné un peu d'argent. On le sait, nous, les députés, avons un petit budget avec lequel nous devons acheter de la commandite. Alors, je me suis promené avec ma pancarte la semaine passée pour aider 17 organismes de bienveillance, afin de leur donner un peu d'argent pour qu'ils puissent offrir plus de paniers de Noël cette année. C'est grave.

Pendant ce temps-là, ma collègue libérale de Spadina—Harbourfront parle de bouées de sauvetage. Le Canada n'est pas un pays en développement. Peut-on être fier? Peut-on respecter les habitants de notre pays, le Canada, les Canadiens et les Canadiennes? C'est la moindre des choses. Les libéraux devraient aller sur le terrain pour voir ce qui se passe dans la réalité de la vie quotidienne.

[Traduction]

L'hon. Randeep Sarai (secrétaire d'État (Développement international), Lib.): Monsieur le Président, je partagerai mon temps de parole avec le député d'Honoré-Mercier.

Je suis heureux de pouvoir prendre la parole au sujet de ce projet de loi essentiel qui ferait progresser le plan du gouvernement visant à bâtir un Canada fort.

Nous vivons actuellement une période de profonds changements à l'échelle mondiale. Les systèmes qui ont longtemps soutenu notre prospérité sont remis en question, et les Canadiens ressentent les effets de ces pressions dans leur vie quotidienne. Pour relever ces défis, nous devons agir avec clarté et détermination. Le budget de 2025 est notre plan pour transformer l'économie canadienne afin qu'elle soit plus forte, plus autonome et plus résiliente face aux chocs mondiaux. Notre plan ferait fond sur les atouts du Canada, ses industries de classe mondiale, sa main-d'œuvre qualifiée et talentueuse, ses partenariats commerciaux diversifiés et son marché intérieur solide, où nous pouvons être nos meilleurs clients.

Le nouveau gouvernement du Canada présente un budget axé sur les investissements. Nous prévoyons réduire les dépenses liées au fonctionnement du gouvernement afin d'investir davantage dans les travailleurs, les entreprises et les infrastructures d'intérêt national qui contribueront à la croissance économique à long terme. En cette période de pressions mondiales intenses, un leadership responsable consiste à se concentrer sur ce que nous pouvons contrôler, et le budget de 2025 reflète cette réalité.

Tous les ministères doivent se montrer disciplinés et prendre des décisions parfois difficiles pour que nos investissements soient ciblés, efficaces et durables. Dans le cas de mon portefeuille, cela signifie qu'il faut concentrer les ressources là où elles seront le plus utiles pour le Canada. Cela passe par la modernisation de notre trousse d'outils, le déploiement de l'expertise canadienne et le recours à de nouveaux partenariats et à des approches novatrices afin de maximiser les retombées des fonds publics et de fournir une aide significative à des communautés vulnérables du monde entier. Les ressources mentionnées dans le budget de 2025 pour l'ensemble du gouvernement sont essentielles à la réalisation des investissements générationnels dans le logement, les infrastructures, la défense, la

Ordres émanant du gouvernement

productivité et la compétitivité dont le Canada a besoin pour assurer son avenir dans un monde en rapide évolution. Elles permettraient des investissements totaux de 1 billion de dollars au cours des cinq prochaines années grâce à des dépenses publiques ciblées et à des investissements en capital plus importants.

Nous créons une économie par les Canadiens pour les Canadiens, et la loi d'exécution du budget est un élément clé de ce travail. Qu'il s'agisse de construire davantage de logements, d'accroître la production d'électricité propre ou de moderniser les infrastructures dont dépendent chaque jour les collectivités en pleine croissance, ce budget prévoit des investissements qui façonneront l'avenir du Canada pour les décennies à venir. Par exemple, le nouveau fonds pour bâtir les collectivités aiderait les provinces, les territoires et les municipalités à améliorer les routes, les réseaux d'aqueduc, les transports en commun et les établissements de santé qui sont les fondements d'une économie forte. Un fonds dédié de 5 milliards de dollars pour les infrastructures de santé contribuerait à garantir que les hôpitaux, les salles d'urgence, les centres de soins d'urgence et les écoles de médecine dans des régions comme la mienne et partout au pays disposent des infrastructures de santé nécessaires pour répondre aux besoins des Canadiens. J'encourage les provinces et les territoires à saisir ces occasions d'investir dans les infrastructures essentielles à l'établissement des bases solides dont notre économie a besoin.

Cependant, pour bâtir des fondations solides pour notre économie, il faut également un régime fiscal qui récompense l'investissement, accélère l'innovation et renforce la compétitivité du Canada. C'est pourquoi la loi d'exécution du budget propose une stratégie fiscale ciblée visant à dynamiser la productivité et à attirer de nouveaux capitaux. Elle introduirait une superdéduction à la productivité, renforçant ainsi les incitatifs qui permettraient aux entreprises de déduire immédiatement une plus grande partie de leurs nouveaux investissements en capital, les aidant ainsi à investir et à croître. Cela comprendrait le rétablissement de l'Incitatif à l'investissement accéléré et une déduction complète la première année pour les investissements dans le matériel de fabrication et de transformation, les technologies d'énergie propre, les véhicules à zéro émission, les actifs améliorant la productivité, ainsi que la recherche scientifique et le développement expérimental.

Notre gouvernement sait que l'innovation et les découvertes scientifiques sont à la base de la croissance économique à long terme. La science stimule l'innovation, et l'innovation stimule la productivité, aidant ainsi le Canada à rester concurrentiel dans une économie mondiale qui se transforme rapidement. C'est pourquoi nous renforcerions également le programme d'encouragements fiscaux pour la recherche scientifique et le développement expérimental en augmentant les limites de dépenses, en rétablissant l'admissibilité des dépenses en capital liées à la recherche scientifique et au développement expérimental et en étendant l'admissibilité à ce programme à un plus grand nombre d'entreprises canadiennes. Au total, ces investissements supplémentaires du gouvernement au montant de 440 millions de dollars sur une base continue devraient générer des retombées économiques annuelles de près de 1,2 milliard de dollars, soit un rendement d'environ 300 % pour notre économie.

Ordres émanant du gouvernement

● (1610)

Pour offrir une certitude aux entreprises dans leurs décisions d'investissement, nous proposons également de bonifier les crédits d'impôt à l'investissement en élargissant les critères d'admissibilité et en prolongeant la disponibilité de certains d'entre eux. Il s'agit notamment d'améliorer notre série de crédits d'impôt à l'investissement dans l'économie propre et d'élargir l'admissibilité au crédit d'impôt pour l'exploration de minéraux critiques grâce à l'ajout de 12 minéraux essentiels.

En plus de veiller à ce que le Canada dispose des bons incitatifs pour attirer des investissements et stimuler notre économie, nous devons éviter de nous retrouver dans une situation désavantageuse. Le projet de loi d'exécution du budget propose également d'éliminer ou de modifier des mesures fiscales qui se sont avérées inefficaces, coûteuses à administrer et problématiques pour les industries canadiennes en cette période d'incertitude économique persistante à l'échelle mondiale.

Pour offrir un allègement au secteur de l'aviation et à l'industrie nautique, et pour rationaliser le régime de la taxe de luxe, nous avons proposé d'éliminer la taxe de luxe sur les aéronefs et les navires à compter du lendemain du dépôt du budget. Afin de simplifier le régime fiscal canadien et de réduire les coûts de conformité pour les contribuables et les gouvernements, et compte tenu des mesures comme l'interdiction d'achat de logements par des étrangers et l'imposition de taxes municipales et provinciales sur les logements vacants, nous avons proposé d'éliminer la taxe sur les logements sous-utilisés à compter de l'année civile 2025.

Le projet de loi dont nous débattons aujourd'hui contient une foule de mesures destinées à stimuler la croissance, à soutenir les travailleurs et à bâtir une économie canadienne plus résiliente. Il comprend également des mesures qui pourraient faciliter la construction de logements plus abordables, soutenir la lutte contre la fraude financière et permettre aux Canadiens de garder plus d'argent dans leurs poches. Nous arriverons à faire tout cela en réduisant nos dépenses opérationnelles pour pouvoir investir davantage dans le Canada, en permettant au gouvernement d'orienter les dépenses fédérales vers l'avenir, en améliorant la productivité et en favorisant la formation de capital, comme en témoignent bon nombre des mesures que j'ai soulignées aujourd'hui.

Le budget prépare notre pays pour l'avenir dans une perspective à long terme. Il prévoit des investissements dans les habitations, les infrastructures et les perspectives dont les Canadiens ont besoin, et il permet au Canada de demeurer un partenaire stable et fiable dans un monde incertain. Pendant que nous bâtissons un Canada plus fort et plus résilient, nous continuerons de promouvoir le leadership humanitaire, les partenariats internationaux constructifs, la sécurité à l'intérieur de nos frontières et le respect qu'inspire notre pays dans le monde.

Ce projet de loi transforme les ambitions du budget de 2025 en mesures concrètes, et j'exhorte tous les députés à l'appuyer afin que les Canadiens puissent commencer à récolter les fruits des efforts déployés pour bâtir un Canada fort.

Harb Gill (Windsor-Ouest, PCC): Monsieur le Président, le gouvernement a dépensé plus que tout autre gouvernement de l'histoire du Canada et il promet de dépenser encore davantage. Comment le député d'en face peut-il justifier un budget qui alimente l'inflation, alors que de plus en plus de Canadiens font la file devant les banques alimentaires?

● (1615)

L'hon. Randeep Sarai: Monsieur le Président, j'ai récemment eu la chance d'assister aux réunions de la Banque mondiale à Washington. Si nous comparons le Canada au reste du monde, qu'il s'agisse de nos partenaires du G7, des pays de l'OCDE ou d'autres nations aux vues similaires, aucun pays n'a un meilleur bilan financier que nous. Nous sommes l'un des deux seuls pays au monde à avoir conservé notre note de crédit AAA auprès de Moody's et S&P Global. Le Fonds monétaire international a parlé de nous et a dit que nous avions le meilleur cadre, ex aequo avec l'Allemagne. En ce qui concerne les pressions inflationnistes, le Canada a également été l'un des pays les plus efficaces pour les réduire après le début de la guerre en Ukraine et de la pandémie de COVID-19.

[Français]

Patrick Bonin (Repentigny, BQ): Monsieur le Président, ce budget, c'est le budget de la capitulation climatique. On y retrouve entre autres des compressions budgétaires de 15 % dans le ministère de l'Environnement, la fin du programme d'incitatifs à l'achat de véhicules électriques légers, moyens ou lourds et l'abandon des programmes de rénovations vertes.

Par contre, il y a une chose qui est très présente dans ce budget, et c'est l'augmentation et le prolongement des subventions pour les compagnies pétrolières et gazières. Mon honorable collègue peut-il me dire combien de milliards de dollars supplémentaires sont offerts sous forme de crédits d'impôt aux entreprises pétrolières et gazières dans le cadre du programme de séquestration et de capture du carbone? S'agit-il de 3 milliards de dollars, de 6 milliards de dollars ou de 10 milliards de dollars? J'aimerais le savoir.

[Traduction]

L'hon. Randeep Sarai: Monsieur le Président, nous investissons massivement dans l'hydroélectricité et l'électricité propre. Nous investissons massivement dans les minéraux critiques, qui sont essentiels pour les batteries et les véhicules électriques et qui représentent l'avenir de notre pays et de la planète. Voilà le genre d'investissements sans précédent que nous faisons pour que le Canada soit non seulement un chef de file lorsqu'il s'agit d'adopter des mesures législatives pour réduire et contrôler les émissions et atteindre la carboneutralité, mais aussi lorsqu'il s'agit d'exploiter les ressources ainsi que les capacités manufacturières et industrielles nécessaires pour que le Canada puisse mener ces efforts et devenir l'économie à la croissance la plus rapide du G7.

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, mon collègue a souvent parlé d'un sujet dont nous discutons beaucoup au sein de notre caucus, c'est-à-dire les mesures à prendre pour bâtir un Canada fort. Nous parlons de bâtir l'économie la plus forte du G7. C'est important pour tous les membres du caucus libéral, et cette initiative est menée par le premier ministre. C'est l'une des raisons pour lesquelles il cherche activement à accroître les échanges commerciaux au-delà des frontières canado-américaines, dans l'espoir de doubler nos exportations au cours des 10 prochaines années.

Le député peut-il nous dire à quel point il est important de continuer à bâtir un Canada plus fort et plus dynamique?

L'hon. Randeep Sarai: Monsieur le Président, depuis beaucoup trop longtemps, nous dépendons presque exclusivement d'un seul marché, celui des États-Unis. Notre réveil a été brutal. Le Canada a toutefois eu beaucoup de chance. Au cours des 10 dernières années, nous avons conclu de nombreux accords commerciaux, comme l'Accord de partenariat transpacifique global et progressiste, l'Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne, ainsi que d'autres encore avec des pays d'Amérique du Sud. Nous sommes le seul pays du G7 à avoir conclu un accord de libre-échange avec tous les autres pays du G7.

En tant que secrétaire d'État au Développement international, je me rends dans de nombreux pays qui commencent à conclure des accords de libre-échange ou qui viennent de le faire. Les possibilités sont infinies. Je pense que le Canada doit les explorer, et le premier ministre Carney dirige une équipe et mène...

Le vice-président: Je dois interrompre le secrétaire d'État. Le député ne peut pas désigner le premier ministre par son nom à la Chambre.

L'hon. Randeep Sarai: Monsieur le Président, le premier ministre mène la charge avec les ministres et il adopte une approche « Équipe Canada » auprès de tous ces pays pour accroître les débouchés du Canada. Il s'agit de fabriquer les produits que le Canada doit fournir au reste du monde ainsi que ceux dont le Canada a besoin pour s'assurer d'avoir des chaînes d'approvisionnement suffisantes, sûres et fiables et d'avoir ce qu'il faut pour bâtir un Canada abordable et industriel.

Cathay Wagantall (Yorkton—Melville, PCC): Monsieur le Président, le député peut-il me donner le montant des investissements canadiens qui, selon les engagements du premier ministre, seront transférés aux États-Unis au cours des cinq prochaines années?

L'hon. Randeep Sarai: Monsieur le Président, les échanges commerciaux entre les États-Unis et le Canada s'élèvent à près de 2 milliards de dollars par jour. Nous avons un accord économique solide. Notre objectif est d'aller plus loin et de doubler le commerce international du pays afin de moins dépendre des États-Unis. Ce sera notre priorité pour l'avenir.

• (1620)

[Français]

Eric St-Pierre (Honoré-Mercier, Lib.): Monsieur le Président, c'est un immense honneur de prendre la parole aujourd'hui pour discuter du budget de 2025 qui a été adopté lundi et mardi par une majorité de députés à la Chambre. C'est un budget qui façonnera profondément le pays que nous construisons pour nos enfants et nos petits-enfants.

C'est un plan concret pour un meilleur avenir, un avenir sain, prospère et fort, où nous demeurons maîtres chez nous, dans un monde incertain et en pleine évolution.

Nous ne pouvons pas contrôler ce qui se passe dans le reste du monde. Toutefois, ce que nous pouvons contrôler, c'est la manière dont nous préparons notre pays pour l'avenir: la force de notre économie, la sécurité de nos communautés, la résilience de nos infrastructures et la capacité de nos familles à prospérer. C'est précisément ce que fait le budget de 2025.

Je souhaite d'abord commencer par ce qui constitue, pour moi, le cœur de mon engagement politique et, je crois, celui de tous les députés à la Chambre: les Canadiens et les Canadiennes, les familles de ma circonscription, Honoré-Mercier, les jeunes, les travailleurs,

Ordres émanant du gouvernement

les parents, ainsi que les aînés d'Anjou, de Rivière-des-Prairies et de partout au pays.

Je souhaite souligner des initiatives concrètes, comme L'Artère de l'Est, un nouveau service d'hébergement transitionnel pour les jeunes en situation de vulnérabilité dans l'Est de Montréal, que j'ai eu le plaisir de rencontrer la semaine dernière à Pointe-de-l'Île pour le ministre du Logement et de l'Infrastructure. Ce projet est rendu possible en partie grâce à un investissement fédéral de 1,3 million de dollars. Il offre à des jeunes de 16 à 23 ans un endroit sécuritaire, un accompagnement humain et des outils concrets pour retrouver la stabilité, l'autonomie et surtout de l'espoir.

Je pense aussi au centre sportif et aquatique à Montréal-Nord, dans Bourassa, une infrastructure qui profitera directement aux familles de la région. Ce centre offrira un lieu où les résidents et nos jeunes pourront se dépasser, se mettre en forme, découvrir leurs passions, se sentir en sécurité et tisser des liens forts. Ce centre sera certainement fréquenté par les citoyens de Rivière-des-Prairies et d'Anjou. C'est exactement le type de projet que des investissements fédéraux, comme ceux prévus dans le budget de 2025, rendent possible. Ces infrastructures amélioreront la vie quotidienne, créeront des liens d'appartenance et renforceront la cohésion sociale.

Je dis ceci en tant que député, mais aussi en tant que père de deux jeunes filles. Quand il est question d'avenir, il est essentiel de parler particulièrement de nos jeunes et des occasions qu'ils doivent pouvoir saisir. Cette année seulement, dans Honoré-Mercier, grâce au programme Emplois d'été Canada, 177 emplois ont été créés; plus de 800 000 \$ ont été investis dans les communautés d'Anjou et de Rivière-des-Prairies; et 31 organismes locaux ont été soutenus, dont l'Équipe RDP, CHORRA, le camp YOPI, l'Association québécoise de la défense des droits des personnes retraitées et préretraitées et beaucoup d'autres groupes.

Lorsqu'on parle d'avenir, il est essentiel aussi de parler de ceux et celles qui ont bâti ce pays, qui ont transmis nos valeurs, qui continuent de faire vivre l'esprit du civisme. Je parle de nos aînés. Le budget de 2025 les reconnaît et a prévu les ressources et les investissements nécessaires pour les soutenir. Un exemple concret est le programme Nouveaux Horizons pour les aînés. Doté d'un financement annuel de 60 millions de dollars, le programme soutient des projets qui réduisent l'isolement, renforcent la participation sociale et protègent la dignité des aînés.

Dans Honoré-Mercier, j'ai même eu l'occasion d'appuyer plusieurs groupes qui œuvrent chaque jour auprès des aînés pour qu'ils demeurent actifs, notamment le groupe Aîné-es J'écoute en actions, qui est à Rivière-des-Prairies, ainsi que le Cercle des fermières Anjou.

Pour que ces progrès durent, il faut une économie robuste, capable de créer de la prospérité durable dans un monde marqué par l'incertitude. Grâce à ce budget, le Canada est en voie d'attirer près de 500 milliards de dollars d'investissements responsables au cours des cinq prochaines années. Ce sont des investissements qui permettront de créer de bons emplois, de renforcer la compétitivité du pays et d'assurer une croissance durable. Le budget de 2025 nous permet de prendre le contrôle de notre économie, de notre souveraineté et de notre avenir, de devenir notre meilleur client ici, chez nous.

Ordres émanant du gouvernement

Pour bâtir une économie moderne, toutefois, il faut aussi agir avec ambition sur un autre pilier fondamental: l'action climatique. Le budget de 2025 établit clairement que la prospérité économique et l'action climatique vont de pair. Non seulement elles ne s'opposent pas, elles se renforcent.

• (1625)

Notre santé économique à long terme dépend de la santé de notre environnement. Nos emplois dépendent de la qualité de nos ressources. Notre sécurité dépend de la stabilité climatique. Notre bien-être dépend de la nature, de l'air, de l'eau, des forêts et des écosystèmes. C'est pourquoi le budget de 2025 accorde une place essentielle à la transition climatique, tout en soutenant la croissance économique.

Le Canada, comme l'a annoncé la ministre Dabrusin à la COP30, veut réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 45 à 50 % d'ici 2035. Ce n'est pas seulement une cible environnementale, c'est un plan de résilience économique et écologique. Le but, c'est d'attirer plus d'investissements propres; c'est de devenir un pays compétitif dans une économie mondiale où l'innovation verte devient indispensable; c'est de protéger la santé, la sécurité et le bien-être de nos communautés. Le budget de 2025 nous donne les outils pour atteindre cet objectif en renforçant la tarification industrielle du carbone, un moteur puissant de réduction des émissions de gaz à effet de serre et d'investissement dans l'innovation propre. C'est un gain pour la compétitivité; un gain pour l'économie; un gain pour le climat; un gain pour le Canada.

Le budget de 2025 renforce également d'autres outils importants: des règlements plus stricts sur les émissions de méthane, une taxonomie claire pour orienter les investissements responsables, un cadre modernisé d'obligations durables et des règles de divulgation climatique permettant aux entreprises de planifier, d'innover et de croître. Ces mesures permettront au Canada d'avancer de manière concrète vers ses objectifs climatiques tout en stimulant l'innovation, l'investissement et la création d'emplois.

Pour soutenir cette transition et soutenir notre croissance, il faut aussi des infrastructures solides. C'est pourquoi le budget de 2025 prévoit 280 milliards de dollars en investissements sur cinq ans pour bâtir des infrastructures à la fois modernes, durables, sécuritaires et résilientes. Parmi ces investissements, 51 milliards de dollars sont consacrés spécifiquement aux infrastructures communautaires. Cela signifie des routes plus sûres, des ponts modernisés et des bâtiments plus efficaces et mieux adaptés aux changements climatiques.

À Montréal, l'un des projets les plus représentatifs est le prolongement de la ligne bleue du métro, qui comprend une station à Anjou. Ce projet améliorera la mobilité, renforcera l'attractivité de l'Est de Montréal, réduira le temps de déplacement et contribuera à une meilleure qualité de vie pour des milliers de familles.

J'espère éventuellement améliorer le transport dans l'Est, particulièrement pour les citoyens de Rivière-des-Prairies. La semaine dernière, des jeunes de chez nous disaient qu'il faut environ une heure et demie pour se rendre de Rivière-des-Prairies à l'Université du Québec à Montréal, à l'Université McGill ou à l'Université Concordia. Nous allons donc continuer de nous battre pour améliorer le transport à Rivière-des-Prairies et à Anjou.

Un budget qui bâtit l'avenir doit aussi répondre aux besoins immédiats des Canadiens. Le budget de 2025 propose plusieurs mesures essentielles pour rendre la vie plus abordable. Cela commence

par quelque chose de simple, de fondamental, c'est-à-dire l'accès automatique aux prestations pour des millions de Canadiens. La déclaration de revenus automatique pour les familles à faible revenu permettra à des centaines de milliers de personnes d'obtenir automatiquement les crédits et les prestations auxquelles elles ont droit. C'est une mesure humble dans sa forme, mais dont l'impact est immense.

En parlant d'impact, parlons encore de nos enfants. Le Programme national d'alimentation scolaire est désormais d'un financement permanent de 216 millions de dollars par année. Non, ce programme n'est pas de la poubelle. Un enfant qui mange mieux peut mieux apprendre. Un enfant qui apprend mieux a plus de chances de réussir. Ce programme est un investissement dans l'avenir humain du pays.

Comme on parle de dignité humaine, parlons aussi de santé. Le Régime canadien de soins dentaires, consolidé par le budget, couvre maintenant plus de 5 millions de Canadiens, dont 23 000 résidents d'Honoré-Mercier, ce qui représente presque un quart de la population de ma circonscription. C'est pourquoi le budget de 2025 investit énormément pour l'avenir, notamment dans la GRC. Ces ressources permettront de sécuriser nos quartiers, que ce soit à Anjou, à Rivière-des-Prairies ou ailleurs au pays.

Le budget de 2025 est un budget générationnel, moderne, branché sur la réalité et, surtout, humain. Il permettra au Canada de prendre le contrôle de son économie, de sa souveraineté et de son avenir. Nous aurons un Canada prêt à affronter un monde instable et en pleine évolution; un Canada plus juste, plus prospère.

• (1630)

Le vice-président: Je dois rappeler au député qu'on ne peut pas utiliser le nom des ministres. Il parlait de la ministre de l'Environnement et du Changement climatique.

L'honorable député de Louis-Saint-Laurent—Akiawenhrahk a la parole.

Gérard Deltell (Louis-Saint-Laurent—Akiawenhrahk, PCC): Monsieur le Président, je tiens à remercier mon collègue de son discours et à le féliciter pour son élection. Je sais que ça commence à faire longtemps, mais je tiens tout de même à le féliciter pour sa première élection à la Chambre.

Ma question est fort simple. On sait que son gouvernement parle beaucoup de budget générationnel. On répète sans cesse que c'est générationnel, qu'on va en parler pendant des générations, que cela aura des retombées sur plusieurs générations. Pourrais-tu nous dire combien de générations d'enfants, de petits-enfants et d'arrière-petits-enfants vont devoir payer le déficit de 78,3 milliards de dollars?

Le vice-président: Le député a utilisé le mot « tu ». La présidence ne va pas répondre à la question, mais j'invite le député d'Honoré-Mercier à y répondre.

Le député d'Honoré-Mercier a la parole.

Eric St-Pierre: Monsieur le Président, j'aimerais remercier mon collègue de son excellente question dans le cadre de notre premier échange à la Chambre. Je le remercie de l'excellent travail qu'il fait dans sa circonscription.

Pour répondre à la question de mon collègue, notre budget comprend des coûts de fonctionnement et des investissements. Nous faisons des investissements importants dans des projets. Nous avons discuté un peu plus tôt des projets transformateurs comme le projet Alto. La semaine dernière, il y a aussi eu une annonce concernant la mine de Crawford, à Timmins, dans le Nord de l'Ontario.

L'idée est vraiment d'investir et de penser à l'avenir de nos enfants. J'ai deux jeunes filles de 6 ans et 10 ans. Nous devons vraiment penser à leur avenir.

Patrick Bonin (Repentigny, BQ): Monsieur le Président, mon honorable collègue d'Honoré-Mercier me surprend beaucoup.

Il a créé un comité de l'environnement et des changements climatiques au sein du gouvernement parce qu'il craignait que le gouvernement se dirige vers l'abandon complet de la lutte contre les changements climatiques. Aujourd'hui, il arrive à la Chambre et il nous fait un discours qui est littéralement de l'écoblanchiment, dans lequel il vante un budget qui a été critiqué à un point tel que le Canada a obtenu un prix fossile, un prix citron à l'international.

Dans ce budget, on réduit les dépenses du ministère de l'Environnement, on abandonne des mesures importantes, on donne des milliards de dollars aux pétrolières et on abandonne le plafond d'émissions pour le secteur pétrolier et gazier. J'aimerais que mon honorable collègue m'explique comment il peut appuyer et vanter un budget qui est la capitulation climatique, qui est critiqué par les ONG, qui est critiqué à l'international, et dans lequel on donne de l'argent aux sociétés pétrolières et gazières. C'est honteux.

Eric St-Pierre: Monsieur le Président, je remercie mon collègue de Repentigny de sa question et de son engagement, mais je dois corriger certains de ses propos. Il a parlé d'un comité de l'environnement. Je pense que mon collègue pense au caucus au sein du Parti libéral. Tous les partis ont des caucuses et ce caucus a été créé pour alimenter les discussions. Il nous permet d'avoir des discussions au sujet des changements climatiques.

Les propos de mon collègue ne sont pas exacts. Comme je l'ai mentionné dans mon discours, notre gouvernement travaille sur des mesures que mon collègue a appuyées. Il s'agit notamment de la taxonomie et du règlement sur le méthane, qui est vraiment une des mesures les plus efficaces pour réduire nos émissions de gaz à effet de serre.

Il y a aussi la tarification industrielle sur le carbone, que mon collègue a aussi appuyée. Nous savons que c'est une mesure très efficace pour réduire les émissions de gaz à effet de serre.

[Traduction]

Bruce Fanjoy (Carleton, Lib.): Monsieur le Président, le député pourrait-il expliquer davantage en quoi les mesures telles que la tarification du carbone pour les industries, la réglementation du méthane et les investissements dans l'énergie propre sont bénéfiques pour les résidents d'Honoré-Mercier et l'ensemble des Canadiens?

Eric St-Pierre: Monsieur le Président, nous savons que le budget prévoit du soutien pour le service jeunesse pour le climat, ce qui aidera les jeunes à faire progresser leurs travaux à l'égard de questions importantes en lien avec la protection de l'environnement.

Comme je l'ai mentionné, le budget prévoit également l'élaboration d'un cadre d'obligations durables, qui permettrait l'émission d'obligations vertes. Le gouvernement a également l'intention d'améliorer la divulgation des informations financières liées au cli-

mat. Le budget contient une foule de mesures qui seront bénéfiques pour les gens de ma circonscription.

La semaine dernière, à Montréal, on a annoncé l'expansion du Réseau express métropolitain, communément appelé le REM, afin d'améliorer les services de transport en commun, ainsi que la réalisation d'autres travaux. Comme je l'ai mentionné, 51 milliards de dollars d'investissements sont prévus dans les projets d'infrastructure au pays. Nous sommes très heureux de poursuivre cet excellent travail.

• (1635)

[Français]

Gérard Deltell (Louis-Saint-Laurent—Akiawenhrahk, PCC): Monsieur le Président, je vous remercie de m'avoir rappelé à l'ordre. Il semble que j'aurais tutoyé un député. J'ai vraiment honte et je m'en excuse. J'ai une vie parlementaire depuis 17 ans et je fais cette erreur alors que même dans ma vie privée je vouvoie à peu près tout le monde. Bon, ça arrive à tout le monde.

C'est jeudi soir. C'est une bonne journée, et je suis de bonne humeur. Alors, je veux commencer sur le bon pied ce discours concernant ma réplique au discours du budget. Il y a une chose dans ce budget qui me réjouit au plus haut point, et c'est la page 96.

En effet, à la page 96 du budget, il y a un encadré, un texte un peu à part, qui définit très bien la pensée politique qui m'anime ici, à la Chambre, c'est-à-dire qu'on parle d'avoir « un projet, une évaluation » sur le plan environnemental.

Mes collègues se souviendront que, il y a un peu plus de deux ans, j'avais déposé à la Chambre le projet de loi C-375. Après huit ans de vie parlementaire à la Chambre des communes, c'était la première fois que j'avais la chance de déposer un projet de loi émanant d'un député qui allait être débattu à la Chambre. C'est une loterie qui nous permet de présenter un projet de loi.

Avant d'aller plus loin, je tiens à signaler que je vais partager mon temps de parole avec le député de Regina—Wascana.

Ainsi, il y a à peu près deux ans, j'avais déposé le projet de loi C-375, qui visait exactement ce que l'on retrouve mot à mot dans le discours du budget à la page 96, c'est-à-dire « un projet, une évaluation ».

Le but de ce projet de loi était d'accélérer le processus et de le rendre beaucoup plus efficace et plus pragmatique pour que des projets puissent se faire. En effet, nous devons, plus que jamais, développer notre plein potentiel d'énergie, de ressources naturelles ainsi que de projets verts. On sait qu'en d'autre temps, un projet devait recevoir une évaluation provinciale et une évaluation fédérale par la suite. Parfois, ça se contredisait et, finalement, il fallait tout reprendre à zéro. C'était tout à fait inefficace.

Le projet de loi C-375 visait justement à ce que les projets soient mis en avant de façon positive et constructive. Le but n'était pas d'effacer une responsabilité, mais plutôt de s'assurer de ne pas travailler l'un après l'autre et, trop souvent, l'un contre l'autre. L'objectif était de travailler ensemble et de couvrir ainsi tous les aspects d'un projet sous un angle environnemental, en exigeant une évaluation, et non pas deux, pour aller immédiatement au fond des choses.

Je suis très heureux de voir que le gouvernement a fait sienne cette proposition. Toutefois, je tiens à rappeler que le projet de loi avait été déposé le 12 février 2024. Il y a eu un débat à la Chambre le 18 mars suivant et un vote le 8 mai de la même année.

Ordres émanant du gouvernement

Alors, que s'est-il passé? Évidemment, nous, les conservateurs, étions d'accord. Puisque c'était la deuxième lecture du projet de loi et que le vote portait sur le principe du projet de loi, les députés du Bloc québécois de l'époque avaient soutenu l'essence ou l'esprit du projet de loi C-375. Ils avaient, bien entendu, des réserves sur certaines choses. C'est parfait, la démocratie est ainsi faite. Il y a donc eu 150 votes en faveur du projet de loi, mais, malheureusement, ce projet de loi qui visait une seule évaluation environnementale a été battu par les 177 voix du NPD et du gouvernement libéral.

Je vois des députés en face de nous, qui se rappellent cette situation. À l'époque, ils nous insultaient parce que nous étions pour l'abolition de la taxe sur le carbone. Finalement, ils l'ont abolie. Ils étaient contre le principe « un projet, une évaluation », qui se trouve maintenant mot à mot à la page 96 du budget. Je tenais donc à le rappeler.

C'est une des seules choses de ce budget que je trouve positives. Le gouvernement ne cesse de qualifier ce budget de « générationnel » en disant qu'on assiste vraiment un tournant dans l'histoire du pays et que des générations de gens vont pouvoir en profiter.

Eh bien, non. Ce sont des générations de gens qui vont devoir en assumer les coûts, parce que nous vivons au-dessus de nos moyens. On vit à crédit. C'est un budget de carte de crédit.

Il y aura un déficit de 78,3 milliards de dollars. C'est deux fois plus que celui qu'avait fait le premier ministre Trudeau. Cet homme a bien des qualités — je ne le dis pas de façon sournoise, bien au contraire —, mais force est d'admettre qu'il dépensait sans compter.

Jamais on n'aurait pu croire qu'un premier ministre avec un tel prestige international, un banquier de grande réputation partout au monde, allait faire pire que M. Trudeau, or c'est ce qui s'est passé.

Rappelons que ces gens se sont fait élire en disant qu'ils allaient faire un déficit de 19 milliards de dollars de moins que ce qu'ils ont fait. Rappelons aussi qu'ils ont fait un déficit deux fois plus élevé que celui de l'année dernière à peu près à pareille date.

• (1640)

Ce qui est encore plus choquant dans ce budget, c'est qu'il n'y a aucun horizon de contrôle des dépenses et d'un équilibre budgétaire. C'est zéro. Au contraire, on empile les déficits: 78,3 milliards de dollars cette année, 65,4 milliards de dollars l'année d'après, 63,5 milliards de dollars l'année suivante, 57,9 milliards de dollars l'année qui suit et, finalement, 56,6 milliards de dollars. Il n'y a aucun plan de retour et on ajoute 321 milliards de dollars à la dette. À nouveau, ce que l'actuel premier ministre fait actuellement, c'est deux fois plus que ce que M. Trudeau avait prévu. Jamais, ces gens ne se sont fait élire en disant qu'ils allaient faire deux fois pire que Justin Trudeau et c'est pourtant ce qu'ils ont fait.

Ce sont nos enfants, nos petits-enfants et nos arrière-petits-enfants qui vont devoir payer cela. Je suis béni des dieux et je suis très privilégié dans la vie. Je suis père de famille et depuis quelques années, cinq ans, je suis grand-parent. C'est pour ça que je porte justement, même si je ne peux pas le montrer, un petit bracelet qui a été fait par ma petite-fille de 3 ans. J'essaie de le porter le plus possible à la Chambre parce que j'ai toujours eu comme pensée politique que nous sommes ici grâce à nos parents, mais que nous sommes ici pour nos enfants et nos petits-enfants. Ça, ça m'anime beaucoup depuis 17 ans que je fais de la politique. Plus que jamais, c'est ce que je vois et c'est ce que je souhaite.

La dette, c'est une facture que nous envoyons à nos enfants. La dette, il faut la payer à un moment donné. L'intérêt sur la dette, il faut le payer tous les ans. Cet intérêt, c'est 55,6 milliards de dollars qu'on va payer. Les gens qui nous écoutent doivent savoir que chaque dollar et chaque cent de TPS qu'on paie, ça ne sert pas à améliorer les services, ça ne sert pas à faire des transferts aux provinces pour améliorer les services de soins de santé ou d'autres choses. Ça sert uniquement et exclusivement à payer les intérêts sur la dette. Chaque sou de TPS, c'est à ça que ça va servir plutôt que d'investir davantage en santé. D'ailleurs, on investit en santé pour 54,7 milliards de dollars, alors que, les revenus de la TPS, c'est 54,4 milliards de dollars. C'est pourquoi il est impératif d'avoir un contrôle des finances, d'avoir un contrôle sur la réduction du déficit et de la dette et surtout d'avoir un horizon pour revenir à l'équilibre budgétaire.

Qu'on me permette de rappeler que, oui, ça se fait, l'équilibre budgétaire. Ici, à la Chambre, nous avons un homme chevronné qui a été élu à l'Assemblée nationale et maintenant qui sert le Canada tout entier, ici à la Chambre des communes. Il a dit le 11 mars 2015: « L'équilibre budgétaire [...] est un moyen pour asseoir comme il faut la crédibilité de l'État et la stabilité financière de l'État. » Qui a dit ça? C'est l'actuel secrétaire parlementaire de la ministre de l'Industrie. J'ai eu le plaisir de siéger avec lui à l'Assemblée nationale en d'autres temps. L'actuel secrétaire parlementaire de la ministre de l'Industrie du gouvernement actuel a équilibré le budget du Québec. Alors, oui, on est capable de le faire. Comme Québécois, je suis très heureux d'avoir eu cet homme au moment précis où il agissait comme ministre des Finances parce que, grâce à lui et au gouvernement dont il faisait partie, dont la députée de Bellechasse—Les Etchemins—Lévis faisait partie également, on a pu équilibrer le budget. Quand on a la volonté et quand on a le désir de le faire, on peut le faire.

Malheureusement, cet homme qui est ici à la Chambre pourrait beaucoup mieux servir le Canada s'il était au Conseil des ministres. Puisqu'il n'y est pas, à tout le moins, le premier ministre pourrait-il le consulter pour savoir comment attaquer les problèmes du déficit? C'est très lourd et c'est très long pour la suite de l'avenir de nos enfants et de nos arrière-petits-enfants.

[Traduction]

Je veux simplement dire à la Chambre des communes que, selon moi, ce budget est bon sur un point, c'est-à-dire le principe « un projet, une évaluation ». Il y a une définition à la page 96 du document budgétaire. C'est très curieux. C'est exactement ce que nous avions proposé il y a deux ans, ici même, à la Chambre. Malheureusement, les libéraux ont voté contre notre proposition à ce moment-là. Aujourd'hui, ils font ce que nous leur demandions de faire il y a deux ans.

• (1645)

Le vice-président: Conformément à l'article 38 du Règlement, je dois faire connaître à la Chambre les questions qu'elle abordera à l'heure de l'ajournement ce soir, à savoir: la députée de Saanich—Gulf Islands, Les affaires étrangères; le député de Sherwood Park—Fort Saskatchewan, L'emploi; la députée de Similkameen—Okanagan-Sud—Kootenay-Ouest, La tarification du carbone.

Je donne la parole au député d'Hamilton-Ouest—Ancaster—Dundas.

John-Paul Danko (Hamilton-Ouest—Ancaster—Dundas, Lib.): Monsieur le Président, j'ai écouté le député à quelques reprises. Il est un excellent orateur, et je pense qu'il serait un excellent chef de l'opposition.

Le député d'en face a parlé de rendre le processus plus efficace pour les évaluations du fédéral et des provinces. Je pense qu'il soulève un point très important. Il a récemment participé à une activité organisée par le Conseil du bâtiment durable du Canada, où il a parlé des normes de construction écologique en termes très élogieux. Il en a fait la promotion. La dette canadienne suscite évidemment des inquiétudes, alors je remercie le député d'en avoir parlé.

Compte tenu de la conjoncture géopolitique actuelle — les États-Unis, l'évolution des alliances commerciales —, je me demande si le député d'en face est aussi prêt à reconnaître que nous vivons dans une nouvelle réalité et que le budget en tient compte.

Gérard Deltell: Monsieur le Président, de toute évidence, le monde a changé. Je me souviens très bien que, pendant la campagne électorale, le premier ministre a promis de jouer du coude. Que s'est-il passé? Il s'est rendu à deux reprises à la Maison-Blanche. A-t-il joué du coude? Non, il s'est contenté de lever le pouce. La réalité aujourd'hui, c'est qu'il n'a rien en main. Il est passé de sa promesse de jouer du coude à un simple pouce en l'air, pour finalement se retrouver les mains vides. Ce n'est pas la bonne manière de faire face à la réalité géopolitique d'aujourd'hui.

Parlant du chef de l'opposition, il a été si efficace et doué qu'il a convaincu le Parti libéral d'expulser Justin Trudeau et d'abolir la taxe sur le carbone. C'est un chef d'une efficacité tout à fait redoutable. Je peux l'assurer au député.

[Français]

Andréanne Larouche (Shefford, BQ): Monsieur le Président, j'hésitais entre deux aspects. Oui, il faut contrôler les finances publiques, mais il faut aussi penser à la dimension sociale. J'ai commencé ma semaine en assistant à la conférence de presse qui visait à présenter la guignolée organisée par SOS Dépannage à Granby. On m'y a confirmé que les demandes de paniers alimentaires de la part des aînés sont particulièrement en hausse.

Mon collègue a été journaliste. J'aimerais entendre ses commentaires sur la question critique de la survie des médias en région, compte tenu de sa sensibilité à cette question. J'ai étudié en journalisme et je connais le lien et l'importance, dans une démocratie, de la présence des médias locaux dans les régions. Quelles sont les conséquences si on investit seulement dans un média, c'est-à-dire Radio-Canada, et qu'on oublie complètement de soutenir les autres médias, qu'ils soient privés ou communautaires, dans le cadre d'une crise publicitaire comme celle qu'on vit en ce moment? Cela a des conséquences directes sur la démocratie de nos régions.

Qu'en pense mon collègue, qui est un ancien journaliste?

Gérard Deltell: Monsieur le Président, je tiens à remercier ma collègue de sa question et à la féliciter pour son travail. En effet, je suis un ancien journaliste et je suis tout à fait sensible à ce qui se passe, tout en reconnaissant que, maintenant, tout passe aussi par les réseaux sociaux et que les médias doivent s'y adapter. Dans ma circonscription, il y avait autrefois un journal local, qui est maintenant devenu un journal beaucoup plus virtuel qui est beaucoup plus collé sur la réalité quotidienne, qui évolue très rapidement.

Il faut aussi reconnaître que l'engagement du Parti libéral à verser 150 millions de dollars de plus uniquement pour la société

Ordres émanant du gouvernement

d'État n'est pas la meilleure approche à privilégier. Nous avons une approche tout à fait différente, bien entendu. Les libéraux ont gagné, et c'est bien beau, mais je les invite sincèrement à revoir l'aide de 150 millions de dollars qu'ils offrent à Radio-Canada.

[Traduction]

Connie Cody (Cambridge, PCC): Monsieur le Président, ce budget signifie que les Canadiens paieront plus en intérêts sur la dette nationale que ce que le gouvernement fédéral transférera pour les soins de santé et que ce qu'il perçoit au titre de la TPS. C'est comme si chaque dollar perçu au titre de la TPS allait servir à payer les intérêts, plutôt que les médecins et le personnel infirmier.

Selon vous, que pensent les Canadiens du fait que le gouvernement accorde la priorité au service de la dette...

Le vice-président: Je dois interrompre la députée, car elle s'est adressée directement au député. Je lui rappelle qu'elle doit s'adresser au député de Louis-Saint-Laurent—Akiawenhrahk par l'entremise de la présidence.

Je vais laisser la députée terminer sa question, puis ce sera au tour de son collègue de répondre.

● (1650)

Connie Cody: Monsieur le Président, selon le député, que pensent les Canadiens du fait que le gouvernement accorde la priorité au service de la dette pour enrichir les banquiers et les détenteurs d'obligations au lieu de s'attaquer à la crise dans notre système de santé?

Gérard Deltell: Monsieur le Président, je remercie ma collègue de son excellent travail à la Chambre et dans sa circonscription. En passant, elle est l'une des rares personnes à avoir délogé un député libéral. J'en suis très fier.

La question soulevée par la députée est très importante parce que nous parlons de la priorité du gouvernement. Veut-il acheminer plus d'argent au système bancaire ou aider directement les Canadiens? Voilà pourquoi nous allons nous battre. Notre travail consiste à surmonter les difficultés que nous cernons. Dans le cas présent, ce que nous voyons, c'est que le gouvernement accumule un trop gros déficit et qu'il vit au-dessus de...

Le vice-président: Nous reprenons le débat. Le député de Regina—Wascana a la parole.

Michael Kram (Regina—Wascana, PCC): Monsieur le Président, c'est un honneur et un privilège de prendre la parole aujourd'hui, mais avant d'entrer dans les détails du projet de loi d'exécution du budget, je m'en voudrais de passer sous silence les célébrations de la Coupe Grey des Roughriders de la Saskatchewan, qui se déroulent depuis le début de la semaine à Regina et partout ailleurs en Saskatchewan.

Dimanche soir, les partisans du vert et blanc ont pris les rues d'assaut afin de célébrer la victoire des Roughriders, qui ont remporté la Coupe Grey contre les Alouettes de Montréal par la marque de 25 à 17. Je suis convaincu que, d'ici Noël, les produits promotionnels aux couleurs des champions de la Coupe Grey vont se vendre comme des petits pains chauds.

Ordres émanant du gouvernement

Aussi palpitant que soit le dimanche de la Coupe Grey, n'oublions surtout pas qu'une telle victoire ne tient pas au hasard. Elle est le fruit d'efforts assidus et de choix difficiles amorcés des semaines, des mois, voire des années plus tôt. Chaque fois qu'une équipe de football commence par un bon placement, qu'elle progresse résolument sur le terrain et qu'elle marque un touché, c'est grâce au savoir-faire éprouvé qui a débouché sur le recrutement des bons joueurs et des bons entraîneurs ainsi que sur une stratégie de jeu mûrement réfléchie.

En revanche, quand la direction de l'équipe laisse à désirer pendant de nombreuses années, cela finit par se concrétiser sur le terrain sous forme de pénalités coûteuses et de plaqués du quart-arrière. Selon moi, c'est exactement ce qui se passe avec le budget. Les pénalités sont légion, le déploiement sur le terrain ne fonctionne pas, et on parle beaucoup trop des touchés que l'on va marquer sans jamais s'approcher de la zone de but.

Examinons de plus près le contenu du budget. Il prévoit un déficit de 78 milliards de dollars cette année, un record si on exclut les années de pandémie. La dette accumulée s'élève à 1,3 billion de dollars — un autre record — et les paiements d'intérêts sur la dette ont explosé pour atteindre 56 milliards de dollars par an — encore un record. Ce 56 milliards de dollars par an en paiements d'intérêts, c'est un chiffre tellement énorme qu'il est difficile pour les gens de se faire une idée de la somme que cela représente.

Voyons combien cela représente par ménage. Si on divise 56 milliards de dollars par le nombre de ménages au Canada, on obtient environ 3 400 \$ par ménage par année. Voilà la somme que perdent les ménages canadiens, non pas à cause d'une erreur de leur part ou d'un achat qu'ils ont fait, mais parce que le gouvernement fédéral dépense plus d'argent qu'il n'en a.

C'est quand on se demande ce qu'une famille canadienne pourrait faire avec ces 3 400 \$ par année que la réalité de ce fardeau devient claire. Pour certaines familles, 3 400 \$, c'est un paiement hypothécaire mensuel. Pour d'autres, c'est deux mois d'épicerie. Pour d'autres encore, c'est un véhicule d'occasion pour leur adolescent qui doit se rendre au travail. Pour une famille avec des enfants, c'est peut-être une année entière de cotisations à un régime enregistré d'épargne-études.

En termes de football, cela revient à commencer chaque attaque en faisant plaquer son quart en recul, avant même que le quart-arrière ait pu choisir un jeu. Avant même d'avoir pu planifier leur budget, les familles canadiennes se retrouvent clouées au sol par le coût record du service de la dette du gouvernement.

Quand les amateurs de football du reste du Canada ont vu les Roughriders remporter la coupe Grey dimanche dernier, bon nombre d'entre eux se sont probablement dit que leur équipe pourrait toujours se reprendre dans un an, qu'elle aurait peut-être plus de chance la saison prochaine. Malheureusement, on ne peut pas en dire autant des paiements d'intérêts sur la dette fédérale, parce que, selon les calculs du gouvernement, les paiements d'intérêts de l'année prochaine seront plus élevés que ceux de cette année, et ils seront probablement encore plus élevés l'année suivante. En fait, selon le budget, les paiements d'intérêts sur la dette devraient battre un nouveau record chaque année pour le reste de la décennie.

• (1655)

Pour faire un parallèle avec le football, si un quart-arrière se fait plaquer par un joueur de ligne défensive de 300 livres cette saison, il peut s'attendre à se faire plaquer par un joueur de 400 livres la

saison prochaine, puis de 500 livres la saison suivante. Voilà ce que les paiements d'intérêts sur la dette font subir aux Canadiens.

Les familles canadiennes font ce qu'elles peuvent. Elles établissent un budget, réduisent leurs dépenses et font des sacrifices. Beaucoup se tournent vers les banques alimentaires. Pendant ce temps, le gouvernement libéral, avec son personnel d'entraîneurs et le directeur général de l'équipe, continue de prendre des décisions qui rendent la vie plus difficile. Depuis maintenant 10 ans, sous deux premiers ministres libéraux et quatre ministres des Finances libéraux, nous observons la même tendance: plus de dépenses, plus d'emprunts, plus de dettes et plus de paiements d'intérêts.

Le premier ministre se plaint à dire que les libéraux « dépensent moins pour investir plus », mais en réalité, ils dépensent plus, beaucoup plus. Selon les propres chiffres du budget, le gouvernement devrait dépenser plus d'argent chaque année pour le reste de la décennie. Malheureusement, dans bien des cas, lorsque le gouvernement libéral choisit de dépenser, ce n'est souvent pas pour des raisons budgétaires valables, mais plutôt pour des raisons idéologiques.

Par exemple, le budget souligne l'importance du Conseil de recherches en sciences humaines en raison de son « rôle essentiel pour faire progresser le programme de croissance du gouvernement en favorisant la recherche et en attirant les meilleurs talents internationaux dans ce domaine », mais fournit très peu de détails sur les types de projets que le Conseil de recherches en sciences humaines financera. Jetons un coup d'œil à certains des projets qu'il a financés récemment.

Il a dépensé 20 000 \$ pour étudier la politique de genre dans la musique rock péruvienne. Je ne sais pas pourquoi nous devons dépenser 20 000 \$ pour ça, mais les libéraux semblaient penser que nous le devions. Ils ont financé une autre étude sur les égoportraits en ligne, y compris les photos de mode de personnes obèses sur Instagram, les égoportraits sur la justice sociale et les égoportraits qui vont à l'encontre des normes sociales. Cette étude nous a coûté 94 000 \$. Ils ont également ressenti le besoin d'élaborer un programme de piano inclusif et intersectionnel pour les deux sexes. Pour ce programme, la note à payer — si on me permet le jeu de mots — a été de 17 000 \$. Il y a aussi eu une étude sur les paniers d'épicerie, mais, malheureusement, elle ne traitait pas de la hausse du coût des produits d'épicerie que les gens mettent dans les paniers, seulement de leurs sentiments à l'égard des paniers d'épicerie eux-mêmes. Quoi qu'il en soit, cette étude a coûté plus de 100 000 \$ aux contribuables canadiens à ce jour.

Les Canadiens méritent mieux de la part de leur gouvernement. En prévision du budget, les conservateurs ont suggéré des solutions très pratiques pour lutter contre la hausse du coût de la vie, comme annuler la taxe sur le carbone pour les industries, la norme fédérale sur les carburants et la réglementation sur les emballages alimentaires en plastique. Même si ces éléments font grimper le coût de l'épicerie et de la vie, les libéraux ont malheureusement refusé de les abolir.

Ordres émanant du gouvernement

Je n'ai aucun doute que les libéraux diront que je suis négatif, mais je ne le suis pas. Je suis tout simplement honnête. Il n'y a pas de message plus positif et porteur d'espoir que celui-ci: le Canada peut faire mieux que le bilan des libéraux des 10 dernières années. Les Canadiens devraient avoir la possibilité de quitter le sous-sol de leurs parents et les moyens de se loger. Ils devraient pouvoir nourrir leur famille sans aller faire la file dans les banques alimentaires. Les Canadiens devraient avoir accès à une vie confortable sans s'endetter de plus en plus chaque année.

Si le gouvernement veut apprendre des champions de la Coupe Grey, voici le résumé du plan de reconstruction: il faut mettre fin aux déficits inflationnistes, rétablir la discipline financière et offrir immédiatement aux Canadiens un allègement des prix des produits qu'ils consomment chaque semaine. C'est comme ça qu'on transforme une équipe habituée aux bas-fonds du classement en équipe championne.

• (1700)

Claude Guay (secrétaire parlementaire du ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, Lib.): Monsieur le Président, je tiens à remercier le député de s'être exprimé au sujet du budget, mais je lui suggère de s'en tenir au football plutôt qu'à l'économie.

En ce qui concerne l'économie, parlons un peu de l'avenir. J'ai de la misère à trouver un sens à tous ces commentaires des conservateurs. Une partie du budget est consacrée aux dépenses et une autre aux investissements, mais la plus grosse part est consacrée aux investissements. Quel est le lien entre les investissements et l'inflation? C'est ce que j'aimerais que le député m'explique.

Michael Kram: Monsieur le Président, au fil des ans, ce que j'ai trouvé très troublant chez les libéraux, c'est qu'ils cherchent constamment à faire des tours de passe-passe avec le budget. Lorsque Paul Martin était premier ministre, ils disaient qu'ils allaient équilibrer le budget quoi qu'il advienne, puis ils ont changé leur fusil d'épaule et ont commencé à dire que ça n'arriverait pas, mais qu'on diminuerait une partie du ratio dette-PIB. Maintenant, ils disent qu'ils vont équilibrer le budget de fonctionnement, mais qu'ils vont continuer de dépenser: dépenser pour payer les intérêts sur la dette et dépenser pour investir dans les infrastructures. Il faut comprendre que de l'argent, c'est de l'argent, que des dépenses, ce sont des dépenses, et que les Canadiens devront tout rembourser avec intérêts. Les libéraux ne semblent pas vouloir le comprendre ou s'en soucier.

[Français]

Alexis Deschênes (Gaspésie—Les Îles-de-la-Madeleine—Lestiguj, BQ): Monsieur le Président, je veux saluer le discours de mon confrère.

Au Bloc québécois, nous partageons certains de ses points de vue, notamment sur le fait que le déficit est en effet très élevé et qu'il faut savoir utiliser les fonds publics de façon judicieuse.

Une des dépenses dans ce budget, c'est des subventions à l'industrie pétrolière. Quand on regarde la situation, c'est à peu près 9 milliards de dollars par année que l'on donne à l'industrie pétrolière. Il me semble que s'il y a un secteur de l'économie qui devrait être capable de fonctionner sans subventions, c'est bien celui du pétrole.

Comment mon confrère peut-il concilier son désir que le budget soit bien géré et des subventions à l'industrie pétrolière?

[Traduction]

Michael Kram: Monsieur le Président, les avantages que notre secteur des ressources naturelles apporte à la société dépassent largement les coûts. Je tiens à souligner que le budget annuel du gouvernement de la Saskatchewan tire chaque année entre 10 % et 15 % de ses revenus des redevances sur les ressources naturelles. Si mon collègue affirme que le gouvernement libéral fédéral devrait intervenir moins dans les activités des sociétés pétrolières et gazières et s'enlever du chemin, je suis tout à fait d'accord avec lui.

J'aimerais que les libéraux abrogent les dispositions issues du projet de loi C-69, la loi anti-pipelines. J'aimerais beaucoup qu'ils fassent de même avec celles du projet de loi C-48, qui interdit les pétroliers sur la côte Ouest. Ainsi, nous pourrions extraire toutes les ressources qui se trouvent littéralement sous nos pieds et les exporter dans le monde entier. Il est dommage que les libéraux semblent toujours se dresser sur notre chemin.

Jeff Kibble (Cowichan—Malahat—Langford, PCC): Monsieur le Président, le député a décidément réussi un touché grâce à son excellent discours. Je le remercie de son honnêteté et de ses suggestions positives.

Chaque jour, des gens de ma circonscription, sur l'île de Vancouver, me disent qu'ils ont du mal à payer l'épicerie, l'essence et le loyer. Ils ne mangent pas à leur faim et ils perdent leur maison. Ce ne sont là que quelques-uns des signes qui montrent que l'économie est chancelante.

Le député pourrait peut-être nous dire comment le budget proposé agira sur la faiblesse persistante de l'économie canadienne. Pense-t-il que le budget améliorera la situation ou qu'il continuera de l'aggraver?

• (1705)

Michael Kram: Monsieur le Président, malheureusement, les libéraux restent fidèles à eux-mêmes dans ce budget, qui s'inscrit dans le prolongement de 10 années de piètre leadership. Il entraînera évidemment une hausse des prix, notamment à l'épicerie, alors que les Canadiens ont déjà du mal à joindre les deux bouts.

J'aimerais citer l'ancien premier ministre, Justin Trudeau, si on me le permet. Il a dit, il y a à peine cinq ans: « Les taux d'intérêt n'ont jamais été aussi bas, Glen [...] Puisqu'ils n'ont jamais été aussi bas, le coût du service de la dette sera faible à l'avenir. » On constate maintenant que le chef des libéraux faisait tout à fait fausse route. Le service de la dette coûte de plus en plus cher aux Canadiens.

Vince Gasparro (secrétaire parlementaire de la secrétaire d'État (Lutte contre la criminalité), Lib.): Monsieur le Président, je vais partager mon temps de parole avec le député de Bay of Quinte.

Notre souveraineté n'a jamais été aussi menacée depuis des générations. Des droits de douane injustifiés nuisent aux entreprises, aux travailleurs et aux familles du Canada, tandis que l'instabilité mondiale perturbe les chaînes d'approvisionnement et entraîne un niveau d'incertitude que nous n'avons pas observé depuis des décennies. Nous sommes confrontés à une série de défis nouveaux et en constante évolution. Le fait est que le monde a changé et que le Canada doit évoluer avec lui. Le budget de 2025 est un appel à l'action pour protéger ce que nous avons, bâtir le Canada de demain et donner aux Canadiens les moyens de mener à bien ce changement.

Ordres émanant du gouvernement

L'histoire nous montre la voie à suivre. À une époque où le monde était en crise, C.D. Howe a transformé le Canada, qui était alors une économie agricole, en une puissance industrielle moderne. Sous son mandat, le Canada a quadruplé sa production industrielle nationale, construit la Voie maritime du Saint-Laurent et modernisé ses plus grandes villes. À l'époque, nous avons créé le ministère de la Production de défense afin de rationaliser le processus d'approvisionnement, faisant du Canada le quatrième plus grand producteur de matériel de guerre des forces alliées, malgré le fait que notre population était l'une des moins nombreuses. Howe comprenait que la transformation de l'économie canadienne nécessitait des investissements importants pour aider les usines à démarrer et pour moderniser les infrastructures du pays.

Nous n'avons pas besoin de regarder ce que font les autres quand notre propre histoire nous indique clairement comment bâtir un Canada fort. Tout comme Howe a réagi à la menace existentielle d'une guerre mondiale en renforçant les capacités industrielles, nous devons réagir aux menaces économiques actuelles avec la même ingéniosité, la même détermination et les mêmes convictions. Il savait à l'époque, comme nous le savons maintenant, que ce n'est pas en faisant des compressions qu'on peut stimuler la croissance, mais en investissant.

L'époque où nous pouvions miser uniquement sur l'intégration profonde des systèmes commerciaux du Canada et des États-Unis est révolue. Notre pays ne doit pas être soumis aux caprices d'un dirigeant étranger, et nous devons promouvoir des infrastructures, des industries et des projets de développement durable à un rythme jamais vu depuis des générations.

Nous investissons plus de 60 milliards de dollars en capital dans les infrastructures de l'avenir, notamment dans les domaines de l'énergie nucléaire, du captage du carbone, des minéraux critiques, de l'éolien en mer et des trains à grande vitesse. Le nouveau Bureau des grands projets accélérera la réalisation de ces projets d'intérêt national et coordonnera le financement afin d'accélérer la réalisation des projets. Ces projets relieront les régions de notre pays, attireront les capitaux nécessaires et créeront des emplois bien rémunérés.

Au-delà du Bureau des grands projets, nous faisons des investissements en recherche-développement pour favoriser l'innovation et augmenter la productivité. Nous réduisons les formalités administratives qui ralentissent les investissements privés, et le gouvernement a déjà fait adopter la Loi sur l'unité de l'économie canadienne, qui élimine les obstacles fédéraux au commerce.

Notre politique « Achetez canadien » catalysera nos vastes ressources naturelles afin que nous puissions devenir notre meilleur client. Pour bâtir, nous choisirons d'abord des matériaux et des fournisseurs canadiens. Nous allons bâtir notre pays avec de l'acier canadien, de l'aluminium canadien, du bois d'œuvre canadien et des travailleurs canadiens.

J'ai de l'expérience en financement de la lutte contre les changements climatiques, et on ne saurait trop insister sur l'importance de bâtir une économie à faibles émissions de carbone face à l'augmentation des risques climatiques. En proposant des crédits d'impôt stratégiques pour stimuler les investissements privés dans les technologies propres et le captage du carbone, nous positionnerons le Canada à l'avant-garde de l'énergie propre et de la fabrication de pointe, de manière à transformer l'innovation en croissance durable.

Le budget de 2025 investit également dans la technologie de l'avenir en prévoyant un financement réservé à la robotique de pointe, à l'informatique quantique et aux infrastructures d'intelligence artificielle qui établiront fermement la place du Canada en tant que chef de file mondial. Ces technologies alimenteront la prochaine génération d'industries canadiennes, de l'énergie propre à l'agriculture de précision, et transformeront la croissance en emplois pour les Canadiens.

Cependant, pour accroître la prospérité, nous devons protéger ce que nous avons. Alors que les conflits à l'étranger et l'instabilité économique augmentent les risques, nous devons renforcer nos atouts existants et en créer de nouveaux.

Le nouveau gouvernement consacre 81,1 milliards de dollars à la défense nationale, ce qui représente la plus forte augmentation des dépenses de défense depuis des générations. La stratégie industrielle de défense renforcera nos capacités industrielles, nous donnera les outils nécessaires pour répondre à nos besoins en matière de défense et nous permettra d'affronter les crises du XXI^e siècle.

● (1710)

À cette fin, le nouveau gouvernement a créé l'Agence de l'investissement pour la défense, qui réorganisera et rationalisera l'approvisionnement en matière de défense au Canada. Cette nouvelle agence mettra en place des chaînes de fabrication et d'approvisionnement nationales afin que les Forces armées canadiennes disposent de l'équipement de classe mondiale dont elles ont besoin et qu'elles méritent. Ces investissements aideront le Canada à respecter ses engagements envers l'OTAN et à renforcer notre sécurité collective.

Le nouveau gouvernement prend également des mesures pour protéger les Canadiens ici même, au pays, grâce aux dispositions législatives les plus sévères de l'histoire du Canada en matière de lutte contre la traite des personnes et de protection des frontières. Nous protégeons ainsi nos collectivités contre le trafic d'armes à feu et de drogues comme le fentanyl. Pour appuyer cette initiative, nous embauchons 1 000 nouveaux agents de la GRC et 1 000 nouveaux agents de l'Agence des services frontaliers du Canada afin de faire respecter les lois et d'assurer la sécurité de notre pays, tandis que des dispositions plus strictes en matière de mise en liberté sous caution et de détermination de la peine nous permettront de maintenir les récidivistes violents derrière les barreaux.

Enfin, le budget de 2025 rendra la vie plus abordable en réduisant les dépenses liées au fonctionnement du gouvernement, ce qui nous permettra de recentrer les investissements sur la croissance économique et la protection des programmes qui font baisser le coût de la vie pour les Canadiens. Nous avons déjà réduit l'impôt sur le revenu de 22 millions de Canadiens et lancé des prestations fédérales automatiques pour l'année d'imposition 2026. Ainsi, un nombre de Canadiens à faible revenu pouvant atteindre 5,5 millions recevra automatiquement les prestations gouvernementales essentielles auxquelles ils ont droit.

Nous éliminons la TVH pour les acheteurs d'une première habitation, ce qui aidera un plus grand nombre de jeunes Canadiens à réaliser le rêve de devenir propriétaire d'une habitation. Maisons Canada favorisera l'émergence d'une toute nouvelle industrie canadienne de l'habitation en misant sur des méthodes de construction modernes pour accroître la productivité à grande échelle, ce qui contribuera à accroître et à diversifier l'offre de logements pour un plus grand nombre de Canadiens.

En outre, le gouvernement protège les programmes qui sont les plus importants pour les Canadiens, des programmes tels que l'assurance-médicaments, les soins dentaires et les services de garde d'enfants. Le filet de sécurité sociale du Canada fait l'envie du monde entier et nous protégerons les programmes sur lesquels les Canadiens comptent. Nous vivons un moment crucial pour l'avenir de notre pays. Tout comme nous avons construit les chemins de fer, la voie maritime et la route transcontinentale à l'époque de C.D. Howe, le nouveau gouvernement va construire des réseaux numériques, énergétiques et de transport qui vont propulser le Canada au XXI^e siècle. Ces investissements vont lier les Canadiens, renforcer notre économie et protéger notre souveraineté. Le budget de 2025 est un plan pour un Canada plus fort et plus résilient, un Canada mieux placé pour gérer les défis de cette nouvelle période d'instabilité.

Nous ne choisissons pas notre époque, mais nous choisissons comment nous y réagissons. Le budget de 2025 fait partie de notre réaction. Nous allons construire en grand. Nous agirons rapidement et nous bâtirons un Canada fort, souverain et uni parce que nous croyons au Canada.

Tako Van Popta (Langley Township—Fraser Heights, PCC): Monsieur le Président, au fil des ans, j'ai assisté à cinq ou six discours du budget des libéraux, et chacun d'eux contenait un engagement à s'attaquer enfin aux problèmes de productivité du Canada. C'est encore le cas cette fois-ci. Voici le titre d'un article paru aujourd'hui dans le *Globe and Mail*: « Selon la Banque du Canada, le Canada est enfermé dans un cercle “vicieux” de faible productivité ».

Pourquoi les Canadiens devraient-ils croire que le gouvernement libéral va enfin s'attaquer à ce problème de productivité, alors qu'il s'y engage depuis des années et que la productivité est toujours à la traîne? Qu'est-ce qui est différent aujourd'hui?

• (1715)

Vince Gasparro: Monsieur le Président, le plus grand changement, c'est que nous avons un nouveau premier ministre et de nouveaux députés qui viennent du secteur privé. Le nouveau gouvernement a présenté un plan axé sur la reconstruction de l'économie du pays pour relever les défis du XXI^e siècle.

J'ai énuméré dans mon discours une série d'investissements que le nouveau gouvernement réalise. Il s'agit en grande partie d'améliorer et d'augmenter la productivité de notre pays. Investir dans des actifs productifs qui génèrent des revenus et améliorent la productivité du Canada est très différent de consacrer de l'argent à des dépenses de fonctionnement.

[Français]

Andréanne Larouche (Shefford, BQ): Monsieur le Président, nous parlons aujourd'hui de la loi de mise en œuvre du budget, lequel a été voté. Dans le cadre de ce budget, le Bloc québécois avait des demandes bien précises, raisonnables et raisonnées qui répondaient aux besoins du Québec. Je pense qu'il faut trouver un équilibre entre la nécessité de contrôler les finances publiques et la nécessité d'aider ceux qui en ont besoin.

Je vais revenir sur la demande que nous avons faite afin de garantir une équité entre tous les aînés de 65 ans et plus en ce qui concerne la pension qui est versée. Nous voulons abolir les deux classes d'aînés qui existent parce que les gens âgés de 65 à 74 ans ne reçoivent pas le même montant que ceux âgés de 75 ans et plus.

Ordres émanant du gouvernement

La semaine dernière, pendant la relâche parlementaire, M. Poulin, de l'AQDR, soit l'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées, m'a téléphoné et nous avons eu une grande discussion. Ses membres demandent cette équité. Au début de la semaine, lorsque j'étais sur la route, c'est quelqu'un de la FADOQ qui m'a appelée pour me demander comment nous allions relancer ce dossier. Les libéraux ont franchement oublié les aînés dans le dernier budget, et on compte sur le Bloc québécois.

Qu'est-ce que mon collègue a à répondre à cela?

[Traduction]

Vince Gasparro: Monsieur le Président, je n'ai pas entendu toute la question, mais je vais y répondre de mon mieux.

Ce que je peux dire à la députée, c'est que le budget adopte une approche pancanadienne. De plus, il cherche à régler les problèmes qui touchent tous les Canadiens. Les aînés ont travaillé dur et ils ont fait des sacrifices au fil des décennies pour contribuer à bâtir le pays. Ils méritent d'être traités avec le plus grand respect et le plus grand soin.

Je respecte la question de la députée au sujet de ce que propose le budget. Le fait est que nous créons des emplois et que nous investissons dans des actifs...

Le vice-président: Nous poursuivons les questions et observations. Le député d'Hamilton-Ouest—Ancaster—Dundas a la parole.

John-Paul Danko (Hamilton-Ouest—Ancaster—Dundas, Lib.): Monsieur le Président, je remercie le député d'appuyer le budget à la Chambre. Il a parlé de son expérience dans le secteur privé et je pense que le budget fait état, à maintes reprises, de l'influence que cette vaste expérience dans le secteur privé exerce sur le gouvernement.

Le député voudrait-il nous en dire plus sur les différences de point de vue entre le secteur privé et le gouvernement?

Vince Gasparro: Monsieur le Président, lorsqu'une personne a de l'expérience dans le secteur privé et qu'elle se joint à un gouvernement, elle y apporte une perspective très intéressante à propos de ce que contient le budget. Je pense aux investissements qui sont faits, à la réduction des dépenses de fonctionnement et à l'accent qui est mis sur les moyens de relever les défis du XXI^e siècle.

Si la seule chose que j'avais accomplie dans ma vie avait été d'être élu, j'aurais rendu un très mauvais service aux habitants de ma circonscription, Eglinton—Lawrence. Pour relever les défis du XXI^e siècle, nous avons besoin de l'expérience que l'on acquiert dans le secteur privé.

Chris Malette (Bay of Quinte, Lib.): Monsieur le Président, je suis heureux de participer au débat d'aujourd'hui pour appuyer le projet de loi C-15, la loi d'exécution du budget.

Le budget de 2025 est présenté à un moment où le système commercial et l'ordre international fondé sur des règles qui ont assuré la prospérité du Canada pendant des décennies sont en mutation, ce qui menace la souveraineté du Canada, notre prospérité et nos valeurs. L'heure n'est pas à l'intendance passive. Le Canada doit être ambitieux et promouvoir activement l'intérêt national du pays.

Ordres émanant du gouvernement

Le budget de 2025 est le plan que propose le gouvernement pour tirer parti des forces du Canada, parmi lesquelles figurent l'abondance de ses ressources naturelles, sa main-d'œuvre qualifiée et diversifiée, sa stabilité bien établie et ses valeurs démocratiques. Nous savons que pour le réaliser nous devons dépenser moins pour que le Canada puisse investir davantage. Faire preuve de leadership, c'est faire des investissements stratégiques judicieux tout en préservant la force que nous procure le fait d'avoir le ratio de la dette nette au PIB le plus bas du G7, une position financière solide et une voie claire vers la viabilité à long terme. Nous avons les ressources et les gens dont nous avons besoin pour prospérer et être concurrentiels dans l'économie mondiale d'aujourd'hui.

Le projet de loi C-15 est essentiel pour bâtir un Canada confiant, sûr et résilient pour les générations d'aujourd'hui et de demain. Afin que le Canada puisse progresser vers l'atteinte de ces objectifs, j'exhorte tous les députés à favoriser l'adoption rapide du projet de loi C-15. Je leur donnerai quelques raisons de le faire pendant le temps de parole dont je dispose aujourd'hui.

Nous dépenserons moins pour investir davantage. Le budget de 2025 propose une nouvelle approche de la discipline financière et de l'investissement stratégique. Le gouvernement réduira ses dépenses de fonctionnement afin de pouvoir investir davantage dans les travailleurs, les entreprises et les infrastructures qui contribuent à bâtir le Canada. Pour atteindre cet objectif, l'appareil gouvernemental lui-même doit devenir beaucoup plus productif en redimensionnant ses effectifs, en réduisant les formalités administratives et les dépenses inutiles, et en adoptant à grande échelle des technologies nouvelles et innovantes telles que l'intelligence artificielle. Le gouvernement équilibrera le budget de fonctionnement du Canada d'ici trois ans en faisant des choix responsables et pragmatiques, en réorientant la composition des dépenses vers des investissements en capital qui favoriseront la croissance économique et la prospérité des Canadiens.

Le gouvernement prévoit de ralentir la croissance des dépenses directes consacrées aux programmes, qui passerait de 8 % à moins de 1 %. Grâce à ce plan d'économies, le gouvernement pourra assurer aux Canadiens une plus grande efficacité dans la prestation des services essentiels tout en réduisant les coûts de fonctionnement. C'est là qu'intervient le projet de loi C-15. Le projet de loi C-15 est essentiel à la réalisation de l'objectif du budget de 2025 qui est de mener un examen complet des dépenses. Cet examen axé sur les priorités fondamentales viserait à réduire les dépenses liées au fonctionnement quotidien du gouvernement. Les économies seraient réalisées grâce à la restructuration des activités, au regroupement des services internes et au rajustement des programmes. Cette approche permettrait également de ramener la taille de la fonction publique à un niveau plus viable.

Le gouvernement fédéral a joué un rôle déterminant en veillant à ce que le Canada résiste à la pandémie de COVID-19 bien mieux que la plupart des autres pays du G7 et de l'OCDE. Cependant, nous devons maintenant faire face à de nouveaux défis, et ramener les effectifs de la fonction publique au niveau viable d'avant la pandémie de COVID nous aiderait à relever ces défis. Revoir l'ensemble des dépenses permettrait de réaliser des économies de 9 milliards de dollars en 2026-2027, de 10 milliards de dollars en 2027-2028, et de 13 milliards de dollars en 2028-2029. Si on tient compte également des autres économies et revenus prévus dans le budget de 2025, cela représente en tout 60 milliards de dollars sur cinq ans à compter de l'année en cours, 2025-2026.

Rendre le gouvernement plus efficace consiste non seulement à optimiser la taille des effectifs de la fonction publique, mais aussi à faire en sorte que le gouvernement puisse contribuer à la hausse de productivité en vue de favoriser l'augmentation des salaires, de stimuler les investissements du secteur privé canadien et d'accroître la résistance du Canada aux perturbations futures. Le projet de loi C-15 modifierait la Loi sur la réduction de la paperasse afin de donner à tous les ministres le pouvoir de mettre en place des bacs à sable réglementaires. Il donnerait à un ministre responsable le pouvoir d'accorder des exemptions temporaires à des dispositions législatives ou réglementaires afin de permettre la mise à l'essai de produits, de services, de processus ou de nouvelles approches réglementaires. Les modifications proposées réduiraient les formalités administratives qui ralentissent les investissements privés, limitent le commerce et la mobilité de la main-d'œuvre et restreignent la concurrence.

• (1720)

Dans le même ordre d'idée, le gouvernement est résolu à rendre le secteur public plus efficace. Les exigences législatives, comme les rapports faisant double emploi et les lourds processus d'approbation, accaparent une grande partie du temps des fonctionnaires, les empêchant de se consacrer à des tâches qui profitent aux Canadiens.

Le gouvernement procédera à un examen pour cerner les éventuelles modifications législatives à apporter, afin, par exemple, de simplifier les processus internes à faible risque, de moderniser les exigences dépassées et d'éliminer les exigences inutiles et contraignantes en matière de rapports.

Pour conclure, le projet de loi C-15 et le budget de 2025 représentent des étapes cruciales pour bâtir un Canada fort et prospère dans un monde de plus en plus incertain. J'implore les députés d'appuyer l'adoption rapide du projet de loi pour que nous puissions le mettre en œuvre le plus tôt possible dans l'intérêt du Canada.

• (1725)

Jeff Kibble (Cowichan—Malahat—Langford, PCC): Monsieur le Président, on entend constamment les expressions « achetez canadien » et « achetez de l'acier canadien ». Ça sonne bien. Ça plaît aux Canadiens patriotes, mais, tragiquement, on dit une chose et on fait son contraire.

Je me demande si le député d'en face pourrait expliquer aux Canadiens comment l'achat de traversiers en Chine, faits avec de l'acier chinois, et l'achat de terminaux et d'installations de gaz naturel liquéfié en Corée, faits avec de l'acier coréen et chinois par une entreprise américaine, correspondent à la politique « achetez canadien »? Le député pourrait-il l'expliquer à la Chambre?

Chris Malette: Monsieur le Président, si je me souviens bien, au moment de ces annonces — et le député le sait très bien, puisqu'il représente cette région du Canada —, il n'y avait aucun soumissionnaire canadien pour aucun de ces projets. Le gouvernement de sa province, la Colombie-Britannique, souhaite maintenant que tout achat du genre se fasse dorénavant en adhérant à la politique « achetez canadien », comme le préconise le gouvernement du Canada.

[Français]

Alexis Deschênes (Gaspésie—Les Îles-de-la-Madeleine—Lestiguj, BQ): Monsieur le Président, je voudrais poser une question à mon confrère sur un sujet qui nous préoccupe beaucoup, au Bloc québécois.

À la fin du projet de loi C-15, qui est assez volumineux, il y a une partie où on donne le pouvoir à un ministre de décréter qu'une loi ne s'appliquera pas à une certaine entreprise. C'est élargir beaucoup le pouvoir discrétionnaire du ministre. C'est peut-être même glisser vers l'arbitraire. C'est aussi donner suite au projet de loi C-5, qui a malheureusement été adopté ici sous bâillon.

J'aimerais que mon collègue puisse nous expliquer pourquoi il faut poursuivre cette tendance à donner tellement de pouvoirs discrétionnaires qui font que, lorsqu'un ministre va le décider, il y a des entreprises qui vont pouvoir fonctionner de façon parallèle à l'application de la loi.

[Traduction]

Chris Malette: Monsieur le Président, je reviens à la partie de mon discours où j'ai dit que nous donnerons aux ministres le pouvoir discrétionnaire de simplifier et d'éliminer les règles redondantes et encombrantes qui, après un examen attentif, auront été considérées comme des obstacles à l'avancement des projets.

Cette mesure visant à donner ce pouvoir aux ministres n'est pas prise à la légère. Elle fait partie du plan budgétaire de 2025 visant à donner aux ministres le pouvoir d'accélérer à la fois substantiellement et judicieusement la réalisation des projets.

John-Paul Danko (Hamilton-Ouest—Ancaster—Dundas, Lib.): Monsieur le Président, le député a déjà occupé des fonctions au niveau municipal, et je me demande ce qu'il voit dans le budget qui profite en particulier aux municipalités de l'Ontario et de tout le Canada.

Chris Malette: Monsieur le Président, je remercie le député, qui a lui-même déjà été conseiller municipal.

Comme nous l'avons vu partout au Canada, les municipalités ont eu du mal à financer leurs infrastructures et installations. Le budget prévoit 5,1 milliards de dollars pour le financement des infrastructures, que nous allons mettre en œuvre à l'échelle nationale afin d'aider les municipalités à moderniser leurs installations et à en améliorer l'efficacité énergétique.

Mon collègue le sait, l'entretien des milliards de dollars d'infrastructures existantes et l'un des problèmes que rencontrent fréquemment les municipalités du pays.

AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS

• (1730)

[Traduction]

LA LOI SUR LA MÉDAILLE DE RECONNAISSANCE POUR LES DONNEURS VIVANTS

Ziad Aboultaif (Edmonton Manning, PCC) propose que le projet de loi C-234, Loi prévoyant la création et l'attribution d'une médaille de reconnaissance pour les donateurs vivants, soit lu pour la deuxième fois et renvoyé à un comité.

— Monsieur le Président, un donneur vivant est une personne qui donne l'intégralité ou une partie d'un organe pour sauver la vie d'un autre Canadien. Je suis moi-même un donneur vivant. Le 8 décembre 2003, j'ai donné une partie de mon foie pour sauver la vie de mon fils Tyler, mais je ne suis pas le seul. Partout au Canada, des centaines de personnes sont en vie aujourd'hui parce que quelqu'un a courageusement et généreusement donné de manière altruiste une partie de son corps à une autre personne pour lui sauver

Affaires émanant des députés

la vie. Les donateurs vivants incarnent les idéaux les plus élevés d'altruisme. Toutefois, le Canada ne dispose pas d'un système officiel pour célébrer leur contribution. Mon projet de loi, le projet de loi C-234, rendra hommage à ces personnes remarquables en créant la médaille de reconnaissance pour les donateurs vivants.

Je suis extrêmement fier que la Chambre se soit unie derrière cet effort non partisan. Aujourd'hui, je vais parler du projet de loi, mais je donnerai aussi une voix à mes collègues de tous les partis qui n'auront pas l'occasion de prendre la parole aujourd'hui. Cela montrera que cette initiative est réellement large et non partisane. Les comotionnaires viennent de toutes les provinces et appuient fermement le projet de loi. J'ai reçu l'appui de députés de tous les partis politiques et je leur en suis extrêmement reconnaissant. Cela montre aux Canadiens que nous pouvons nous unir pour accomplir de belles réalisations quand nous renonçons à la politique politicienne. Nous sommes tous motivés par les dons désintéressés de ces donateurs.

Comme l'a déclaré la députée libérale d'Ottawa-Ouest—Nepean: « Ce projet de loi accordera la reconnaissance nécessaire aux personnes qui le méritent le plus. Leurs histoires réconfortantes d'altruisme sont une source d'inspiration. »

Ma collègue de Long Range Mountains a dit: « Je connais un donneur vivant et j'ai constaté de mes propres yeux l'énorme sacrifice qu'il faut faire pour donner à quelqu'un une seconde vie. Ces héros ne le font pas pour qu'on leur témoigne de la reconnaissance. Ils le font par amour et par altruisme, mais ils méritent tout de même de la reconnaissance pour avoir fait le don ultime: le don de la vie. »

Elle a ajouté: « Quelqu'un que nous aimons a reçu deux reins, un de son frère et un de sa sœur. Sa vie avant la greffe était marquée par l'épuisement et les contraintes, mais recevoir un nouveau rein lui a redonné espoir et énergie. Ces dons ont transformé le malheur en liberté et lui ont permis de reprendre une vie normale. »

Ces donateurs ont répondu à l'appel, accepté le risque et fait un don de vie. À mes yeux et aux yeux des personnes qu'ils ont sauvées, ils sont de véritables héros.

Le député libéral de Coquitlam—Port Coquitlama déclaré: « La création d'une médaille de reconnaissance pour les donateurs vivants est une étape importante pour reconnaître ces Canadiennes et Canadiens exceptionnels qui ont donné une partie d'eux-mêmes pour sauver la vie d'autres personnes. Les personnes qui prennent cette décision, par gentillesse et par compassion, qui font preuve d'altruisme pour aider des amis, des membres de la famille et parfois des inconnus, sont les héros méconnus du Canada. Cette médaille reconnaît leur apport à l'humanité. »

Les donateurs vivants ne sont pas payés et ne peuvent pas recevoir de rémunération en échange de leur don, ce qui est une bonne chose. Ils ont donné librement ce qu'ils pouvaient donner pour sauver la vie d'une autre personne. C'est un cadeau qui n'a pas de prix.

La députée de Similkameen—Okanagan-Sud—Kootenay-Ouest l'a dit. Elle a dit: « Le choix de donner un organe n'est accompagné d'aucune récompense, mais les Canadiennes et les Canadiens ordinaires qui prennent cette décision choisissent de sauver une vie. Leur courage doit être reconnu. Je suis donc très fière de coparrainer le projet de loi de mon collègue, qui vise à créer une médaille de reconnaissance pour les donateurs vivants. »

Affaires émanant des députés

La chef du Parti vert, quant à elle, a parlé de la véritable motivation des donneurs d'organe. Elle a dit : « Chaque année, des centaines de Canadiennes et de Canadiens font preuve de compassion et de courage et prennent l'extraordinaire décision de faire don de leurs organes aux milliers de Canadiennes et de Canadiens qui attendent une greffe d'organe qui leur sauvera la vie. J'appuie pleinement le projet de loi C-234, qui honorera à juste titre les donneurs vivants et reconnaîtra le don désintéressé de la vie que ces personnes font, ainsi que l'incidence marquée qu'elles ont sur notre système de santé et nos collectivités. »

• (1735)

Comme je l'ai déjà mentionné à la Chambre, un receveur de greffe m'a dit un jour : « Je ne crois pas qu'une carte de remerciement soit suffisante. J'aimerais que nous puissions les remercier comme il se doit. »

Mon collègue de Calgary-Centre sait qu'il faut faire plus. Il a dit ceci : « Ces personnes offrent le don de la vie, souvent dans l'ombre et sans grand éclat. Une médaille nationale est un moyen significatif d'honorer leur extraordinaire générosité et de nous rappeler à tous le pouvoir de l'altruisme pour l'édification d'un pays plus fort et plus compatissant. »

Les donneurs vivants se portent volontaires pour donner une partie de leur corps à une autre personne afin de lui sauver la vie, et ce geste altruiste et désintéressé mérite toute notre reconnaissance. Nous soulignons la bravoure, l'altruisme et la compassion de certaines personnes envers leurs concitoyens. Nous devrions aussi le faire pour les donneurs vivants.

Le député de Don Valley-Ouest est d'accord. Il a déclaré : « Chaque jour, les Canadiens en attente d'une greffe d'organe dépendent de la générosité et du courage des donneurs. En créant la médaille de reconnaissance pour les donneurs vivants, le Parlement rend hommage à ces personnes extraordinaires dont l'altruisme sauve des vies, renforce les familles et reflète le meilleur de ce que nous sommes en tant que pays. »

Le chef du NPD a déclaré : « Les donneurs d'organes vivants incarnent le plus haut idéal de générosité, de compassion et d'humanité. La création d'une médaille nationale est un hommage approprié, vu leur contribution extraordinaire à la vie d'autrui et à notre société dans son ensemble. »

L'élément le plus important de ce projet de loi, c'est que cette médaille sensibiliserait le public et susciterait des discussions sur le don d'organes par des personnes vivantes. Elle encouragerait d'autres personnes à envisager le don d'organes de leur vivant et à découvrir le pouvoir qu'il recèle, ce qui permettrait de sauver davantage de vies.

Mon amie libérale, la députée de Humber River—Black Creek, comprend cela. Elle a déclaré : « Je suis fière d'appuyer le projet de loi C-234, qui reconnaît la générosité vraiment extraordinaire des personnes ayant fait un don d'organe de leur vivant au Canada. Leur sacrifice sauve des vies et nous montre à tous ce que signifie donner le meilleur de soi. Célébrons leur courage et leur compassion altruistes, car ils sont une source d'inspiration pour nous tous. »

Je suis on ne peut plus d'accord avec elle.

Mon collègue, le député de Mont-Riding, a également signalé le pouvoir qu'une telle médaille pourrait avoir lorsqu'il a dit : « Nous avons besoin de plus de donneurs d'organes au Canada. C'est pour-

quoi je soutiens pleinement le projet de loi C-234 visant à créer une médaille de reconnaissance pour les donneurs vivants. Cette distinction permettra de sensibiliser le public et de reconnaître les donneurs, et contribuera à sauver des vies. »

En adoptant ce projet de loi, nous ferions du Canada le deuxième pays au monde à ajouter les donneurs vivants à son système national de distinctions honorifiques. En prenant les devants dans ce domaine, nous démontrons encore davantage notre conviction que le don d'organes est la chose à faire.

Mon collègue libéral, le député de Laval—Les Îles, voit également une occasion pour le Canada de montrer l'exemple. Il a déclaré : « Ce serait une source de fierté de voir le Canada devenir le deuxième pays à honorer officiellement les donneurs vivants. Ces personnes sont des héros méconnus qui méritent pleinement cette reconnaissance. Bien que le Canada soit un pays prospère doté d'une infrastructure de soins de santé bien établie, cette loi nous rappelle que nous ne sommes rien sans la générosité et le dévouement des autres. Se mettre à la place d'autrui est un acte démocratique fondamental qui doit être souligné et revalorisé. »

C'est ma collègue la députée libérale de South Shore—St. Margarets qui a le mieux résumé la situation en disant : « Ce projet de loi souligne une vérité toute simple, à savoir que le don de la vie est l'un des plus grands services qu'on puisse rendre à son prochain. En rendant hommage à ceux qui font un don d'organe de leur vivant, nous célébrerons ces héros discrets qui sauvent des vies et renforcent le tissu social de notre pays. »

Les députés ne sont pas les seuls à le dire. Il y a aussi des intervenants de première ligne de notre système de santé.

• (1740)

En tant qu'urgentologue, notre collègue le député libéral de Winnipeg-Ouest connaît bien ces questions. Il a déclaré : « En offrant mon appui au projet de loi C-234, je souhaite souligner l'importante contribution des donneurs vivants à nos collectivités. Chaque don ne touche pas que le receveur, car il unit des familles, des amis et des concitoyens dans la gratitude et l'espoir. Cette médaille honore nos Canadiens extraordinaires dont la générosité contribue à rendre nos collectivités plus résilientes et plus compatissantes. »

La médaille serait la seule reconnaissance officielle de ces dons essentiels qui sauvent des vies. Ce serait une façon légitime, concrète et significative de remercier un donneur en lui offrant une récompense non monétaire. Mon collègue le député de Sherwood Park—Fort Saskatchewan comprend l'importance d'un tel honneur. Il a déclaré : « Je suis fier d'appuyer le projet de loi C-234, qui vise à reconnaître la générosité exceptionnelle des Canadiens qui font un don d'organe de leur vivant. Ces hommes et ces femmes représentent l'humanité à son meilleur. Ces gens sont prêts à faire de grands sacrifices pour faire le don de la vie à leur prochain. Honorer leur compassion et leur courage est la chose à faire. »

Au Canada, 4 700 personnes attendent une greffe d'organe qui leur sauvera la vie, et la plupart d'entre elles ont besoin d'un organe d'un donneur vivant, d'une personne altruiste qui donne la totalité ou une partie d'un de ses organes pour sauver la vie d'une autre personne. Les trois quarts des personnes en attente d'une transplantation ont besoin d'un rein, et les donneurs vivants sont une option.

Cette reconnaissance ne serait pas seulement une validation des sacrifices du donneur, elle serait aussi l'occasion d'engager une discussion essentielle sur le don d'organes, la façon de réduire la liste d'attente pour une greffe et la préservation d'un plus grand nombre de vies. La proposition a obtenu l'appui de tous les partis en raison de sa simplicité et de son incidence. Une médaille de reconnaissance pour les donneurs vivants constituerait un puissant symbole de gratitude et garantirait que les donneurs soient remerciés comme il se doit d'avoir sauvé la vie d'une autre personne. Elle est conforme à la tradition d'honneur, de bravoure et de compassion du Canada, et placerait les donneurs vivants aux côtés des autres citoyens à qui l'on rend hommage.

La médaille a un potentiel d'inspiration et d'éducation. En honorant les donneurs vivants, le Canada pourrait donner l'exemple en mettant en avant l'importance du don des donneurs vivants et en rendant hommage aux personnes qui font le don de la vie. La médaille serait un moyen tangible et non monétaire de reconnaître leur altruisme, de sensibiliser au don fait par les donneurs vivants et d'encourager un plus grand nombre de Canadiens à envisager cet acte qui sauve des vies.

Je suis convaincu que tous les députés voudront appuyer la proposition, et j'espère pouvoir compter sur leur appui solide. Les Canadiens verront dans cette initiative une reconnaissance utile et méritée, et il nous incombe maintenant de faire en sorte qu'elle se concrétise. Comme l'a dit simplement ma collègue la députée de Battlefords—Lloydminster—Meadow Lake, « décerner une médaille de reconnaissance aux donneurs vivants rend hommage à leur courage et à leur générosité tout en sensibilisant la population et en encourageant d'autres dons qui sauvent des vies ».

Je vais conclure en citant le député de Charlottetown, qui a résumé la situation en disant : « Les donneurs d'organes vivants sont nos héros méconnus. Leur don de vie est le geste le plus altruiste qui soit. La bravoure et le courage qu'il faut pour donner une partie de soi afin de sauver un autre méritent les plus hauts hommages et la plus grande reconnaissance. Le Canada est vraiment privilégié d'avoir des personnes qui sont prêtes à faire de telles contributions, et le moins que nous puissions faire, c'est de les remercier comme il se doit. »

Je suis tout à fait d'accord. Adoptons ce projet de loi et sauvons plus de vies.

Eric St-Pierre (Honoré-Mercier, Lib.): Monsieur le Président, je tiens à remercier le député d'Edmonton Manning d'avoir présenté le projet de loi C-234, à le féliciter pour sa passion à cet égard et aussi pour le travail qu'il fait pour son fils.

Ma question est la suivante : savez-vous s'il y a des jours fériés pour les donneurs vivants ? Y a-t-il des journées nationales qui s'ajouteraient à une éventuelle médaille ?

• (1745)

Le vice-président adjoint (John Nater): Le député doit adresser ses questions à la présidence.

Le député d'Edmonton Manning a la parole.

Ziad Aboultaif: Monsieur le Président, je ne connais aucune récompense semblable à celle que je propose. Le mois d'avril est le mois de la sensibilisation aux dons d'organes et de tissus, qui a été instauré grâce aux efforts de certaines ONG qui tentent de sensibiliser la population. Je continue d'aider et d'appuyer leur initiative, mais je crois que nous devons en faire davantage.

Affaires émanant des députés

Nous devons reconnaître les donneurs et sensibiliser les Canadiens à l'importance d'avoir davantage de donneurs vivants afin de réduire l'arriéré de 4 700 cas qui, soit dit en passant, sont dans le système depuis que j'ai présenté, il y a 10 ans, mon premier projet de loi visant à créer un registre des donneurs d'organes au Canada. Le projet de loi n'a pas été adopté, mais j'ai bon espoir que celui qui est à l'étude aujourd'hui permettra de sensibiliser davantage la population et de faire comprendre aux Canadiens que cette question est importante. Il s'agirait d'une reconnaissance publique.

[Français]

Andréanne Larouche (Shefford, BQ): Monsieur le Président, je remercie mon collègue d'Edmonton Manning de ce projet de loi, mais surtout d'avoir partagé avec nous l'histoire très touchante du don d'organe qu'il a fait à son fils.

Le seul petit bémol qu'il y a dans son projet de loi pour le Bloc québécois, c'est que l'Association canadienne des dons d'organes et de tissus tient déjà une cérémonie pour rendre hommage aux donneurs à titre posthume et aux donneurs vivants. En outre, deux médailles existent déjà, soit la médaille Ambassadeur de la santé et la médaille à l'engagement d'un Grand Samaritain.

Il faut simplement s'assurer que sa loi reconnaît le travail que font déjà des organismes comme l'Association canadienne des dons d'organes et de tissus, Transplant Québec, Héma-Québec, la Société canadienne du sang. Il est impératif et j'espère qu'il sera d'accord avec moi, de convier des représentants de ces organismes à venir en comité pour s'assurer que la reconnaissance qu'il souhaite promouvoir se fait en harmonie avec les missions responsables de ces organismes.

Qu'en pense mon collègue ?

[Traduction]

Ziad Aboultaif: Monsieur le Président, je remercie la députée de ses bons mots et de sa question. La nature et l'esprit du projet de loi visent tout à fait à reconnaître ces héros méconnus au Canada.

Il est très important de travailler avec des organismes de partout au pays, et je crois que cela se fera. Mon bureau et moi communiquerons avec de nombreux autres organismes que nous connaissons, et je remercie la députée d'en avoir souligné quelques-uns afin que nous puissions travailler ensemble, car, comme je l'ai dit, il s'agit d'une initiative non partisane. Il doit continuer d'en être ainsi parce que, au bout du compte, nous sommes tous Canadiens. Nous avons un objectif commun, celui de nous entraider et de nous assurer de donner l'exemple aux autres.

[Français]

Bernard Généreux (Côte-du-Sud—Rivière-du-Loup—Kataiskomik—Témiscouata, PCC): Monsieur le Président, je remercie mon collègue de ce magnifique projet de loi que tout le monde, je pense, dans cette salle doit appuyer.

Un organisme dans ma circonscription s'appelle Chaîne de vie. La présidente et fondatrice, Mme Lucie Dumont, l'a créé pour faire la promotion des dons d'organes. Mon collègue a parlé de formation. Chaîne de vie a pour objectif de donner de la formation à des jeunes de 15 à 17 ans dans des cours d'anglais et en profite pour parler de cette situation. Ce projet de loi permettrait, avec la remise des médailles, de faire beaucoup de gestes de reconnaissance, en effet, mais il permettrait aussi d'informer le public sur le don d'organes.

Affaires émanant des députés

J'ai moi-même signé ma carte de don d'organes, au moyen de mon permis de conduire du Québec. Il y a 800 personnes qui attendent des dons d'organes au Québec.

Je pense que c'est une initiative extraordinaire de mon collègue.

[Traduction]

Ziad Aboultaif: Monsieur le Président, je remercie mon collègue de son appui. Il a porté d'autres cas à mon attention, ainsi que d'autres organismes qui font du bon travail. Je prends donc la balle au bond et je donne à la Chambre, à tous les députés de tous les partis, l'occasion de travailler ensemble avec tous les Canadiens. Pour les Canadiens qui ont le plus besoin d'organes, le projet de loi faciliterait leur vie et celle des membres de leur collectivité, de leur milieu de travail et de leur famille. Nous pouvons tous travailler ensemble pour y parvenir.

• (1750)

L'hon. Ginette Petitpas Taylor (Moncton—Dieppe, Lib.): Monsieur le Président, je suis extrêmement ravie de prendre la parole à la Chambre aujourd'hui à l'appui du projet de loi C-234, qui vise à créer une médaille de reconnaissance pour les donneurs vivants.

J'aimerais commencer par expliquer aux députés pourquoi j'appuie ce projet de loi. Tout d'abord, comment ne pas être émue par l'expérience du député d'Edmonton Manning qui, en tant que père d'un enfant atteint d'une maladie grave, a donné une partie de son foie pour sauver la vie de son fils? Au fil des ans, de nombreux Canadiens courageux font également de même en devenant donneurs vivants pour sauver la vie de quelqu'un, qu'il s'agisse d'un membre de leur famille, d'un ami ou parfois même d'un inconnu. C'est tout à fait inspirant.

À mon avis, ce genre d'altruisme et de courage incarne le meilleur des valeurs canadiennes et humaines, et doit être récompensé à sa juste valeur. Nous récompensons déjà l'altruisme d'un autre genre, par exemple avec la Médaille du souverain pour les bénévoles. Nous décernons également plusieurs distinctions militaires et civiles aux Canadiens qui ont risqué leur vie pour venir en aide à autrui dans des situations d'urgence.

[Français]

Créer une telle distinction pour célébrer ces qualités, plus particulièrement dans le contexte d'un don d'organe de son vivant, me semble alors être la prochaine étape logique.

[Traduction]

J'appuie également le projet de loi en raison de ce qu'ont vécu deux de mes amis, Dan McLaughlin et Michael Walsh.

Il y a quelques mois à peine, Dan McLaughlin a vécu l'expérience de toute une vie. Pendant la Deuxième Guerre mondiale, son père est entré dans l'Aviation royale canadienne et, comme des milliers d'aviateurs des quatre coins du Canada et du Commonwealth britannique, il a perfectionné ses compétences en vol ici, au Canada, à bord d'un avion d'entraînement Harvard. Aujourd'hui, il n'y a qu'une poignée d'avions Harvard qui peuvent encore voler, mais Dan a récemment eu l'occasion de piloter l'un d'entre eux, 84 ans après que son père soit monté pour la première fois dans le cockpit du sien.

[Français]

Il a eu la gentillesse de me montrer les photos de cette belle expérience incroyable, et je dois dire que l'expression sur son visage

alors qu'il volait dans les airs à bord d'un avion identique à celui que son papa avait piloté près d'un siècle auparavant était absolument inestimable.

[Traduction]

Je raconte cette histoire parce que rien de tout cela ne serait arrivé si, il y a six ans, Dan n'avait pas reçu une greffe de rein qui lui a sauvé la vie.

Mon ami Mike Walsh a reçu une greffe de rein il y a sept ans et, aujourd'hui, il s'occupe de sa santé et profite au maximum des années qu'il pensait ne jamais vivre.

Mike et Dan, qui se connaissent bien, ont vécu des épreuves similaires lorsqu'ils attendaient un don de rein. Ils ont tous deux fait tout ce qu'ils pouvaient pour rester positifs et garder espoir, mais ils ont également fait ce qu'une personne raisonnable ferait lorsque les chances sont contre elle: ils ont mis de l'ordre dans leurs affaires. Ils ont dit ce qu'ils souhaitaient dire aux membres de leur famille et à leurs amis et ils ont également pris des arrangements funéraires.

À un moment donné, Dan cherchait si désespérément un donneur qu'il a mis une annonce sur sa voiture et a fait le tour de la ville dans l'espoir que quelqu'un la verrait.

[Français]

Enfin, après une attente qui semblait interminable, alors qu'il avait presque perdu tout espoir que ses prières seraient exaucées, contre toute attente, Dan a reçu un rein juste à temps, alors que son temps était compté.

[Traduction]

Tout à coup, la perte tragique que vivait une autre famille a offert à Dan un nouveau départ.

Mike Walsh a vécu une expérience très différente. Il a eu la chance extraordinaire de trouver un donneur vivant grâce au club Rotary dont il était membre et auquel il participait activement. Mike habite à quelques pâtés de maisons de chez moi, à Moncton, mais c'est alors qu'il participait à une activité du club Rotary à Seattle, dans l'État de Washington, qu'il a eu une conversation fortuite avec un membre du club Rotary de cet État, qui a ensuite décidé de lui donner l'un de ses reins.

Mes deux amis ont eu une chance extraordinaire et s'en sont tirés mais, malheureusement, bon nombre de leurs amis au sein de la communauté des personnes en attente d'une greffe n'ont pas eu autant de chance.

Je pense que la plupart des députés et, en fait, la plupart des Canadiens ont des amis ou des proches comme Mike et Dan. La plupart d'entre nous connaissent probablement aussi quelqu'un qui n'a pas survécu parce qu'il n'a pas reçu la greffe dont il avait besoin. Le plus triste dans tout cela, c'est que, comme nous le savons tous, le rein est un organe qui peut être transplanté d'un donneur vivant. Nous pourrions donc faire beaucoup plus de transplantations qui sauvent des vies au Canada grâce à des donneurs vivants, mais il faudrait évidemment, pour cela, que plus de gens répondent à l'appel.

Le fait que Mike ait reçu sa greffe de rein d'un donneur vivant n'a pas accéléré le processus. En fait, tout comme Dan, il a attendu de nombreuses années avant que les astres s'alignent et que l'on trouve un donneur compatible. Pensons au nombre de vies qui pourraient être sauvées au Canada si nous encourageons un plus grand nombre de personnes à faire don d'un rein ou même d'un morceau de leur foie de leur vivant.

Je crois que le projet de loi C-234 pourrait contribuer à la sensibilisation, comme mon collègue l'a indiqué, et encourager plus de Canadiens à faire ce don important. J'appuie également le projet de loi parce que je crois fermement que c'est tout simplement ce qu'il faut faire. En tant que société, nous devrions exprimer notre gratitude aux personnes qui font ce sacrifice pour sauver la vie de Canadiens.

• (1755)

[Français]

Pour conclure, je dirai simplement que les dons de tous les donneurs vivants sont véritablement des dons de vie et qu'ils sont, par définition, inestimables.

[Traduction]

On ne pourra jamais donner assez d'argent à quelqu'un pour qu'il soit un donneur vivant. Aucune somme d'argent ne pourra jamais compenser un tel don de soi à une autre personne, et c'est pourquoi j'appuie personnellement l'idée du député d'Edmonton Manning, que je considère aussi comme un ami précieux et qui a proposé le projet de loi, parce que faire cadeau de la vie n'a vraiment pas de prix. Nous devrions récompenser les donneurs vivants par une marque de reconnaissance qui n'a pas de prix, une médaille qui pourrait également servir de symbole tangible de la gratitude de notre pays et souligner l'altruisme, le courage et l'honneur du donneur.

Encore une fois, je remercie chaleureusement le député d'Edmonton Manning. Mon ami a fait du bon travail.

[Français]

Andréanne Larouche (Shefford, BQ): Monsieur le Président, je prends la parole ce soir à propos du projet de loi C-234, qui vise la création d'une médaille de reconnaissance destinée aux citoyens et aux résidents permanents ayant fait un don d'organe de leur vivant au Canada.

Le projet de loi est relativement simple. Il crée et met en place cette médaille, et il confie à une réglementation les détails, comme le design, les critères d'admissibilité et le processus d'attribution. Certaines exclusions sont aussi prévues pour les députés, les sénateurs ou d'autres personnes exclues par règlement qui ne peuvent pas recevoir cette médaille. Par ailleurs, cette médaille ne peut être attribuée qu'une seule fois. Le gouvernement doit déposer un rapport sur la mise en œuvre de cette mesure.

C'est un projet de loi quand même assez simple qui s'inscrit dans un contexte politique du fait qu'il a été déposé par le député d'Edmonton Manning, qui en est le proposeur. Ce thème lui est personnel. Il a donné une partie de son foie à son fils en 2003 et il faut savoir qu'il avait déjà proposé un précédent projet de loi, le projet de loi C-223, qui était une stratégie nationale pour les dons d'organes. À ce moment, le Bloc québécois l'avait rejeté pour certaines raisons, mais cette nouvelle version est considérée comme beaucoup plus acceptable. Quant aux positions des autres partis, c'est assez simple. On le voit jusqu'à maintenant, je pense que nous nous

Affaires émanant des députés

dirigeons vers une unanimité à la deuxième lecture entre les différents partis politiques. C'est un bel exemple d'humanité.

Par contre, il y a un problème potentiel, comme j'en ai parlé à mon collègue précédemment. Il existe un chevauchement avec les reconnaissances qui sont déjà existantes, comme la cérémonie annuelle de l'Association canadienne des dons d'organes et de tissus, la médaille Ambassadeur de la santé, la médaille Hommage à l'engagement d'un grand samaritain. Il y a aussi l'importance aussi d'entendre en comité l'Association canadienne de dons d'organes et de tissus, Transplant Québec, Héma-Québec et la Société canadienne du sang pour éviter de dédoubler leur travail et de reconnaître tout ce qu'ils font. Ce sera l'occasion de les entendre en comité.

De notre côté, au Bloc québécois, nous allons appuyer ce projet de loi. Nous voulons souligner la contribution historique majeure du Québec, d'ailleurs, en matière de dons d'organes; j'y reviendrai un peu plus tard. Comme je l'ai dit, nous critiquons un peu le fait que le projet de loi omet de reconnaître explicitement cette contribution dans son préambule et tout ce qui s'est fait à partir du Québec. En fait, nous insistons sur le rôle essentiel de Transplant Québec, qui a été créé par des médecins québécois, au cœur du système québécois, depuis maintenant plus de 50 ans. J'y reviendrai aussi un petit peu plus tard. Je vais parler dans mon discours des rôles des différentes agences, je ferai un rappel historique et je vais terminer sur quelques statistiques.

Premièrement, Transplant Québec a le mandat de la coordination du don d'organes, de la promotion, de la recherche et de la formation. Depuis 1992, il gère une liste unique d'attentes au Québec: c'est une particularité nationale qui nous est propre. Selon les données récentes de 2024, il y avait 206 donneurs, 556 transplantations réalisées et 856 personnes en attente. L'Association canadienne de dons d'organes et de tissus tient une cérémonie annuelle qui honore les donneurs vivants et les donneurs décédés. Elle a été fondée en 1983 et elle promeut les dons d'organes au Québec et au Canada. Elle implique, depuis 1987, plusieurs corps policiers, partenaires dans le transport rapide d'organes, qui est souvent une étape vitale, d'ailleurs. C'est l'équivalent québécois de la Société canadienne du sang, laquelle est responsable du reste du pays.

Deuxièmement, je veux faire un rappel historique. Je vais essayer de présenter une chronologie un peu structurée pour expliquer et rappeler le rôle important du Québec dans l'histoire de la greffe. D'abord, en 1958, la première greffe de rein a lieu à l'Hôpital Royal Victoria à Montréal. En 1965 et en 1968, il y a les premières greffes pulmonaires et cardiaques à l'Hôpital général de Montréal. En 1970, il y a la fondation de Métro-Transplantation, qui est l'ancêtre de Transplant Québec, par trois médecins transplantateurs de Montréal.

Entre 1984 et 1992, on observe une consolidation, le financement par le ministère de la Santé et des Services sociaux, qui lui accorde un mandat provincial ainsi que la création des processus d'attribution et d'identification des donneurs. Finalement, en 1985, l'hôpital Royal Victoria effectue la première greffe québécoise du bloc cœur-poumon, un moment historique important. Entre 2001 et 2007, on assiste au déploiement des infirmières ressources et des infirmières de liaison. D'ailleurs, en mars 2001, 1,2 million de dollars ont été remis par le ministère de la Santé et des Services sociaux à ce projet pilote.

Affaires émanant des députés

• (1800)

Depuis 2005, on souligne le 17 octobre la Journée mondiale du don d'organes et de la greffe. C'est une occasion de se rappeler l'importance de ce don de vie. De 2007 à 2008, on a consolidé les acquis et on a développé Québec Transplant. Finalement, en 2011, on a adopté le nom Transplant Québec.

Troisièmement, j'aimerais présenter quelques statistiques sur les femmes dans le contexte du don d'organes. Selon Santé Canada, 62 % des donneurs vivants d'organes au Canada hors Québec sont des femmes.

Selon le tableau de Santé Canada sur les donneurs vivants, en 2009, les hommes représentaient 38 % des donneurs vivants, alors que les femmes représentaient 62 % des donneurs vivants. Toujours selon Santé Canada, parmi les donneurs décédés hors Québec, 59 % étaient des hommes et 41 % étaient des femmes. En fait, on observe aussi des inégalités entre les genres dans le domaine de la santé. On a même fait une étude sur ces inégalités entre les genres dans le domaine de la santé au Comité permanent de la santé. On voit qu'il y a une dynamique de genre importante concernant le don d'organes. Les femmes sont plus nombreuses parmi les donneurs vivants, ce qui pourrait refléter les rôles sociaux comme les rôles d'aidantes ou des biais dans le système de transplantation.

On peut aussi mentionner que les femmes, particulièrement celles qui sont âgées, peuvent être exposées à des risques spécifiques. Par exemple, des études hors contexte canadien démontrent que des femmes âgées victimes de violence conjugale peuvent souffrir de comorbidités importantes en termes de santé mentale et de santé physique. Ça peut être intéressant de le noter. Les statistiques sur les aînés et les dons d'organes démontrent qu'il y a des donneurs potentiels âgés de 60 ans et plus.

Selon le rapport de l'Institut canadien d'information sur la santé, de 2008 à 2012, environ 23 % des donneurs décédés canadiens avaient 60 ans et plus. Cependant, il existe une forte variation entre les provinces. Par exemple, le Québec a eu plus de 34 % de donneurs décédés âgés de 60 ans et plus, selon l'Institut canadien d'information sur la santé. Le rapport signale que l'estimation du « potentiel » de donneurs âgés pourrait être surestimée, parce que les décès dans cette tranche d'âge sont nombreux. Or, tout ne peut pas mener à un don sécuritaire. Il y a des risques médicaux et des critères d'exclusion. Il faut tenir compte de ça quand on parle de dons d'organes.

Il y a aussi l'âge des donneurs au Québec. Selon les statistiques officielles de Transplant Québec, la moyenne d'âge des donneurs d'organes décédés au Québec entre 2015 et 2024 était d'environ 53 ou 54 ans. Dans le bilan de 2020 de Transplant Québec, on voit aussi que, parmi les donneurs décédés, il y a des groupes d'âge de 61 ans à 70 ans et de 71 ans et plus. C'est intéressant, parce que ça brise des mythes. On peut donner à un âge beaucoup plus avancé. Le don d'organes est possible à tout âge au Québec. Selon le site du gouvernement du Québec, le donneur le plus âgé avait même 92 ans.

Il y a des variations, comme je le disais, selon les provinces. Selon le rapport de Santé Canada, le taux d'utilisation d'organes de donneurs de 60 ans et plus varie beaucoup selon la province. Certaines provinces en utilisent beaucoup, d'autres beaucoup moins. Le rapport suggère que les différences sont probablement davantage attribuables aux pratiques cliniques qu'aux besoins des patients. Le nombre de personnes âgées n'est donc pas le seul facteur. Il y a aus-

si les critères que les équipes de prélèvement et de transplantation utilisent pour évaluer et accepter les organes des personnes aînées.

Ce matin, je rencontrais des représentants de la Fondation canadienne du rein. J'ai aussi pris part à la Marche du Rein en septembre chez moi, à Granby. J'ai eu l'occasion d'échanger durant cette marche avec plusieurs donneurs vivants. Une personne sur 10 au Canada souffre d'une maladie rénale. La prévalence est probablement encore plus élevée en raison de cas non diagnostiqués. Ce sont 4 millions de personnes qui sont touchées, alors que 3,7 millions de personnes sont atteintes de diabète. Plus de 6,2 millions de personnes au Canada devraient être atteintes d'une maladie rénale chronique. C'est la 11^e cause principale de décès au Canada. Ces maladies rénales chroniques engendrent des coûts liés aux soins de santé de plus de 40 milliards de dollars annuellement. Plus de 49 000 personnes au Canada ont une maladie rénale à un stade avancé et 42 % des patients ont moins de 65 ans. Parmi les 4 700 personnes qui sont en attente d'un don d'organe au Canada, 71 % espèrent recevoir un rein.

J'aimerais aborder une dernière chose. On m'a rappelé ce matin l'importance de signer sa carte de don d'organes au cas où quelque chose arriverait, mais aussi l'importance d'en parler avec sa famille avant de se retrouver dans une situation.

Il ne faut pas oublier que, ce qui est le mieux pour la santé, c'est prévention. Pour cela, il faut des transferts en santé, comme nous le demandons. Dans le cadre du dernier budget, nous avons demandé 11,6 milliards de dollars sur 5 ans pour pouvoir non seulement investir dans les hôpitaux, mais aussi investir dans l'ensemble du système et dans tous les beaux êtres humains qui y travaillent, dans les ressources humaines qui nous soignent tous les jours.

Je félicite mon collègue d'Edmonton Manning pour la présentation de ce projet de loi.

• (1805)

[Traduction]

Helena Konanz (Similkameen—Okanagan-Sud—Kootenay-Ouest, PCC): Monsieur le Président, c'est pour moi un honneur de prendre la parole ce soir au sujet de ce merveilleux projet de loi. Je remercie mon collègue d'Edmonton Manning d'avoir partagé son histoire et de nous communiquer sa passion.

Avant de commencer mon allocution sur le projet de loi C-234, j'aimerais donner à la Chambre des nouvelles concernant notre ancien collègue, bien connu de plusieurs ici. Mon prédécesseur, Richard Cannings, a récemment subi une intervention chirurgicale majeure. Je suis très heureuse de vous annoncer qu'il est en voie de se rétablir complètement. Il a servi les collectivités d'Okanagan-Sud et de Kootenay-Ouest avec dévouement et intégrité pendant une décennie. Je sais que les députés de tous les partis se joindront à moi pour lui souhaiter force et bonne santé.

C'est la première fois que j'ai l'occasion de prendre la parole pour remercier tous les bénévoles qui ont participé au jour du Souvenir la semaine dernière. La participation a été impressionnante dans les nombreuses légions et devant les nombreux cénotaphes de ma circonscription et de tout le Canada.

Ce soir, je prends la parole pour appuyer le projet de loi C-234, Loi sur la médaille de reconnaissance pour les donneurs vivants. Ce projet de loi propose la création d'une médaille nationale pour honorer les Canadiens qui ont fait don d'un ou de plusieurs organes au cours de leur vie. Dans la mesure du possible, cette médaille serait remise dans le cadre d'une cérémonie publique par un représentant du gouvernement, un sénateur ou un député, comme c'est le cas pour d'autres distinctions honorifiques, telles que la Médaille du couronnement du roi et la Médaille du souverain pour les bénévoles.

J'ai beaucoup appris depuis que j'ai appuyé ce projet de loi et je ne peux m'empêcher d'être touchée par celui-ci. L'intention est claire: reconnaître les gestes de générosité extraordinaires, sensibiliser la population et, au bout du compte, encourager plus de Canadiens à envisager de devenir des donneurs vivants.

Il y a un besoin important et urgent de donneurs dans notre pays. Selon l'Institut canadien d'information sur la santé, à la fin de 2024, plus de 4 000 Canadiens étaient en attente d'une greffe d'organe, mais seulement 590 dons provenant de donneurs vivants ont été effectués cette année-là. Même si l'on tient compte des dons posthumes, l'écart entre les besoins et les ressources disponibles reste beaucoup trop important.

En ce qui concerne les patients inscrits sur les listes d'attente, le temps qui s'écoule augmente non seulement le stress émotionnel, mais aussi la complexité médicale. Leur état peut souvent s'aggraver pendant qu'ils attendent. Beaucoup passent des semaines, voire des mois, à l'hôpital, incapables de rentrer chez eux ou de reprendre une vie normale parce qu'ils attendent un donneur compatible qui pourrait ne jamais se présenter. Ces séjours prolongés exercent une pression énorme sur les familles et les aidants naturels, et ils augmentent la pression sur un système de santé déjà surchargé.

Au-delà de cette pression, les conséquences peuvent être tragiques. En 2024, 217 Canadiens sont morts en attente d'une greffe d'organe. Derrière chaque chiffre, il y a une famille, un conjoint en deuil, un enfant ou un parent dont la perte aurait pu être évitée. Le fait de reconnaître les personnes qui choisissent de devenir des donneurs vivants n'est pas seulement symbolique; il permet de créer une culture qui encourage plus de Canadiens à se manifester et à sauver des vies.

Le don d'organes par des donneurs vivants est vraiment un acte de compassion extraordinaire, comme l'a dit notre collègue plus tôt. C'est un geste personnel. Les donneurs vivants affirment souvent que cette expérience a changé non seulement la vie du receveur, mais aussi la leur. Nombreux sont ceux qui parlent d'une raison d'être renouvelée, d'une reconnaissance accrue de leur bonne santé à eux et d'un lien indéfectible avec la personne qu'ils ont aidée.

Dans ma propre collectivité, j'ai été émue par l'histoire de Shelley Hunt, une résidente de Penticton, qui a choisi de donner un rein à un étranger. Son histoire a été racontée dans le documentaire intitulé *Because I Can*, qui souligne le pouvoir des dons par des donneurs vivants. Shelley a dit quelque chose qui m'a marquée. Elle a affirmé qu'elle répète sans cesse qu'elle aimerait que les reins repoussent, car elle pourrait alors refaire ce don à maintes reprises. C'est exactement ce genre d'esprit, cette générosité tranquille et inébranlable, que ce projet de loi vise à honorer.

Lorsque le député d'Edmonton Manning a présenté le projet de loi, il m'a demandé de l'appuyer et j'ai accepté avec fierté. J'ai également prononcé les paroles suivantes à l'appui du projet de loi: le

Affaires émanant des députés

choix d'être donneur d'organes se fait sans attendre de récompense, mais les Canadiens qui font ce choix choisissent de sauver une vie. Leur courage mérite d'être reconnu.

● (1810)

Je ne suis pas la seule de cet avis. Des députés d'autres partis ont offert leur soutien sans réserve, comme nous l'avons entendu. Un collègue a déclaré que les donneurs d'organes vivants incarnent les idéaux les plus élevés de générosité, de compassion et d'humanité. Une autre a déclaré qu'en rendant hommage aux donneurs vivants, nous célébrons un héroïsme discret qui sauve des vies et renforce le tissu social de la nation. Une troisième a ajouté que le projet de loi rendait à juste titre hommage aux donneurs vivants, en reconnaissant le don désintéressé de la vie qu'ils font et l'impact profond qu'ils ont sur le système de santé et les collectivités.

Ces observations ont été faites par un néo-démocrate, une libérale et une députée du Parti vert. Je parle des députés de Vancouver Kingsway, de South Shore—St. Margarets et de Saanich—Gulf Islands. Leur soutien reflète un véritable consensus sur une question qui transcende les clivages politiques.

J'ai été ravie d'entendre ma collègue du Bloc québécois appuyer le projet de loi. Il est formidable que le Québec ait une longue et fière tradition de leadership en matière de don d'organes. J'ai entendu des histoires de donneurs d'organes au Québec, de donneurs qui se sont manifestés pour des étrangers, des voisins et des proches. Ce sont des personnes qui méritent également d'être reconnues à l'échelle nationale.

Mes concitoyens me demandent souvent pourquoi les partis politiques ne travaillent pas ensemble plus souvent. Je leur réponds toujours que nous le faisons. Le public ne le voit peut-être pas, mais il y a de la coopération entre les partis. Ce projet de loi est l'exemple parfait de ce que les députés de tous les partis peuvent accomplir quand ils se concentrent sur leur priorité ultime: la vie et le bien-être des Canadiens. En tant que nouvelle députée, cette collaboration me rend fière de travailler à la Chambre et de vivre dans ce pays.

En terminant, je tiens à saluer le parrain du projet de loi, le député d'Edmonton Manning. Son plaidoyer en faveur de ce projet de loi repose sur une expérience profondément personnelle. Il est lui-même un donneur vivant, ayant offert à son jeune fils non seulement un organe, mais aussi un avenir. Le courage de notre collègue et de tous les autres donneurs vivants d'un bout à l'autre du pays est un puissant rappel de ce que ce projet de loi vise à honorer.

Le projet de loi C-234 envoie un message simple, mais profond: les donneurs vivants d'organes méritent une reconnaissance nationale pour le geste qu'ils posent afin de sauver une vie. Cette médaille à elle seule ne permettrait pas d'engendrer des donneurs, mais elle permettrait de braquer les projecteurs sur les Canadiens qui choisissent de se porter volontaire. Elle contribuerait à normaliser le don de donneurs vivants, à susciter la discussion, à inspirer d'autres personnes et à célébrer cet extraordinaire acte de générosité.

Nous ne saurons probablement jamais combien de transplantations à venir se feront parce qu'une personne a assisté à une cérémonie de remise de médailles ou a entendu l'histoire d'un donneur dans sa propre collectivité. Si cet honneur incite ne serait-ce qu'une poignée d'autres Canadiens à envisager de faire le don de la vie, l'impact sera incommensurable.

Affaires émanant des députés

Pour toutes ces raisons, j'exhorte tous les députés à appuyer le projet de loi C-234. Unissons-nous pour rendre hommage aux Canadiens dont la générosité sauve des vies, renforce les familles et donne de l'espoir aux milliers de personnes qui attendent une deuxième chance.

● (1815)

Jessica Fancy (South Shore—St. Margarets, Lib.): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de prendre la parole aujourd'hui pour appuyer fermement le projet de loi C-234, présenté par mon collègue le député d'Edmonton Manning. Ce projet de loi créerait la médaille de reconnaissance pour les donneurs vivants, une façon concrète et attendue depuis longtemps d'honorer les Canadiens qui prennent l'une des décisions les plus altruistes qu'un être humain puisse prendre, celle de donner la vie.

Aujourd'hui, 4 044 Canadiens attendent une greffe d'organe qui leur sauvera la vie. Derrière chaque numéro, il y a une famille qui attend que le téléphone sonne, qui espère avoir une autre chance et qui vit dans cet espace difficile entre la peur et la possibilité. Toutefois, la vérité, c'est que la plupart de ces Canadiens pourraient être sauvés par un donneur vivant. Les donneurs vivants prennent un risque réel. Ils subissent des interventions chirurgicales majeures et se manifestent par générosité, compassion et courage. Ils ne reçoivent aucune compensation et, souvent, très peu de reconnaissance publique.

Comme l'a si bien dit le parrain du projet de loi, le 8 décembre 2003, il a fait don d'une partie de son foie pour sauver la vie de son fils, Tyler. Cet acte extraordinaire reflète le meilleur de nous-mêmes en tant que Canadiens, c'est-à-dire un courage tranquille et déterminé ancré dans l'amour et la responsabilité, mais il n'est pas le seul. Des centaines de Canadiens sont en vie aujourd'hui parce que quelqu'un est intervenu et a dit : « Oui, je vais aider. » Il peut s'agir d'un parent, comme dans le cas de mon collègue, d'un frère ou d'une sœur, d'un ami ou même d'un étranger. Un greffé a déjà dit qu'une carte de remerciement ne suffisait pas et a ajouté : « J'aimerais que nous puissions bien les reconnaître. »

Le projet de loi C-234 répond à cet appel. Une médaille de reconnaissance pour les donneurs vivants serait la première et la seule distinction honorifique nationale officielle pour les donneurs vivants d'organes. Elle est non monétaire, non partisane et lourde de sens. C'est une façon pour nous de dire que leur courage compte, que leur sacrifice est reconnu et que leur don a changé une vie. Le Canada reconnaît la bravoure, la compassion et le service. Le projet de loi étendrait simplement ce principe aux personnes qui incarnent ces trois valeurs.

S'il était adopté, le Canada ne deviendrait que le deuxième pays au monde à reconnaître officiellement les donneurs vivants dans le cadre d'un système national de distinctions honorifiques. Cela enverrait non seulement un message de gratitude, mais aussi de leadership, et ce message serait fort et positif. Il suscite la conversation, change la culture et encourage un plus grand nombre de Canadiens à réfléchir sérieusement au don d'organes.

Je suis particulièrement fier de prendre la parole ici en tant que Néo-Écossaise originaire de South Shore—St. Margarets, car la Nouvelle-Écosse a été une cheffe de file dans le domaine. Notre gouvernement a été le premier en Amérique du Nord à adopter un modèle de consentement présumé, qui consiste en l'inscription automatique des donneurs, avec la possibilité pour les individus de se désinscrire. Cette politique pleine d'audace et de compassion reconnaît une vérité simple : plus il y a de dons, plus il y a de vies sau-

vées. Elle reflète quelque chose de profond dans le caractère de notre province, une croyance en la communauté, en la responsabilité et en l'entraide, qui sont toutes des valeurs chères aux Canadiens.

Le consentement présumé concerne le don après le décès. Le projet de loi C-234 complète cette initiative en rendant hommage à ceux qui choisissent de faire un don de leur vivant. Ensemble, ces efforts forment un continuum de soins qui garantit à un plus grand nombre de Canadiens l'accès aux greffes dont ils ont besoin et qui assure à ceux qui rendent le don possible la reconnaissance qu'ils méritent.

● (1820)

Dans ma propre circonscription, South Shore—St. Margarets, j'ai entendu les histoires de parents qui espèrent avoir plus de temps avec leurs enfants, de conjoints qui s'épaulent devant la maladie et de voisins qui se mobilisent pour aider des familles en temps de crise. Ces histoires me rappellent que les politiques publiques ne sont jamais abstraites. Elles sont bien concrètes dans nos collectivités, dans nos chambres d'hôpital, autour de nos tables à manger et même dans nos salles de classe. J'étais d'ailleurs enseignante avant de devenir députée.

Je me souviens que, pas plus tard que l'année dernière, dans la classe où je donnais ma leçon sur la citoyenneté, j'ai lancé une discussion sur un fait d'actualité au sujet des donneurs vivants. Alors que mes élèves et moi en faisons la lecture, je me suis soudainement rendu compte qu'au fond de la salle, mon aide-enseignant, M. Thorpe, avait levé la main. Je lui ai demandé s'il avait une question ou un commentaire. Il m'a répondu qu'il était lui-même un donneur vivant. J'ai appris qu'il avait fait don d'une partie de son foie à un membre de sa famille sept ans auparavant. Ce sont précisément les gestes comme celui-là qui sont à l'origine du projet de loi.

Cette médaille de reconnaissance n'éliminerait pas les longs délais pour les patients en attente d'une transplantation, mais elle accomplirait quelque chose de profondément important, comme l'a fait mon ancien collègue de travail. Cette marque de reconnaissance honorerait l'héroïsme et validerait le sacrifice. Ce projet de loi encouragerait les conversations sur les dons d'organes entre personnes vivantes, des conversations essentielles pour sauver des vies.

Le projet de loi bénéficie de l'appui de tous les partis. Voyons ce qui se passe en ce moment à la Chambre. Les comotionnaires du projet de loi représentent toutes les régions du pays et tous les partis. Cette unité reflète quelque chose d'essentiel, à savoir que la compassion, la gratitude et la volonté de sauver des vies ne sont pas des questions partisanes.

Aujourd'hui, je suis fier de prendre la parole en tant que comotionnaire du projet de loi C-234. J'exhorte tous les députés à appuyer cette initiative et à l'adopter sans délai. C'est symbolique, mais les symboles ont leur importance. La reconnaissance change la culture; elle suscite des conversations au sein des familles, des lieux de travail et des collectivités. Cette médaille ne résoudra pas à elle seule la pénurie d'organes, mais elle contribuera à instaurer cette culture de soutien.

Rendons hommage à ces Canadiens remarquables qui offrent le plus beau cadeau qu'un être humain puisse offrir à un autre : le don de la vie.

[Français]

Claude DeBellefeuille (Beauharnois—Salaberry—Soulanges—Huntingdon, BQ): Monsieur le Président, ça me fait extrêmement plaisir d'intervenir ce soir sur le projet de loi C-234 de mon collègue d'Edmonton Manning. C'est un projet de loi important.

On sait que les projets de loi émanant des députés sont souvent inspirés par leur vécu personnel. Dans le cas de mon collègue, rappelons qu'en 2003, il a fait preuve d'une générosité sans borne en donnant une partie de son foie à son fils, ce qui a permis à celui-ci de mener une belle vie. Je tiens à le féliciter d'avoir pris le temps de présenter ce projet de loi. Peu de gens savent à la maison qu'il s'agit d'un privilège de présenter un projet de loi à la Chambre des communes, car, pour pouvoir le faire, il faut avoir été chanceux et avoir été pigé au hasard.

Ensuite, il faut choisir le sujet qui nous tient à cœur, que l'on souhaite porter à la Chambre des communes, un sujet qui peut changer les choses et apporter un avantage dans la vie des gens qui nous entourent. Aujourd'hui, nous avons un exemple parfait avec le député d'Edmonton Manning. Il présente un projet de loi qui est important pour lui, basé sur son vécu personnel et familial. Il veut transformer la vie des gens en mettant en lumière l'importance des donneurs qui font un don d'organe de leur vivant.

Comme l'a souligné avec éloquence ma collègue de Shefford dans son discours avant le mien, le Québec a été un leader en matière de dons d'organes. Les premiers médecins ont fait des transplantations avec succès et ils se sont mobilisés au fil des années pour créer Transplant Québec, qui est aujourd'hui un modèle reconnu à l'échelle mondiale. Grâce à cette organisation, des personnes peuvent poursuivre leur vie. Ce sont souvent des vies qui auraient été menacées sans le don d'organes.

À la base, les dons d'organes sont importants, mais il faut aussi prendre le temps d'en faire la promotion. Mon collègue propose qu'on puisse honorer par une médaille tous les donneurs vivants qui donnent un de leurs organes pendant qu'ils sont vivants à quelqu'un afin de lui permettre de poursuivre sa vie. On parle de reins, de poumons et d'autres organes. C'est souvent les reins, comme le mentionnait ma collègue.

Je voudrais maintenant apporter un petit éclairage dont on a peu parlé. Au Québec, il existe une semaine consacrée à la promotion du don d'organes. Durant cette semaine, les municipalités sont invitées à hisser un drapeau pour sensibiliser la population à l'importance de signer, au verso de leur carte d'assurance-maladie, leur consentement au don d'organes. Beaucoup de personnes ignorent encore cette possibilité et ne signent pas leur carte d'assurance-maladie. Lorsqu'un accident survient et qu'elles perdent la vie, leurs organes, qui sont encore importants, peuvent être utilisés pour sauver la vie d'une personne très malade qui attend avec impatience un organe.

J'ai une amie qui s'appelle Nancy Lefebvre qui, très jeune, a eu des problèmes d'insuffisance rénale. Elle a attendu un rein pendant quelques années, subissant des dialyses trois fois par semaine. Elle a dû arrêter de travailler, faute d'énergie. Quand on ne travaille plus, qu'on est malade et qu'on passe ses journées en dialyse, il est difficile de garder le moral; on se sent moins utile et on craint pour sa vie. Heureusement, Nancy a fini par recevoir un rein grâce au don d'une personne malheureusement décédée. Elle a pu, grâce à ce rein, reprendre le travail et avoir une vie. Elle a même été mon

Motion d'ajournement

agente officielle lors de ma campagne électorale. Chaque année, à l'occasion de la Semaine nationale du don d'organes et de tissus et de la Journée mondiale du don d'organes et de la greffe, elle se fait un devoir de rappeler combien il est important de consentir au don d'organes et d'en parler, car cela peut transformer la vie de nombreuses personnes.

• (1825)

Encore une fois, je veux remercier mon collègue de nous avoir permis de débattre ce soir d'un sujet très important et de le mettre en lumière avec une médaille pour les donneurs vivants.

Comme ma collègue de Shefford, je suis d'accord pour dire qu'il va falloir se concentrer sur les règlements et se concerter, avec tous les organismes qui interviennent, afin d'arriver à honorer ceux qui sont généreux et qui permettent à d'autres de poursuivre leur vie et à leur rendre hommage. Je félicite mon collègue et j'ai bien l'impression qu'on va débattre de ce projet de loi en comité pour l'approfondir.

Le vice-président adjoint (John Nater): La période prévue pour l'étude des affaires émanant des députés est maintenant expirée et l'affaire retombe au bas de l'ordre de priorité du Feuilleton.

MOTION D'AJOURNEMENT

L'ajournement de la Chambre est proposé d'office conformément à l'article 38 du Règlement.

• (1830)

[Traduction]

LES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV): Monsieur le Président, je prends la parole ce soir dans le cadre du débat d'ajournement pour revenir sur une question que j'ai posée le 23 octobre. Cette date n'a peut-être pas une signification particulière pour tous les députés, mais le 24 octobre de chaque année est la Journée des Nations unies. En fait, le 24 octobre dernier marquait le 80^e anniversaire de la création des Nations unies et le 80^e anniversaire de la Charte des Nations unies.

Je suis intervenue pour poser une question à la ministre des Affaires étrangères, qui a eu l'amabilité d'y répondre. Sa réponse n'était pas mauvaise, je tiens à le souligner, mais il faut l'approfondir.

Je lui ai demandé où nous en étions dans le domaine du maintien de la paix. Bien entendu, l'ancien premier ministre Lester B. Pearson, qui n'était pas premier ministre à l'époque où il a accompli cet exploit, a reçu le prix Nobel de la paix pour avoir résolu la crise de Suez et créé les forces de maintien de la paix des Nations unies. Parmi les nations engagées dans le maintien de la paix, nous n'avons plus de quoi nous vanter depuis maintenant très longtemps. Je regrette profondément que le Centre de formation au maintien de la paix Lester B. Pearson, créé en 1994, ait fermé ses portes en 2011. Nous avons non seulement fermé le Centre Pearson, mais nous sommes aussi tombés au 69^e rang des pays les plus engagés dans le maintien de la paix.

[Français]

Il n'est pas acceptable qu'un pays comme le Canada baisse les bras devant des menaces de guerre. Nous assistons maintenant à une importante augmentation des menaces de guerre.

*Motion d'ajournement**[Traduction]*

Il y a 10 ou 20 ans, on ne pensait pas que Poutine pourrait un jour déclencher une guerre terrestre en envahissant l'Ukraine. Grâce au travail de l'ancien président américain Ronald Reagan et du président de l'URSS de l'époque, Mikhaïl Gorbatchev, la course aux armements nucléaires a connu une volte-face. Ces deux hommes ont mis le monde sur la voie de l'élimination des armes nucléaires grâce à l'adoption de mesures comme le Traité sur la limitation des armes stratégiques et le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires. Aujourd'hui, nous constatons avec horreur que, pour la première fois, le compte à rebours vers une guerre nucléaire a repris de plus belle.

J'ai bien apprécié la réponse de l'honorable ministre des Affaires étrangères à ma question: « [L]e Canada croit en un monde exempt d'armes nucléaires, et les arsenaux actuels sur la planète restent beaucoup trop importants. » Le bilan du Canada ne montre pas clairement que nous croyons en un monde sans armes nucléaires. Le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires est entré en vigueur après qu'un nombre suffisant de pays l'aient signé et ratifié.

En tant que Canadienne, j'aurais été si fière si mon pays avait été un chef de file dans ces négociations, comme il l'a été dans le cadre de la convention d'Ottawa visant à interdire les mines antipersonnel. Cependant, nous n'avons pas signé le traité. Nous avons refusé de participer aux négociations sur le traité. Maintenant qu'il y a des rencontres des pays qui sont parties au traité, le Canada n'envoie même pas de groupe d'observateurs officiels. Ceux qui, au sein des assemblées parlementaires, sont préoccupés par la guerre nucléaire assistent à ces rencontres. Ce sont les seules occasions de faire part des préoccupations des Canadiens auprès des parlementaires du monde entier qui veulent mettre fin à la guerre nucléaire.

Partout au Canada, nous voyons des initiatives citoyennes formidables, et beaucoup participent à l'initiative du train de la paix. Soulignons aussi les efforts de leaders comme notre ancien ambassadeur au désarmement, Doug Roche. Évidemment, nous n'avons aucun ambassadeur au désarmement nucléaire actuellement. Ce poste n'existe pas.

J'espère obtenir une meilleure réponse ce soir.

L'hon. Robert Oliphant (secrétaire parlementaire du ministre des Affaires étrangères, Lib.): Monsieur le Président, je veux profiter de l'occasion pour répondre à l'importante question soulevée par la députée de Saanich—Gulf Islands au sujet de l'engagement et du leadership de longue date du Canada en matière de non-prolifération et de désarmement nucléaires, ainsi que pour la remercier de soulever continuellement une question qui, selon moi et selon le gouvernement, est d'une importance cruciale pour l'humanité.

La réputation du Canada à titre de champion du maintien de la paix et des droits de la personne est déjà bien établie. Elle n'est pas le fruit du hasard ni de la nostalgie. Elle découle du choix du Canada de jouer un rôle de premier plan, et nous continuons à choisir de jouer ce rôle en usant de diplomatie, en favorisant l'engagement multilatéral dans les institutions et en effectuant du travail technique difficile et souvent graduel qui réduit réellement les risques nucléaires. Ce travail se poursuit aujourd'hui.

Notre approche s'appuie sur le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, qui est la pierre angulaire de l'architecture mondiale de non-prolifération et de désarmement. Le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires demeure la voie la plus efficace

vers un désarmement nucléaire vérifiable et irréversible. Il repose sur trois piliers ou hypothèses. Premièrement, les États non dotés d'armes nucléaires s'engagent à ne pas acquérir ces armes, ce qui empêchera la création de nouveaux États nucléaires. Deuxièmement, les États dotés d'armes nucléaires s'engagent à mener des négociations de bonne foi sur le désarmement; ils n'arrêtent jamais de parler. Troisièmement, toutes les parties doivent s'engager à soutenir les utilisations pacifiques de la technologie nucléaire.

Nous sommes un pays nucléaire. Nous avons l'énergie nucléaire. Nous allons continuer d'accorder de l'importance à une utilisation pacifique de l'énergie nucléaire. Le Canada prend chacun de ces piliers extrêmement au sérieux. Nous sommes fermement résolus à faire adopter et à mettre en œuvre le Traité de façon universelle. Nous allons continuer de plaider en vue de stopper la prolifération des armes nucléaires, de réduire les stocks existants et, en fin de compte, de les éliminer complètement. Ce travail n'est pas théorique. Ce sont des efforts concrets, soutenus et axés sur les résultats.

Cette année, sous la présidence canadienne du G7, nous avons réuni le groupe des directeurs du G7 sur la non-prolifération dans le but de réaliser des progrès relatifs à la transparence en matière d'énergie nucléaire et à la réduction des risques. Récemment, à la clôture de la Première Commission de l'Assemblée générale des Nations unies, le Canada a exhorté les États membres à rejeter l'idée selon laquelle la situation géopolitique pourrait justifier un ralentissement des progrès en matière de désarmement nucléaire. Le Canada a demandé à toutes les parties de plutôt agir avec un sentiment d'urgence renouvelé et de prendre des mesures concrètes.

Comme l'a déclaré le premier ministre, nous vivons dans un monde de plus en plus dangereux. La guerre d'agression de la Russie contre l'Ukraine, la non-conformité de l'Iran en matière d'armement nucléaire et l'expiration en février 2026 du nouveau Traité sur la réduction des armements stratégiques, conclu entre les États-Unis et la Russie, soulignent la fragilité des normes mondiales, surtout par rapport au tabou entourant l'utilisation des armes nucléaires.

La réponse du Canada suit deux axes: nous allons augmenter les dépenses en matière de défense pour protéger les Canadiens et notre souveraineté, et nous allons redoubler d'efforts sur le plan diplomatique pour faire progresser le désarmement nucléaire. Depuis 30 ans, le Canada est un chef de file aux Nations unies en ce qui concerne le traité interdisant la production de matières fissiles, qui interdirait la production de matières nécessaires à la fabrication d'armes nucléaires. Il s'agit d'étapes fondamentales et nous poursuivons nos efforts dans ce domaine.

Nous reconnaissons les intentions sincères qui sous-tendent le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires. Cependant, selon le Canada et ses alliés de l'OTAN, les progrès en matière de désarmement nucléaire requièrent la participation des pays qui possèdent réellement des armes nucléaires. Sinon, ce ne sont que des paroles.

Tant qu'il y aura des armes nucléaires, l'OTAN restera une alliance nucléaire. Cette alliance dit aussi très clairement qu'il faudrait des circonstances extrêmement improbables pour que de telles armes soient utilisées. Nous continuerons de collaborer avec nos partenaires du monde entier pour réduire les risques...

• (1835)

Le vice-président adjoint (John Nater): La députée de Saanich—Gulf Islands a la parole.

Elizabeth May: Monsieur le Président, je remercie mon collègue, qui est un ami, pour son intervention ce soir.

J'espère sincèrement que le gouvernement du Canada modifiera son approche à l'égard du Traité sur l'interdiction des armes nucléaires. Comme je l'ai dit tout à l'heure, nous avons joué un rôle de premier plan dans l'élaboration du traité sur les mines antipersonnel, mais, aujourd'hui, nous restons en retrait. On peut bien invoquer le fait que nos alliés de l'OTAN ne sont pas non plus signataires, mais ils ont le statut d'observateurs. Il est regrettable que nous, Canadiens, ne soyons même pas présents pour observer et manifester notre soutien au Traité.

Il y a longtemps, Albert Einstein a dit que la fission atomique avait tout changé, sauf nos modes de pensée, « et c'est pourquoi nous dérivons vers une catastrophe sans précédent ».

Nous avons été avertis. S'il n'y a pas eu d'holocauste nucléaire à la fin du siècle dernier, c'est grâce à une combinaison de chance et d'intervention divine. Nous ne pouvons pas compter sur la chance. Nous devons agir avant qu'un accident nucléaire ne se produise ou, pire encore, avant que des armes nucléaires ne soient utilisées délibérément.

L'hon. Robert Oliphant: Monsieur le Président, je m'aventure maintenant en terrain plus dangereux en m'éloignant des remarques qui m'ont été transmises pour tout simplement remercier la députée.

Nous savons que bon nombre de nos alliés et amis sont des observateurs et que le dialogue doit se poursuivre. Le Canada continuera d'être un chef de file. Nous plaçons nos espoirs, nos aspirations et nos efforts dans le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, mais il est absolument essentiel de dialoguer avec toutes les parties concernées. Je suis très heureux que les parlementaires aient pris part à ces discussions.

Je vais transmettre la suggestion faite par la députée. Elle est sincère. Elle vient du cœur. C'est une idée intelligente qui mérite d'être examinée attentivement par le gouvernement.

• (1840)

L'EMPLOI

Garnett Genuis (Sherwood Park—Fort Saskatchewan, PCC): Monsieur le Président, le Canada est confronté à une crise persistante du chômage chez les jeunes. Le taux de chômage chez les jeunes dépasse les 14 %, soit plus d'un point de pourcentage de plus qu'il y a un an. Selon les derniers chiffres de l'emploi, plus de 440 000 jeunes âgés de 15 à 24 ans sont sans emploi. La situation du chômage chez les jeunes reste très mauvaise. Un taux de chômage de plus de 14 % chez les jeunes est grave. Ce n'est clairement pas un bon chiffre, et nous devons réagir énergiquement pour remédier à la crise du chômage chez les jeunes.

C'est précisément pour cette raison que les conservateurs ont proposé, avant la présentation du budget, leur plan pour l'emploi chez les jeunes, appelant le gouvernement à prendre des mesures concrètes pour remédier à la crise du chômage chez les jeunes. Notre plan reposait sur quatre piliers: libérer l'économie, réparer l'immigration, réformer la formation et bâtir des logements là où se trouvent les emplois.

Malheureusement, en plus de ne pas s'attaquer à ce problème, le budget de 2025 contient des dispositions qui nous feraient reculer. L'une des choses que je tiens à souligner ce soir, c'est que les libéraux ont rompu leurs promesses en ce qui concerne la subvention pour les apprentis. Les conservateurs avaient proposé de la renou-

veler. Les libéraux avaient dit qu'ils la renouvelleraient et même qu'ils l'élargiraient, mais le budget ne prévoit aucun financement à cet effet.

La plupart des apprentis étudient dans des écoles polytechniques, et le budget ne prévoit aucune aide pour ces établissements. Le budget va même plus loin. À la page 248, le gouvernement propose désormais de supprimer complètement les bourses d'études accordées aux étudiants qui fréquentent des établissements privés. Les libéraux, en fait, investiraient davantage dans les conseils de recherche afin qu'ils aident les universités à attirer des chercheurs étrangers, mais ils retireraient des ressources aux étudiants qui fréquentent les collèges professionnels. Il n'y aurait rien pour les écoles polytechniques. En plus de ne pas avoir tenu sa promesse au sujet des subventions aux apprentis, le gouvernement exclurait complètement du système les étudiants des collèges professionnels.

Il est important de souligner que les étudiants peuvent choisir parmi de nombreuses bonnes professions pour lesquelles, dans la très grande majorité des cas, les seules options de lieux d'étude sont des établissements privés. Si une personne veut étudier l'histoire ou la psychologie, les études des femmes, le droit ou la médecine, elle ira fort probablement dans un établissement public. Cependant, il y a beaucoup d'autres domaines d'études, comme les corps de métier ou diverses professions spécialisées. J'ai parlé plus tôt aujourd'hui des cours dans l'industrie de la beauté et dans le secteur des soins de santé non traditionnels, comme ceux offerts par les chiropraticiens et les praticiens de la médecine chinoise traditionnelle. La très grande majorité des gens qui étudient ces disciplines doivent fréquenter des établissements privés. C'est leur seule option, et pourtant, dans ces secteurs, où il y a une demande de main-d'œuvre et où des gens veulent y faire carrière, le gouvernement exclurait complètement et arbitrairement ces étudiants.

Notre plan de création d'emplois préconisait une approche complètement différente. Il demandait que le soutien offert sous forme de bourses aux étudiants soit conforme aux besoins du marché du travail. Il demandait que l'on procède à des évaluations des besoins du marché du travail et que l'on utilise les bourses d'études pour répondre à ces besoins. Au lieu de cela, le gouvernement entretiendrait une sorte de préjugé à l'égard de certaines professions afin d'exclure les personnes qui étudient pour pratiquer ce genre de travail dans ce genre d'établissement. Cette approche est discriminatoire. Elle n'est pas acceptable et risquerait d'exacerber les pénuries dans ces professions, ce qui nuirait en fin de compte à notre économie.

Ainsi, à un moment où le chômage chez les jeunes est très élevé, le budget de 2025 aggraverait la situation en portant préjudice aux étudiants, en particulier ceux qui suivent des formations professionnelles et d'autres types de formations offertes ailleurs que dans des universités. Pourquoi le gouvernement fait-il cela?

[Français]

Leslie Church (secrétaire parlementaire des secrétaires d'État pour le Travail, pour l'Enfance et la Jeunesse, et pour les Aînés, et de la ministre de l'Emploi et des Familles (Personnes en situation de handicap), Lib.): Monsieur le Président, le député de Sherwood Park—Fort Saskatchewan se préoccupe de la question de l'emploi et, en effet, le marché du travail canadien traverse une période de perturbations.

Motion d'ajournement

Une vague massive de départs à la retraite entraîne une pénurie critique de main-d'œuvre. En effet, 300 000 travailleurs qualifiés prendront leur retraite d'ici 2033. Cette situation est difficile, mais le gouvernement du Canada s'est engagé à préparer la main-d'œuvre pour l'avenir.

• (1845)

[Traduction]

C'est pourquoi on s'applique dans le budget de 2025 à garantir aux jeunes un avenir dont ils peuvent être fiers, un avenir et une carrière sur lesquels ils peuvent compter. Le budget de 2025 propose d'augmenter le financement du programme Emplois d'été Canada afin de soutenir 100 000 emplois partout au Canada en 2026. Nous finançons davantage d'emplois, car le programme Emplois d'été Canada a fait ses preuves en matière de résultats positifs. Il permet vraiment aux jeunes Canadiens de se préparer à une vie professionnelle couronnée de succès. L'année dernière, le Bureau du vérificateur général du Canada l'a confirmé en indiquant que les participants au programme bénéficient de meilleurs revenus à long terme que les non-participants. Depuis 2019, le programme Emplois d'été du Canada a permis à plus de 530 000 jeunes de trouver un emploi. Toutefois, ce n'est qu'un programme parmi d'autres.

Le budget de 2025 propose également d'investir plus de 1,5 milliard de dollars dans le Programme de stages pratiques pour étudiants et dans la Stratégie emploi et compétences jeunesse, dont fait partie le programme Emplois d'été Canada. Cet investissement permettra de créer environ 175 000 emplois pour les jeunes rien qu'en 2026-2027, c'est-à-dire l'an prochain. De plus, le Programme de stages pratiques pour étudiants d'Emploi et Développement social Canada a permis de financer plus de 51 000 stages, afin que les étudiants de niveau postsecondaire puissent acquérir des compétences professionnelles. Trois employeurs sur quatre ont déclaré être disposés à embaucher les étudiants à l'issue de leur stage.

De plus, nous avons annoncé d'importantes améliorations au Guichet-Emplois du Canada, qui permettra de jumeler plus facilement et plus rapidement les travailleurs canadiens, y compris les jeunes, à des emplois disponibles. Le gouvernement prend au sérieux l'emploi des jeunes, car ceux-ci sont les moteurs de la croissance économique future. Ces programmes sont très efficaces pour aider les jeunes à acquérir des compétences recherchées et à améliorer leurs perspectives d'emploi.

Nous estimons que le succès futur du Canada dépend avant tout de sa main-d'œuvre qualifiée. Étant donné que le gouvernement s'est engagé à doubler le rythme de construction de logements, le Canada devra embaucher des milliers de nouveaux travailleurs qualifiés capables de les construire. Les mécaniciens de véhicules automobiles, les monteuses de lignes électriques, les aides-mécaniciens d'entretien, les horticulteurs et les mécaniciens de remorques de camions de transport sont également essentiels à la prospérité future du Canada.

Nous encourageons activement les jeunes à envisager des carrières dans les métiers spécialisés qui leur seront utiles et qui aideront le pays. Chaque année, près de 1 milliard de dollars sont consacrés à des mesures de soutien à l'apprentissage et à des projets visant à aider les apprentis à relever les défis auxquels ils sont confrontés dans leur quête de la certification Sceau rouge. Une fois leur formation terminée, la Loi sur l'unité de l'économie canadienne, qui vient d'être adoptée, supprimera les obstacles fédéraux à la mobilité de la main-d'œuvre, ce qui permettra aux travailleurs qualifiés d'exercer plus facilement leur métier n'importe où au

Canada. Un travailleur autorisé dans une province pourra rapidement et facilement travailler dans une autre.

Le travail du gouvernement consiste à aider à créer la main-d'œuvre dont le Canada a besoin pour protéger une économie forte. Nous veillons à ce que les travailleurs canadiens possèdent les compétences dont ils ont besoin pour réussir. Nous prenons des mesures pour que le Canada sorte de cette crise avec un bassin de talents fort imposant qui lui assurera un avenir économique prospère dont tous les Canadiens, mais surtout les jeunes, pourront bénéficier.

Garnett Genuis: Monsieur le Président, les observations de la secrétaire parlementaire, en particulier sur les métiers spécialisés, sont complètement déconnectées des dispositions du budget que son gouvernement vient de présenter. Elle a dit de belles choses au sujet des métiers spécialisés, avec lesquelles je suis d'accord. Cependant, j'essaie de concilier ses professions à l'égard des métiers spécialisés et le fait que le gouvernement a rompu sa promesse concernant la subvention incitative aux apprentis et qu'il supprime l'aide aux étudiants de collèges d'enseignement professionnel privés.

J'espère que cette question complémentaire me permettra d'obtenir une réponse très directe de la part de la secrétaire parlementaire. Si elle est sincère dans ses professions à l'égard du respect et de la valorisation des travailleurs qualifiés, pourrait-elle expliquer très clairement pourquoi elle appuie un budget dans lequel les libéraux ont rompu leur promesse concernant la subvention incitative aux apprentis et ont retiré le financement aux étudiants des collèges d'enseignement professionnel?

Leslie Church: Monsieur le Président, je ne suis pas la seule à le dire. Sean Strickland, des Syndicats des métiers de la construction du Canada, a dit ceci au sujet de notre budget: « Le budget fédéral de 2025 contient des engagements fermes à l'égard de la main-d'œuvre syndiquée et des travailleurs spécialisés.

« Cela montre qu'il est possible de créer des politiques mutuellement avantageuses lorsque l'industrie et le gouvernement discutent ensemble [...]

« Promouvoir de bonnes conditions de travail est une façon efficace de créer de bons emplois et des infrastructures de calibre mondial. Alors que le Canada entre dans une nouvelle ère axée sur les projets d'intérêt national, les travailleurs spécialisés seront à l'avant-garde de cette période de transformation. »

Je pense que nous pouvons nous fier aux gens de métier du pays lorsqu'ils nous disent que les mesures que le gouvernement propose dans ce budget aideront les gens de métier et les jeunes Canadiens à faire carrière dans les métiers spécialisés au cours des années à venir.

• (1850)

LA TARIFICATION DU CARBONE

Helena Konanz (Similkameen—Okanagan-Sud—Kootenay-Ouest, PCC): Monsieur le Président, j'aimerais commencer par citer David, un habitant d'Oliver, dans ma circonscription en Colombie-Britannique. Il a dit que les retraités à faible revenu ont du mal à joindre les deux bouts en raison de la hausse des coûts, surtout les prix des aliments qui augmentent continuellement, alors que leurs pensions de retraités n'augmentent pourtant qu'une seule fois par année.

David a raison. Le coût des aliments est inabordable et la situation empire mois après mois. C'est pourquoi je prends la parole ce soir pour demander au gouvernement libéral d'expliquer pourquoi il continue d'augmenter la taxe sur le carbone pour les industries alors que le coût du panier d'épicerie des Canadiens ne fait qu'augmenter.

Je sais que le député d'en face dira qu'il n'y a pas de taxe sur le carbone sur les aliments que nous nous procurons à l'épicerie. Toutefois, la taxe sur la chaîne d'approvisionnement, les nouvelles mesures législatives coûteuses et les formalités administratives supplémentaires font augmenter les prix à chaque étape. Au bout du compte, chacune de ces étapes contribue à augmenter la facture d'épicerie hebdomadaire des familles d'un bout à l'autre du pays. Ce sont des principes économiques élémentaires.

Quand le gouvernement modifie des règlements et ajoute des coûts, les citoyens de ma région disent qu'il s'agit d'une taxe. La taxe sur le carbone pour les industries est une taxe imposée aux exploitations agricoles canadiennes. Pourquoi? C'est parce que cette taxe s'applique à l'acier qui se trouve dans l'équipement agricole, dans les bacs de stockage et dans les outils. Elle s'applique à tous les séchoirs à grains et à tous les appareils de chauffage des serres d'une exploitation agricole. Elle s'applique à chaque sac d'engrais et à chaque canette en aluminium. Elle s'applique à chaque camion qui transporte des aliments de la ferme jusqu'aux magasins.

Ce n'est pas parce que cette taxe n'est pas indiquée clairement dans la facture d'épicerie qu'elle n'existe pas. Les taxes que le gouvernement impose à des secteurs comme l'acier et l'aluminium se répercutent sur tous les gens qui achètent une boîte de soupe. Je rappelle aussi aux libéraux que l'interdiction des plastiques visés par l'avis P2, sur la prévention de la pollution, fait aussi grimper le coût des emballages alimentaires, mais ce n'est pas le sujet du débat de ce soir.

En pleine guerre commerciale illégale et injustifiée avec les États-Unis, alors que les libéraux avaient promis de protéger les producteurs canadiens d'acier et d'aluminium, ils leur imposent la taxe sur le carbone pour les industries. Cette taxe nuit à la compétitivité des fermes comme celles de la vallée de l'Okanagan. Les agriculteurs de ma circonscription sont en concurrence avec les pomiculteurs de l'État de Washington, qui ne paient pas ces taxes supplémentaires. C'est inacceptable qu'une pomme de l'État de Washington coûte plus cher à l'épicerie que la pomme de l'Okanagan qui est juste à côté et qui a été cultivée au bout de la rue.

Puisque nous voulons tous soutenir les emplois et les entreprises du Canada, le gouvernement s'engagera-t-il à mettre fin à la taxe sur le carbone pour les industries de l'acier et de l'aluminium canadiens afin de contribuer à faire baisser le prix des aliments et des produits que nous utilisons quotidiennement?

Wade Grant (secrétaire parlementaire de la ministre de l'Environnement et du Changement climatique, Lib.): Monsieur le Président, je tiens à remercier ma collègue de la circonscription de Similkameen—Okanagan-Sud—Kootenay-Ouest, un endroit magnifique de ma province, la Colombie-Britannique, que j'ai visité plusieurs fois au fil des ans.

Je veux répondre à la question de la députée, qui, selon moi, repose sur des hypothèses erronées. Je tiens à être très clair. Il n'y a pas de taxe sur le carbone appliquée aux aliments. Les agriculteurs ne paient pas la taxe sur le carbone pour les industries. Le système de tarification du carbone pour les industries vise les plus grands

producteurs du Canada, les installations industrielles, et non les familles ni les agriculteurs qui nous fournissent nos aliments.

Les systèmes canadiens de tarification du carbone dans le secteur industriel sont spécialement conçus pour maintenir la compétitivité des industries canadiennes. Par exemple, le filet de sécurité fédéral offre une certaine souplesse aux entreprises. Elles peuvent investir dans des procédés plus propres ou acheter des crédits auprès d'innovateurs. Les systèmes de tarification du Canada permettent de réduire efficacement les émissions tout en protégeant les emplois et en favorisant la croissance économique.

Les faits parlent d'eux-mêmes. Une étude publiée plus tôt cette année par l'Institut climatique du Canada a conclu que les systèmes d'échange de quotas d'émission pour les grands émetteurs auraient une incidence nulle ou positive sur la consommation des ménages en 2025, et une incidence quasi nulle d'ici 2030. Comme les agriculteurs ne paient pas la taxe sur le carbone pour les industries, il n'y a pratiquement aucun coût à répercuter sur les consommateurs le long de la chaîne d'approvisionnement.

En ce qui concerne l'abordabilité des aliments, l'analyse indépendante est claire. Les véritables facteurs à l'origine de la hausse du prix des aliments sont d'ordre mondial: les perturbations de la chaîne d'approvisionnement, la guerre en Ukraine et la volatilité des prix de l'énergie. Ce sont ces pressions qui affectent les Canadiens. C'est pourquoi la redevance fédérale sur les combustibles a été supprimée le 1^{er} avril.

L'opposition fait également référence au Règlement sur les combustibles propres, qu'elle qualifie parfois, voire souvent, à tort de taxe sur le carbone cachée. En réalité, ce règlement permettra de réduire jusqu'à 26 millions de tonnes d'émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030. Il soutient les installations de diesel renouvelable et d'hydrogène en Alberta et à Terre-Neuve-et-Labrador, ainsi que les projets de gaz renouvelable et d'hydrogène vert en Ontario et au Québec. Ces projets créent des emplois de qualité, renforcent les économies locales et positionnent le Canada comme un chef de file en matière d'énergie propre.

L'idée selon laquelle la suppression de la tarification du carbone pour les industries ou du Règlement sur les combustibles propres ferait baisser comme par magie le prix des aliments n'est tout simplement pas fondée. L'élimination des politiques climatiques ne ferait pas baisser les cours mondiaux du pétrole et ne résoudrait pas les pressions exercées sur la chaîne d'approvisionnement mondiale. Elle aurait plutôt pour effet d'augmenter la pollution et de mettre en péril des emplois canadiens.

La lutte contre les changements climatiques est une action économique. La tarification du carbone pour les industries réduit le gaspillage d'énergie, stimule l'innovation, attire les investissements privés et renforce la compétitivité à long terme du Canada. Les Canadiens méritent des solutions fondées sur des faits, et non sur des slogans. Notre approche protège les emplois d'aujourd'hui tout en bâtissant une économie plus résiliente et plus prospère pour les générations qui nous suivront.

Motion d'ajournement

● (1855)

Helena Konanz: Monsieur le Président, il y a quelque chose que je ne comprends pas. Je remercie le député d'en face de sa réponse, mais ce que je ne comprends pas, c'est le fait que s'il en coûte plus cher à l'agriculteur de faire des affaires, s'il en coûte plus cher pour l'acier et l'aluminium, pourquoi ne pas augmenter les prix pour couvrir ces coûts? C'est la base de l'exploitation d'une entreprise. Il faut faire ses frais. Si le coût du panier d'épicerie est sous pression mondiale, comment se fait-il qu'il ait augmenté tellement plus au Canada qu'aux États-Unis?

Ce que je n'ai pas entendu, ce sont des solutions pour réduire le coût du panier d'épicerie. Les habitants de Similkameen—Okanagan-Sud—Kootenay-Ouest sont heureux — et je pense que c'est formidable — du fait que le député y soit allé et sache à quel point la région est belle et à quel point les gens travaillent fort. Cependant, les aînés, en particulier, et les Canadiens les plus vulnérables n'arrivent plus à payer l'épicerie et ils ne veulent plus faire la file devant les banques alimentaires.

Wade Grant: Monsieur le Président, je tiens à répéter qu'aucune taxe sur le carbone ne s'applique aux produits d'épicerie et que les

agriculteurs ne paient pas la taxe sur le carbone pour les industries. La tarification du carbone pour l'industrie et le Règlement sur les combustibles propres sont des outils ciblés qui réduisent la pollution sur un marché mondial qui se tourne rapidement vers les énergies propres. Éliminer ces mesures ne ferait pas baisser les notes d'épicerie. Cela affaiblirait la base industrielle du Canada, découragerait les investissements et exposerait les entreprises à des coûts plus élevés en raison des droits appliqués aux frontières par nos partenaires commerciaux qui mettent en place leurs propres marchés du carbone.

Le gouvernement continuera d'élaborer des politiques qui protègent les travailleurs, renforcent la compétitivité et bâtissent un avenir sûr et abordable pour tous les Canadiens.

Le vice-président adjoint (John Nater): La motion portant que la Chambre s'ajourne maintenant est réputée adoptée. La Chambre s'ajourne donc à demain, à 10 heures, conformément à l'article 24(1) du Règlement.

(La séance est levée à 18 h 58.)

TABLE DES MATIÈRES

Le jeudi 20 novembre 2025

AFFAIRES COURANTES		Champoux	3863
Réponse du gouvernement à des pétitions		Lamoureux	3865
Lamoureux	3851	Deltell	3865
Les comités de la Chambre		Blanchette-Joncas	3866
Procédure et affaires de la Chambre		Blanchette-Joncas	3866
Bittle	3851	Lamoureux	3867
Motion d'adoption	3851	Généreux	3868
Adoption de la motion	3851	Brunelle-Duceppe	3868
Pétitions		MacDonald (Cardigan)	3868
Le centre de consommation supervisée		Falk (Provencher)	3870
Vis	3851	Champoux	3870
Le parc urbain national Ojibway		Lamoureux	3870
Gill (Windsor-Ouest)	3851	Lamoureux	3871
Questions au Feuilleton		Falk (Provencher)	3872
Lamoureux	3851	Champoux	3872
Demande de débat d'urgence		MacDonald (Cardigan)	3873
La décision concernant les terres de la bande des Cowichan		Vien	3873
Schmale	3852	Lamoureux	3874
Décision de la présidence		Goodridge	3874
Le Président	3852	Blanchette-Joncas	3874
Privilège		Zimmer	3875
Les documents budgétaires distribués aux députés — Décision de la présidence		Lamoureux	3876
Le Président	3852	Barsalou-Duval	3876
Privilège		Doherty	3877
Le directeur parlementaire du budget		Ali	3877
Normandin	3853	Diotte	3878
ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT		Blanchette-Joncas	3878
Loi n° 1 d'exécution du budget de 2025		Clark	3878
Anandasangaree (au nom du ministre des Finances et du Revenu national)	3854	Lawton	3879
Projet de loi C-15. Deuxième lecture	3854	Dzerowicz	3879
Turnbull	3854	Vis	3880
Doherty	3857	Barsalou-Duval	3881
Brunelle-Duceppe	3857	Gerretsen	3881
Lamoureux	3857	Strahl	3881
Vis	3858	Lamoureux	3883
Champoux	3858	Brunelle-Duceppe	3883
Kusie	3858	Gallant	3883
Lamoureux	3860	Lamoureux	3885
Brunelle-Duceppe	3860	Blanchette-Joncas	3885
Champoux	3861	Gill (Windsor-Ouest)	3886
Genuis	3861	Fancy	3886
Amendement	3862	SANCTION ROYALE	
Lamoureux	3863	Le Président	3887
Brunelle-Duceppe	3863	DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS	
Epp	3863	Le Nouveau Parti démocratique du Canada	
		Davies (Vancouver Kingsway)	3887
		La reconnaissance d'un acte de bravoure	
		Fancy	3887
		Les dons de bienfaisance dans Bow River	
		Bexte	3887

La chaîne d'approvisionnement en aliments biologiques		Bonin	3892
Sgro	3888	Dabrusin	3893
L'Holomodor		Les finances	
Bezan	3888	Kusie	3893
Le Courrier Laval		MacKinnon	3893
Iacono	3888	Kusie	3893
Keith Thom		MacKinnon	3893
Albas	3888	Steinley	3893
La Journée mondiale des pêches		Long	3893
Klassen	3888	Steinley	3893
La sécurité publique		Long	3893
Cody	3889	L'innovation, les sciences et l'industrie	
Jean-Paul Diamond		Seeback	3894
Perron	3889	Bardeesy	3894
Les Grenadiers		Seeback	3894
Auguste	3889	Bardeesy	3894
Le coût des aliments		L'Agence du revenu du Canada	
Kirkland	3889	Deltell	3894
La Journée nationale de l'enfant		Lightbound	3894
Gould	3890	L'identité et la culture canadiennes	
La fiscalité		Champoux	3894
Rood	3890	Guilbeault	3894
Les pêches et les océans		Champoux	3894
MacDonald (Cardigan)	3890	Guilbeault	3895
Le premier ministre du Canada		L'économie	
Khanna	3890	Berthold	3895
Le cancer du pancréas		Lightbound	3895
Fragiskatos	3890	Berthold	3895
		Lightbound	3895
		Hardy	3895
		Provost	3895
		Lawton	3895
		Church	3896
		Lawton	3896
		Church	3896
QUESTIONS ORALES		La sécurité publique	
Le commerce international		Sodhi	3896
Scheer	3891	Anandasangaree	3896
Sidhu (Brampton-Est)	3891	La défense nationale	
Les ressources naturelles		Bezan	3896
Scheer	3891	McGuinty	3897
Hodgson	3891	Bezan	3897
Scheer	3891	McGuinty	3897
Hodgson	3891	L'immigration, les réfugiés et la citoyenneté	
L'économie		Rempel Garner	3897
Paul-Hus	3891	Fragiskatos	3897
LeBlanc	3892	Rempel Garner	3897
L'Agence du revenu du Canada		Fragiskatos	3897
Paul-Hus	3892	Les institutions démocratiques	
Lightbound	3892	Chong	3897
Paul-Hus	3892	Anandasangaree	3897
Lightbound	3892	Chong	3898
Le changement climatique		Anandasangaree	3898
Normandin	3892	La sécurité publique	
MacKinnon	3892	Vis	3898
Normandin	3892	Anandasangaree	3898
MacKinnon	3892		

Guglielmin.....	3898
MacKinnon.....	3898
Gill (Calgary Skyview).....	3898
Anandasangaree.....	3898
L'infrastructure	
Lapointe (Rivière-des-Mille-Îles).....	3898
Guilbeault.....	3899
Le commerce international	
Davidson.....	3899
Sidhu (Brampton-Est).....	3899
Davidson.....	3899
Solomon.....	3899
Bexte.....	3899
Sidhu (Brampton-Est).....	3899
Le sport	
Nguyen.....	3899
van Koeverden.....	3900
Le commerce international	
Davies (Niagara-Sud).....	3900
MacKinnon.....	3900
Les affaires étrangères	
Boulerice.....	3900
Fortier.....	3900
Les affaires autochtones	
Idlout.....	3900
Gull-Masty.....	3901
Les travaux de la Chambre	
Scheer.....	3901
Kayabaga.....	3901

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

Loi n° 1 d'exécution du budget de 2025	
Projet de loi C-15. Deuxième lecture.....	3901
Nguyen.....	3901
Caputo.....	3903
Larouche.....	3903
Danko.....	3904
Van Popta.....	3904
Lamoureux.....	3906
DeBellefeuille.....	3906
Wagantall.....	3906
Godin.....	3906
Le Comité mixte spécial sur la Loi visant à bâtir le Canada	
Lamoureux.....	3907
Motion.....	3907
Adoption de la motion.....	3908
Loi n° 1 d'exécution du budget de 2025	
Projet de loi C-15. Deuxième lecture.....	3908
Deschênes.....	3908

Iacono.....	3908
Dalton.....	3908
Sarai.....	3909
Gill (Windsor-Ouest).....	3910
Bonin.....	3910
Lamoureux.....	3910
Wagantall.....	3911
St-Pierre.....	3911
Deltell.....	3912
Bonin.....	3913
Fanjoy.....	3913
Deltell.....	3913
Danko.....	3915
Larouche.....	3915
Cody.....	3915
Kram.....	3915
Guay.....	3917
Deschênes.....	3917
Kibble.....	3917
Gasparro.....	3917
Van Popta.....	3919
Larouche.....	3919
Danko.....	3919
Malette (Bay of Quinte).....	3919
Kibble.....	3920
Deschênes.....	3920
Danko.....	3921

AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS

La Loi sur la médaille de reconnaissance pour les donateurs vivants	
Aboultaif.....	3921
Projet de loi C-234. Deuxième lecture.....	3921
St-Pierre.....	3923
Larouche.....	3923
Généreux.....	3923
Petitpas Taylor.....	3924
Larouche.....	3925
Konanz.....	3926
Fancy.....	3928
DeBellefeuille.....	3929

MOTION D'AJOURNEMENT

Les affaires étrangères	
May.....	3929
Oliphant.....	3930
L'emploi	
Genuis.....	3931
Church.....	3931
La tarification du carbone	
Konanz.....	3932
Grant.....	3933

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>